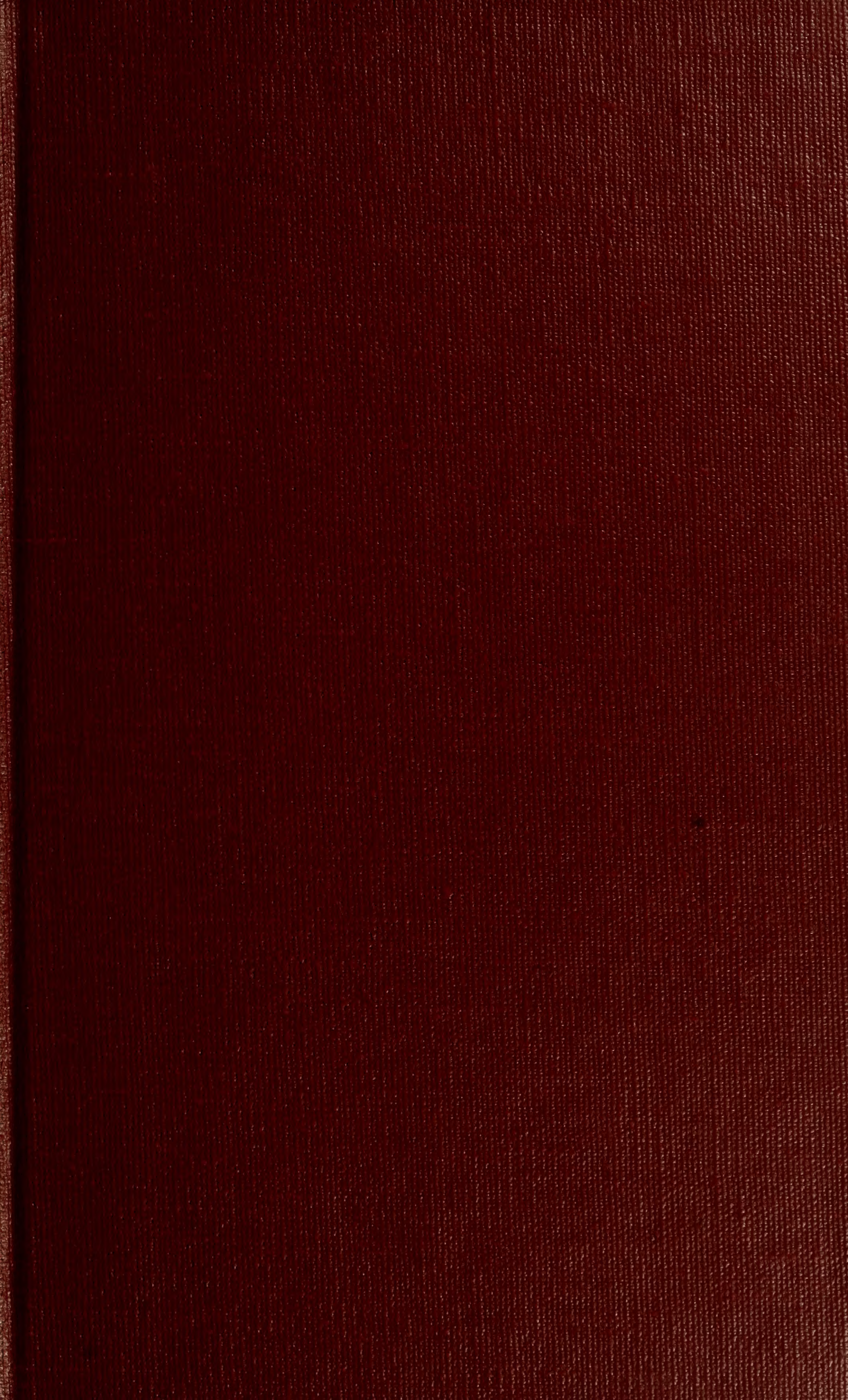



LIBRARIES SMITHSONIAN INSTITUTION



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

Les opinions émises dans les Annales de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.

BRUXELLES. — TYP. DE J. NYS.

ANNALES

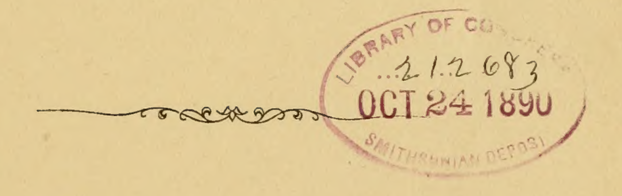
DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME ONZIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.

PARIS
E. DEYROLLE, FILS,
rue de la Monnaie, 19.

1867-1868

SUPPLÉMENT

à la

RÉVISION GÉNÉRALE DES CLIVINIDES

par

J. PUTZEYS

AVANT-PROPOS

A peine l'impression de mon dernier mémoire sur les Clivinides était elle terminée, que j'ai reçu la communication des Clivines de la collection de M. le comte de Castelnau, consul général de France en Australie. Cette collection, formée pendant les longs voyages de ce savant entomologiste, renferme tant d'insectes nouveaux et intéressants, que j'ai cru devoir en faire l'objet d'un supplément à ma révision générale.

Bien que je ne veuille traiter spécialement que des espèces

nouvelles, le nombre, souvent considérable, des individus qui ont passé sous mes yeux, et la connaissance précise des localités où ils ont été trouvés, m'ont permis de rectifier plusieurs points qui, lors de mon premier travail, étaient restés douteux.

Janvier 1868.



SUPPLÉMENT A LA RÉVISION GÉNÉRALE DES CLIVINIDES

Genre Scolyptus, (R. G. p. 23).

N° 7. S. *procerus*, Putz. (Clivina), R. G. p. 180, n° 155.

La collection de M. de Castelnau renferme des individus provenant de diverses parties de l'Australie. (Rockhampton, Riv. Darling, Riv. Parroo, Adélaïde). Leur examen m'a permis de constater que l'insecte appartient réellement au genre *Scolyptus* et que le seul individu sur lequel j'ai établi l'espèce est une femelle. Le mâle est remarquable par l'épine terminale interne des tibias antérieurs. Cette épine est de moitié plus longue que la digitation terminale externe, légèrement courbée vers l'extrémité ; sa pointe est obtuse et presque tronquée.

Toujours les stries deviennent beaucoup plus fines vers le bord extérieur, les dernières sont même parfois complètement indistinctes.

Les dimensions de l'insecte ont été mal indiquées : voici les dimensions moyennes.

Long. 16 — Long. El. 9 — Lat. 4 1/2 mill.

N° 8. S. *prominens*, Putz. (*Clivina*), R. G. p. 182, n° 156.

La collection de M. de Castelnau ne renferme aucun individu de cette espèce qui, vu son extrême analogie avec la précédente, présente sans aucun doute les mêmes différences sexuelles.

Les dimensions réelles sont :

Long. 13 1/2 — El. 7 — Lat. 3 mill

N° 9. S. *marginatus*, n. sp.

Ater sub-æneseens nitidissimus; antennis gracilioribus, elytrorum margine pedibusque testaceo-rufis. Mandibulæ longæ, apice angustæ, arcuatæ, acutæ, dente mutico inferiore armatæ. Clypeus truncatus, alis prominulis rotundatis; vertex convexus, lævissimus. Prothorax convexus, transversus, in angulis posticis latior, antice sesqui-angustior, lateribus fere rectis; margine antica truncata, angulis deflexis; basi utrinque fossula lineari lævi, parum profunda impressa. Elytra elongato-oblonga, basi rotundata; striis 5 primis profundis, punctulatis, cæteris vix perspicuis, interstitio 3° 4-punctato. Tibiæ anticæ angustæ, extus bidentatæ, apice extus digitatæ, intus vero spina duplo longiore crassa atque apice subtruncata armatæ. (♂)

Long. 15 — El. 9 — Lat. 5 mill.

Comme cet insecte est très voisin du *S. procerus* que j'ai décrit longuement, je me bornerai à signaler les différences entre les deux espèces.

La coloration est la même, sauf que les trois derniers intervalles et l'extrémité des élytres sont d'un testacé ferrugineux très nettement arrêté. Les palpes sont plus longs et plus minces, le dernier article est notablement plus court que le pénultième; les antennes sont beaucoup plus grêles et leurs articles sont presque cylindriques. Les mandibules sont plus longues, plus étroites, plus arquées. Le corselet est beaucoup plus court, plus convexe, plus dilaté vers les angles postérieurs, plus rétréci en avant.

Les élytres sont plus convexes, plus courtes, moins cylindriques, plus élargies sur les côtés.

Je n'ai vu dans la collection de M. de Castelnau, que trois individus de cette superbe espèce : 2 mâles et une femelle. Les deux sexes se distinguent, de même que chez le *S. procerus*, par l'épine terminale interne des tibias antérieurs, laquelle, chez les ♂, est très longue et large même à

l'extrémité, tandis que chez la ♀, elle est un peu plus courte, plus droite et décroît de largeur jusqu'au bout où elle est très aiguë.

Rockhampton.

Genre Dyschirius.

N° 94bis. D. *zonatus*, n. sp.

Long. 3 1/2 — El. 2 — Lat. 1 mill.

D'un brun clair ; palpes et antennes testacés ; élytres d'un testacé ferrugineux, avec une large bande centrale noire, de même que les trois premiers intervalles entre cette bande et l'écusson ; le dernier quart des élytres est également noir, mais d'une teinte un peu moins foncée.

Les palpes ont leur dernier article de même forme que chez le *D. thoracicus*, mais l'extrémité est très pointue. Les antennes sont épaisses, moniliformes, sauf les articles 2 et 3 qui sont coniques-allongés et d'égale longueur. Les mandibules sont larges et planes à la base, aiguës à l'extrémité, un peu plus longues que chez les autres *Dyschirius*.

L'épistome est tronqué au milieu ; ses deux extrémités sont relevées et assez aiguës. L'élévation antérieure est plane, triangulaire, mais sa pointe ne dépasse pas le premier sillon transversal qui est suivi d'un second sillon plus profond. Le vertex est lisse.

Le corselet est assez longuement pédonculé, presque globuleux, très lisse ; le sillon longitudinal est à peine un peu distinct en avant ; les sillons latéraux n'atteignent pas les angles postérieurs.

Les élytres sont oblongues, se rétrécissant de la base à l'extrémité ; la base est arrondie ; on remarque une dépression au premier tiers, en dessous de l'écusson ; les épaules se terminent, en dessous, par une petite dent saillante ; les stries sont profondes et fortement ponctuées ; elles deviennent moins distinctes vers l'extrémité ; les intervalles sont plus larges à la base qu'en arrière ; les troisième, cinquième et septième portent chacun une rangée de gros points donnant naissance à de longs poils blanchâtres.

Les tibias antérieurs sont larges ; ils portent extérieurement deux fortes dents et une digitation terminale épaisse et arquée ; l'épine terminale interne est un peu plus longue que la digitation.

Ce joli insecte qui, par sa coloration, s'éloigne de tous les *Dyschirius* connus, est noté dans la collection de Castelnau comme venant de Port Denison.

Je n'en ai vu qu'un seul individu.

N° 97bis. D. *impunctatus*, n. sp.

Ce *Dyschirius* est absolument semblable au *D. interpunctatus*, sauf qu'il n'existe, entre les stries, aucune trace de points pilifères.

Siam (Bangkok) coll. de Castelnau.

Genre Clivina.

XIXe groupe.

N° 82bis. C. *oxyomma*, n. sp.

Ce n'est que par la forme de son corselet que cette espèce diffère essentiellement de la *C. urophthalma*; il est plus large, beaucoup plus court, plus large que long; il est également plus convexe, nullement ridé, et le sillon longitudinal est moins profond. L'épistome est échancré moins angulairement.

Bahia. 1 individu. (Coll. de Castelnau).

XXVIIe groupe. (1)

N° 115. C. *nyctosyloïdes*, n. sp.

Long. 12 1]2 — El, 7 Lat. 4 mili.

L'unique espèce sur laquelle je constitue ce nouveau groupe s'éloigne beaucoup de toutes les autres de l'Australie; elle a assez l'aspect du *Nyctosyles quadraticollis*, mais c'est une véritable clivine qui, si l'on ne tenait compte que de la forme générale, pourrait être placée après le neuvième groupe.

L'insecte est d'un noir brillant avec les palpes, le labre et les tibias d'un brun assez clair.

La dent du menton est large, triangulaire, aussi élevée que les lobes latéraux qui sont tronqués à leur sommet. La languette est large, légère-

(1) Ce groupe est nouveau. Il contenait jadis deux espèces qui passent au G. *Scolyptus*.

ment triangulaire, carénée au centre, égale en hauteur aux paraglosses qui se termine en pointe grêle.

Les mâchoires sont arquées, mais non recourbées à la pointe. Le pénultième article des palpes maxillaires est presqu'aussi long que le dernier; celui-ci est presque tronqué à l'extrémité. Les mandibules sont assez courtes. larges; leur pointe est peu arquée; chacune d'elles porte une grosse dent arrondie au milieu du côté interne; leur partie centrale est relevée en une carène qui s'arrête un peu avant l'extrémité; la surface est ponctuée. Le labre est large, arrondi aux angles, tronqué à sa partie antérieure (il paraît bi-sinué, par suite d'une double dépression), muni de sept points pilifères.

Les antennes atteignent les angles postérieurs du corselet; leurs deux premiers articles sont absolument glabres; le troisième est un peu plus court que le deuxième; les sept derniers sont cylindriques.

L'épistome est très large, rebordé, tronqué au milieu; les petites ailes sont avancées, arrondies et à peine séparées des grandes (rebords supra-oculaires); ces dernières ne dépassent pas les yeux qui sont gros, saillants et faiblement enchâssés en arrière.

Le sommet de la tête est complètement lisse; on y voit, à la hauteur des yeux, un sillon transversal très peu profond.

Le corselet est, à la base, un peu plus large que long; il se rétrécit fortement jusqu'aux angles antérieurs qui sont très déprimés et où le rebord est plus large et plus épais. Le bord antérieur est faiblement échancré, longé intérieurement par le sillon transversal qui est complet à ses deux extrémités. La base du corselet est très convexe et prolongée obliquement depuis les angles postérieurs qui ne sont indiqués que par un gros point pilifère intérieur.

L'écusson, situé sur le pédoncule du corselet, est cordiforme, finement ponctué.

Les élytres sont oblongues-allongées; leurs épaules sont très arrondies; elles se rétrécissent un peu à partir du dernier quart; les stries sont très profondes dans toute leur étendue; leur ponctuation est très forte jusqu'au dernier tiers; les intervalles sont convexes; le troisième porte 4 points contre la troisième strie; la quatrième strie se recourbe à sa naissance pour se réunir à l'intervalle marginal qui se prolonge un peu au-dessus des épaules. En dessous, le corselet est parfaitement lisse, à la différence de ce que l'on remarque dans les espèces du vingt-huitième groupe où le dessous du corselet porte des rides transversales ondulées. Le dessous du corps est également imponctué.

La carène centrale du prosternum est plus large que chez les autres espèces australiennes; elle est canaliculée entre les hanches.

Les tibias antérieurs sont sillonnés en dessus; la dent terminale est épaisse, arquée; l'épine terminale interne est aussi longue, de moitié plus mince; chez le mâle, elle ne diminue pas de largeur à l'extrémité où elle est tronquée; elle est acuminée chez la femelle. Les deux dents externes sont assez courtes; le premier article des tarses est aussi long que les deux suivants réunis. Les tibias intermédiaires sont éperonnées et ciliés en dessus.

Rockhampton. (Coll. de Castelnau).

Un individu présente cette particularité que l'élytre gauche est entièrement d'un testacé ferrugineux.

XXVIIIe groupe.

N° 161bis. C. *dilutipes*, n. sp.

Long. 7 — El. 3 1/2 — Lat. 1 3/4 mill.

Elle se rapproche beaucoup de la *C. lepida*, mais elle est constamment plus petite, plus étroite; les élytres sont plus allongées, plus cylindriques; les épaules sont plus arrondies; le corselet est encore un peu plus long; toutes les pattes sont d'un brun testacé, un peu plus sombre aux cuisses antérieures; l'épistome est plus fortement échancré, un peu ondulé au milieu; les dents externes des tibias antérieurs sont moins longues et plus obtuses; les épisternes du prothorax portent des stries ondulées moins distinctes que chez la *C. Australasiæ*.

La collection de M. de Castelnau renferme des individus de Melbourne, Sandhurst, Riv. Parroo, Riv. Clarence.

N° 161ter. C. *angustipes*, n. sp.

Long. 7 — El. 4 — Lat. 2 1/4 mill.

Elle diffère de la *C. Australasiæ* par sa taille beaucoup plus petite, son épistome un peu moins échancré, son vertex absolument dépourvu de fossette centrale, ses sillons inter-oculaires moins marqués, et surtout par ses tibias antérieurs beaucoup plus étroits, moins distinctement sillonnés en dessus; les dents externes sont de moitié plus courtes; l'épine terminale interne est beaucoup plus arquée et l'épine située au-dessus de l'échancrure interne est moins divergente.

Swan river. 1 ind. (Coll. de Castelnau).

N° 162. C. *cava*, Putz. R. G. p. 184, n° 162.

J'ai vu, dans la coll. de M. de Castelnau, un second individu de cette curieuse espèce ; il vient de Rockhampton.

N° 163bis. C. *rubripes*, n. sp.

Long. 8 — El. 4 1/4 — Lat. 1 3/4 mill.

Un peu plus petite que la *C. lepida*. Bien distincte par ses pattes entièrement d'un rouge testacé; son corselet plus large, plus plan, plus court, presque complètement carré, à peine un peu rétréci vers les angles antérieurs qui sont un peu plus arrondis; ses élytres plus longues et ses épaules plus marquées.

Rockhampton. (Coll. de Castelnau).

N° 163ter. C. *isogona*, n. sp.

Long. 8 — El. 3 1/2 — Lat. 1 3/4 mill.

Fusca, elytris pedibusque 4 posticis fusco-testaceis.

Clypeus vix emarginatus; vertex in medio oblonge profunde foveolatus et antice parumpunctatus. Prothorax quadratus parum convexus, sulco medio profundo, transversim undulatus neque punctatus. Elytra cylindrica, basi truncata, humeris rotundatis, profunde punctato-striata. Tibiæ anticæ apice digitatæ, extus unidigitatæ, denticuloque superiore vix perspicuo armatæ.

Par sa taille et sa forme générale, elle se rapproche de la *C. rubripes*, mais les élytres sont un peu plus longues et les épaules moins arrondies; le corselet est plus court, encore moins rétréci en avant, un peu moins convexe; le sillon longitudinal est plus profond et la surface porte des stries ondulées beaucoup plus distinctes; les deux impressions de la base sont moins marquées.

Le vertex porte, au centre, une profonde fossette oblongue qui est précédée de quelques gros points épars. L'épistome est beaucoup moins échancré et plus fortement rebordé au milieu; les antennes sont un peu moins épaisses.

La collection de M. de Castelnau renferme un seul individu sans indication précise de localité. Je présume qu'il vienne de Melbourne.

N° 163^{4ter}. C. *ferruginea*, n. sp.

Ferruginea. Caput in vertice foveolatum, parce punctulatum. Prothorax subquadratus, antice leviter angustatus, convexus, utrinque in medio et in foveis basalibus oblongis punctulatus. Elytra subcylindrica, basi truncata, humeris subrotundatis; striis integris punctatis, interstitio tertio quadripunctato. Tibiæ anticæ apice longe digitatæ, extus bidigitatæ denticuloque superiore armatæ.

Long. 6 — El. 3 — Lat. 1 1/2 mill.

Son épistome échancré en arc de cercle et intimement uni aux ailes qui sont arrondies, classe bien nettement cette espèce parmi celle du vingt-septième groupe.

Elle a les plus grands rapports avec la *C. flava*, chez laquelle toutefois, l'épistome est tout autrement conformé; mais la coloration des élytres est la même que celle de la tête et du corselet; le corselet est moins carré, plus allongé, notablement plus convexe, ses côtés sont moins droits; le vertex est plus bombé, moins ponctué et l'élévation antérieure en est moins distinctement séparée par un sillon transversal.

Les épisternes du prothorax sont à peine distinctement ciselées à leur partie interne.

Rockhampton. (Coll. de Castelnau).

N° 166bis. C. *pectoralis*, n. sp.

Rufo-picea, prothorace piceo. Clypeus truncatus alis prominulis rotundatis. Caput vage et obsoletissime punctulatum. Vertex obsolete foveolatus ibi atque pone oculos punctatus. Prothorax quadratus, subplanus, undique punctis minutissimis adspersus. Elytra oblonga, humeris rotundatis subcrenatis. Prothorax subtus grosse atque confertim punctatus. Abdomen ad latera punctulatum. Tibiæ anticæ in medio sulcatæ, extus bidentatæ.

Long. 5 1/2 — El. 3 — Lat. 1 1/2 mill.

L'insecte est d'un brun assez foncé, plus clair sur les élytres; les parties de la bouche, les antennes, les pattes et le bord latéral réfléchi des élytres sont d'un fauve ferrugineux.

L'épistome est tronqué plus nettement que dans les autres espèces du groupe. L'élévation antérieure est assez marquée, déprimée en arrière. Au milieu du vertex se trouve une impression assez large, mais fort peu pro-

fonde, et munie de points beaucoup plus distincts que ceux de la partie antérieure de la tête. Le tubercule post-oculaire est assez saillant. Le corselet est un peu moins long que large, presque carré, peu convexe, très finement pointillé; les angles antérieurs sont presque droits, les angles postérieurs saillants; le sillon longitudinal ne dépasse pas pas le sillon transversal antérieur qui est bien marqué.

Les élytres sont oblongues, légèrement rétrécies à l'extrémité; la base est tronquée; les épaules sont très arrondies; on distingue plusieurs crénelures au premier tiers du bord externe; les stries sont profondes dans toute leur étendue.

En dessous, le corselet présente un caractère que l'on rencontre rarement chez les Clivines de l'Australie; au lieu de rides ondulées, on y remarque une forte ponctuation. Les côtés des segments abdominaux sont également ponctués.

Les tibias antérieurs sont très distinctement sillonnés en dessus; ils portent extérieurement deux fortes dents. La digitation terminale est épaisse, recourbée et un peu plus longue que l'épine terminale interne.

Rockhampton. 1 ind. (Coll. de Castelnau).

N° 269bis. C, *emarginata*, n. sp.

Nigra nitida, ore, antennis, pedibus, elytrorum basi apiceque externis testaceis. Clypeus emarginatus, alis subæqualis. Vertex antice profunde et dense punctatus. Prothorax subquadratus, lævis. Elytra cylindrica, basi intus oblique truncata, humeris rotundatis. Femora antica extus in medio inferiore dilatata.

Long. 5 3/4 — El. 4 — Lat. 1 1/4 mill.

Cette espèce établit une transition entre le vingt-septième groupe où les ailes de l'épistome, arrondies, dépassent notablement l'épistome lui-même qui est tronqué, et le vingt-huitième, où l'épistome, plus ou moins échancré, a ses angles saillants, dépassant les ailes qui sont ordinairement anguleuses.

Chez la *C. emarginata*, l'épistome est profondément échancré; ses angles ne sont pas plus avancés que les ailes dont ils paraissent séparés par une dépression qui existe entre les uns et les autres. L'élévation antérieure, large mais peu saillante, est fortement ponctuée de même que toute la partie antérieure de la tête; la ponctuation disparait presque sur le vertex, qui est très convexe et dont la fossette est très peu profonde. Le corselet est presque carré, à peine un peu plus long que large; ses côtés se rétrécissant légère-

ment au dernier tiers antérieur, mais reprenant ensuite sa largeur jusqu'aux angles antérieurs qui sont obtus et déprimés.

La surface est lisse; le sillon longitudinal est très profond depuis la base jusqu'au sillon transversal antérieur; à peine distingue-t-on une faible trace des deux fossettes latérales. Les élytres sont cylindriques, tronquées obliquement en dedans à la base; leurs épaules sont arrondies; les stries deviennent peu distinctes vers l'extrémité; elles sont fortement ponctuées. Les cuisses antérieures sont épaisses; leur surface externe inférieure se dilate au milieu de manière à former une saillie arrondie, mais le trochanter, en se relevant à son extrémité, présente un angle saillant.

Australie (Melbourne?) 1 ind. (Coll. de Castelnau).

XXIXe groupe.

N° 171. C. *obliquata*, Putz. R. G. p. 188.

J'ai vu des individus provenant de Port-Lincoln et de Clarence river.

XXXe groupe.

I. Corselet carré, à peine aussi large que long — *flava.*
II. Corselet plus long que large, de même largeur à la base et à l'extrémité.
 a) Tête très fortement ponctuée à sa partie antérieure — *punctaticeps.*
 b) Tête entièrement et fortement ponctuée, cuisses antérieures dentées en dessous — *odontomera.*
 c) Tête peu ou point ponctuée.
  1. Corselet convexe,
   † Élévation antérieure très marquée, presqu'en fer à cheval — *heterogena.*
   †† Élévation antérieure moins marquée, plus droite — *angustula.*
  2. Corselet aplani — *deplanata.*
III. Corselet plus long que large, très rétréci en avant — *difformis.*

N° 171bis. C. *flava*, n. sp.

Testaceo-flava, capite prothoraceque obscurioribus. Caput in vertice late nec profunde foveolatum, parce punctulatum. Prothorax brevis subquadratus, angulis

anticis deflexis, lateribus rectis, utrinque in medio præsertim punctatus. Elytra subcylindrica, basi truncata, humeris rotundatis, striis integris punctatis, interstitio 3° quadripunctato. Tibiæ anticæ latæ, apice longe digitatæ, extus bidigitatæ denticuloque superiore armatæ.

Long. 5 1/2 — El. 2 3/4 — Lat. 1 1/3 mill.

D'un roux testacé avec la tête, le corselet et l'extrémité des mandibules d'un brun clair. Le menton est concave et porte, au milieu de sa base, une espèce de bourrelet en fer à cheval dont la convexité est en dessus et se prolonge en carène jusqu'à la dent du milieu ; celle-ci est plus courte que les lobes latéraux qui sont obliquement arrondis. Le dernier article des palpes labiaux est atténué à ses deux extrémités, aussi long que le troisième. Le dernier article des palpes maxillaires est presque conique, à peine rétréci à son extrême base, trois fois plus long que le troisième, d'un tiers plus long que le deuxième qui est très renflé extérieurement. Les antennes atteignent exactement les angles postérieurs du corselet, elles grossissent distinctement du deuxième article à l'extrémité ; le deuxième article est d'un quart plus long et un peu plus étroit que le troisième. — Les mandibules sont assez larges à la base, planes, carénées au milieu. Le labre est étroit, transversal, tronqué en avant. — L'épistome est assez étroit, un peu échancré ; ses angles sont saillants et dépassent les petites ailes qui en sont très nettement séparées ; l'élévation antérieure est à peine marquée, glabre, séparée du vertex par un sillon profond, irrégulier et ponctué.

Le vertex porte une fossette longitudinale dans le fond de laquelle on distingue quelques gros points ; l'occiput et les côtés de la tête portent également quelques points. Les yeux sont très saillants et dépassent notablement les grandes ailes ; le rebord postérieur s'étend jusqu'à la moitié de leur largeur.

Le corselet est presque carré, un peu plus large que long ; le bord antérieur n'est point échancré ; les côtés sont droits ; les angles antérieurs sont obtus, mais déprimés ; le rebord se dilate un peu et forme une légère saillie aux angles postérieurs qui sont marqués par un gros point ; la surface est très peu convexe ; le sillon longitudinal est plus large et plus profond antérieurement que vers la base ; chacun des côtés du corselet est parsemé de points qui sont surtout distincts au milieu et ne s'étendent point vers la base ; les deux fossettes latérales sont oblongues et très peu marquées.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, cylindriques, tronquées à la base ; leurs épaules sont arrondies ; elles sont munies de stries profondes et bien distinctes dans toute leur étendue, ponctuées presque jusqu'à l'extrémité ; les intervalles sont légèrement convexes ; le troisième

porte quatre points pilifères près de la quatrième strie ; le huitième intervalle atteint mais ne dépasse pas l'extrémité de l'épaule. En dessous, la tète est fortement chagrinée, le corselet l'est beaucoup plus finement et ondulé transversalement ; l'abdomen est lisse. Les trochanters antérieurs forment une faible saillie à la base des cuisses ; les tibias sont larges, longuement digités extérieurement et sillonnés en dessus ; les tibias intermédiaires portent au dessus de l'éperon trois ou quatre poils spiniformes.

J'en ai examiné plusieurs individus venant de Rockhampton. (Coll. de Castelnau).

N° 171ter. C. *punctaticeps*, n. sp.

De même coloration et de mêmes dimensions que la *C. flava*, si ce n'est que les élytres sont un peu plus longues et plus étroites et que le corselet est plus allongé, plus large en avant et plus convexe. Le devant de la tête est fortement ponctué et la ponctuation est à peu près nulle en arrière. Les cuisses antérieures sont plus épaisses et subitement dilatées en dessous, à peu près comme chez la *C. lobata*.

N° 171⁴ter. C. *odontomera*, n. sp.

Dilute brunnea. Caput undique grosse rugoso-punctatum. Prothorax latitudine longior, convexus, antice parum angustatus, parce punctulatus. Elytra subcylindrica, basi intus truncata, humeris rotundatis, striis integris punctatis, interstitio 3° 4-punctato. Femora antica subtus ante apicem dentata; tibiæ latæ, apice longe digitatæ, extus digitatæ denticuloque superiore armatæ.

Long, 5 — El. 3 1/4 — Lat. 1 1/4 mill.

Elle a l'aspect de la *C. punctaticeps*, cependant le corselet est plus convexe, plus étroit, surtout antérieurement ; il est ordinairement un peu plus distinctement ponctué.

L'épistome est plus large, plus tronqué ; la tête est couverte de points beaucoup plus nombreux et presque chagrinée. Les cuisses antérieures, moins larges et moins épaisses, ne portent pas en dessous de renflement analogue à celui de la *C. lobata*, mais elles ont, un peu avant l'extrémité, une forte dent aiguë, et l'extrémité des trochanters se relève également en forme de dent.

Rockhampton. (Coll. de Castelnau).

N° 174bis. C. *difformis*, n. sp.

Castanea, capite elytroque singulo in medio piceo; palpis, antennis pedibusque brunneo-testaceis. Prothorax elongatus, antice angustatus obsolete punctulatus. Elytra cylindrica, basi truncata. Tibiæ antice extus bidentatæ.

Long. 5 1/2 — El. 3 1/2 — Lat. 1 1/4 mill.

Le vertex est ponctué ; il porte une fossette oblongue, large, mais peu profonde, où les points sont plus denses.

Les antennes sont épaisses, moniliformes. Les yeux sont saillants, mais très recouverts en arrière par le tubercule post-oculaire. Le corselet est plus long que large, rétréci en avant, mais surtout en dessous des angles antérieurs ; ceux-ci sont légèrement avancés ; les angles postérieurs sont distincts ; la surface, peu convexe, porte quelques rides et quelques petits points parsemés.

Les élytres sont cylindriques ; leur base est tronquée, mais les épaules sont un peu arrondies ; sous un fort grossissement, on voit que les intervalles sont couverts de petites ondulations transversales peu serrées. Les élytres sont couleur de poix, avec tous leurs contours (y compris la suture) d'un brun assez clair.

Les cuisses sont étroites. Les tibias antérieurs, sillonnés en dessus, ont extérieurement, deux très fortes dents. La digitation terminale est plus épaisse et de moitié plus longue que l'épine terminale interne.

La collection de Castelnau ne renferme qu'un seul individu qui provient probablement du Nord-Ouest de l'Australie.

XXXIe groupe.

N° 175. C. *biplagiata*, Putz. R. G. p. 191.

Cette espèce est originaire des environs de Melbourne.

Les épisternes du prothorax portent des stries transversales plutôt que des rides ondulées.

XXXIIe groupe.

La forme tronquée de la base des élytres et les épaules presqu'anguleuses de l'espèce qui va suivre, exigent la formation d'un nouveau groupe à placer

après le trentième où les élytres ont à peu près la même forme, mais où l'épistome est tout différent.

N° 170bis. C. *cribrosa*, n. sp.

Long. 6 1/2 — El. 4 1/2 — Lat. 1 1/2 mill.

Couleur de poix ; les élytres sont brunes ; les palpes, les antennes et les pattes sont d'un brun testacé. L'épistome est large, tronqué, finement rebordé ; ses angles se relèvent et avancent en forme de dents ; les ailes sont un peu reculées, très arrondies, fortement rebordées. L'élévation antérieure a la forme d'un fer à cheval. Le sommet de la tête est assez inégal, muni de points inégaux qui sont sutout denses en arrière et sur l'impression centrale. Les yeux sont peu saillants.

Le corselet est presque carré, convexe ; ses côtés sont très droits ; la base est arrondie à partir des angles postérieurs qui ne font aucune saillie. Le bord antérieur est tronqué ; les angles sont un peu avancés ; les sillons longitudinal et transversal sont fins mais bien marqués ; toute la surface est parsemée de gros points dont le nombre diminue vers la base et vers les angles antérieurs.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, cylindriques, un peu rétrécies en arrière ; leur base est très fortement tronquée et les épaules sont presque anguleuses.

Les stries sont médiocrement profondes et deviennent peu distinctes vers l'extrémité, surtout extérieurement et sur l'extrême base, toutes sont libres à la base ; elles sont très fortement ponctuées ; le troisième intervalle porte quatre gros points.

Les épisternes du prothorax ne portent que quelques stries transversales ondulées, lesquelles ne sont bien distinctes que vers le bord externe.

Les tibias antérieurs sont larges, uni-sillonnés ; au-dessus des deux dents externes, lesquelles sont longues et aiguës, on en remarque une troisième plus courte.

La digitation terminale externe est de moitié plus longue que la dent inférieure, aussi épaisse et plus arquée. L'éperon des tibias intermédiaires est fort et aigu.

Swan river. 1 ind. (Coll. de Castelnau).

Genre Ardistomis.

A. *paradoxa*, n. sp.

Picea, capite prothoraceque brunneis; palpis, antennis pedibusque brunneo-testaceis. Clypeus in medio subemarginatus. Vertex inter oculos bifurcatus ibique punctis conglomeratis notatus. Prothorax brevis, subrotundatus, antice angustatus, utrinque in medio punctulatus. Elytra oblongo-ovata, basi humerisque rotundata, infra humeros unidenticulata; striata, striis obsolete punctatis, quatuor primis in basi liberis; interstitio 3° *quadripunctato; femora antica subglobosa; tibiæ extus acute bidentatæ.*

Long. 3 3/4 — El. 1 3/4 — Lat. 1 mill,

Cet insecte, dont je n'ai vu qu'un seul individu dans la collection de Castelnau, où il est indiqué comme venant de Siam (Bangkok), m'a beaucoup embarrassé. Il a toutes les allures et tous les caractères essentiels d'une *Ardistomis* (premier groupe), genre qui, jusqu'à ce jour, ne se compose que d'espèces américaines. Mais, d'un autre côté, la sculpture du vertex, la forme du corselet, la disposition des stries (dont les deux premières seules sont libres à la base chez les *Ardistomis*), la forme des cuisses antérieures, le séparent nettement de tout ce que je connais.

Tout en décrivant l'insecte comme une *Ardistomis*, je conserverai quelque doute jusqu'à ce que j'aie vu un mâle.

Le menton et les palpes sont conformés comme chez l'*A. venustula*. Les antennes (dont il ne reste qu'une partie) ont leur deuxième article un peu plus long que le troisième. Les mandibules sont plus épaisses, bien qu'aussi étroites, plus arquées vers l'extrémité. Le labre est semblable. L'épistome n'est pas arrondi, mais, au contraire, il parait un peu échancré par suite de la dépression de sa partie centrale. Entre les yeux, on remarque de chaque côté deux carènes qui se réunissent en avant, et au milieu du vertex se trouve un petit espace ponctué et très nettement circonscrit.

Le corselet parait presque globuleux; cependant, il se rétrécit vers sa partie antérieure; il est plus court, plus large, surtout à la base, que chez l'*A. venustula;* le sillon longitudinal est moins profond; des deux côtés de ce sillon, la surface est distinctement ponctuée.

Les élytres sont beaucoup plus étroites, moins arrondies sur les côtés, les épaules sont plus déprimées et leur rebord forme une petite dent dirigée en arrière; les stries sont également très marquées, peu distinctement

ponctuées. A la différence des autres espèces, les quatre première stries sont libres à la base. Le troisième intervalle est quadri-ponctué.

Les cuisses antérieures sont très courtes et très épaisses; les dents externes des tibias sont encore plus fortes (surtout la supérieure) et plus aiguës.

ERRATA

A LA RÉVISION GÉNÉRALE DES CLIVINIDES.

Pag.	30,	ligne	13,	*magis,*	lisez	*minus.*
»	18,	»	18,	*striæ*	»	*striarum.*
»	116,	»	21,	*Dumoulini*	»	*Dumolini.*
»	120,	»	1re,	lisez, *la 4e strie se réunit, à la base, à la 5e; la strie préscutellaire*, etc.		
»	187,	»	8,	au lieu de 28^{e}	lisez	29e groupe.
»	189,	»	11,	» 29^{e}	»	30e »
»	190,	»	26,	» 30^{e}	»	31e »

L'épistome chez les Clivines, offre une si grande variété et, en même temps, une si grande constance de formes, que j'ai cru devoir en faire un usage fréquent dans l'établissement des groupes. Quelques figures au trait viendront en aide aux descriptions.

Les n^{os} placés dans la planche indiquent les groupes auxquels appartiennent les espèces figurées. (T. XI. Pl. I.)

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AU CATALOGUE RAISONNÉ

DES ORTHOPTÈRES DE BELGIQUE

par

M. DE SÉLYS-LONGCHAMPS.

5 JANVIER 1868.

Le Catalogue a paru à la fin de 1862.

Je viens rendre compte des observations qui depuis 1863 jusqu'en 1867 ont amélioré la connaissance que nous avons des Orthoptères de notre pays. Je profiterai de la circonstance pour dire, en terminant, quelques mots des excursions orthoptérologiques que j'ai faites pendant ces mêmes années.

Les espèces à ajouter à la faune indigène sont : *Apterygida albipennis*, Charp. — *Chelidoura acanthopygia*, Géné.— *Ephippigera vitium*, Serv. — *Platycleis brevipennis*, Ch.—*Stenobothrus lineatus*, L.—*Stenobothrus hemorrhoidalis*, Charp. — et *Pachytylus cinerascens*, Fab.

Mon catalogue mentionnait en tout quarante deux espèces; mais il y a lieu d'en éliminer trois : *Blatta arenicola*, — *Tettix attenuata* et *Tettix obscura* qui ne sont pas des espèces bien établies et peut-être *Platycleis bicolor* et *Stenobothrus dorsatus* dont l'habitat en Belgique n'est pas constaté d'une façon tout à fait irréfragable. Nous en restons donc à quarante trois espèces bien positives, et encore faudrait-il réduire ce nombre à quarante et un, si l'on écartait les deux *Periplaneta orientalis* et *ameri-*

cana qui, bien qu'acclimatées dans les maisons ou dans les serres, n'ont pas un droit véritable à être admises comme appartenant réellement à notre faune indigène. Si on les y reçoit on sera porté à énumérer encore d'autres espèces d'origine étrangère, qui sont ou seront apportées dans les serres avec les plantes exotiques, et qui peuvent vivre et s'y reproduire. Je citerai déjà la *Periplaneta australasiæ*, Fab. — le *Gryllotalpa didactyla*, Latr. — et les *Gryllus capensis*, L. et *Brunneri*, Sélys, qui sont dans cette catégorie.

Un de nos collègues hollandais, M. Snellen van Vollenhoven, a publié dans les *Bouwstoffen* en 1859, la liste des Orthoptères de la Néerlande (le Duché de Limbourg non compris). Les espèces mentionnées, au nombre de trente trois semblent se trouver toutes en Belgique, car cet entomologiste ayant eu la bonté de me montrer la collection indigène, lors de mon passage à Leyde, à la fin de septembre 1864, j'ai pu rectifier ainsi qu'il suit la détermination de celles qui ne figurent pas au catalogue belge :

1. *Forficula borealis* est reconnue maintenant comme identique avec la variété *forcipata* de l'*auricularia*.
2. *Blatta pallida* (de Stephens, qui manque à la collection) est sans doute la variété pâle de la *lapponica*.
3. *Stenobothrus apricarius* était établi d'après un mâle de *viridulus*.

Il y a à ajouter, au contraire, les *Stenobothrus bicolor* et *rufipes* que j'ai vus dans la collection, et sans aucun doute le *parallelus* qu'on avait négligé de recueillir.

Les espèces belges manquant jusqu'ici à la faune hollandaise seraient en conséquence :

1. *Chelidoura acanthopygia.*
2. *Pholidoptera cinerea.*
3. *Platycleis bicolor*, (un peu douteux comme belge).
4. — *brevipennis.*
5. *Stenobothrus lineatus.*
6. — *hæmorrhoidalis.*
7. — *stigmaticus.*
8. — *dorsatus*, (un peu douteux comme belge).
9. — *vagans.*
10. *Gomphocerus rufus.*
11. *Pachytylus cinerascens.*

Mais il est plus que probable, que la plupart de ces espèces seront encore

rencontrées dans certaines parties des Pays-Bas qui ressemblent par le sol et la végétation aux localités qu'elles habitent en Belgique.

Pour les additions et rectifications je suivrai l'ordre de mon catalogue.

FAMILLE DES FORFICULIDÉES.

N° 1bis. *Labia minor,* L. La saison d'apparition s'étend jusqu'à la fin de septembre. A cette époque je l'ai recueillie volant un très grand nombre au dessus du fumier à Longchamps-sur-Geer. J'ai rencontré en même temps quelques exemplaires mâles dont les pinces anales étaient beaucoup plus longues que de coutume. C'est une variété analogue à la var. *forcipata* de la *Forf. auricularia.*

Genre 2bis Apterygida, Westwood.

Forficula, Charp. Fisch. etc.

N° 2bis. A. *albipennis,* Charp. *Forfic. pedestris,* Bonelli — *media,* Hagenbach.

Espèce très-intéressante, nouvelle pour la Belgique. Nous en devons la découverte à notre collègue M. Camille Van Volxem. Il en prit un exemplaire sur un groseiller à Rodenhof dans le Luxembourg cédé, près de la frontière belge, le 15 septembre 1866 et la retrouva à Calmpthout dans la Campine anversoise, au commencement de mai 1867 et à la fin d'août même année en fauchant sur les buissons, aux environs de la station. M. Snellen Van Vollenhoven l'indique en Hollande.

Cette espèce de taille intermédiaire entre la *Labia minor* et la *Forficula auricularia,* est facile à reconnaître à ses ailes abortives et aux pinces du mâle qui sont munies de deux petites dents, l'une basale, l'autre médiane. Les exemplaires de M. Van Volxem sont d'un brun un peu plus foncé que ceux de Trieste que je dois à M. Brunner de Wattenwyl.

Dans cette espèce comme dans nos trois autres Forficulides la longueur des pinces du mâle varient assez notablement. Les exemplaires de Calmpthout en fournissent l'exemple.

Cette même année 1867, MM. Van Volxem et Weyers l'ont retrouvée aux environs de Vielsalm en fauchant sur les haies.

Genre 2ter. Chelidoura, Serville.

Forficula, Auct.

N° 2ter. C. *acanthopygia*, Géné. (1).

Observée le 23 septembre 1867, sur les hauteurs entre Pepinster et Theux, par M. Van Volxem. C'est une trouvaille fort intéressante pour la faune indigène.

L'espèce a été découverte par Bonelli aux environs de Turin en octobre sur l'*Onopordum*, puis en Suisse près de St-Maurice sur les *Laryx* à 6000 mètres, en août par Von Heyden ; près de Fribourg en Brisgau par Fischer, près de Baden-Baden sur les haies, en septembre, octobre et novembre ; à Francfort, à Giesen sur l'*Abies picea*.

Elle appartient au sous-genre *Chelidoura*, caractérisé par ses élytres subtriangulaires transverses, subabortives rétrécies vers la suture, embrassant le scutellum semi-orbiculaire du mesonotum ; les ailes sont réduites aux involucres ne couvrant pas tout le scutellum à lobe latéral déflexe, l'abdomen plus ou moins dilaté au bout, à plis latéraux distincts.

M. Van Volxem a pris deux mâles et une femelle. La petite lame redressée qui termine l'abdomen du mâle entre les pinces et qui caractérise l'espèce est émarginée. Cela constitue une variété qui selon M. Fischer est plus rare que le type chez lequel elle n'est pas émarginée.

FAMILLE DES BLATTIDÉES.

N° 3. *Blatta lapponica*, L. On rencontre assez souvent des exemplaires où la tâche noirâtre du pronotum est remplacée par du brun testacé comme chez la *Blatta livida*. Cette variété parait répondre à la *pallens* de Stephens,

L'espèce et les sous-variétés paraissent dès le commencement de juin et durent jusqu'en septembre.

(1) Au moment d'imprimer ce supplément, M. Van Volxem m'annonce qu'il vient de rencontrer la *C. acanthopygia* à Groenendael, près de Bruxelles, le 25 février. C'est sous la mousse, aux pieds de grands sapins, qu'il en trouva deux couples qui avaient probablement hiverné, et qui, par la lame émarginée du bout de l'abdomen des mâles, appartiennent à la même variété que celle qu'il découvrit près de Theux et de Pepinster, en fauchant sur des buissons de chênes.

N° 4. *Blatta livida*, F. Je l'ai trouvée au commencement de juin à Ahin près de Huy, avec la *lapponica*, mais plus rarement, au milieu des feuilles sèches de la lisière d'un bois sur une colline exposée au soleil.

N° 5. *Blatta ericetorum*, Wesm. Je l'ai observée en grand nombre en 1864 sous les touffes de bruyère croissant sur un monticule de sable fin, près de Petersheim à la fin d'août. Il y avait des mâles, des femelles et des larves. Je l'ai retrouvée dans les bruyères à Diepenbeek en 1865 un mois plus tôt.

N° 6. *Blatta arenicola*, von Heyd. M. Brunner de Wattenwyl pense que cette espèce, que j'ai signalée d'après les exemplaires mâles pris sur nos dunes maritimes, n'est qu'une variété de couleur de la *Bl. ericetorum*, analogue à la var. *pallens* de la *Lapponica*. Cependant il m'a paru que les élytres de l'*arenicola* sont un peu plus élargies. Les femelles de l'*ericetorum* présentent du reste, dans la nuance de la tache discoïdale du pronotum, tous les intermédiaires depuis le testacé jusqu'au noir.

N° 9. *Periplaneta americana*, L. Les exemplaires recueillis dans les serres chaudes de M. Jacob Makoy à Liége, et qui s'y sont multipliés, appartiennent à une autre espèce : *Periplaneta australasiæ*, Fab. importée avec les plantes de la Nouvelle-Hollande, et qu'on a déjà signalée en Suède dans des conditions analogues. Ce serait une espèce à ajouter à notre liste, si l'on persiste à maintenir dans notre faune l'*americana*. La *P. australasiæ* en diffère notamment par sa forme plus courte, ses ailes plus larges, les dessins du pronotum noirs et bien circonscrits.

FAMILLE DES GRYLLIDÉES.

N.-B. — Notre collègue M. Puls, de Gand, a eu la bonté de me remettre des exemplaires encore vivants de trois espèces de cette famille recueillis dans les serres chaudes de M. Van Houtte, où ils avaient été importés au milieu des racines des plantes exotiques, ce sont : 1° Le *Gryllotalpa didactyla*, Latr., du Mexique. — 2° Le *Gryllus Capensis*, L. du cap de Bonne-Espérance. Cette espèce se trouve dans toute l'Afrique et dans le Sud de l'Europe. — 3° Un *Gryllus* pris avec le précédent, mais plus petit et entièrement grisâtre. M. Brunner de Wattenwyl le considère comme une espèce nouvelle. S'il n'est pas encore décrit, je propose de le nommer *Gryllus Brunneri*, rappelant ainsi le nom de l'orthoptérologiste hors ligne

qui nous a rendu un service signalé en examinant les espèces douteuses de notre faune.

Nº 13. *Nemobius sylvestris*, F. Je l'ai retrouvé communément aux environs d'Arlon et de Huy, au milieu des feuilles mortes, sur la lisière des bois des collines sèches.

FAMILLE DES LOCUSTIDÉES.

Avant le 1er genre nous avons à mentionner une addition très-importante à faire à notre faune :

Genre 1bis. Ephippigera, Serv. 1831.

Locusta, Fab.

Nº 14bis. E. *vitium*, Serv. — *Locusta ephippiger*, Fab.

Dans une excursion faite avec notre collègue le docteur Candèze, à la fin d'août 1863, aux environs de Lanaeken et de Petersheim, nous avons trouvé abondamment cette grande et curieuse espèce aptère, sur les buissons de chêne au sommet d'un monticule de sable. Elle se tient sur le feuillage où sa couleur verte la rendrait difficile à découvrir, si l'attention n'était éveillée par la forte stridulation qu'elle fait entendre au soleil, en frottant ses élytres l'une contre l'autre.

N. 15. *Odontura punctatissima*, Bosc. Je l'ai trouvée le premier août dans les clairières des bois au-dessus de Spa vers Sart. Elle paraissait rare, et se tenait immobile sur le feuillage des bouleaux et des chênes en buissons exposés au grand soleil. Elle est fort difficile à apercevoir à cause de sa couleur verte.

Nº 19. *Pholidoptera cinerea*, Zett. Se trouve dans les broussailles des collines sèches à Mariembourg, aux environs de Dinant et dans la vallée de l'Amblève.

Nº 21bis. *Platycleis brevipennis*, Charp.

Au commencement d'août 1866, mon fils Walthère de Sélys a pris sous mes yeux un exemplaire mâle de cette espèce nouvelle et intéressante pour

la faune du pays. C'était aux écluses de mer de Lisseweghe (près de Heyst) dans le pré bas et humide qui se trouve entre les deux canaux de déversement. Cette espèce de même taille que le *brachypterus* s'en distingue bien par le pronotum plus large non rétréci en avant, par les ailes supérieures carnées (non bordées de vert) d'une forme différente, étant élargies et tronquées au bout (non acuminées) et par les appendices des mâles qui ont avant le bout une dent interne beaucoup plus longue.

N° 22. *Platycleis brachypterus*, L. Nous l'avons trouvé communément à la fin d'août au milieu des bruyères humides lors de notre excursion à Petersheim.

N° 23. *Decticus verrucivorus*, L. La variété grise a été regardée comme une nouvelle espèce par Curtis et par Stephens qui l'ont décrite sous le nom de *D. Binglei*. On rencontre, comme je l'ai dit, les intermédiaires entre les deux variétés spéciales.

L'espèce est commune dans les bruyères à la fin de juillet aux environs d'Arlon.

FAMILLE DES ACRIDIDÉES.

N° 24. *Stenobothrus elegans*, Charp. Nous l'avons trouvé assez communément dans les sablières incultes aux environs d'Arlon à la fin de Juillet, et à Diepenbeek en Campine.

N° 25. *Stenobothrus dorsatus*, Zett. M. Brunner de Wattenwyl y attribue une larve provenant de la Baraque-Michel, près de Jalhay, à 690 mètre d'altitude (c'est le point le plus élevé de nos Fagnes ; il confine à la frontière de Prusse), cependant je ne suis pas encore parvenu à découvrir la localité où se rencontre cette espèce, qui est difficile à distinguer de l'*elegans*.

M. Brunner de Wattenwyl convient de cette difficulté et remarque qu'à mesure qu'on se rapproche de l'Orient les deux espèces tendent à se confondre.

Il trouve au contraire que chez les exemplaires de l'Europe occidentale la différence indiquée par M. Fischer, de Fribourg, dans la configuration de la nervure externomédiane est fort constante, de même que la direction des deux carènes du pronotum qui sont tout à fait parallèles chez l'*elegans*,

tandis que chez le *dorsatus* elles s'écartent visiblement l'une de l'autre en arrière, même lorsqu'on les regarde vues de la tête.

Il m'a paru également que chez les exemplaires nombreux que j'ai pris à Kissingen (en Bavière) les deux fossettes du devant de la tête sont moins longues, un peu oblitérées, et que le premier article des antennes est gros, le deuxième plus fin que le premier et que le troisième; disposition moins fortement accusée chez l'*elegans*.

N° 27[bis]. *Stenobothrus lineatus*, Panzer.

Espèce notable à ajouter à notre catalogue.

Je l'ai rencontrée d'abord sur les bruyères et collines entre Arlon et la frontière du Grand-Duché de Luxembourg, pendant l'excursion que je fis avec MM. Sauveur et Colbeau à la fin de juillet 1863. Je l'ai retrouvée dans les bruyères sablonneuses de Petersheim et de Diepenbeek à la fin d'août. M. Colbeau l'a prise à Han-sur-Lesse. L'année suivante je l'ai observée sur la Fagne au-dessus de Beringsen près de Spa, mais seulement sur la pente exposée au midi, qui descend vers Francorchamps (1).

N° 27. Le *Stenobothrus stigmaticus*, Ramb. se trouve également à Arlon, à Spa et en Campine. Dans cette dernière contrée j'ai rencontré des femelles de forte taille qu'on aurait pu prendre au premier abord pour le *St. unimaculatus*, (Herrich-Schäffer), qui habite l'Allemagne. Mais, me fait observer M. Brunner, chez l'*unimaculatus*, la nervure internomédiane (Fischer), et le champ discoïdal (Fischer), sont remplis de fortes nervules secondaires *parallèles entre elles*, et perpendiculaires aux principales. Dans le *stigmaticus* la nervure internomédiane occupe l'espace qui, chez l'autre espèce, est rempli de nervules secondaires et ces nervules secondaires sont *irrégulières* et peu prononcées.

N° 28. *Stenobothrus viridulus*, L.

Commun aux environs d'Arlon, à Poix près de St-Hubert, et dans les bruyères de la Campine. Cette espèce se trouve toujours au milieu de la bruyère et des genêts.

N° 29. *Stenobothrus rufipes*, Zett.

Se rencontre à Arlon et en Campine.

(1) En 1838. M. le professeur Wesmael a déjà cité cette espèce comme belge, mais cette indication était fondée sur des exemplaires du *St. bicolor*, ainsi que je l'ai mentionné à l'article de ce dernier N° 32.

N° 30. *Stenobothrus vagans*, Fieber.

J'en ai pris un exemplaire aux ruines de Poilvache, entre Dinant et Namur.

N° 31bis. *Stenobothrus hæmorrhoidalis*, Charp.

Espèce nouvelle et intéressante pour la Belgique. Je l'ai prise assez abondamment dans les bruyères sablonneuses près de Petersheim à la fin d'août. On trouve des variétés verdâtres et d'autres grisâtres, comme chez plusieurs autres *Stenobothrus*. Les exemplaires de Belgique n'ont pas le bout de l'abdomen aussi vivement coloré en rouge que ceux que j'ai pris à Kissingen en Bavière. Cette espèce, par sa petite taille, a de l'analogie avec le *Gomphocerus biguttatus*, dont on la distingue bien à la forme des antennes. La côte des ailes qui n'est pas dilatée empèche, d'un autre côté toute confusion du mâle avec les petits exemplaires du *St. biguttulus*. Quant à la femelle, on l'en distingue d'abord par la réticulation des ailes, puis par la manière subite dont les deux carènes du pronotum se rapprochent vers la tête. M. Brunner de Wattenwyl est porté à rapporter à l'*hæmorrhoidalis* une larve que j'ai prise à Ostende. Ce serait une nouvelle localité pour cette espèce si localisée.

N° 31. *Stenobothrus biguttulus*, L.

Commun à Arlon, en Ardenne et en Campine. Parmi les exemplaires de Petersheim il y en a dont les tibias postérieurs sont d'un roux vif et que l'on prendrait au premier abord pour le *vagans* si l'on ne faisait attention que chez ce dernier la côte des ailes supérieures du mâle est beaucoup moins dilatée.

N° 32. *Stenobothrus bicolor*, Ch.

Se rencontre dans les nouvelles localités citées pour le *biguttulus*. M. Brunner est maintenant porté à admettre entre le *biguttulus* et le *bicolor* la différence spécifique qui était niée par MM. Fieber et Fischer.

N° 33. *Gomphocerus biguttulus*, L.

Se trouve communément dans les localités citées pour les n°s 31 et 32.

N° 35. *Stetheophyma grossum*, L.

Même observation que pour les trois espèces précédentes avec la remarque que le *grossum* recherche toujours les prés marécageux ou humides. Dans le catalogue se trouve une faute typographique grave : il faut lire thorax granulé en *dessus* (et non en *dessous*).

N° 36bis. *Pachytylus cinerascens*, Fab.

J'ai déjà signalé cette espèce, mais en ne la considérant que comme une race du *migratorius*.

Je pense aujourd'hui qu'on peut la regarder comme réellement distincte, quoique ses caractères ne soient pas très-tranchés.

Voici un parallèle entre les deux espèces qui m'est fourni en résumant les renseignements que m'adresse M. Brunner de Wattenwyl.

P. CINERASCENS. Fab.	P. MIGRATORIUS, L.
1° Mâles beaucoup plus petits que les femelles.	Mâles de la même grosseur que les femelles.
2° Pronotum d'égale largeur dans toute son étendue, avec une carène dorsale très-prononcée.	Pronotum contracté latéralement au milieu ; la carène dorsale beaucoup moins élevée.
3° Les deux taches noires longitudinales du pronotum toujours très-distinctes.	Ces taches effacées.
4° Ailes supérieures à dessins noirs étendus, de manière à former une marquetterie de taches assez larges.	Les dessins noirs de ces ailes formant des lignes étroites.
Patrie. Le bassin de la Méditerranée et l'Europe occidentale méridionale. — Iles canaries. — Madère. — Grenade. — Montpellier. Suisse. — Bade. — Dalmatie. — Grèce. — Alger. — Chartoum. — Syrie. — Bengale. — Manille. — Nord de la Nouvelle-Hollande. — Nouvelle-Zélande.	*Patrie.* Le bassin de la mer Noire et l'Europe orientale. — Bannat. — Hongrie. — Vienne. — Hymalaya, — Manille.

En ce qui concerne les caractères j'ajouterai, relativement au *cinerascens* que les deux taches noires du pronotum ne sont très-distinctes que chez la variété que je nomme *virescens ;* et que chez la sous-variété *dilutior* du midi de l'Europe (dont je possède des types de Turin et du Portugal) les dessins foncés des ailes supérieures sont presque effacés.

La couleur des pieds postérieurs est variable dans les deux espèces selon M. Brunner. Cependant j'ai remarqué que chez le *cinerascens* les tibias postérieurs sont *presque toujours rouges* (ou carnés chez la var. *fuscescens*) mais jamais bleuâtres.

Chez le *migratorius* au contraire, les pieds postérieurs n'ont *jamais* leurs tibias rouges. Ils sont le plus souvent bleu clair, passant parfois au jaune pâle ou légèrement carné. Je répeterai cette observation en caractérisant plus bas les formes et variétés.

Le pronotum en arrière forme en général sur le *cinerascens* un angle peu aigu (droit ou un peu obtus chez le *migratorius*).

Les deux bandes latérales noirâtres du pronotum du *cinerascens* sont souvent prolongées jusqu'à l'œil chez les exemplaires verdâtres du midi de la France (Biarritz), et de Belgique (variété *obscurior*). Chez ceux de Bel-

giq ueen général la tête est marquée au-dessus de deux traits foncés parallèles rapprochés, qu'on voit souvent chez le vrai *migratorius;* et au contraire les deux bandes latérales noires se trouvent peu distinctes, à cause du fond très-foncé.

Au vrai *migratorius* se rapportent les exemplaires pris isolément à diverses époques dans différents parties de la Belgique, et notamment dans les plaines de la Hesbaye à la fin de l'été, et dans le mois d'octobre. Ils ont fait le sujet d'une note que j'ai publiée en 1849 (*sur la sauterelle voyageuse observée en Belgique*. Bulletins de l'Académie royale de Belgique, tome XXI, n° 12), à propos de son apparition qui, cette année 1849, eût lieu non seulement en Belgique, mais aussi aux environs de Paris et dans d'autres contrées de l'Europe tempérée et septentrionale. Il est à remarquer d'après une notice publiée par M. Fréd. Köppen (sur les sauterelles de la Russie méridionale) que le *migratorius* parut en grand nombre dans la Suisse méridionale en 1844, et que dans les années suivantes 1845, 1846, 1847, ils furent encore nombreux dans le Nord de l'Allemagne et en Suède, sous l'influence d'une température favorable, et se montrèrent même dans le Sud de l'Angleterre.

Ces observations concordent avec mon opinion, qui consiste à considérer le *migratorius* comme une espèce ou forme propre à la Tartarie, à la Russie méridionale, et qui ne parait dans l'Europe septentrionale et jusqu'en France, en Belgique et en Angleterre qu'à titre de *visiteur accidentel*, pouvant toutefois s'y reproduire en certain nombre pendant un an ou deux sous l'influence de circonstances favorables. Aux localités citées par M. Brunner, il faut ajouter l'Egypte, d'où j'en ai reçu un exemplaire. Selon le même entomologiste on peut considérer comme une forme extrême du *migratorius* le *P. migratorioides* (Reiche et Fairmaire), de l'Abyssinie et de Java. Les ailes supérieures sont plus rembrunies, à taches effacées, le pronotum plus déprimé, contracté, arrondi postérieurement. Les pieds postérieurs me semblent plus grêles, à tibias plus longs.

Voici maintenant mes nouvelles observations concernant le *P. cinerascens*, Fab.

Cette seconde espèce n'est pas erratique en Belgique ; *elle se reproduit régulièrement chaque année* ; mais elle est très-locale.

Je ne l'ai trouvée jusqu'ici que dans les bruyère marécageuses de la Campine. Elle n'est pas rare en juillet, août et septembre, autour des étangs de Munsterbilsen, de Genck et de Diepenbeek. M. Tennstedt l'a prise près de Diest ; M. Charles Morren en Flandre. Je ne l'ai jamais rencontrée en Hesbaye ni dans les autres parties du pays où arrive *erratiquement* le *P. migratorius*. Dans la France méridionale et dans la Péninsule ibé-

rique c'est aussi une espèce *véritablement indigène* et je l'ai observée aux environs de Biarritz dans les mêmes conditions que dans notre Campine. Elle présente plusieurs variétés dans sa coloration.

Dans la variété *obscurior* (le type) la coloration est très-foncée, variée de brun et de noirâtre sur la tête, le thorax et les fémurs. Les dessins des ailes sont noirâtres et rapprochés, les tibias postérieurs d'un *rouge carmin vif*. Tels sont beaucoup de nos exemplaires belges. (Je n'ai pas reçu du midi de tels individus).

On peut donner le nom de *virescens* aux exemplaires où le vert clair domine sur la tête et les fémurs, et dont les deux bandes noires du pronotum sont bien marquées. Les ailes sont moins obscures et le rouge des tibias un peu plus clair.

Cette variété existe également en Belgique, dans les mêmes localités que la précédente, mais un peu plus obscure que dans le midi.

Cette variété présente dans le midi des individus femelles de très-forte taille, surtout en Provence, et une sous-variété *dilutior* où les dessins des ailes sont presque oblitérés. (De Turin, de Sétubal et de Montpellier).

On pourrait donner le nom de *fuscescens* à une autre variété que j'ai reçue du Portugal (Sétubal) et dont j'ai pris un exemplaire à Biarritz. Elle se rapproche de la *virescens* méridionale par sa grande taille et le dessin des ailes, mais les tibias postérieurs sont d'un rose pâle ou d'un jaunâtre à peine carné et le verdâtre du corps est remplacé par du brun clair. Cette variété n'a pas encore été rencontrée en Belgique.

N.-B. — Je n'ai pas eu occasion d'examiner des individus de l'Algérie d'où M. Brunner a reçu la *P. cinerascens*.

Il faut noter que les ravages occasionnés par les sauterelles en Algérie en 1864, 1865 et 1866 ne sont dûs ni au *P. cinerascens*, ni au *migratorius* ainsi qu'il résulte du mémoire que M. Lallemant, pharmacien à Alger, a adressé à notre Société.

L'examen des types qu'il a bien voulu joindre à l'envoi de son mémoire prouve que la détermination d'*Acridium peregrinum*, Olivier, qu'il leur a donnée est parfaitement juste.

Dans une notice sur l'*invasion des sauterelles* publiée en 1866 par M. le Docteur Amédée Maurin, chirurgien de l'hôpital civil d'Alger, cet auteur avance que l'insecte auteur du fléau qu'il décrit *est évidemment* le *migratorius*. Tout en rendant hommage au mérite du mémoire sous le rapport des aperçus nouveaux qu'il présente pour prendre les sauterelles et en faire usage comme engrais, je suis obligé d'avancer qu'il s'est trompé sur la détermination de l'espèce en la considérant comme le *migratorius*. La description qu'il en donne (notamment le tubercule prosternal) et les figures

qui accompagnent la notice prouvent que M. Maurin a eu sous les yeux non le *Pachytylus migratorius*, mais bien l'*Acridium peregrinum*, comme l'avait parfaitement déterminé M. Lallemant, et qui appartient au vrai genre Acridium représenté dans le Sud de l'Europe par l'*A. tataricum*.

Cet *A. peregrinum* selon M. Lallemant provient du Grand Sahara, et ses vols seraient poussés parfois en mer jusqu'aux Iles Baléares et en Espagne, de sorte qu'il devrait prendre place dans la faune européenne à titre de visiteur accidentel. Cette observation se trouve confirmée par une lettre de M. Brunner qui m'écrit le 25 décembre 1866 que cette année, le *peregrinum* a fait son apparition à l'île de Corfou. Il ajoute que la variété du nord de l'Afrique est toujours d'un jaune citron tandis que celle qui provient du Sénégal, du Sennaar et de l'Inde est teinte de rouge de sang.

N° 38. *Ædipoda cœrulescens*, L.
Observée aux environs d'Arlon.

N° 40. Il convient comme je le prévoyais, de ne regarder ma *Tettix attenuata* que comme une race ou mieux une variété de la *subulata*.

N° 42. Même observation pour la *Tettix obscura*, qui me semble ne différer de la *bipunctata* que par sa plus forte taille.

Avant de terminer cette première révision du catalogue de nos Orthoptères je remplis un devoir bien agréable en exprimant mes remerciements à MM. le Dr Candèze, Colbeau, Sauveur, Dr Breyer, Weyers, Van Volxem et Fologne, qui m'ont communiqué ce qu'ils ont recueilli, et à M. Brunner de Wattenwyl le savant entomologiste de Vienne, qui a bien voulu examiner les individus douteux et m'a adressé quantités d'espèces rares qui sont venues enrichir ma collection d'Orthoptères européens.

EXCURSIONS FAITES EN 1863, 1864, 1865, 1866 ET 1867.

Afin de guider les Entomologistes qui font des recherches dans notre pays, je crois utile de rappeler succinctement les résultats obtenus dans quelques courses entreprises, afin que l'on puisse embrasser ce qui peut se rencontrer en même temps, à un moment donné, et dans une même localité.

I

L'entre-Sambre-et-Meuse a Chimay et Mariembourg du 22 au 25 juin 1863.

J'accompagnais la *Société royale de Botanique de Belgique* dans son herborisation générale. Je ne reviendrai pas sur les caractères géologiques de cette contrée, parce que j'ai publié un article spécial sur cette course relativement aux Lépidoptères diurnes et aux Odonates dans le volume de 1863 de notre Société. Quant aux Orthoptères, la saison n'était pas assez avancée ; les résultats furent nuls. Je ne rencontrai que la *Locusta viridissima*, des larves de *Pholidoptera cinerea*, des larves que je ne parvins pas à élever et qui appartiennent probablement au *Stenobothrus lineatus*, enfin le *Tettix subulata*.

II

Poix (près de St-Hubert) le 25 juillet 1863.

J'étais accompagné de MM. Colbeau et Sauveur. Les pentes rapides couvertes de genêts et de bruyères qui bordent la rivière appartiennent à la région subalpine de l'Ardenne, et s'élèvent jusqu'à environ 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est un sol schisteux du terrain ardoisier. Mais le temps était brumeux de sorte que nous ne trouvâmes que les espèces suivantes :

Blatta Lapponica.
Stenobothrus parallelus.
— id. var. *montanus.*
— *viridulus.*
— *biguttulus.*
— *bicolor.*
Gomphocerus biguttatus.

Le *S. viridulus* rare dans une grande partie de la Belgique, notamment en Condroz, est ici commun, et semble l'espèce caractéristique des parties schisteuses et élevées de l'Ardenne.

III

Arlon, les 26 et 27 juillet 1863.

De Poix je me rendis à Arlon avec mes collègues, et là, malgré un temps pluvieux nous fîmes une bonne récolte. Nous nous trouvions sur le terrain jurassique qui s'élève aux environs d'Arlon jusqu'à 500 mètres environ. Les localités visitées furent la vallée de la Geichel entre Arlon et la frontière du Grand-Duché ; la hauteur nommée Sesselich et des fondrières sablonneuses qui se trouvent au pied de cette montagne. Il s'agissait comme toujours de rechercher les localités incultes où croissent la bruyère, le genêt, les Pteris et autres plantes analogues.

On trouva :

Forficula auricularia.
Nemobius sylvestris.
Locusta viridissima.
Decticus verrucivorus.
Stenobothrus elegans.
— *parallelus.*
— var. *montanus*
— *lineatus.*
Stenobothrus stigmaticus.
— *viridulus.*
— *rufipes.*
— *biguttulus.*
— *bicolor.*
Gomphocerus biguttatus.
Stetheophyma grossum.
Ædipoda cærulescens.

Le *St. lineatus* était observé pour la première fois en Belgique. Il était intéressant de retrouver aussi dans les sables au pied de Sesselich le *St. elegans* avec sa compagne des Dunes d'Ostende l'*Argynnis niobe.*

IV

Campine, le 1er septembre 1863 et le 30 et 31 juillet 1865.

En 1865, j'ai visité Diepenbeek et les environs de Genck vers Munsterbilsen, avec la Société royale de Botanique belge. En 1863, j'avais accompagné la Société géologique de France qui faisait cette année son excursion en Belgique. M. le Dr Candèze vint me rejoindre à Maestricht, et me con-

duisit à Petersheim que des chasses précédentes lui avaient déjà fait considérer comme une localité riche, ainsi que M. Fologne l'avait également constaté dans une course qu'il y fit en 1862. De Maestricht au vieux château de Petersheim il n'y a qu'une lieue, et la distance en quittant le chemin de fer de Hasselt à la station de Lanaeken est encore plus rapprochée. C'est là que commencent les sables et les dunes de la Campine entrecoupés de flaques d'eau et d'étangs peu profonds, riches en plantes caractéristiques. Il y a des bruyères, des genêts, des sapinières, des saules, des taillis de chênes, etc. La localité que nous avons explorée se trouve au Nord de Lanaeken et au Nord-Ouest, fort près du château de Petersheim. Nous trouvâmes en peu d'heures :

Forficula auricularia.
Blatta ericetorum.
Gryllus campestris, (larve).
Locusta viridissima.
Platycleis brachypterus.
Ephippigera vitium.
Stenobothrus elegans, (Diepenbeek).
— *parallelus.*
— var. *montanus.*
— *lineatus.*
— *stigmaticus.*
— *viridulus.*
Stenobothrus rufipes.
— *biguttulus.*
— *bicolor.*
— *hæmorrhoidalis.*
Gomphocerus biguttatus.
Stetheophyma grossum.
Pachytylus cinerascens.
Ædipoda cærulescens.
Tettix bipunctata.
— *subulata.*
— var. *attenuata.*

La richesse de la localité ressort de la liste que je viens de donner. Elle était déjà présumée par la découverte que M. Fologne y fit le 12 août 1863 du *Pachytylus stridulus* (que nous ne pûmes retrouver).

Deux autres espèces nouvelles pour notre faune furent la récompense de notre course : l'*Ephippigera vitium* (genre nouveau) et le *Sthenobothrus hæmorrhoidalis*. Enfin nous fûmes heureux de constater cette nouvelle localité pour des espèces intéressantes comme la *Blatta ericetorum*, le *Platycleis brachypterus*, les *Stenobothrus lineatus* (découvert peu auparavant à Arlon) le *stigmaticus*, le *viridulus*, le *rufipes* et enfin le *Pachytylus cinerascens*. En examinant les caractères constants des individus nombreux de ce dernier, et sa localisation dans une bruyère marécageuse mélangée de saules, il me fut enfin possible d'avancer, comme chose certaine, que cette espèce est différente du *migratorius* erratique que l'on rencontre de temps en temps en Hesbaye; que le *cinerascens* déjà pris en cet endroit par M. Fologne se réproduit régulièrement en Campine, et qu'ils appartiennent

les uns à une variété locale obscure à pieds sanguins, les autres à une variété verdâtre qui d'après mes observations d'août 1859 doit se reproduire régulièrement aussi dans les prairies sablonneuses humides des environs de Biarritz (Dep[t] des Landes).

Sur les étangs volait en abondance la *Libellula depressiuscula* découverte à Calmpthout il y a quelques années par M. Colbeau.

V

Kissingen (Bavière), du 4 au 12 aout 1863, et du 20 juillet au 10 aout 1867.

Les observations sur les Orthoptères d'Europe n'étant pas fort nombreuses, je demande la permission de sortir un moment de notre Pays, pour donner l'énumération des espèces que je pris à Kissingen en Bavière (vallée de la Saal), pendant un séjour d'une semaine environ, au commencement d'août 1864 et pendant trois semaines en 1867.

Les montagnes qui bordent la Saal ne s'élèvent guère qu'à 400 à 500 mètres. Le fond de la vallée étant à une altitude de 200 mètres. Le terrain des environs est triasique avec grès bigarré et calcaire conchylien, aux environs sont des parties basaltiques. La flore est variée.

Assisté de mon fils Walthère et favorisés de la température tropicale qui régnait alors nous prîmes :

Forficula auricularia.
Gryllus campestris, (larve).
Platycleis griseus.
— *brachypterus.*
— *brevipennis.*
Odontura serricauda.
— *punctatissima.*
Pholidoptera cinerea.
Locusta viridissima.
* *Chrysochraon brachypterum.*
Stenobothrus elegans.
— *dorsatus.*
— *parallelus.*
— var. *montanus.*
— *lineatus.*
Stenobothrus var. *violasceus* (un ex.).
* — *nigromaculatus.*
— *viridulus.*
— *rufipes.*
— *hæmorrhoidalis.*
— *biguttulus.*
— *bicolor.*
Gomphocerus rufus.
— *biguttatus.*
Stetheophyma grossum.
Pachytylus stridulus.
* *Caloptenus italicus.*
Œdipoda cærulescens.
* — *miniata.*
Tettix bipunctata.

On remarquera que sur les 28 espèces 4 seulement n'ont pas encore été observées en Belgique. L'une d'elles, *Chrysochraon brachypterum* peut être considérée comme subalpine. On ne la rencontre que dans les clairières des pentes fraiches et boisées principalement aux environs du lieu nommé Klaushof en compagnie du *Platycleis brachypterus* de la *Pholidoptera cinerea*, et du *Stenobothrus dorsatus*.

Les quatres belles espèces à ailes colorées savoir : *Pachyt. stridulus*, *Calopt. italicus*, *Ædip. cærulescens* et *miniata*, (*Germanica*) habitent au contraire les coteaux dénudés et rocailleux que surmontent les vieilles ruines de Bodenlaube et du Trimberg. Elles y vivent en société avec les *Stenobothrus unimaculatus* et *hæmorrhoidalis*. C'est sur les pierrailles de ces éminences que volait en abondance le *Satyrus briseis*. Je fournis ces indications parce qu'elles pourront peut-être servir à découvrir en Belgique ces espèces ou d'autres Orthoptères analogues puisque l'Hertogenwald ou la Geronstère ressemblent à Klaushof et que Dinant et la Lesse me rappellent Bodenlaube et Trimberg.

VI

Spa.

J'ai fait presque chaque année une excursion aux environs de Spa en août et septembre. Je réunis ici la liste des diverses espèces que j'ai rencontrées en différentes fois, parce que cette localité est souvent visitée par les belges et les étrangers, qui seront bien aises de savoir ce qu'on peut y trouver.

Le terrain ardennais qui constitue le sol, est assez varié, ainsi que l'altitude. Le fond de la vallée (à environ 250 mètres au-dessus de la mer) est fort pauvre en insectes, mais on trouve quelques espèces intéressantes en suivant la vallée du Wayhai vers le Tonnelet et en explorant les côtes boisées s'élevant vers Sart.

C'est là que j'ai trouvé le *Stenobothrus vagans* et l'*Odontura punctatissima*. Les hautes fanges occupées par des bruyères et des marécages, à l'est de Spa s'élèvent à 500 mètres et plus. Sur leur point culminant au dessus de la ferme de Beringsen vers Francorchamps, j'ai trouvé le *Stenobothrus lineatus*. Dans les taillis entre la Géronstère et la Sauvenière j'ai observé le *Stenobothrus viridulus*, le *Platycleis brachypterus* et la *Pholidoptera cinerea*. Les marécages élevés entre la Sauvenière et la Baraque-Michel ont besoin d'être observés de nouveau. M. Van Volxem a découvert la *Chelidura acanthopygia* à Pepinster et l'*Apterygida albipennis* à Vielsalm.

Voici la liste des espèces observées.

Forficula auricularia.
Apterygida albipennis.
Chelidura acanthopygia.
Blatta Lapponica.
— var. *pallens.*
Nemobius sylvestris.
Odontura punctatissima.
Meconema varium.
Locusta viridissima.
Pholidoptera cinerea.
Platycleis brachypterus.
— *griseus.*
Stenobothrus parallelus.
— var. *montanus.*
Stenobothrus stigmaticus.
— *lineatus.*
— *viridulus.*
— *rufipes.*
— *vagans.*
— *biguttulus.*
— var. *virescens.*
— *bicolor.*
— var. *prasinus.*
Gomphocerus biguttatus.
— *rufus.*
Tettix bipunctata.
— *subulata.*
— var. *attenuata.*

En tout vingt-cinq espèces.

Sans aucun doute de nouvelles recherches feront rencontrer encore plusieurs des espèces qui se trouvent dans l'Ardenne et le Condroz.

VII

Les Dunes.

La facilité des excursions sur la côte m'engage à réunir comme je l'ai fait pour Spa, la liste des espèces que j'ai prises en août et septembre dans mes différentes courses à Ostende, Nieuport, la Panne, Blankenberghe, Lisseweghe et Heyst. Excepté pour la *Blatta ericetorum* et la *Platycleis brevipennis* recueillies à Heyst et Lisseweghe seulement, il semble que les espéces se rencontrent les mêmes dans ces différents localités, quoique le fond de la végétation de nos dunes de sables varie un peu selon que les broussailles consistent en Hippophae, en Salix ou en Erica.

Forficula auricularia.
Blatta ericetorum var. *arenicola.*
Anisoptera dorsalis.
Platycleis griseus.
Platycleis brevipennis.
Decticus verrucivorus.
— var. *Binglei.*
Locusta viridissima.

Stenobothrus elegans et ses variétés.
— *parallelus.*
— *biguttulus* et ses var.
— *bicolor* et ses variétés.
Gomphocerus biguttatus.
Œdipoda cærulescens.
Tettix bipunctata.
— *subulata.*
— var. *attenuata.*

RÉVISION

DU

GROUPE DES OZÉNIDES

PAR

LE BARON DE CHAUDOIR

AVANT-PROPOS

Mon premier mémoire sur ce groupe a été publié en 1854 dans le Bulletin de la Société des naturalistes de Moscou, (I. p. 144.) Vers cette même époque M. Lacordaire s'en occupait dans son *Genera* (I. p. 155) et découvrait un caractère important qui m'avait échappé et qui établit le droit de ces insectes à constituer un groupe distinct. « Il consiste, » pour employer les expressions de ce savant « dans le rétrécissement excessif qu'éprouve le mésosternum et qui fait que les hanches intermédiaires sont contiguës. » Schaum (Naturgeschichte der Ins. Deutschl. 1. p. 773), se fondant sur un caractère auquel Schiödte et après lui beaucoup d'entomologistes ont pendant

quelque temps attaché une importance que je trouve maintenant exagérée, et qui consiste dans le prolongement de la suture du mésothorax jusqu'aux hanches intermédiaires, avait placé les Ozénides près des Scaritides. Je crois être dans le vrai en leur conservant la place que je leur assignais en 1854 entre les Brachinides et les Helluonides, et en les admettant comme groupe distinct.

J'ai eu l'occasion depuis la publication de mon mémoire, d'étudier quelques espèces que je ne connaissais pas alors, entre autres l'*Ozæna dentipes*, Olivier, dont l'unique individu connu pendant bien longtemps et qui a servi de type à cet auteur, fait maintenant partie de la collection de M. Chevrolat; et l'*Eustra plagiata*, Schmidt-Goebel. Je possède maintenant les deux espèces; et il n'y a que le genre *Itamus* de ce dernier auteur que je n'ai pu examiner suffisamment. Je me suis convaincu qu'il n'y avait que la *dentipes* qui rentrât dans le genre *Ozæna* et que toutes les espèces que Dejean et moi nous nommions ainsi, faisaient partie du genre *Pachyteles*, Perty, dénomination plus ancienne (1830) que celle de *Goniotropis*, Gray (1832) et d'*Ictinus*, nom que le comte de Castelnau voulait leur appliquer dans son supplément à ses Études entomologiques, après l'avoir primitivement employé pour l'*Ozæna dentipes* d'après l'individu d'Olivier qui lui avait été prêté par M. Chevrolat et qui portait sur l'étiquette existant encore de la main d'Olivier, celui de *tenebrioides*. Quant à mon genre *Scythropasus*, il n'y restera que l'*elongatus* et une espèce nouvelle que je décris plus loin, tandis que le *Sc. dentipes* est le type du genre *Ozæna* et que le *morio* et le *brasiliensis* sont des *Pachyteles*.



RÉVISION DU GROUPE DES OZÉNIDES

MYSTROPOMUS.

Chaudoir, Bull. Mosc. 1848, XXI, p. 107.

Il est avéré maintenant que les tarses antérieurs du mâle ne diffèrent point de ceux de la femelle. On ne connaît toujours encore que le :

M. SUBCOSTATUS, Chaudoir l. c. p. 109; Lacordaire, Genera pl. 5, f. 5.

PICRUS.

Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 44.
Ozæna, Klug, Laporte.
Hoplognathus, Chaudoir, Bull. Mosc. 1848, XXI, p. 101.

1. P. ORIENTALIS.

Ozæna orientalis, Klug, Jahrb. der Ins. p. 81, T. I, f. 8.
Ozæna megacephala, Laporte, Etud. entom. p. 54, pl. 2, f. 4.
Java, presqu'île de Malacca et Bornéo.

2. P. OBSCURUS.

Long. 16 mill.

A præcedente differt colore obscure piceo, fere nigro, modice nitido, *capite* majore, pone oculos obsoletius transversim impresso, inter oculos multo minus punctato rugatoque, evidenter læviore, tuberculo pone-oculari apice acutius dentato et prominente; *thorace* latiore, postice minus angustato, lateribus anterius cum angulis minus rotundato, pone medium obsoletius sinuato, ad angulos anticos latius explanato, supra toto densius subtiliusque rugato, punctis interspersis multo minoribus; *elytris* interstitiis juxtasuturalibus lævioribus.

Deux individus pris à Bornéo, par M. Wallace.

3. P. OPACUS.

Long. 14 mill.

Obscure nigro-piceus, opacus. Ab *orientali* differt nitore minore, capite thoraceque minus punctatis, illius tuberculis ocularibus apice acutioribus; hoc angustiore, lateribus parum rotundato et sinuato, margine angustius reflexo, basi utrinque vix sinuata, angulis posticis extus haud reflexis; elytris obsoletius striatis, costis planioribus, spatio inter suturam et costam internam deplanato, læviore.

Un individu provenant, je crois, des récoltes faites par le comte de Castelnau dans l'Inde transgangétique.

SPHAEROSTYLUS.

Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 292.
Ozæna, Laporte, Brullé.

1. S. DITOMOIDES.

Ozæna ditomoides, Brullé, Hist. nat. des Ins. IV, p. 257, pl. 8, f. 5.

Sequente paulo minor, differt elytris evidenter brevioribus, convexioribus, magis ovatis, humeris magis rotundatis, multo profundius striatis, striis summa basi evanescentibus, cæterum laevibus; interstitiis valde elevatis, subcostatis, lævigatis.

Ayant examiné le type de cette espèce dans la collection du Jardin des

Plantes, je me suis convaincu que j'ai eu tort de le réunir au *Goryi* dont il est bien distinct par la brièveté des élytres et par les intervalles très-élevés. Elle se trouve comme les autres à Madagascar.

2. S. Goryi.

Ozæna Goryi, Laporte; Etud. entom. p. 145.

Long. 12 1/2 mill.

Nigro-piceus, parum nitidus, coxis rufescentibus. *Caput* magnum, crassum, laeve, antice biimpressum, collo haud attenuato, oculis modice prominulis; antennæ crassæ, thoracis basin superantes, articulis mediis quadratis. *Thorax* capiti æqualis, latitudine brevior, subtransversus, valde cordatus, antice subemarginatus, angulis omnibus apice rotundatis, posticis subrectis, lateribus modice marginatis, anterius rotundatis, posterius minus longe sinuatis, basi recte truncata; supra laevis, subconvexus, transversim distincte biimpressus, intra angulos posticos excavatus. *Elytra* thorace parum latiora, ovata, basi subretusa et transverse impressa, humeris late rotundatis subquadratis, lateribus medio subparallelis, modice marginatis; supra subconvexa, striis internis distinctis sublævibus; externis omniumque apice evanescentibus, interstitiis quatuor primis subelevatis, laevibus, subseriatopunctatis. Femora antica medio angulata.

Deux individus dont l'un est le type de la collection Gory, l'autre se trouvait dans la collection Dejean, provenant de Madagascar.

3. S. punctato-striatus.

Long. 11 mill.

Piceus, parum nitidus, antennis basi, palpis pedibusque rufescentibus, præcedenti valde similis, differt capite paulo minore, elytris basi magis emarginatis, striis omnibus magis impressis, evidenter punctatis, antennis brevioribus, articulis mediis subtransversis.

Un individu trouvé à Madagascar par feu Coquerel et qui fait partie de ma collection.

4. S. striatus.

Long. 13 mill.

Niger, subopacus, coxis et medio pectore rufescentibus. A *S. Goryi*

abunde differt imprimis elytris elongatis parallelis. *Caput* minus, oculis prominulis, collo angustato. *Thorax* summo apice haud angustatus, lateribus antice paulo latius reflexis, vix rotundatis, angulis anticis subrectis, posticis obtusioribus, basi bisinuata, ad angulos obliquata. *Elytra* longiora, parallela, basi quadrata, humeris modice rotundatis, lateribus rectis permodice marginatis, supra depressiuscula, striata, striis vix impressis, laevibus, interstitiis lævigatis subcarinatis, vix distincte seriepunctatis, extus apiceque evanescentibus. Antennæ et pedes paulo longiores.

Également découvert à Madagascar par Coquerel et donné par M. Fairmaire.

5. S. LONGIPENNIS.
Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 292.

Il diffère surtout du précédent par l'absence de côtes sur les élytres et par sa surface plus luisante. Outre l'exemplaire que j'ai décrit et qui appartient au comte de Mniszech, j'en ai vu un autre tout pareil dans la collection du Jardin des Plantes à Paris.

SCYTHROPASUS.

Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 293.

1. SC. ELONGATUS.
Chaudoir, ibid. p. 295.

Je ne connais encore que l'individu que j'ai décrit et qui fait partie de la collection de M. de Mniszech. — Mexique intérieur.

2. SC. OLIVIERI.

Long. 15 mill.

Obscure piceus, parum nitidus. *Caput* elongatum, basi subattenuatum, cylindricum ; fronte lævi, inter antennas sat profunde biimpressa, intra oculos sat prominulos, hemisphæricos, postice ex parte liberos, utrinque punctis aliquot majoribus impressis, basi subtiliter rugulosa. *Thorax* capite cum oculis paulo angustior, latitudine longior, quadratus, basi non angus-

tatus, angulis anticis acutis, subprominulis, posticis extus subreflexis acutis; lateribus anterius perparum rotundatis, pone medium longe evidenter sinuatis, basi recte truncata, obsolete bisinuata; supra convexus, linea media integra profunde impressa, pone marginem anticum medio transversim impressus, intra angulos posticos anguste excavatus, margine laterali anguste acuteque reflexo, dorso ruguloso. *Elytra* basi thorace duplo latiora, eodemque cum capite fere duplo longiora, apicem versus subdilatata, basi truncata medioque emarginata, humeris subrectis, apice subrotundatis extusque subdentatis, lateribus rectis, apice extus acute plicato-dentato, ad suturam acutius rotundato; supra convexa, subcylindrica, sat profunde punctato-striata, interstitiis plerisque carinatim elevatis, subobtusis, seriepunctatis, externis planioribus. Antennæ thoracis basin superant; extus sensim latiores, compressæ, modice pubescentes, articulis 5-10 quadratis. — Pedes tenues sat elongati, femora antica subtus dente acuto armata.

Un seul individu de cette espèce se trouvait dans la collection Reiche, et y était marqué comme venant de Cayenne; les tibias et les tarses des deux pattes antérieures lui manquent.

OZÆNA.

Olivier, Encyclop. méth. VIII, p. 613.
Ictinus, Laporte, Etud. entom., p. 53.

Mentum profundissime emarginatum, medio triangulariter late dendatum, dente transverso, obtusiusculo; lobis anterius convergentibus, apice subacute rotundatis.

Labrum breve, antice rotundatum, et pilis densis longiusculis obsitum.

Palpi breves, valde incrassati.

Antennæ dimidio corporis longiores, crassæ; totæ nitidæ, articulis quatuor primis cylindricis, basi vix attenuatis, contiguis, grosse punctatis, secundo breviore, globoso, apici præcedentis oblique inserto; 5°-10^{mum} subcompresso-globosis, subpedunculatis punctulatis, brevissime sparse pilosulis, ultimo præcedente fere duplo longiore et paulo latiore, apice obtuse rotundato, cul-

triformiter attenuato, ibique ruguloso, ultimis quinque utrinque basi excavatis.

Genarum apex anterior ante antennas acute productus.

Mandibulæ valde crassæ, basi infra ampliatæ, extus vix excavatæ.

Habitus fere *Pieri*, caput vero minus, et antennæ omnino aliæ longioresque.

1. O. DENTIPES, Olivier, l. c.
Ictinus tenebrioides, Laporte, l. c. p. 54, pl. 2, f. 3.

Long. 15-22 mill.

Nigro-piceus, nitidus, femoribus cum coxis rufis apice infuscatis. Tibiis apicem versus, tarsis subtus abdomineque aureo-pilosis. *Caput* majusculum, quadratum, fere læve, obsoletissime sparsim punctulatum, genis subtus inflatis, oculos sat prominulos postice amplectentibus, eosque aequantibus, margine oculari obtuse carinato, fronte late et sat profunde biimpressa, sulcis sinuatis, antice et postice divergentibus, clypeo subemarginato, basi subangustata, subcylindrica. *Thorax* capite cum oculis vix latior, subtransversus, postice multo angustior, cordatus, margine antico pone capitis basin subproducto, intra angulos anticos sinuato, his haud productis, subrectis, apice rotundatis, lateribus anterius sat rotundatis, ante angulos posticos sat profunde, sed minus longe sinuatis, subcrenulatis, basi recte truncata, utrinque sinuata et juxta angulos profunde excisa, his postice productis, acutis, dentem fingentibus; supra subconvexus, nitidus, fere lævis, hinc inde punctatus, antice evidentius arcuatim impressus, linea media minus impressa, integra, hinc inde subinterrupta, margine laterali anguste sed acute reflexo; disco postice ad latera latius excavato. *Elytra* thoracis parte anteriore parum latiora, eademque cum capite dimidio longiora, valde parallela, basi recte truncata, subemarginata, medio in collum producta, humeris subrectis, extus dentem acutiusculum emittentibus, lateribus pone humeros leviter incurvis, dein valde parallelis, dente apicali externo valido, antice producto acutoque, apice subsinuato, acutius rotundato; subcompresso cylindrica, basin versus levius, apice fortius declivia, tenuissime marginata, pone dentem posticum margine latius explanato, distincte punctato-striata, stria rudimentali ad scutellum nulla, interstitiis plerisque sat convexis, externis apiceque omnium planioribus, obsoletissime hinc-inde

punctulatis. Sternum cum episternis omnibus lævissimum, metasterni lateribus sparsim punctulatis. Abdomen rugosopunctatum, ad latera tamen obsoletius, segmentorum marginibus lævigatis. Pedes longiusculi, femoribus subcompresso-teretibus, apice recte truncatis, haud attenuatis, sparsim punctatis, anticis pone basim subtus dente modico acutissimo armatis, tibiis cylindrico-subconicis, extus apiceque paulo densius punctulatis; anticis dimidia parte inferiore subarcuata, intus profunde arcuatim emarginata, tarsis crassis, quam tibiæ brevioribus, articulis brevibus, sensim longitudine decrescentibus, ultimo tribus penultimis æquali, elongato conico; unguiculis tenuibus, breviusculis, modice arcuatis.

J'ai décrit minutieusement ce rarissime insecte pour le faire mieux connaître; l'exemplaire que je possède et qui m'a été cédé par M. E. Deyrolle, est beaucoup plus petit que le type d'Olivier, et provient également de Cayenne, il est de la plus belle conservation et me semble être un mâle. M. de Lansberge m'a assuré en avoir reçu en communication un individu de Surinam, qu'il a depuis renvoyé à son frère qui habite cette colonie.

ITAMUS.

Schmidt-Gœbel, Faun. Birm. I, 67.

1. I. CASTANEUS, Schmidt-Gœbel, ibid.

Presqu'île orientale des Indes. J'ai vu cet insecte au Musée de Prague, mais je n'ai pas eu le loisir de l'étudier. Son facies est tout à fait celui des *Pachyteles* typiques.

PACHYTELES.

Perty, Delect. anim. itin. Spix et Mart. p. 3, T. I, f. 10.
Ozaena, Dejean, et cœt. auct.
Ictinus, Laporte, Etud, entom. p. 145.
Goniotropis, Gray, Anim. Kingd. I, 273.

1e *Sect.* Femora subtus dentata.

1. P. MORIO.
Ozaena morio, Klug. Jahrb, d. Ins. p. 79.

Long. 16—17 mill. Les deux sexes.

Niger, parum nitidus. *Capite* medioeri, latitudine paulo longiore, quadrato, lævi, antice latius biimpresso, basi attenuato, oculis sat prominulis tuberculo postico piloso altioribus, intra oculos carinato, impresso et subpunctato. Antennæ thoracis basin fere æquantes, crassiusculæ, articulis mediis transversis. *Thorax* capite paulo latior, latitudine vix brevior, quadratus, postice nonnihil angustior, antice emarginatus, angulis anticis productis, summo apice rotundatis, lateribus anterius modice rotundatis, posterius parum sinuatis, angulis posticis subobtusis, summo apice parum rotundatis, basi bisinuata, utrinque obliquata; disco parum convexus, lævis, linea media tenui subintegra, impressione antica distincta, postice fere obsoleta, margine laterali sat late alteque reflexo, intra marginem substrigosus. *Elytra* thorace paulo latiora, eodemque cum capite dimidio longiora, elongata, parallela, basi quadrata, bisinuata, humeris extus subdentatis, lateribus omnino rectis, supra ad suturam late deplanata, striata, striis tenuissimis, subtilissime punctulatis, interstitiis carinatim subelevatis, singulo uniseriatim punctulato. *Corpus* sublæve; pedes sat tenues et elongati, femora antica subtus in mare longius, in femina brevius dentata, dente illius hamato; tarsi antici maris articulis duobus primis subtus spongiosis.

L'individu que je possède est une femelle et m'a été envoyé par M. Dohrn comme venant de Paramaribo (Guyane holl.). M. de Vuillefroy m'en a communiqué un mâle originaire de Cayenne.

2. P. ANGULICOLLIS.
Ozaena angulicollis, Schaum, Berl. Ent. Zeitschrift, 1863. 69. T. III, f. 2.

Long. 16 1/2 mill. (7 1/2 lin.).

Niger, prothorace postice angustato, angulis distinctis reflexis, coleopteris elongatis, obsolete sulcatis.

Je ne connais pas cette espèce et je me suis borné à reproduire la phrase caractéristique de l'auteur; elle se trouve au Vénézuéla.

3. P. Rogerii.
Ozaena Rogerii, Dejean, Spec. I, 434.

Long. 13 1/2 mill. Les deux sexes.

Nigro-piceus, parum nitidus. *Caput* angustius, elongatum, postice minus attenuatum. Antennæ multo breviores, articulis mediis adhuc brevioribus. *Thorax* capite vix æqualis, latitudine vix brevior, quadratus, postice subangustatus, angulis anticis apice minus rotundatis, lateribus posterius magis sinuatis, angulis posticis acutis extus subreflexis, basi bi-emarginata, utrinque recte truncata, margine angustius reflexo, intra marginem lævis. *Elytra* capite cum thorace plus dimidio longiora, hoc dimidio latiora, angusta, valde parallela, basi subquadrata, humeris magis rotundatis, extus non dentatis, apice acutius rotundato; supra minus compressa, interstitiis magis regulariter convexis, sublævibus, vix perspicue seriepunctatis, utrinque subrugosis, striis obsoletissime punctulatis. Femora antica in mare acutissime, in femina minus dentata, dente recto.

L'individu femelle que je possède est le type de la collection Dejean, et vient de Cayenne. Le mâle est de Surinam, je l'ai acheté à la vente de la collection de M. de Lansberge.

4. P. parallelus.
Ozaena parallela, Chaudoir, Bull. Mosc. 1848, XXI, p. 102.

Long. 10 mill.

Elongatus, subcylindricus. *Caput* subelongatum, obsolete rugulosum, antice biimpressum. *Thorax* capite cum oculis non latior, latitudine paulo brevior, subcordatus, basi apiceque recte truncatus, angulis omnibus rectis, antice summo apice rotundatis, lateribus præsertim medio, sat anguste marginatis, ante medium nonnihil rotundatis, posterius obsolete sinuatis; dorso subconvexo, longius pone apicem et ante basin evidenter transversim impressus, linea media permodice impressa. *Elytra* thorace dimidio latiora eoque cum capite plus dimidio longiora, valde elongata et omnino parallela, basi quadrata, recte truncata, humeris apice rotundatis; apice perparum sinuata, subacute rotundata, subcompresso-semicylindrica, lævia, subopaca, striis vix perspicuis, fere lævibus, interstitiis plerumque planissimis, interdum subelevatis, obsoletissime coriaceis, tertio quintoque vix perspicue seriepunctatis. Femora subtus dentata (ut in

Rogerii). Color rufopiceus, sæpe dilutior, abdomine parce piloso-punctato pedibusque magis ferrugineis, epipleuris testaceis.

Les trois individus que je possède ont été trouvés à Ste-Catherine au Brésil.

Note. Je crois que c'est l'espèce à laquelle Klug. (Jahrb. d. Ins. p. 79) a rapporté le *P. lævis*, Perty; la figure détestable de l'ouvrage de ce dernier pourrait encore lui convenir, mais la taille indiquée (3 1/2‴) est plus plus petite que celle de notre *parallela* (4 1/2‴) ; la patrie (prov. des Mines) est très-différente et la description très-insuffisante, Je continue donc à considérer le *lævis* comme une espèce différente qui m'est inconnue.

5. P. porrectus.

Long. 10 mill.

Cum præcedente summa affinitas ; differt capite læviore, thorace minus adhuc cordato, paulo longiore, angulis anticis apice haud rotundatis, supra rotundatis, supra læviore, elytris striis evidentius punctatis, interstitiis omnino planis, vix coriaceis, obsoletissime sparse punctulatis, tertio quintoque evidentius seriepunctatis. Color nitidior, obscure rufus, fronte inter oculos nigrescente, pedibus dilutioribus.

J'en ai deux individus trouvés au Mexique (Puebla), par M. Boucard, et qui m'ont été cédés par M. Sallé. Malgré leur grande ressemblance avec le précédent, les petites différences que j'ai signalées, jointes à celle de l'habitat, me les font considérer comme spécifiquement distinctes.

6. P. longulus.

Long. 10 mill.

P. parallelo iterum simillimus, differt colore paginæ superioris obscurius brunneo, thorace magis parallelo, angulis anticis minime rotundatis, rectis, elytris angustioribus, magis cylindricis, valde parallelis, apice acutius rotundatis, distinctius punctulato-striatis, interstitiis convexiusculis, alternatim sat evidenter seriepunctatis.

M, de Mniszech en possède un individu originaire de Cayenne, et qui se trouvait dans l'ancienne collection Dupont. C'est le seul qui me soit connu.

7. P. angustatus.

Long. 8 1/2 mill.

Præcedentibus valde similis, sed multo minor, differt colore obscuriore,

angulis thoracis anticis acutiusculis, extus subsinuatis, posticis acutioribus subreflexis, elytrorum striis evidentioribus, punctatis, seriebus punctorum in interstitiis 3° 5°que magis distinctis, antennis crassioribus.

Deux individus de Colombie provenant de la collection de M. Reiche.

8. P. Besckii.

Ozaena Beschii, Chaud. Bull. Mosc. 1854, I, p. 300.

Long. 11 mill.

P. parallelo paulo latior, differt *capite* et *thorace* minus lævibus, subrugatis, hoc latitudine evidenter breviore, nec tamen transverso, magis cordato, lateribus latius marginatis et anterius subrotundatis, margine apicali subemarginato, angulis anticis subacutis, summo tamen apice subrotundatis, posticis acutioribus, *elytris* distinctius striatis, interstitio tertio leviter seriepunctato, subconvexo. Color dilute piceus, subopacus, epipleuris, abdomine pedibusque testaceis, sutura margineque angusto rufis.

Deux individus envoyés par feu Bescke comme venant de Novofriburgo, dans la province de Rio-Janeïro.

9. P. Funckii.

Long. 7 1/2 mill.

Subelongatus, *P. parallelo* brevior et habita ratione magnitudinis latior, differt *capite* breviore, oculis majoribus, *thorace* breviore latioreque, magis cordato, postice angustiore, lateribus pone angulos anticos acutiusculos subsinuatis, dein subrotundatis, pone medium longius parallelis, antice posticeque latius reflexo-marginatis, *elytris* basi magis emarginatis, thorace duplo fere latioribus, evidenter punctato-striatis, striis apice evanescentibus, interstitiis modice convexis, minus crebre punctulatis, tertio obsolete seriepunctato. Color nigropiceus, antennæ latiusculæ, pedes vix dilutiores.

Un individu rapporté de Cumana par M. Funck, se trouvait dans la collection de M. de Laferté.

10. P. Gyllenhalii.

Ozaena Gyllenhalii, Dejean, Spec, I, p. 436.

Long. 5 mill.

Modice elongatus, præcedentibus multo minor. *Caput* quadratum, fronte

lævi, basi subrugolosa, oculis magnis prominentibus. *Thorax* capiti cum oculis æqualis, latitudine brevior, apice mediaque basi recte truncatus, hac utrinque subsinuata, angulis omnibus rectis acutissimis, lateribus vix rotundatis, postice subangustior; supra parce punctatus, transversim modice biimpressus, lateribus medio anguste, apice et ad angulos posticos paulo latius reflexis. *Elytra* thorace paulo latiora, modice elongata, parallela, leviter striata, interstitiis subpunctatis, pubescentia. Color piceus, thorace, sutura, corpore subtus pedibusque rufescentibus.

L'habitat de cette espèce est très-étendu ; on la trouve dans les grandes et les petites Antilles, à la Guyane hollandaise (Paramaribo) et au Brésil (Ste-Catherine, Novofriburgo).

11. P. VERTICALIS.

Ozaena verticalis, Chaudoir, Bull. Mosc. XXI, p. 104.

Long. 4 1/2 — 6 1/2 m.

Præcedenti valde affinis, differt colore læte ferrugineo, vertice, singulique elytri disco late infuscatis ; elytris minus pubescentibus, thorace partius punctató, formaque elytrorum breviore, paulo latiore.

Je l'ai primitivement décrit comme venant de Colombie, et je possède deux individus de cette localité. M. Sallé m'a en outre envoyé plusieurs individus venant du Mexique (Cordova), que je crois devoir rapporter à cette espèce.

12. P. FILIFORMIS.

Ozaena filiformis, (Buquet), Laporte, Etud. entom. p. 55.

Loug. 12—12 1/2 mill.

Præcedentibus, (exceptis *P. morione* et *Rogerii*,) multo major, elongatus, subcylindricus. *A. parallelo* differt præter magnitudinem, pagina superiore læviore et nitidiore, *capite* paulo majore, *thorace* breviore, anterius magis sinuato, lateribus latius marginatis, angulis anticis ut in *angustato* acutis, evidentius dentatis, *elytris* paulo latioribus, basi magis emarginatis, striis obsoletis, vix punctatis, seriebus punctorum in interstitiis vix perspicuis, his certo visu subelevatis. Color nigropiceus, nitidus, sutura anguste rufescente. Variat thorace, corporis lateribus pedibusque dilutioribus, ferrugineis.

J'ai comparé l'individu que je possède et qui provient de la collection de M. Reiche, au type de M. de Castelnau, qui par l'achat de la collection Buquet est maintenant en la possession de M. Thomson. Il vient également de Cayenne. M. Bates m'a en outre cédé un individu pris à Ega sur l'Amazone, qui me semble appartenir à cette espèce, le corselet est seulement plus étroit et plus clair, ainsi que les pattes et les côtés du-dessous du corps.

13. P. EXCISUS.

Long. 12 1/2 mill. Une femelle.

Elongatus, præcedenti affinis, differt *capite* crassiore, *thorace* breviore, antice adhuc latiore, transverso, angulis anticis acutis, dentatis, lateribus pone angulum distincte excisis angulatisque, pone medium longius parallelis, margine laterali latius reflexo, *elytris* omnino lævigatis, striis vix basi nonnihil perspicuis, serie prima punctorum sat distincta. Color piceus, nitidus, subtus dilutior, pedibus rufescentibus.

Un individu acheté chez feu A. Deyrolle et venant de Cayenne.

14. — P. BRUNNEUS.

Ozaena brunnea, Dejean, Spec. I, p. 435.

Long. 9 1/2 mill.

Totus obscure piceus, parum nitidus. *Caput* subrotundatum, latiusculum, basi subattenuatum, fronte media laevi, ad oculos subrugato-punctata, his prominulis. *Thorax* capite cum oculis paulo latior, transversus, sat brevis, cordatus, late marginatus, antice emarginatus, angulis anticis acutis, extrorsum dentatis, lateribus pone angulos sinuatis, mox pone angulos subangulatis, ante medium valde rotundatis, pone medium longius sinuatis, angulis baseos rectis acutis reflexis, basi recte truncata ; supra subrugatus, parum convexus, ante basin apicemque transversim modice biimpressus, linea media parum impressa. *Elytra* thorace dimidio latiora, capite thoraceque dimidio fere longiora, latiuscula, modice elongata, parallela, basi quadrata sat emarginata, humeris apice rotundatis, postice subsinuato-rotundata ; supra parum convexa, distincte simpliciter striata, interstitiis convexiusculis laevibus, vix seriato-punctatis. Corpus subtus laevigatum, abdomine perparum punctato. Pedes mediocres.

Cette espèce habite Cayenne ; mais à en juger par un individu de la collection Reiche indiqué comme venant de Bahia, elle se retrouverait au Brésil.

15. P. PRÆUSTUS.
Ictinus præustus, Laporte, Hist. nat. d. Ins, I. 49, 3.
Ozaena praeusta, Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I. 303.
Cayenne. Collection de M. le comte de Mniszech.

16. P. GRANULATUS.
Ozaena granulata, Dejean, Spec. V. p. 515.
Ozaena Leprieurii, Laporte, Etud. entom. p. 55.

Long. 6 3/4 — 7 mill.

Præcedente multo minor, minus elongatus. *Caput* quadratum, angustius, obsolete rugatum, pone oculos transversim subimpressum, oculi prominuli. *Thorax* capite cum oculis paulo latior, subtransversus, sat cordatus, antice recte truncatus, intra et pone angulos sinuatus, his acutis extrorsum reflexis, lateribus medio subrotundatus, pone medium longius subsinuatus, angulis posticis acutis minus rectis, basi media subproducta, supra granulato-punctatus, transversim biimpressus margine minus late reflexo. *Elytra* thorace fere duplo latiora, latitudine non duplo longiora, basi quadrata, parum emarginata, humeris rectis apice subrotundatis, lateribus parallela, apice brevius rotundata extusque sinuata, supra modice convexa, sat profunde striata, striis in fundo et ad latera ruguloso-punctatis, interstitiis convexiusculis, medio laevigatis. Color supra brunneus, saepe dilutior, subtus cum pedibus rufo-testaceus.

Commune à Carthagène, elle se retrouve dans les Guyane française et hollandaise. M. Boheman en a envoyé à Dejean un individu venant du Sénégal : s'il n'y a pas erreur d'habitat, il aura été transporté en Afrique par des vaisseaux.

17. P. STRIOLA.
Perty, Delect. anim. p. 4. T. I. f. 11.
Ozaena confusa, Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I. p. 305.

A præcedente, cui certe simillimus, differt thorace latiore, latius marginato, angulis posticis acutioribus, lateribus postice magis sinuatis, anterius magis rotundatis. Color fere ut in præcedente, interdum obscurior.

Malgré l'insuffisance de la description et de la figure données par Perty, je crois qu'il ne saurait y avoir de doute que l'insecte qu'il a eu sous les yeux ne soit le même que celui-ci. On le rencontre aux environs de Bahia

au Brésil. J'en ai vu un certain nombre d'individus, tous distincts du *granulatus*.

18 P. PUNCTULATUS.

Long. 7 — 7 1/2 mill.

P. granulati iterum summa similitudo. *Caput* et *thorax* ut in *striola*, *elytrorum* striæ minus impressæ, interstitia minus elevata, medio haud lævigata, sed subtiliter sparse punctulata, subpubescentia.

Trouvé à Orizaba au Mexique par M. Boucard ; deux individus pris à Teapa (Yucatan) par M. Pilate ne m'ont présenté ancune différence.

19. DISTINCTUS.

Long. 7 mill.

Etsi *P. granulato* affinis, abunde tamen differt. *Thorax* ut in *striola*, sed supra lævigatus, ad latera tantum nonnihil punctatus. *Elytra* regulariter punctato-striata, striis in fundo et ad latera interstitiorum haud rugosis, his snbconvexis, totis lævibus. Antennæ breviores, minus crassæ. Color fere *granulati*, paulo nitidior.

Indiqué comme venant de Cayenne dans la collection Reiche.

20. P. MODESTUS.

Long. 6 1/4 mill.

P. distincto affinis, minor, præterea differt impressionibus frontis magis rugosis, thorace minus cordato, postice parum angustato, lateribus subundulatis, basi tota recte truncata, supra toto lævi, disco convexiore, striis interioribus haud punctatis, interstitiis minus convexis. Antennæ breves, extus incrassatæ. Color ut in *distincto*, adhuc nitidior.

M. Bates m'en a cédé un individu trouvé à Ega sur l'Amazone.

21. P. SEMIRUFUS.

Long. 6 1/2 m.

Colore *P. nigripennem*, Brullé, refert, sed multo minor, et interstitiis planis differt. *Caput* ut in *castaneo*, oculis multo minoribus et minus prominulis. *Thorax* postice magis et brevius angustatus, lateribus antice magis

ampliato-rotundatis, angulis omnibus acutioribus, dentatis, anticis magis productis, lateribus distinctius undulatis. *Elytra* quam in *castaneo* evidenter breviora, convexiora, sub lente distinctius punctulato-striata, punctis piliferis, interstitiis planis, alternatim obsolete seriepunctatis. Color dilute testaceus, vertice medio brunneo-subfasciato, antennæ extus infuscatæ, elytra picea, singulo anguste rufocincto.

Cette espèce habite la province de Sainte-Catherine au Brésil. M. de Mniszech, M. Thomson et moi, nous en possédons chacun un individu.

22. P. CASTANEUS.

Ozaena castanea, Dejean, Spec. *V*. p. 514.

Long. 6 1/2 mill.

Nigropiceus, nitidus, antennis, ore, palpis pedibusque rufescentibus. *Caput* læve, rotundatum, antice biimpressum, oculis majusculis, prominulis; antennæ sat breves, crassiusculæ, articulis intermediis subtransversis. *Thorax* capite paulo latior, transversus, cordatus, antice parum emarginatus, basi vix productus et utrinque subsinuatus, angulis anticis extus acutis, mox pone angulos subangulato-rotundatus, dein longe minus profunde sinuatus, angulis sposticis rectis acutis, reflexis, margine laterali sat lato, supra lævis, transversim profunde biimpressus, disco convexiusculo. *Elytra* parum elongata, thorace plus dimidio latiora, basi quadrata, emarginata, lateribus fere parallelis, apicem versus subampliata, supra subconvexa, obsoletissime punctato striata, interstitiis planis, tertio quintoque sub lente leviter seriepunctatis, extus subgranulatis. Pedes breviusculi, femora antica modice dentata,

Assez commun dans la Nouvelle-Grenade et le Vénézuéla, (Goudot, Lebas, de Lansberge).

23. P. POLITUS.

Ozaena polita, Reiche, Rev. Zool. de Guérin, 1842. 377. 49.

Ozaena laeviuscula, Chaudoir, Bull. Mosc. 1854. I. 306.

Long. 8 — 8 1/2 mill.

Nigro-piceus, nitidus, antennis, ore, palpis pedibusque rufo-testaceis. *Caput* quam in præcedente basi crassius, oculis parum prominulis. *Thorax* subquadratus, latitudine brevior, postice parum angustatus, lateribus modice rotundatis, postice vix sinuatis, interdum subundulatis, angulis anticis acutiusculis, posticis fere rectis, subobtusis. *Elytra* quam in *castaneo* paulo latiora, posterius magis ampliata, lateribus modice rotundatis, basi vix

emarginata, supra convexiora, striis omnino obsoletis. Femora antica dente longiusculo armata.

Depuis que je possède le type de M. Reiche, je me suis convaincu que j'avais rapporté à tort à son espèce celle que je nomme maintenant *seriepunctatus*. L'individu que j'ai décrit sous le nom de *laeviuscula* est plus clair. Il habite la Colombie et j'en ai vu un certain nombre d'exemplaires.

24. P. NIGRIPENNIS.

Ozaena nigripennis, Brullé, Voyage de d'Orbigny; Ent. n° 78.

Long. 9 1/2 mill.

P. polito major, ferrugineus, politus, vertice macula transversa elytrisque nigropiceis, antennis, excepta basi, palpis tarsisque piceis. *Caput* et *thorax* ut in *polito*; hic paulo latior breviorque, angulis anticis haud dentatis, apice subroduntatis, supra ad margines anticum posticumque subpunctatus. *Elytra* paulo longiora, striis bene impressis, leviter punctatis, insterstiis sat elevatis, triseriatim punctata.

J'ai eu sous les yeux le type de Brullé au Muséum, seul individu connu de cette espèce qui habite les forêts des sauvages Guarayos en Bolivie.

25. P. SERIEPUNCTATUS.

Ozaena polita, Chaudoir, Bull. Mosc. 1854. I. p. 308, (non Reiche).

Long. 10 mill.

Piceus, nitidus, antennarum basi palpis pedibusque rufo-testaceis. *Caput* læve, postice angustius, oculis modice prominulis; antennæ sat elongatæ, articulis mediis latitudine paulo longioribus. *Thorax* lævis, basi vix angustior; sed antice subrotundatus, posterius fortius sinuatus, angulis omnibus acutis, extus reflexis, margine laterali sat elevato, basi ad angulos subobliquata. *Elytra* quam in *polito* multo longiora, thorace fere duplo latiora, sat ampla, dorso planiuscula, vix perspicue striata, interstiis tertio quintoque evidenter seriepunctatis. Pedes magis elongati; femora antica acute dentata.

Il habite la Nouvelle-Grenade, j'en ai vu plusieurs individus.

26. P. SERIATOPORUS.

Long. 14 mill.

Nigro-piceus, politus nitidusque. *Seriepunctato* affinis, multo major; *Caput* inter antennas rotundatim biexcavatum, et ad oculos simili modo

pluripunctatum, collo crassiore. *Thorax* præsertim apice latior, lateribus medio minus ampliato-rotundatis, subundulatis, ad marginem anticum parcius, basi minime punctatus, transversim obsoletius biimpressus. *Elytra* paulo longiora, et posterius paulo latiora, humeris extus subdentatis, obsoletissime minus dense punctulata, striis subtilissimis punctulatis, interstitiis planissimis, tertio, quinto septimoque distincte seriepunctatis. Metasterni latera punctata, abdomen parce piloso-subpunctatum. Antennæ breviores et crassiores, extus dilatatæ.

L'individu que je possède vient du Vénézuéla; je l'ai acheté à la vente de la collection de M. de Lansberge.

27. P. Brasiliensis.

Goniotropis Brasiliensis,Gray, Anim. Kingd. I, p. 274, pl. 12, f. 2.

Long. 17 mill.

Obscure nigro-piceus, nitidus, *Caput* ut in *seriatoporo*. *Thorax* minus transversus, basi minus angustatus, lateribus anterius minus rotundatis, postice minus sinuatis, margine laterali paulo angustius reflexo, subundulato, seriepunctato-piloso, basi media haud emarginata, sed potius subproducto-rotundata, angulis posticis acutioribus. *Elytra* ampliora, longiora, media basi nonnihil emarginata, angulo humerali extus acutius dentato; supra convexiora, nitidiora, fere omnino lævigata, interstitio tertio haud seriepunctato, quinto punctis vix quatuor parvulis impressis, septimo pluripunctato, striis vix perspicuis, externis duabus tamen distinctioribus, fortius punctatis. Antennæ et pedes ut in *seriatoporo*.

J'ai rédigé cette description d'après un individu de la collection du comte de Mniszech que je rapporte à l'espèce de Gray et qui vient du Brésil, Dans le mauvaise figure de l'Animal Kingdom, les angles postérieurs sont représentés beaucoup trop pointus et la dent humérale est trop saillante.

28. P. omodon.

Long. 14 1/2 mill. Mâle.

Seriatoporo similis, differt *capite* basi magis angustato, oculis cum tuberculis magis prominulis; *thorace* minus transverso, paulo longiore, basi magis angustato, ante angulos posticos profundius sinuato, his extus reflexis, lateribus minus undulatis, margine laterali multo angustius, præsertim medio reflexo, disco convexiore, *elytris* dente humerali magis prominulo, striis subimpressis, levius punctatis, interstitiis subelevatis serie-

bus punctorum minus distinctis, externa omnino obsoleta. Color quam in præcedentibus duobus dilutior, rufopiceus.

L'individu que je décris vient de Cayenne et appartient à M. J. Thomson qui a eu l'obligeance de me laisser étudier les *Ozaenides* de sa collection.

29. P. Batesii.

Long. 14. mill.

Nigro-piceus, modice nitidus, antennis, ore pedibusque rufescentibus. *Caput* læve quadratum, sat latum, postice attenuatum, oculis magnis prominulis, fronte profundius biexcavata. *Thorax* antice capite cum oculis paulo latior, postice angustatus, cordatus, subtransversus, antice vix emarginatus, angulis anticis rectis, haud productis, apice rotundatis, lateribus pone angulos anticos leviter indentatis, anterius sat rotundatis, posterius sat profunde sinuatis, angulis posticis rectis acutis, basi leviter biemarginata, utrinque ad angulos haud obliquata; supra modice convexus, fere lævis, margine sat reflexo, linea media distincta integra, impressionibus transversis vix ullis. *Elytra* basi thorace parum latiora, posterius sensim ampliata, basi quadrata, subemarginata, humeris extus subdentatis, lateribus rectis, apice extus evidenter sinuato, supra sat convexa, ad basin apicemque sat declivia, lateribus latius marginatis, punctato-striata, interstitiis lævibus subconvexis. Abdomen posterius ampliatum, piloso-punctatum. Antennæ thoracis basi breviores, articulis mediis transversis, femora antica modice dentata.

M. Bates l'a trouvé à Ega sur l'Amazone, et m'a donné l'un des deux individus qu'il possédait.

30. P. glaber.

Ozaena glabra, Klug, Jahrb. d. Insekten, p. 79, 6.

Long. 9 mil.

Color omnino *seriepunctati*; ab illo differt antennis paulo brevioribus, modice tamen crassis, articulis mediis quadratis, *thorace* paulo angustiore, magis cordato posticeque angustato, marginibus angustioribus, *elytris* minus amplis, brevioribus, interstitiis subconvexis, vix seriepunctatis.

On le trouve au Brésil à Cantagallo (Sahlberg fils) et à Ste-Catherine (Deyrolle). Un individu venant de Cayenne semble avoir les épaules un peu plus saillantes en avant et les élytres d'un soupçon plus longues, sans constituer cependant une espèce distincte.

31. P. Arechavaletæ.

Long. 9 1/2 mill.

Testaceus, antennis ferrugineis, ano infuscato. A præcedente differt colore pallidiore, statura graciliore, antennis longioribus, articulis singulis angustioribus, longioribusque, *capite* angustiore, ad oculos distinctius striolato; *thorace* angustiore et paulo longiore, antice minus ampliato, antice arcuatim emarginato, angulis productis acutissimis, extus parum reflexis, lateribus minus rotundatis, nec undulatis, postice longius sed obsoletius sinuatis, basi utrinque ad angulos retrorsum obliquata, angulis retrorsum subproductis, acutis, extus haud reflexis; *elytris* paulo longioribus, magis parallelis, opacis, reticulatis, vix aliter striatis, ano magis pubescente punctulatoque, pedibus gracilioribus.

Je dois cette jolie espèce à M. Putzeys, qui n'en a encore reçu qu'un individu de M. Archevaleta, pharmacien à Montevideo, qui a déjà enrichi la faune du pays qu'il habite de plusieurs découvertes fort intéressantes.

32. P. tuberculatus.
Perty, Delect. anim, p. 4, T. I, f. 5.

Long. 8 1/2 mill.

Ferrugineus, subtus cum pedibus dilutior; *Caput* porrectum læve, collo elongato angustiore, oculis sat prominulis. *Thorax* capite cum oculis haud latior, latidudine parum brevior, cordatus, angulis anticis acutis extus reflexis, lateribus mox pone angulos obtuse subangulatis, abhinc sensim angustatus, longe sinuatus, angulis posticis rectis acutis, basi media obsolete lateque producta, ad angulos subsinuata, supra sublævis, impressione transversa anteriore minus profunde, posteriore magis impressa, margine laterali sat late reflexo. *Elytra* thorace plus duplo latiora, ampla, sat elongata, parallela, basi quadrata, medio emarginata, humeris sat rotundatis, obsolete striata, interstitiis internis subelevatis, tertio quintoque convexioribus, et uniseriatim plurituberculatis, cæteris sparse levissimeque punctatis, pube brevissima tectis. Pedes tenues, femoribus anticis fortius dentatis. Antennæ satis elongatæ, articulis mediis latitudine longioribus, externis parum incrassatis.

L'individu que je possède et que je rapporte avec doute à l'espèce si mal décrite par Perty, m'a été donné par le Musée de Vienne comme venant de l'intérieur du Brésil.

33. P. Mexicanus.
Ozaena mexicana, Chaudoir, Bull. Mosc., 1848, XXI, 106, n° 3.

Long. 7 1/2 — 8 mill.

Nigropiceus, nitidus, subtus rufus, pedibus testaceis. *Caput* majusculum, læve, collo crassiusculo, oculis modice prominulis. Antennæ crassiusculæ, modice elongatæ, articulis mediis subquadratis. *Thorax* caput æquans, non transversus, latitudine paulo brevior, sat cordatus, angulis anticis subacutis, extus leviter reflexis, lateribus anterius parum rotundatus, postice longe fortius sinuatus, angulis posticis rectis, acutis, reflexis, basi obsolete producta, utrinque ad angulos subsinuata ; supra laevis, antice obsoletius, postice profundius transversim impressus, margine laterali modice reflexo. *Elytra* thorace certe duplo latiora, modice elongata, basi quadrata, medio subemarginata; humeris rotundatis, posterius subampliata, lateribus levissime rotundatis, supra convexiuscula, lævissima, striis nullis.
Cette espèce ne paraît pas rare dans l'État de Vera-Cruz au Mexique.

34. P. lævigatus.
Ozaena laevigata, Dejean, Spec. V. 513, 4.; Icon. I, pl. 25, f. 4.

Long. 8 mill.

Piceus, nitidus, epipleuris pedibusque rufo-testaceis. *Caput* mediocre, collo paulo angustiore, oculis prominulis. Antennæ ut in praecedente. *Thorax* capite sat latior, brevis, transversus, postice valde angustatus, bene cordatus, angulis anticis acutis, extus reflexis, lateribus anterius valde rotundatis, posterius profundius sinuatis, basi subrecte truncata; supra sublævis, modice convexus. transversim modice biimpressus, lateribus late marginatis. *Elytra* thorace vix dimidio latiora, sat elongata, parallela, basi quadrata, subemarginata, supra convexiuscula, lævigata, striis vix ullis perspicuis, interstitiis omnino planis, lateribus præcipue medio late marginatis.
Outre le type de la collection Dejean, j'en possède quelques individus trouvés à S[te]-Catherine au Brésil.

35. P. parvicollis.

Long. 8 mill.

Rufopiceus, nitidus, elytris obscurioribus, pedibus dilutioribus. Praecedentis summa affinitas, differt thorace multo minore, minus transverso, minus late marginato, angulis posticis extus haud reflexis; elytris minus elongatis, lateribus minus parallelis.

J'en possède plusieurs individus provenant de l'intérieur du Brésil (province des Mines). J'y rapporte un individu pris par M. Bates à Ega sur l'Amazone.

36. P. Lacordairei.

Long. 8 1/2 mill.

Nigro-piceus, nitidus, pedibus testaceis. *Caput* laevigatum, porrectum, collo angustiore. *Thorax* capitis fere latitudine, latitudine brevior non tamen transversus, postice sat angustatus, cordatus, angulis anticis *obtusis* haud reflexis, lateribus anterius subrotundatis, posterius sinuatis, angulis posticis rectis, extus haud reflexis, lateribus modice marginatus, ante basin transversim profunde impressus et utrinque foveolatus. *Elytra* omnino ut in praecedente, thorace dimidio latiora. Antennae crassiusculae, articulis mediis subtransversis. Femora dente medio parvo.

L'individu que je possède vient de Cayenne et faisait partie de la collection Dejean.

2e *Sect.* Femora mutica.

Tropopsis, Solier, Hist. de Chil. IV, 179.

37. P. cyanipennis.

Ozaena cyanipennis, Chaudoir, Bull. Mosc. 1852, XXV, p. 40.

Ozaena cyanoptera, Thomson, Ann. Fr. 1856, 330, pl. 8, f. 7, (*O. cyanipennis*).

Long. 5 mill.

Caput et *thorax* brevia, hoc parvulo, postice parum angustato, lateribus sat late marginatis, undulatis rotundatis; *elytra* ampla, basi quadrata, parallela, laevia, sat distincte striato punctata, punctis apice evanescentibus, interstitiis planissimis. Rufus, elytris cyaneis, corpore nigro, pectore medio rufescente, antennis, tibiis apice tarsisque piceis, illis articulo primo apiceque rufis. Antennae sat elongatae, modice incrassatae; femora mutica.

La véritable patrie de cet insecte n'est pas le Chili, comme je l'avais cru, mais le Mexique. J'en possède quelques individus qui m'ont été cédés par M. Sallé.

38. P. virescens

Long. 8 1/2 mill.

Testaceus, nitidus, elytris olivaceo-virescentibus, margine angusto testaceo, abdomine piceo. *Caput* quam in *P. laevigato* brevius; *thorax* brevis magis transversus, capite latior, basi parum angustatus, lateribus anterius valde rotundatis, postice bene sinuatis, angulo antico recto, minus acuto, extus vix reflexo, postico recto, margine laterali ut in *laevigato* late reflexo; *elytra* paulo breviora et latiora, minus parallela, lateribus subrotundatis, basi vix emarginata, humeris minus prominulis, magis rotundatis, supra laevia, obsoletissime striato-punctata, interstitiis planissimis, alternis seriatim subpunctatis. Antennae extus graciliores, articulis minus dilatatis. Pedes ut in *laevigato*, sed femora dente subtus nullo.

Je ne connais que l'individu que je possède et qui a été pris par Squires dans la province des Mines au Brésil.

39. P. luteus.
Ozaena lutea, Hope, Ann. nat. hist. X, 93.
Ozaena Westermanni, Dejean, Cat. 3e éd. 19, 1e c.

Long. 10 mill.

Nigro-piceus, nitidus, subtus dilutior, pedibus rufis. *Caput* modicum, laeve, pone oculos impressum, his prominulis. *Thorax* transversus, capite paulo latior, postice angustior, subcordatus, angulis anticis rotundatis, posticis subobtusis, lateribus anterius rotundatis, postice parum sinuatis, basi medio subproducta, utrinque suboblique sinuata margine late alteque reflexo, supra modice impressus. *Elytra* thorace dimidio latiora, valde elongata, perallela, basi quadrata et subemarginata, margine laterali sat angusto, apice acutius rotundato-subsinuato; dorso modice convexa, haud striata, subtilissime punctulata, singulo biseriatim pluripunctato. Antennae crassiusculae, modice elongatae, articulis mediis quadratis. Femora mutica.

Cette espèce habite la Guinée, Sierra Leone et le Vieux-Calabar; j'en possède un seul individu et j'en ai vu plusieurs autres variant un peu pour la taille dans diverses collections de Paris (Comte de Mniszech, Thomson, Chevrolat).

40. P. MARGINICOLLIS.

Tropopsis marginicollis, Solier, Hist. de Chile IV, p. 179, pl. 3, f. 2.

Long. 6 1/2—8 mill.

Nigro-piceus, minus nitidus, pedibus obscure rufis. *Caput* parvum, rotundatum, supra oculos carinatum, his subprominulis, postice angustatum. Antennae capiti cum thorace aequales, parum crassae, articulis mediis latitudine longioribus. *Thorax* parvus, capite vix latior, latitudine paulo brevior, postice subangustior, antice emarginatus, angulis subprominulis rotundatis, posticis subobtusis, lateribus anterius leviter rotundatis, posterius vix sinuatis, basi media recta, ad angulos subobliquata; supra parum convexus, sublaevis, vix transversim impressus, linea media fere integra, margine alte et sat late reflexo. *Elytra* thorace plus duplo latiora, anterius subangustiora, basi quadrata, humeris rotundatis, haud prominulis, lateribus subrectis; supra parum convexa, subtiliter striata, striis internis subpunctatis, extus et apice evanescentibus, interstitiis fere planis sublævibus. *Corpus* sublæve, pedes graciles, femora antica mutica, haud inflata et subtus vix carinata.

Il habite le Chili et paraît y être moins rare que le suivant. Je possède un type de Solier et plusieurs individus rapportés par M. Germain. Je ne trouve à ces insectes aucun caractère suffisant pour admettre le genre *Tropopsis*, cependant les pattes et les antennes sont plus grêles et leur facies les rapproche des *Dromius* et de certaines *Calleida*.

41. P. BIGUTTATUS.

Tropopsis biguttatus, Solier, Hist. de Chile IV, p. 182, pl. 3.

Long. 7 mill.

Nigro-piceus, nitidulus, maculis duabus majusculis ante apicem elytrorum citreis; antennis, palpis pedibusque ferrugineis. *Caput* fere ut in præcedente, *thorax* angustior, latitudine vix brevior, postice magis angustatus, cordatus, lateribus postice longe et evidenter sinuatis, angulis anticis productis acuminatis, posticis rectis acutis, basi tota recte truncata, margine reflexo angustiore; *elytra* angustiora, magis elongata, parallela, similiter striata, antennæ graciliores.

J'ai un des types de Solier, et mes deux autres individus ont été trouvés au Chili par M. Germain.

42. P. GRACILIS.

Long. 5 1/2 mill.

Totus dilute testaceus; statura gracili, antennis pedibusque elongatis insignis. *Caput* quam in *biguttato* angustius, ovatum, pone oculos haud strangulatum, versus basin sensim angustatum, parum convexum, læve, nitidum, oculis parvis deplanatis parum prominulis. *Thorax* capite cum oculis perparum latior, latitudine haud brevior, subcordatus, antice arcuatim emarginatus, angulis anticis acute rotundatis, lateribus juxta angulos anticos subampliatis, obsoletissimeque angulatis, longius minus profunde posterius sinuatis angulis posticis rectis acutis, basi recte truncata ; supra lævis, planiusculus, medio canaliculatus, transversim vix impressus, margine laterali angustius subreflexo. *Elytra* thorace fere duplo latiora, eodemque cum capite tertia fere parte longiora, basi singulatim valde rotundata, humeris minus prominulis, valde rotundatis, lateribus rectis, versus apicem leviter divergentibus, apice valde obliquato, ad suturam bene rotundato ; supra plana, lævigata, sub lente tamen subtilissime coriacea et striato-punctata, striis haud impressis, punctis minus frequentibus, interstitiis planis, tertio tripunctato, margine laterali tenui. *Antennae* dimidio corpore longiores, graciles, apicem versus parum incrassatæ, articulis latitudine longioribus, ultimo elongato. Pedes longi, tenues, tarsi attenuati.

M. Germain a pris un seul individu de cette espèce au Chili, et me l'a cédé avec toute sa récolte de Carabiques que j'ai partagée avec M. de Bonvouloir.

3e *Sect.* Humeri acute producti.

43. P. PASCONIS.

Schaum, Berl. Ent. Zeitschrift, 1863, 69.

Long. 8 mill.

Quam præcedentes omnes minus elongatus, postice sensim dilatatus. *P. laevigato* æqualis, postice multo latior. Rufopiceus, nitidus, mandibularum apice, tibiarumque basi infuscatis, antennis basi nigrovariegatis. *Caput* fere ut in *laevigato*, oculis minoribus, totum, excepto clypeo lævissimo, tenuiter strigulosum, impressionibus profundioribus, carina juxta oculari acutiore, mandibulis longioribus, antennis magis elongatis, articulis 2°-4m longius conicis, sequentibus sex compressis latiusculis subquadratis, minus

contiguis, angulis basalibus subobtusis, ultimo ovato, obtuso, compressoque. *Thorax* capite dimidio fere latior, transversus, basi haud angustatus, margine antico pone caput arcuatim emarginato, utrinque ad angulos sinuato, his antice productis triangularibus acutis, lateribus pone angulos sinuatis, dein subrotundato-ampliatis, postice longe evidenterque sinuatis, basi recte truncata, angulis postice valde productis, acutis reflexisque, disco bipulvinato læviusculo, impressionibus transversis profundis, antica angulata, postica bisinuata, regione ad angulos posticos excavata, margine laterali late fortiterque reflexo, reticulatoque. *Elytra* ante apicem thorace duplo latiora, basin versus evidenter angustiora, quam lata dimidio fere longiora, basi valde emarginata, humeris antice acute productis, medio transversim bene impressa, apice subacute sinuato-rotundato, margine laterali leviter arcuato, juxta humeros angusto, medio usque ad dentem posteriorem latiusculo reflexo, disco convexo, subtilissime reticulato, striis impressis nullis; singulo elytro cum seriebus quatuor e tuberculis acutiusculis, sat numerosis, externa internis tribus multo obsoletiore. *Sternum* totum fere læve, *abdomen* punctato-pilosulum. Pedes graciles, sat elongati, femoribus anticis subtus medio angulatim subdentatis.

Cette espèce habite les bords de l'Amazone, j'en ai reçu deux individus de M. Bates. Celui qu'a décrit Schaum provient de la même source.

44. P. verruciger.

Long. 7 mill.

Præcedenti valde similis. differre tamen videtur. Minor, antennæ breviores; *thoracis* anguli antici acutiores, extus subdentati, lateribus antice magis rotundatis, basi utrinque intra angulos excisa subangulataque; *elytra* paulo breviora et magis gibbosa, tuberculis minus acutis.

Un individu pris par feu le voyageur naturaliste anglais Squires dans la province de Minas-Geraës au Brésil, et que j'ai acquis à la vente de la col. lection Jeakes.

43. P. verrucosus.

Long. 8 mill.

P. Pasconis iterum similis, thorax vero abunde differt. *Caput* magis rugatum. *Thorax* multo angustior, minus transversus, margine antico simpliciter arcuatim emarginato, angulis paulo minus productis, basi tota recte

truncata, angulis posticis vix productis, disco obsoletius pulvinato. *Elytra* angustiora, posterius vix ampliata, lateribus paulo magis arcuatis, tuberculis elevatioribus.

Je l'ai acheté à la vente des Carabiques de la collection de M. de Lansberge qui ne possédait que ce seul individu, noté comme originaire du Vénézuéla.

44. P. OXYOMUS.

Long. 7 mill.

Quoad formam præcedentibus simillimus, differt elytris haud tuberculatis. *Caput* ut in *verrucoso*, sed fere læve; *thorax* haud latior, pone medium magis constrictum, lateribus ibidem fortius sinuatis, margine antico intra angulos subexciso (ut in *P. Pasconis*); laterali anterius sat rotundato, plurisetoso, angulis posticis extus subreflexis, postice parum prominulis; supra planior; obsoletius impressus, lateribus, angustius obsoletiusque reflexis. *Elytra* fere ut in *P. Pasconis* posterius dilatata, attamen angustiora, tenuiter punctato-striata, interstitiis vix convexis, lævigatis, singulo medio uniseriatim punctato, lateribus paulo evidentius reticulatis. Color nitidior.

L'individi (mâle) que je possède a été trouvé par M. Pilate à Teapa au Mexique.

EUSTRA.

Schmidt-Gœbel, Faun. Birm. I. 65.

Ce genre est suffisamment distinct de celui de *Pachyteles* par le dernier article des quatre palpes acuminé, par l'absence de dent au fond de l'échancrure du menton, par la longueur du dernier article des antennes qui dépasse celle des trois avant-derniers réunis et quelques autres caractères moins importants. Je renvoie pour l'exposé des caractères et pour la description de l'espèce à l'excellent ouvrage et à la très-bonne figure de M. Schmidt-Gœbel, que j'ai pu vérifier sur les types.

E. PLAGIATA, Schmidt-Gœbel, ibid. p. 66. Tab. III, f. 1.

Trouvé par feu Helfer en Birmanie, je possède un des trois individus qu'il a trouvés.

PHYSEA.

Brullé, Hist. nat. d. Ins. IV, 473.
Trachelizus, Solier, Ann. Fr. 1836, 598.
Ozœna, Klug, Jahrb. d. Insekten.

1. P. TESTUDINEA.
Ozaena testudinea, Klug, l. c. 80, 7, T. I, f. 7 (1834).
Trachelizus rufus, Solier, l. c. 600, pl. 19, f. 5. av. dét. (1836).

Les descriptions et les figures ont suffisamment fait connaitre ce curieux insecte, ce qui me dispense de le décrire de nouveau. Il habite le Brésil près de Rio-Janeïro, et semble assez rare.

2. P. TOMENTOSA.
Chaudoir, B. M. 1854, I, 311, 2.

J'en possède deux individus venant de Cayenne. Le type que j'ai décrit vient du même pays et appartient à M. le comte de Mniszech.

3. P. SETOSA.

De la taille du précédent dont il est extrêmement voisin, mais dont il parait différer par son corselet encore plus large et encore plus largement relevé sur ses bords, avec les côtés et les angles de la base bien plus arrondis. La forme des élytres est la même, mais elles sont plus convexes, les longs poils qui couvrent leur surface sont plus nombreux, les tubercules plus saillants.

M. de Lacerda prend cette espèce le soir à la lumière à Bahia ; je la dois aux bontés de M. de Bonvouloir.

4. P. HIRTA.
Le Conte, Trans. Am. phil. soc. X, 393.
Physea latipes? Schaum, Berl. Ent. Zeitschr. VIII (1864), 117.

Præcedentibus paulo minor, *thorace* quam in *tomentosa* paulo minore minus lato, elytris angustiore, cæterum haud dissimili, supra obsoletius gra

nulato, *elytris* obsoletius tuberculatis, tuberculis minutissimis, pilis erectis rarioribus.

L'exemplaire que je possède m'a été cédé par M. Sallé qui l'avait reçu du Mexique.

Observation. — De ces quatre espèces, la première seule est glabre et n'offre pas de tubercules sur les élytres, les trois autres sont couvertes en dessus d'une pubescence courte et jaunâtre de laquelle sortent des poils très-longs plus ou moins nombreux, dirigés en arrière sous un angle d'environ 40 degrés ; elles se distinguent par la forme du corselet, l'abondance des poils qui sortent de la pubescence, la force des tubercules et la convexité des élytres, mais ces différences sont faibles, et c'est surtout la différence d'habitat qui m'a décidé à les admettre.

TABLE DES GENRES ET DES ESPÈCES

NOTICE

SUR

LE GENRE ACROTERIASUS

— SUITE (1) —

PAR W. ROELOFS.

5. A. Niger, (Pl. II, fig. 1).

Niger, prothorace basilongitudine latiore, subcylindrico; elytris striato-punctatis, oblique pallide fasciatis,

Long. 4 3/5 — 5; Lat. 3 — 3 1/4 mill.

Taille et facies de l'*A. pallidior*; — d'un noir violet un peu luisant passant au brun vers l'extrémité relevée du rostre et au bout des tarses; les antennes entièrement de cette couleur.

Tête ponctuée, parcimonieusement couvertes d'écailles claires. — Yeux des espèces précédentes. — Rostre rugueux un peu déprimé au milieu, une carène latérale remontant jusqu'au dessus des yeux.

Prothorax moins long que large à sa base, rétréci et tronqué antérieurement, presque droit sur les côtés, bisinué à sa base; couvert de gros points distants, remplis d'écailles claires; les mêmes écailles dessinant trois lignes peu marquées, une au milieu, les autres sur les côtés.

(1) Voir tome X, Ann. Soc. Ent. de Belgique, p. 243.

Écusson ovale.

Élytres rebordées et bisinuées à la base, leurs épaules obliquement saillantes, presque parallèles sur les côtés, arrondies au bout, un peu déprimées derrière le rebord basilaire, obliquement convexes vers le quart antérieur du disque ; striées de gros points s'affaiblissant vers le bout ; les points des stries, les côtés et le bout couverts d'écailles claires dessinant une ligne oblique remontant du côté de la suture au milieu du disque. — Dessous du corps et pattes couverts d'écailles de même couleur que celles du dessus.

Les pattes ont la même forme que celle de l'*A. subnitidus* et de l'*A. nubilus.*

Le dernier anneau de l'abdomen est sans dépression (♀ ?)

L'unique exemplaire que j'ai vu de cette espèce se trouve dans la collection de M. Henri Deyrolle. — Il provient d'Australie.

A. Deyrollei, (Pl. II, fig. 2).

Brunneo-rufus, nitidus, prothorace basi longitudine latiore, subcylindrico, sparsim leviter punctato ; elytris leviter striato-punctatis.

Long. 4 3/4 — 5 m.; lat. 3 mill.

Forme et taille du précédent mais de couleur différente, les élytres moins saillantes aux épaules, etc. — Entièrement d'un rouge brun luisant. — Tête finement ponctuée, un peu rétrécie derrière les yeux et entre ceux-ci sur le vertex ; — rostre rugueux, un peu déprimé au milieu ; prothorax avec de gros points distants peu profonds remplis d'écailles pâles ; — les mêmes écailles formant comme chez les autres espèces trois lignes peu marquées ; — écusson couvert des mêmes écailles ; — élytres aux épaules obtuses, transversalement convexes vers leur quart antérieur ; couvertes de stries de points distants peu profonds ; — dessous du corps ponctué, couvert ainsi que les pattes, qui ont la même forme que chez l'espèce précédente, d'écailles pâles piliformes.

Je connais deux exemplaires de cette espèce, l'un dans la collection de M. Henri Deyrolle, l'autre dans la mienne ; l'abdomen est sans impression chez tous les deux. — D'Australie.

7. A. Punctipennis, Chevr. (Pl. II, fig. 3).

Fusco-brunneus, subnitidus ; prothorace transverso, obconico, profunde punc-

tato; elytris fortiter striato-punctatis, squamulis humeros versus densioribus vestitis.

Long. 5 mill. — lat. 3 1/3. mill.

Un peu plus grande que l'espèce précédente, du facies de l'*A. niger*, entièrement d'un rouge brun foncé un peu luisant; — tête finement ponctuée, faiblement déprimée sur le vertex, yeux des précédents, rostre ponctué, un peu relevé sur les bords; — prothorax ponctué de gros points distants ; — les points remplis d'écailles pâles qui forment les trois lignes ordinaires des autres espèces ; — écusson couvert des mêmes écailles; — élytres de la forme de celles de l'*A. nubilus* mais plus profondément ponctuées que chez aucune des autres espèces ; — des écailles un peu caduques les couvrent dans les points et sont plus denses aux épaules, vers le milieu de leur bord, au bout et le long de la suture.

Le dernier anneau de l'abdomen n'offre aucune dépression (♀ ?),

Le seul exemplaire que j'ai vu de cette espèce, appartient à M. Chevrolat qui a bien voulu me confier une partie de sa riche collection. Je lui conserve le nom sous lequel elle y est désignée. — Elle porte l'étiquette, Australie : Dr Park.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

Fig. 4 *Georynchus Mortetii*, Roel
— *4a* Antennes du même.
— *4b* Patte de devant du même.

NOTE

SUR

LE GEORHYNCHUS MORTETII [1]

PAR

W. ROELOFS.

(Pl. II, fig. 4).

C'est par erreur que dans la description du *Georynchus Mortetii* (tome X, pag. 252 des Annales) le dernier article des tarses des pattes intermédiaires est indiqué comme portant un seul crochet. — Il en a deux comme dans les pattes antérieures ; les pattes postérieures qui ont perdu leurs tarses, dans le seul exemplaire que je possède, en auront probablement deux comme les autres.

M. Mortet de Montevideo a trouvé ce curculionide sur des fleurs au bord de la rivière Sta-Lucia, mais il est probable, d'après la construction des pattes, que l'insecte est arénicole et fouisseur et se trouve plus communément à la racine des végétaux, ou sous le sable.

C'est par allusion à cette manière de vivre et guidé par la forme des pattes que j'ai donné le nom de *Georhynchus* à ce genre remarquable.

Son analogie avec le genre *Emphiastes* de Mannerheim ; leur facies, rappelant celui de la *Phaleria cadaverina* ; leurs stations analogues (au bord de la mer et d'une grande rivière), joints à leur habitat si éloigné, rendent leur étude fort intéressante.

(1) Voir tome X, Ann. Soc. ent. de Belgique, p. 251.

VARIABILITÉ DES CARACTÈRES SEXUELS SECONDAIRES

CHEZ

LES CURCULIONIDES ET LES ANTHRIBIDES

PAR

W. ROELOFS.

Darwin établit dans son ouvrage sur l'origine des espèces, une loi d'après laquelle les organes extraordinairement développés chez une espèce, comparativement aux mêmes organes chez d'autres espèces du même genre, sont très-variables.

Il ajoute qu'il faut bien comprendre que cette règle ne s'applique à aucun organe, quelque extraordinairement développé qu'il soit, lorsque ce développement n'a rien d'anormal par rapport à celui du même organe chez des espèces proches alliées. — Ainsi l'aile de la chauve-souris, est une structure très-anormale dans la classe entière des Mammifères; mais la règle ci-dessus ne lui est pas applicable, parce qu'il existe un groupe entier de Chauve-souris pourvu d'ailes analogues. Elle pourrait s'appliquer seulement à quelque espèce particulière de chauve-souris aux ailes remarquablement developpées par rapport aux autres espèces du même genre.

Cette règle, continue le savant naturaliste Anglais, est encore d'une grande valeur à l'égard des caractères sexuels secondaires, lorsqu'ils affectent un développement inusité.

Ce terme de *caractères sexuels secondaires*, est employé par Hunter, pour désigner des caractères attachés à l'un des sexes seulement, mais qui ne sont pas en connexion directe, avec les fonctions génératrices (1).

Les insectes offrent de nombreux exemples de cette règle, il suffit de se rappeler dans l'ordre des Coléoptères, la grande variabilité des mandibules chez les *Lucanides* mâles et celle des cornes et autres protubérances de la tête et du prothorax dans le même sexe chez les *Dinastides*.

Les *Curculionides* et *Anthribides* sont sujets à la même loi et il peut être intéressant d'énumérer les exemples les plus frappants, choisis dans ces deux familles, indiquant jusqu'à quel point les individus d'une même espèce différent non seulement sous le rapport du développement, mais encore sous celui de la construction des organes en question.

Un des genres le plus remarquables de Curculionides de la Tribu des Cryptorhynchides ; le genre *Mecomastyx* (*Anomocerus*, Perroud décrit par M. Lacordaire dans son Genera des Coléoptères (2) possède dans le sexe mâle des antennes d'une dimension tout à fait insolite pour la famille. — Le scape ou la première partie est au moins de la longueur du corps et varie beaucoup sous ce rapport ; sur neuf exemplaires que M. Lacordaire examinait et dont la taille différait à peine, il s'en trouvait trois chez lequel il atteignait jusqu'à 5 1/2 centimètres ou quatre fois la longueur du corps chez deux autres il n'avait qu'un centimètre de long.

Tous les passages entre ces deux extrêmes existent.

Le savant entomologiste ajoute, que chez plusieurs exemplaires l'organe en question se renfle à quelque distance de la base et devient fusiforme, mais qu'en général il est cylindrique.

La grande variabilité de la longueur et de la forme de l'antenne chez un Curculionide est un fait d'autant plus digne de remarque, que cet organe est sous tous les rapports très constant dans l'immense majorité des espèces, et offre un excellent caractère générique.

Dans la famille des *Anthribides* parmi les espèces à longues antennes il en existe beaucoup, si toutes ne sont pas dans ce cas, dont ces organes sont très variables. — Cette variabilité chez la même espèce et le même sexe a souvent été cause d'erreurs, faisant regarder comme des femelles les mâles aux antennes peu développées et leurs femelles pour d'autres espèces.

M. Lacordaire dit (3) que dans le genre *Xenocerus*, Schh., les antennes sont deux et demi à cinq fois plus longues que le corps ; la longueur relative des articles est indiquée ainsi : « 1° Très court, ovale ; 2e et 4-9, très-

(1) Voyez Ch. Darwin de l'origine des espèces etc., traduct. de Cl. Royer, pag. 183 et 184.
(2) Genera des Coléoptères, T. VII, p. 137 et *note* 3 de la même page.
(3) Lacordaire loc. cit. pag. 559.

» allongés, 3e quatre fois au moins plus court que 2e. — 10e beaucoup plus » court que le 9e et que le 11e (1), celui-ci longuement acuminé. »

Dans un envoi que je reçus il y a quelques années d'Amboine, il se trouvait un grand nombre d'exemplaires des deux sexes de l'espèce de *Xenocerus* de ce pays : le *X. semiluctuosus*, Blanch. — J'étais frappé par la grande différence des deux sexes qui se ressemblent si peu par les antennes et par la coloration et étonné de la grande variabilité de ces organes chez les mâles.

Je possède encore sept individus de ce sexe ; leur taille varie beaucoup, les trois plus grands ayant environ une fois et 3/4 la dimension des deux plus petits, deux autres sont de taille intermédiaire. — Les petits individus ont les antennes relativement plus courtes que les grands exemplaires. — Le minimum de la longueur est encore moindre que celle indiquée par M. Lacordaire, n'atteignant pas deux fois la longueur de l'insecte.

Je n'en possède pas, dans les grands, dont ces organes ont tout à fait le développement indiqué plus haut ; mais ce qui constitue une anomalie plus grande, c'est la différence de longueur relative des articles dans les grandes et petites antennes. — La proportion reste dans les deux cas, la même pour les premiers articles, mais dans les petits exemplaires en commençant par le 5e ils deviennent, peu à peu plus courts que celui-ci ; le 10e n'est plus comme dans les plus grandes, le plus grand de tous, mais il atteint à peine la dimension du 3e. — Le 11e au contraire ne diminue pas en proportion et atteint dans le plus petit individu encore 3/4 du même article chez le plus grand.

Je ne possède des mâles que de cette seule espèce du genre *Xenocerus*, mais il est plus que probable que, comme la longueur des antennes varie pour toutes les espèces du genre, la même chose aura lieu pour la dimension relative des articles.

Le genre *Decataphanes* Imhoff, que je ne connais pas en nature, est d'après M. Lacordaire (2) dans le même cas. — Les antennes ont dans les grands exemplaires jusqu'à trois fois la longueur du corps, dans les petits elles sont seulement un peu plus longues que lui. chez les premiers leurs articles 3-4 sont plus grands que les autres, chez les seconds c'est le 2e qui est le plus long. — Il ne paraît pas certain que les individus regardés pour des femelles du genre voisin du précédent : *Deuterocrates* Imhoff, ne soient pas de petits mâles (3) Je ne possède que deux exemplaires du *D. nebulosus* Imhoff, peu différents de taille mais très-différents

(1) C'est sans doute par erreur qu'il est indiqué comme plus court, il faut lire « presque toujours plus long.

(2) Lacord. loc cit. pag. 557 et note de la même page.

(3) Lacord. cit. pag. 558.

pour la longueur des antennes. s'ils appartiennent tous les deux au sexe qui nous occupe, le genre serait dans le même cas que les précédents.

Dans le genre *Apolecta*, Pascoe, la composition des articles est encore plus variable et va jusqu'à une différence dans le nombre, variant d'une longueur de 3 à 5 fois celle du corps, leurs derniers articles et parfois le 9e se confondent de façon à rendre leur distinction difficile; elles paraissent alors composées de 10 ou de 9 articles au lieu de 11 (1).

De 3 exemplaires mâles que je possède de *Tropipygus speciosus*, Jekel, les antennes sont relativement plus courtes chez un petit individu que chez les deux autres, mais je n'y observe point de différence dans la proportion des articles; il en existe au contraire une aussi bien que pour la longueur générale, dans les quatre femelles que j'ai sous les yeux; elles suivent pour la longueur la règle contraire des mâles, car dans cinq individus femelles, les deux plus petits ont des antennes qui atteignent chez l'un l'extrémité des elytres et chez l'autre à peu près ce point, tandis que que chez les grands individus elles ne vont que jusqu'à la base de ces organes. — Chez la plus petite femelle aux plus longues antennes, les derniers articles sont plus larges, plus allongés et l'extrémité du dernier est plus acuminée, que chez les autres individus du même sexe.

Chez les ♂ de *Ptychoderes elongatus*, les antennes varient de longueur dans plusieurs individus que j'ai observés; mais je ne remarque point de différence dans la relation de leurs articles.

Les *Anthribides* à courtes antennes n'offrent pas d'exemples de la variabilité en question; la série des exemples cités est sans doute incomplète, car il faudrait pouvoir comparer de nombreux exemplaires de toutes les espèces; mais ils suffisent, je crois, pour confirmer, dans cette famille, la règle que j'ai citée au commencement de cette notice.

(2) Lacord. loc. cit. pag. 555, et note 2e de la même page.

MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES

PAR

E. ALLARD,

Membre de la Société entomologique de France, etc.

ÉTUDE

SUR LE GROUPE DES BRUCHITES D'EUROPE ET DU BASSIN DE LA MÉDITERRANNÉE.

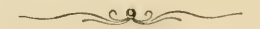
Les *Bruchites* se reconnaissent aux caractères suivants : Bec défléchi, large, plan et très-court. Antennes de onze articles, graduellement épaissies en dehors, souvent dentées en scie ou même pectinées, rarement en massue. Elytres laissant à découvert le pygidium. Tarses de quatre articles bien distincts, le pénultième bilobé.

Schœnheer les avait divisés en trois genres : les *Urodon*, les *Spermophagus* et les *Bruchus*. M. Perris y a ajouté en 1864 un quatrième genre, le genre *Cercomorphus*, qui tient beaucoup des *Urodon* bien que les antennes n'aient que neuf articles au lieu de onze et soient plutôt insérées à la façon des *Anthribites*. — Tenant compte de cette double ressemblance, je crois que la place des *Cercomorphus* doit être avant les *Urodon* et venir immédiatement après celle des *Anthribites* et que l'ordre des genres formant le groupe des *Bruchites* doit être le suivant :

1° *Cercomorphus*, 2° *Urodon*, 3° *Spermophagus*, et 4° *Bruchus*.

Je ne me propose pas de faire ici la monographie de ces genres, mais simplement de faciliter par des tableaux synoptiques la

reconnaissance des espèces qui les composent. — Si je réussis par ce moyen à appeler l'attention des entomologistes sur les *Bruchites*, il en surgira infailliblement de nombreuses observations, de nombreux matériaux propres à permettre ultérieurement de faire une monographie plus complète et plus commode que celle existante.



Genre CERCOMORPHUS, Perris.

Annales de la Société entomologique de France, 1864, p. 293.

Ce genre comprend une seule espèce : le *Cerc. Duvalii* Perris, ressemblant à un très petit *Urodon* dont le pronotum serait tronqué. — Corps entièrement revêtu d'une pubescence tomenteuse blanchâtre.

Les antennes sont testacées avec la massue noire ; les pattes testacées avec les cuisses ferrugineuses. Long. 3/4 à 1 m.

Genre URODON, Sch.

Gen. et spec. Curc. I, p. 133.

Les *Urodons* se reconnaissent facilement à leur corps subovalaire, un peu cylindrique, à leur pronotum généralement aussi long que large un peu prolongé dans son milieu à la base, mais ne formant pas un lobe médian carré et saillant comme dans les *Bruchus*.

Les différences les plus faciles à saisir des espèces entre elles gissent dans la pubescence qui les recouvre en dessus et dans la conformation du pronotum. — J'ai tiré également un caractère de la coloration des pattes qui paraît peu varier dans certaines espèces.

A. Dessus du corps noir avec les angles du pronotum et la suture des élytres ornés de poils blancs très-serrés.— Base des antennes et tibias antérieurs testacés, le reste noir.

b. — Base du pronotum s'avançant à peine sur les élytres, légèrement et largement arrondie. Insecte d'un noir mat. Long. 3 m. larg. 1 4/5 m. . *suturalis*.

b' — Base du pronotum s'avançant un peu plus sur les élytres en un

lobe médian de la largeur du tiers de la base et subtronqué. — Insecte d'un noir brillant. Long. 3 m. larg. 2 m. *angularis.*

A' Dessus du corps noir, couvert d'une fine pubescence cendrée. Pronotum en forme de cloche, à peine plus long que large.

c — Lobe médian basal du pronotum s'avançant très peu sur les élytres, tronqué. Pattes noires excepté les tibias et tarses antérieurs testacés. Long. 2 3/5 m. larg. 1 1/2 m. *conformis.*

c' — Lobe médian basal du pronotum s'avançant très peu, tronqué. Pattes antérieures et tibias intermédiaires testacés, le reste noir. Long. 2 1/5 m. larg. 1 1/5 m. *argentatus.*

c'' — Lobe médian s'avançant triangulairement et terminé par un angle obtus ; il s'avance très-brièvement. Les pattes sont noires avec les tibias d'un testacé obscur. Insecte ovale comme le *conformis*. Long. 1 3/5 m. larg. 4/5 m. *canus.*

c''' — Lobe médian s'avançant un peu plus, en pointe arrondie. Pattes et antennes comme dans le *canus*; insecte plus étroit, subcylindrique. Long. 1 3/5 m. larg. 3/5 m. *parallelus.*

A'' Dessus du corps noir, mais cette couleur est dissimulée par une tomentosité grise, épaisse.

d — Lobe médian basal du pronotum s'avançant sur les élytres triangulairement mais très brièvement et se terminant par une pointe très-obtuse.

e — Pronotum à peine plus long que large à la base.

Insecte ovale, à tomentosité d'un cendré clair, ayant la suture blanchâtre, pattes testacées moins les cuisses postérieures noires. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *albidus.*

e' — Pronotum sensiblement plus long que large.

f — Insecte ovale, à tomentosité jaunâtre, avec les pattes entièrement testacées. Long. 2 3/5 m. larg. 1 4/5 m. *testaceipes.*

f' — Insecte étroit, plus allongé, à tomentosité d'un gris cendré, avec les pattes entièrement noires. Long. 2 4/5 m. larg. 1 2/5 m. *longus.*

d' — Lobe médian basal du pronotum s'avançant sinueusement avec pointe arrondie au bout, ou tronqué.

g — Insecte ovale à tomentosité d'un gris flavescent très dense. Pronotum un peu en forme de cloche, à peine plus long que large. Pattes noires avec les 4 tibias antérieurs testacés. Long. 2 1/2 m. larg. 1 1/2 m. *concolor.*

g' — Insecte oblong à tomentosité d'un gris soyeux. Pronotum plus long que large, ayant le lobe médian peu avancé et tronqué. Les

pattes sont testacées moins les 4 cuisses postérieures noires. Long. 2 3/5 m. larg. 1 4/5 m. *rufipes.*

g'' — Insecte ovale à tomentosité d'un gris jaunâtre. Pronotum plus long que large, ayant les angles postérieurs un peu saillants en dehors et aigus. La base s'avance sinueusement et le lobe médian est subtronqué. — Les 6 pattes sont noires ou avec des tibias d'un testacé obscur. Long. 1 4/5 m. larg. 1 m. *flavescens.*

g''' — Insecte oblong, à tomentosité d'un gris soyeux. Pronotum plus long que large, lobe médian s'avançant en pointe arrondie. Pattes noires, tibias testacés. Long. 1 1/2 à 1 3/5 m. larg. 3/5 m. *pygmæus.*

Genre SPERMOPHAGUS, Sch.

Schœnheer, Gener. et spec. Curcul. I, p. 102.

Les *Spermophagus* ressemblent aux *Bruchus pubescens et cisti*; ils ont le corps généralement courtement ovale, la tête sans cou distinct, le pronotum transverse, rétréci antérieurement et les élytres presque carrées, rarement oblongues. Leurs cuisses de derrière sont légèrement épaissies dans le milieu, et ne portent pas de dents.

Les espèces européennes sont noires et finement pubescentes; elles se distinguent par la conformation du front et la différence de ponctuation

Je signale quatre espèces qui sont pour moi d'importation exotique, et qui ont des différences de couleurs et de dessins.

A. Corps d'un noir unicolore avec pubescence très-courte.

b — Front et vertex arrondis sans carène ni sillon.

Corps en ovale très-court; intervalles des stries des élytres finement et rugueusement ponctués ainsi que les côtés de la poitrine, avec quelques gros points épars. Long. 2 m. larg. 1 1/2 m. *cardui.*

Corps en ovale un peu plus allongé; pronotum moins court. Interstries des élytres criblées de points fins mais distincts, entremêlés de quelques uns plus gros. Côtés de la poitrine ponctués de même. Long. 2 1/2 à 3 1/2 m. larg. 1 3/5 à 2 m. *euphorbiæ.*

b' — Front distinctement caréné.

Insecte d'un noir plus vif, plus brillant. Long. 3 1/5 m. larg. 2 1/2 m. *variolosopunctatus.*

b'' — Front longitudinalement sillonné. *sulcifrons.*

A'. Corps à pubescence plus longue non unicolore.

c — Elytres noires avec une fascie blanche transversale. Antennes testacées ainsi que les tibias antérieurs. Long. 2 2/5 m. larg. 1 3/5. *subfasciatus*.

c' — Elytres avec deux fascies d'un tomenteux brunâtre, transversales. Antennes et pattes noires. Long. 2 2/5 m. larg. 1 3/5. *Heydeni*, All.

c'' — Elytres noires à pubescence brune; base des antennes, abdomen et 4 pattes antérieures testacés. *rufiventris*.

c''' — Elytres avec plusieurs petites taches blanches. Corps brun, plus clair en dessous. *convolvuli*.

Genre BRUCHUS, Lin.

Schœnh. Gen. et Spec. Curc. I, p. 31.

Les *Bruchus* sont connus de tout le monde, avec leur tête postérieurement rétrécie en forme de cou, leurs yeux saillants, leur pronotum plus ou moins rétréci en avant, bisinué à la base, leurs élytres presque carrées, leurs cuisses postérieures le plus souvent épaissies et souvent dentées.

Ce genre a été subdivisé par Schœnherr en trois coupes caractérisées par la forme particulière des cuisses et des tibias postérieurs, savoir :

1° Cuisses postérieures modérément renflées, souvent munies en dessous d'une dent unique; tibias droits, armés à l'extrémité d'une courte épine : BRUCHUS proprement dit.

2° Cuisses postérieurs très renflées, munies en dessous vers l'extrémité de petites dents inégales; tibias grèles et arqués : PACHYMERUS, Latr.

5° Cuisses postérieures très renflées, munies en dessous vers l'extrémité de dents plus ou moins allongées et régulières; tibias grèles et arqués : CARYOBORUS, Sch.

Genre BRUCHUS proprement dit.

J'ai cherché à grouper dans le tableau synoptique qui suit, les *Bruchus* qui me paraissent avoir des caractères distinctifs communs. J'espère que ce

tableau facilitera aux entomologistes la détermination et le classement de ces coléoptères.

1e Division.

Pronotum fortement transversal ayant les côtés arrondis, plus ou moins, antérieurement. Antennes atteignant à peine la moitié de la longueur du corps ; semblables dans les deux sexes, allant en grossissant vers le sommet, plus ou moins dilatées en dents de scie des deux côtés, ordinairement à partir du 5e article; les extérieurs moins le dernier, transversaux. Cuisses postérieures distinctement dentées. Tibias intermédiaires des mâles plus ou moins arqués, dentés en dedans à leur sommet.

A. — Côtés du pronotum munis d'une dent vers le milieu ou échancrés.

B. — Pattes antérieures plus ou moins testacées, les quatre autres noires.

C. — Pattes antérieures ayant les cuisses noires, les tibias et tarses testacés.

4 premiers articles des antennes testacés; côtés du pronotum échancrés avant le milieu. Pygidium blanc avec 2 taches ovales noires; cuisses postérieures avec une dent très forte avant l'extrémité. Long. 4 1/2 mill. larg. 2 3/5. *pisi.*

C'. — Pattes antérieures testacées, plus ou moins rembrunies à la base des cuisses.

D. — Pronotum ayant les côtés un peu obliques et paraissant plus étroit en avant qu'en arrière. — 4 premiers articles des antennes testacés, les autres noires.

E. — Échancrure latérale du pronotum allant jusqu'au delà du milieu.

Cuisses postérieures avec une dent forte, aiguë avant l'extrémité. Pygidium gris tomenteux avec deux taches oblongues. Long. 4 1/2, larg. 2 3/5 mill. *flavimanus.*

E'. — Échancrure latérale du pronotum n'atteignant pas ou à peine le milieu.

F. — Cuisses postérieures avec une dent courte obtuse. Pygidium gris tomenteux, sans taches ou avec 2 taches obsolètes.

G. — Insecte ovale à côtés des élytres subparallèles. Long. 4 1/2 m. larg. 2 3/5 mill. *rufimanus.*

G'. — Insecte ovale à côtés des élytres un peu arrondis. Long. 3 mill. larg. 2 2/5 mill. *granarius.*

G''. — Insecte oblong, un peu fusiforme, plus étroit. Long. 3 1/5 mill. larg. 2 mill. *Troglodytes.*

F'. — Cuisses postérieures à dent forte et aigue. Pygidium d'un gris tomenteux sans tache. *Wasastjerni.*

D' — Pronotum plus transversal, plus court, ayant les côtés assez fortement arrondis antérieurement. Pygidium d'un gris tomenteux sans tache.

H. — Antennes ayant les huit premiers articles testacés, les autres noirs. Cuisses postérieures ayant une petite dent aiguë à leur base et en manquant à l'extrémité. L. 3 m. larg. 2 m. *venustus.*

H'.—Antennes ayant les cinq premiers et le onzième articles testacés. Cuisses postérieures fortement dentées avant l'extrémité. Long. 3 m. larg. 2 m. *brachialis.*

H''. — Antennes entièrement testacées. Cuisses postérieures obtusément dentées avant l'extrémité. Long. 3 m. larg. 2 2/5 m. *ruficornis*, Allard.

B' — Pattes antérieures plus ou moins testacées; les intermédiaires noires excepté l'extrémité des tibias et les tarses testacés; les postérieures noires.

J — Pronotum ayant sur les côtés, au milieu, une dent forte et aiguë, ainsi qu'à l'extrémité des cuisses postérieures. Les pattes antérieures ont les cuisses noires, les tibias et tarses testacés. — Le pygidium est gris tomenteux. Long. 4 1/2 m. larg. 2 3/5. *sparsus.*

J' — Pronotum plus transversal, court, très arrondi antérieurement et à peine échancré sur les côtés.

K — Pattes antérieures testacées avec la base des cuisses noire. Elytres tachetées de blanc. Pygidium d'un gris tomenteux avec 2 taches ovales brunes.

Var. *A*. 5 premiers et deux derniers articles des antennes testacés. L. 3 m. l. 2 2/5 m. *signaticornis.*

Var. *B*. Antennes entièrement testacées. Long. 3 m. larg. 2 2/5 m. *pallidicornis.*

K' — Pattes antérieures entièrement testacées. Elytres d'un gris brun tomenteux. Pygidium blanc pubescent. 5 premiers articles des antennes testacés. Long. 3 m. larg. 2 2/5 m. *tristiculus.*

J'' — Pronotum moins transversal, à côtés moins arrondis et plus

distinctement échancrés. Pygidium gris tomenteux, avec deux taches ovales brunes peu distinctes.

L — Antennes ayant les 4 premiers articles testacés, les autres noirs. Pattes antérieures noires à la base; cuisses postérieures à dent distincte mais peu aiguë. Long. 3 à 4 m. larg. 2 à 2 3/5 m. *ulicis.*

L' — Antennes entièrement testacées ainsi que les pattes antérieures; cuisses intermédiaires tachetées de roux à leur extrémité extérieurement; cuisses postérieures à dent très aiguë. *pallidicornis*, var.

B'' — Pattes antérieures plus ou moins testacées; les intermédiaires testacées excepté les cuisses qui sont plus ou moins noires; les postérieures noires.

M — Échancrure du pronotum forte, dépassant le milieu et terminée en avant par une dent aiguë. Pygidium blanc avec 2 taches noires ovales comme dans *B. pisi;* cuisses postérieures à dent forte et aiguë avant l'extrémité. ♂ ayant les cuisses antérieures et intermédiaires presque entièrement noires; les 4 premiers et le dernier article des antennes testacés, les autres noirs; ♀ ayant les pattes antérieures et les antennes entièrement testacées. Long. 4 m. larg. 2 1/3 m. *emarginatus*, All.

M' — Échancrure du pronotum moins forte, ne dépassant pas le milieu du pronotum.

N — Pattes antérieures testacées avec la base des cuisses noire. Antennes ayant les 5 premiers articles testacés, les autres noirs.

O — Cuisses intermédiaires noires de la base au milieu; insectes ovales.

P — Pygidium gris tomenteux avec 2 taches oblongues, brunes, obsolètes; élytres nettement tachetées de blanc. Long. 2 1/3 m. à 3 m. larg. 1 1/3 à 2 m. *nubilus.*

P' — Pygidium gris tomenteux sans tache; élytres plus obscurément tachetées de gris; insecte plus petit. Long. 1 4/5 m. larg. 1 2/5 m. *griseomaculatus.*

O' — Cuisses intermédiaires noires jusqu'aux 3/4; élytres gris tomenteuses ainsi que le pygidium; insecte oblong. Long. 3 m. larg. 1 1/2 m. *tessellatus*, Muls.

N' — Pattes antérieures entièrement testacées.

Q — Antennes ayant les 5 premiers articles testacés, les autres noirs.

R — Cuisses intermédiaires noires jusqu'aux 5/6; élytres

brun-pubescentes, pygidium finement pubescent avec une tache blanche à la base. Long. 4 m. larg.2 m. *tristis.*

R' —Cuisses intermédiaires noires jusqu'au bout ; élytres densement tomenteuses, tachetées de blanc et de brun ; pygidium gris-tomenteux; échancrure latérale du pronotum à peine sensible. Long. 3 à 4 m.larg. 2 à 2 2/5 m. *lentis.*

R''— Cuisses intermédiaires brièvement noires à la base; élytres densément tomenteuses, tachetées de blanc; pygidium gris-brun-tomenteux; échancrure latérale du pronotum bien distincte. Long. 4 mill. larg. 2 1/2 m. *sertatus.*

Q' — Antennes entièrement testacées.

S — Cuisses intermédiaires noires ; genoux, tibias et tarses testacés ; échancrure du pronotum distincte terminée par une dent aiguë. Long. 3 m. larg. 2 1/3 m. *meridionalis*, All.

S' — Cuisses intermédiaires brièvement noires à la base. L. 2 1/2 m. l. 1 1/2 m. *luteicornis.*

B'''. — Les six pattes entièrement noires.

Antennes ayant les quatre premiers articles ferrugineux. Long. 3 m. larg. 1 4/5 m. *nigripes.*

A' — Côtés du pronotum non munis d'une dent vers le milieu et non échancrés.

T—Pattes antérieures entièrement testacées, les 4 autres noires. 4 premiers articles des antennestestacés, les autres noirs.

U — Pronotum subtransversal, un peu plus étroit en avant qu'en arrière. Long. 2 1/2 m. larg. 1 1/2 m. *loti.*

U' — Pronotum presque aussi large que les élytres, très court et très arrondi sur les côtés. Long, 2 1/2 m. larg. 2 m. *laticollis.*

2e Division.

Pronotum subtransversal, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, à côtés mutiques, un peu obliques, largement arrondis antérieurement. Tibias intermédiaires simples dans les deux sexes ; cuisses postérieures mutiques. Antennes des mâles longues, dépassant la moitié de la longueur du corps, fortement dilatées en dedans en dents de scie.

V — Dessus noir finement pubescent. Pattes noires, antennes noires à base testacée, fortement dilatées intérieurement en dents de scie.

X — ♂. 2e article court ; 3e plus grand, triangulaire, 4 à 10 en dents

de scie aiguës; le 2e ferrugineux en dessous. Long. 2 4/5 m. larg. 1 1/3 m. *nanus*.

X' — ♂. 2e et 3e articles à peine aussi longs que larges, subglobuleux. Art. 1, 2 et 3 testacés. Long. 1 à 2 3/4 m. larg. 3/10 à 2 m. *foveolatus*.

V' — Dessus d'un gris tomenteux parsemé de points blancs. Base des antennes et tibias antérieurs testacés. Long. 3 m. larg. 1 3/5 m. *murinus*.

V'' — Dessus couvert d'une pubescence tomenteuse très épaisse d'un gris brun. Toutes les pattes noires. Long. 2 1/2 m. à 1 2/5 m. *ignarium*, All.

V''' — Dessus d'un gris tomenteux; base des antennes, genoux et tibias antérieurs testacés. L. 2 m. à 1 1/3 m. *ovalis*, Blanch.

V'''' — Dessus d'un gris tomenteux ; toutes les pattes testacées à base des cuisses noire.

X — Antennes testacées à la base, noires au sommet. *grandicornis*, Bl.

X'—Antennes entièrement testacées. Long. 2 1/5. larg. 1 2/5 m. *Latus*, Bl.

X''—Antennes testacées moins les 6e et 7e articles noirs chez les ♂. Long. 2 3/4 m. larg. 1 1/2 m. *annulicornis*, All.

3e Division.

Pronotum plus ou moins conique, sensiblement plus étroit en avant qu'en arrière, à cotés toujours mutiques, plus ou moins obliques, rectilignes ou légèrement arrondis.

I. — Cuisses postérieures munies vers les trois quarts de leur tranche infero-*externe* d'une dent bien visible.

a. — Insecte court, ovale, d'un roux ferrugineux ou de poix, ayant à la base du pronotum deux petites élévations oblongues et connexes formées de poils blancs très serrés, Long. 2 4/5 larg. 2 m. *scutellaris*.

II. — Cuisses postérieures munies vers les trois quarts de leurs tranche infero-*interne* d'une dent plus ou moins forte.

b — Antennes médiocrement longues n'atteignant pas ou dépassant à peine la base du pronotum ; elles s'épaississent peu de la base au sommet et les articles sont à peine en scie.

c — Corps entier ainsi que les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux; élytres couvertes d'une pubescence tomenteuse jaunâtre parsemées de quelques taches plus brunes. Long. 4 1/2 m. larg. 2 1/2 m. *mimosæ*.

c' — Corps noir. Elytres d'un roux ferrugineux bordées de noir.

d — Elytres longitudinalement bordées de noir aux côtés externes et sur la suture. Pattes antérieures rousses, postérieures noires. *plagiatus*, Reiche.

d'' — Elytres latéralement bordées de noir et ayant leur extrémité et une tache ronde commune aux deux tiers de la suture, noires. 6 pattes rousses. Long. 4 2/5 m. larg. 2 m. *centromaculatus*, All.

c'' — Corps noir couvert en dessous et en dessus d'une tomentosité très blanche et très dense, avec le devant du pronotum et trois taches latérales sur chaque élytre d'un noir velouté. Pattes noires, blanc tomenteuses. Long. 4 1/2 m. larg. 2 1/2 m. *Chevrolati*, All.

c''' — Corps d'un roux de poix, densément et également couvert d'une tomentosité cendrée en dessous et en dessus. Pattes ferrugineuses. Long. 5 m. larg. 2 3/5 m. *cinerifer*, Sch.

c'''' — Corps noir, couvert en dessus et en dessous d'une tomentosité grisâtre.

e. — Pattes noires sauf les tibias antérieurs, ferrugineux à leur extrémité. La tomentosité tourne à une pubescence jaunâtre. Long. 3 1/2 mill. larg. 2 m. *unicolor*, Oliv. ?

e' — 4 Pattes antérieures et antennes entièrement testacées. Tomentosité d'un gris cendré égal. Pattes postérieures noires. Long. 2 1/2 à 3 m. larg. 1 4/5 m. *gilvus.*

e'' — 4 Pattes antérieures testacées avec la base des cuisses plus ou moins noire. Les antennes sont noires avec les 4 premiers articles testacés.

f — Tomentosité d'un gris cendré avec quelques taches brunes obsolètes. Corps oblong elliptique. Long. 4 m. larg. 2 1/2 m. *lucifugus.*

f' — Tomentosité grise avec quelque taches blanches oblongues. Corps ovale. Long. 2 1/2 m. larg. 1 3/5 m. *seminarius.*

f'' — Tomentosité gris-cendrée égale.

g — Insecte oblong. *consobrinus*, All.

g' — Insecte en ovale court. L. 2 1/2 m. l. 1 3/5 m. *Reichei*, All.

e''' — 6 pattes testacées avec la base des cuisses plus ou moins noire.

h — 5 premiers et dernier articles des antennes testacés. Dessus d'un gris cendré à taches blanches oblongues. Long. 3 1/2 m. larg. 1 3/5 m. *obtectus*, Say.

h' — 5 premiers articles testacés, les autres noirs. — Tomentosité tournant à une pubescence plus longue, grise-uniforme. Long. 2 4/5 m. larg. 2 m. *plumbeus*, Luc.

h'' — 5 premiers articles testacés, les autres noirs. Tomentosité

très dense avec des taches oblongues blanches. Long. 2 2/5 m. larg, 1 3/5 m. *velaris.*

b' — Antennes aussi longues ou plus longues que lamoitié du corps, dilatées intérieurement en dents de scie.

i — Extrémité basale du quatrième intervalle des élytres non relevé et ne formant pas saillie.

j — Dessus densement jaunâtre-tomenteux. 3 premiers articles des antennes et 4 pattes antérieures sauf leur base qui est noire, d'un roux ferrugineux. *tragacanthæ.*

j' — Dessus densement gris-cendré-tomenteux ; pattes noires.

♂ Articles 1 et 2 des antennes testacés en dessous; 2e art. court, transversal, 3e allongé.

♀ Art. 1 à 4 testacés; 2e court; 3e et 4e allongés. Long. 3 1/2 m. larg. 2 m. *obscuripes.*

j'' — Dessus noir, finement pubescent, avec les élytres ayant des taches blanches très nettes.

k — 4 pattes antérieures testacées, postérieures noires. 3 premiers articles des antennes testacés, les autres noirs. Long. 2 à 2 1/3 m. larg. 2 à 2 1/5 m. *histrio.*

k' — 6 pattes testacées à base des cuisses plus ou moins noire. Antennes ferrugineuses. Long. 3 1/3 à 4 m. larg. 2 1/5 à 2 4/5 m. 5-*guttatus*, Oliv.

j''' — Dessus brun ou roux ferrugineux avec les élytres largement tachetées.

l. — Elytres d'un roux ferrugineux ayant deux grandes taches noires, l'une au milieu près du bord, l'autre à l'extrémité. Corps finement pubescent. Long. 4 à 4 1/2 m. larg. 2 3/5 m. *discipennis.*

l' — Elytres d'un testacé ferrugineux, densément tomenteuses, avec le tour de l'écusson, les bords de la suture et 3 taches près des bords externes, bruns. Long. 3 1/2 m. l. 1 4/5 m. *incarnatus.*

j''''. — Dessus noir, densément recouvert d'une tomentosité grise et blanche avec une large tache noire au milieu de chaque élytre près du bord externe; 4 pattes antérieures ferrugineuses. Long. 2 4/5 m. larg. 2 m. *ornatus*, Oliv.

l'' — Elytres brunes à la base et à l'extrémité, rousses au milieu, assez fortement pubescentes.

♂ Antennes noires excepté le 2e article roux; pattes noires moins les 4 tibias antérieurs roux; pygidium gris avec 2 tachesobsolètes plus foncées.

♀ Antennes les 3 premiers articles roux et les autres noirs, ou entièrement rousses. 6 pattes ferrugineuses ; pygidium avec la base et les côtés blancs, le milieu noir. Long. 4 à 4 1/2 m. larg. 2 3/5 m. *longicornis*, Germ.

i' — Extrémité basale du 4e intervalle des élytres relevée et formant une petite saillie. — Insectes d'un gris tomenteux unicolore en dessus.

m — Antennes noires à base testacée.

n — Pattes noires; articles 1 à 3 des antennes ferrugineux en dessous; les 2e et 3e très petits, courts subégaux chez le ♂, aussi longs que larges chez la ♀. Long. 3 m. larg. 1 1/2 m. *uniformis*, Ch. Bris.

n'. — Pattes noires excepté les tibias antérieurs qui sont d'un ferrugineux vif dans leur 2e moitié. 3 premiers articles des antennes testacés. — Long. 3 1/2 m. larg. 2 m. *annulipes*, All.

n'' — Pattes noires excepté les 4 tibias antérieurs ferrugineux dans leur 2e moitié. Pronotum plus triangulaire et plus droit latéralement que dans les 2 précédents. Long. 2 3/4 m. larg. 2 m. *varipes*.

m' — Antennes entièrement noires, ainsi que les pattes.

o — Corps ovale-oblong, gris cendré tomenteux. Long. 4 m. larg. 2 m. *olivaceus*.

o' — Corps oblong plus en pointe antérieurement ; pronotum plus long, plus triangulaire ; antennes plus grèles et plus courtes; tomentosité d'un cendré un peu verdâtre. Long. 3 m. larg. 1 3/5 m. *virescens*.

o'' — Insecte beaucoup plus petit et plus étroit ; corps oblong, moins densément gris-tomenteux. Lg. 2 m. lg. 1 1/5 m. *misellus*.

III. Cuisses postérieures non distinctement dentées en dessous.

p — Antennes longues atteignant au moins dans les ♂ les deux tiers de la longueur du corps.

q — Extrémité basale du 4e intervalle des élytres non relevée et ne formant pas saillie.

r — Antennes pectinées. Art. 2 très court, transversal; chacun des suivants dilaté en une lame mince et allongée ; corps noir, élytres d'un roux ferrugineux avec la suture et une bande transversale noires. Long, 3 1/2 m. larg. 2 m. *4-plagiatus*, Motsch.

r' — Antennes plus ou moins dilatées intérieurement en dent de scie, plus fortement chez les mâles.

s — Corps ovale. Pronotum assez régulièrement conique, à base presque aussi large que celle des élytres.

t — Elytres très carrées aux épaules, à côtés subparallèles.

u — Elytres d'un blanc cendré avec trois taches noires près de chaque bord externe, une étroite sur le calus, la 2e plus large vers le milieu, la 3e arrondie à l'extrémité. Pronotum noir avec une tache blanche triangulaire à la base, et les six pattes noires. Long. 3 1/2 m. larg. 1 4/5 m. *marginellus.*

u' — Elytres d'un blanc cendré avec une tache noire oblique et transversale près de chaque bord externe, vers le milieu. Pronotum blanc cendré avec le disque noir. Pattes testacées moins les 4 cuisses postérieures testacées à la base. Long. 2 m. larg. 1 1/3. *albescens*, All.

u'' — Elytres couvertes d'une tomentosité dense excepté à l'extrémité qui est dénudée et noire ainsi qu'une place subcarrée au milieu près du bord latéral. La base est variée de gris jaunâtre et blanchâtre. La suture est largement blanche ainsi qu'une fascie transversale avant l'extrémité. Pronotum blanchâtre sur les cotés et à la base ayant le disque dénudé et noir.

v — Pattes postérieures noires, les 4 antérieures testacées à base des cuisses noire. Antennes noires testacées à la base. Long. 3 1/5 m. larg. 1 4/5 m. *variegatus.*

v' — Toutes les pattes testacées à base des cuisses noire; antennes testacées à la base et au sommet, noires au milieu. Long. 1 4/5 m. larg. 1 m. *dispar.*

v'' — Toutes les pattes testacées à base des cuisses noire; antennes longues et entièrement rousses. Long. 3 1/5 m. larg. 1 4/5 m. *pœcilus*, Germ.

u''' — Elytres et pronotum couverts d'une tomentosité d'un gris cendré, entremêlée de quelques taches brunes de la largeur des interstries. Antennes entièrement testacées, très longues. Pattes testacées à base des 4 cuisses postérieures noire. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *Martinezi*, All.

u'''' — Elytres ornées d'une pubescence tomenteuse formant dans les interstries des carrés longs blancs et bruns disposés un peu en échiquier. — Pattes testacées avec les 4 cuisses antérieures noires de la base à la moitié et les postérieures jusqu'au delà du milieu, ainsi que les tarses postérieurs. 4 premiers art. des antennes testacés; les 3 derniers chez le ♂ et le dernier chez la ♀, le sont également. Long. 2 3/4 m. larg. 1 1/2 m. *varius.*

u'''' — Elytres gris brunâtre tomenteuses avec quelques taches blanchâtres dans les interstries. Pattes testacées avec les cuisses noires jusqu'au delà du milieu. Tous les tarses rembrunis. 4 premiers articles des antennes testacés, les autres noirs. Long. 2 1/3 m. larg. 1 1/3 mill. *tarsalis.*

t' — Elytres légèrement arrondies aux épaules et latéralement. Dessus couvert d'une tomentosité dense, formant çà et là des taches cendrées, blanchâtres ou brunes.

x — 4 premiers articles des antennes testacés; les 2 derniers chez le ♂ et le dernier seul chez la ♀, le sont également. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *braccatus.*

x' — Antennes entièrement testacées et très longues chez le ♂. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *imbricornis.*

s' — Corps allongé et étroit. Pronotum sensiblement moins large à la base que les élytres, plus long que large, conique mais légèrement arrondi latéralement.

y — Pattes postérieures noires; pattes antérieures testacées à base des cuisses noire.

z — Elytres colorées et ornées comme dans *B. variegatus.* — Antennes noires à base rouge. Long. 2 4/5 m. larg. 1 1/5 m. *dispergatus.*

z' — Dessus d'un gris jaunâtre tomenteux, unicolore. Antennes entièrement rousses. Long. 2 1/2 m. larg. 1 1/3 m. *tibialis.*

z'' — Dessus d'un gris-brunâtre tomenteux, unicolore. Antennes noires à base testacée. Long. 1 4/5 m. larg. 4/5 m. *tibiellus.*

y' — Toutes les pattes testacées, ainsi que le corps qui est couvert d'une tomentosité jaune. Long. 2 1/2 m. larg. 1 1/2 m. *halolendri.*

Q' — Extrémité basale du 4e intervalle des élytres relevée et formant une petite saillie.

aa — Tête, pronotum et élytres entièrement noirs, finement pubescents.

bb — Antennes des ♂ fortement en dents de scie intérieurement à partir du 4e article, avec les articles 2 et 3 très courts et transversaux.

cc — Corps d'un noir mat, couvert d'une pubescence fine et soyeuse; pronotum conique avec les cotés presque droits, fortement et rugueusement ponctué.

dd — Pronotum creusé en face de l'écusson d'un sillon longitudinal s'arrêtant avant le milieu. Lg. 4 m. lg. 2 m. *holosericeus*, Sch.

dd' — Pronotum creusé en face de l'écusson d'un sillon longitudinal se continuant jusqu'un peu avant le bord antérieur. Insecte un peu moins oblong que le précédent. Long. 3 m. 9. larg. 2 m. 2. *canaliculatus*, Muls.

cc' — Corps moins mat, à pubescence plus rare. Pronotum plus finement ponctué, moins large, à cotés plus droits. Insecte plus petit. Antennes plus longues que le corps. Long. 2 m. larg. 1 1/5 m. *denticornis*, All.

bb' — Antennes des ♂ perfoliées et dilatées en dents de scie intérieurement.

ee — Pronotum exactement conique. Corps d'un noir mat, couvert d'une pubescence fine et soyeuse.

ff — ♂ art. 2 des antennes court, 3e un peu plus long, suivants médiocrement dilatés en dents de scie peu aiguës. Long. 2 3/4 m. larg. 1 1/2 m. *canus.*

ff' — ♂ art. 2 et 3 courts, transversaux, égaux ; les suivants assez fortement dilatés en dents de scie, plus aiguës ; insecte plus petit. Long. 2 m. larg. 1 1/3 m. *debilis.*

ee' — Pronotum conique, mais les côtés sont moins droits, légèrement arrondis. Corps noir à pubescence plus rare. ♂ art 2 et 3 des antennes très courts, transversaux, égaux ; les suivants dilatés en dents de scie et presque triangulaires. Long. 2 1/3 m. larg. 1 2/5 m. *nudus*, Kr.

aa' — Tête, pronotum et élytres noirs, couverts d'une pubescence tomenteuse d'un gris cendré très épaisse. Insectes très étroits, très allongés.

gg — Art. 1 à 4 des antennes allongés, testacés ; les suivants noirs, allongés. *eryngii*, Bris.

gg' — Art. 1 à 4 des antennes allongés, testacés ; les suivants noirs, courts et fortement en scie. Long. 3 m. larg. 1 m. *cinerascens.*

aa'' — Tête et pronotum noirs ; élytres plus ou moins rousses ou rouges.

hh — Pattes noires ; élytres noires avec une tache rouge oblongue sur le disque. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *biguttatus*, Ol.

hh' — Pattes noires à la base de toutes les cuisses, testacées ensuite ; élytres rouges avec une tache triangulaire noire à la base. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *fulvipennis.*

hh'' — Pattes presque entièrement testacées. Elytres recouvertes d'une pubescence tomenteuse jaunâtre très dense.

ii — Elytres noires ; ferrugineuses vers leur extrémité. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5. m. *glycirrhizæ.*

ii' — Elytres d'un jaune ferrugineux mat avec une tache noire sur le calus huméral Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *Poupillieri*, All.

P' — Antennes courtes n'atteignant pas la moitié du corps, semblables dans les deux sexes, allant en grossissant vers le sommet, légèrement dilatées en dents de scie des deux côtés, ordinairement à partir du 5e ; les extérieurs moins le dernier transversaux.

jj — Corps en ovale oblong.

kk — Dessus d'un roux ferrugineux, couvert d'une pubescence jaune assez dense avec souvent des lignes blanches sur le pronotum et les élytres. Antennes et pattes rousses. Long. 3 1/2 m. larg. 2 m. *albolineatus*, Bl.

kk' — Dessus d'un gris tomenteux, c. à. d. couvert d'une pubescence grise très dense.

ll — Antennes et pattes testacées sauf la base des cuisses postérieures.

m — Elytres d'un gris cendré avec quelquefois des taches obsolètes en carré long, blanches dans les intervalles des stries. Long. 2 3/4 m. larg. 1 4/5 m. *picipes*, Germ.

m' — Elytres d'un gris cendré, taille plus petite, forme plus étroite. Long. 2 1/2 m. larg. 1 1/2 m. *Siculus*, Sch.

ll' — Antennes moins leur base et pattes postérieures noires ; les 4 pattes antérieures sont testacées moins les cuisses qui sont plus ou moins noires.

n — Dessus d'un gris tomenteux unicolore, ainsi que le pygidium. Long. 2 1/2 m. larg. 1 2/5 m. *pusillus*, Sch.

n' — Dessus couvert d'une pubescence assez longue, couchée, non tomenteuse. Long. 2 1/2 m. *brunnipes*, All.

n'' — Dessus d'un gris tomenteux avec quelques taches blanches ; pygidium très lisse et non pubescent. Long. 2 m. larg. 1 m. *Stierlini*, All.

ll'' — Antennes et pattes noires. Lg. 2 1/2 m. lg. 1 2/5 m. *pauper*, Sch.

ll''' — Antennes moins leur base et toutes les pattes noires. Long. 1 1/5 à 1 3/5 m. larg. 4/5 à 1 m. *pygmæus*.

ll'''' — Antennes moins leur base et pattes intermédiaires et postérieures noires, les genoux, tibias et tarses de la 1re paire testacés.

o — Pronotum subtransversal. Antennes courtes. Long. 1 1/5 m. larg. 4/5 m. *sericatus*, Sch.

o' — Pronotum plus long, conique. Antennes plus longues. Lon g. 1 3/5 m. larg. 1 1/5 m. *antennalis*, Sch.

kk'' — Dessus très noir, à pubescence fine et rare. Long. 1 2/5 m. larg. 1 m. *anxius*, Sch.

kk''' — Dessus noir recouvert d'une tomentosité grise avec une bande irrégulière blanche en travers de chaque élytre; les six pattes rouges avec la base étroitement noire. Long. 1 2/5 m. larg. 1 m. *lichenicola*, Woll.

jj' — Corps en ovale plus court, pronotum conique mais moins long. Pattes entièrement noires. Antennes noires à base rouge. Elytres assez déprimées en-dessus.

pp — Dessus couvert d'une pubescence tomenteuse gris-cendré unicolore, très dense. Long. 3 m. larg. 2 m. *pubescens*, Germ.

pp' — Dessus densément tomenteux, avec les intervalles des stries alternativement gris cendré et gris flavescent. *lineatus*.

pp'' — Dessus noir d'un gris pubescent non tomenteux, taille plus petite que celle des précédents. Long. 2 1/2 m. larg. 1 1/2 m. *cisti*.

Sous-genre PACHYMERUS, Latr.

Tous les *Pachymerus* que j'ai vus jusqu'ici sont exotiques, cependant il en est deux espèces que les navires apportent fréquemment en Europe et que l'on trouve vivantes soit dans nos ports, soit chez les grainetiers et les herboristes. Ce sont les suivantes :

— Elytres ferrugineuses, tachetées de noir à l'extrémité, sur les cotés, dans le milieu et le long de la suture ; antennes et pattes antérieures d'un roux testacé. Long. 8 m. larg. 4 1/2 m. *difformis*.

— Elytres ferrugineuses, recouvertes d'une tomentosité grise avec des bandes noires interrompues par des taches blanches dans les 3e, 5e, 7e et 9e intervalles. Long. 6 m. larg. 3 m. *Icaniæ*, Guérin.

Sous-genre CARYOBORUS, Sch.

Corps en entier d'un testacé pâle, finement pubescent. Les cuisses postérieures très renflées sont dentées en scie en dessous. Long. 5 m. larg. 2 1/2 m. *pallidus*, Oliv.

DESCRIPTION

DES ESPÈCES DE BRUCHITES INDIQUÉES DANS LE TABLEAU SYNOPTIQUE PRÉCÉDENT ET NON ENCORE DÉCRITES.

Urodon angularis, Chevr.

Long. 3 mill. — Larg. 1 4/5. mill.

J'ai trouvé dans la collection de M. Chevrolat étiqueté sous le nom de *Ur. angularis*, un *Urodon* qui a la même taille et la même forme que le *suturalis;* il a également la base des antennes et les tibias antérieurs testacés, le reste des antennes et des pattes est noir; il est enfin également tout noir de corps avec les angles du pronotum, les bords de la suture des élytres et le dessous de l'abdomen, surtout les côtés de la poitrine couverts d'une pubescence très-blanche. Mais d'autre part, le *suturalis* est entièrement revêtu en dessus d'une fine pubescence grise très-courte qui le rend d'un noir terne, tandis que l'*angularis* n'a pas cette pubescence et est d'un noir vif et brillant. — Dans le *suturalis*, les poils blancs des angles postérieurs du pronotum sont disposés comme une frange placée au bord; dans l'*angularis*, il y a une touffe de poils blancs qui forme une tache blanche bien caractérisée sur le pronotum à chacun des deux angles. — Enfin le lobe median basal est un peu moins large et un peu plus avancé, quoique tronqué comme dans le *suturalis*.

Cette espèce a été prise à Constantine, en Algérie, par MM. Hénon et Lethierry.

Urodon longus, Allard.

Long. 2 3/4 mill. — Larg. 1 2/5 mill.

Corps oblong, noir, entièrement recouvert d'une tomentosité grise-cendrée, très-courte et très-couchée, avec les côtés de la poitrine plus blancs. Les pattes sont entièrement noires, les antennes ont les cinq premiers articles testacés, les autres noirs.

Le pronotum est d'un tiers plus long que large, rétréci en avant et tronqué au sommet; les côtés sont presque parallèles, les angles postérieurs

exactement droits, la base est sinuée et s'avance sinueusement en pointe au-dessus de l'écusson.

Les élytres sont longues; elles ont les épaules saillantes et les côtés sub-parallèles; les bords de la suture au-dessous de l'écusson blanchissent un peu.

Le pygidium est fortement canaliculé dans toute sa longueur; et il est plus long que dans les autres *Urodons;* cette disposition paraît tenir à ce que l'abdomen est lui-même plus allongé et recourbé en dessous que dans les autres *Urodons*, et que notamment le dernier arceau ventral est deux fois plus long que le précédent.

Cette espèce, par sa taille et sa couleur, se rapproche de l'*Ur. rufipes*, mais elle est de forme plus étroite et plus parallèle et la base de son pronotum est autrement construite.

Elle a été recueillie en Algérie par feu M. Poupillier.

SPHERMOPHAGUS HEYDENI, Allard.

Long. 2 1/2 mill. — Larg. 1 4/5 mill.

Corps noir, ovale, couvert en dessous et sur le pygidium d'une pubescence longue, jaunâtre, assez épaisse.

Le pronotum et les élytres sont noirs, brillants, pubescents également, mais les poils sont moins serrés et ne deviennent plus denses que par places sur les élytres où ils forment deux bandes inégales et irrégulières transversales, l'une au tiers de l'élytre, l'autre aux deux tiers.

La tête est noire, très-inclinée en dessous; les antennes sont entièrement noires et plus longues que la base du pronotum. Le pronotum, presque deux fois aussi large que long, est rétréci en avant, arrondi sur les côtés, sinué à la base, et assez fortement ponctué en dessous de gros points écartés.

Les élytres sont un peu plus allongées que dans les autres *Spermophagus;* elles sont striées-ponctuées assez fortement et les intervalles des stries sont rugueux.

Les pattes sont noires.

Ce *Spermophagus* a été pris à Francfort par M. de Heyden dans de la semence rapportée d'Abyssinie.

Je prie cet éminent entomologiste de me permettre de lui dédier cette espèce comme un très-faible témoignage de ma reconnaissance pour ses communications si utiles et si bienveillantes.

BRUCHUS RUFICORNIS, Allard.

Br. pallidicornis, Mulsant, opusc. Ent. 1858, p. 33.

Long. 3 mill. — Larg. 2 2/5 mill.

Cette espèce a la taille du *Bruch. granarius* et lui ressemble au premier aspect par la forme générale, par la similitude de coloration des élytres et des pattes antérieures. Mais elle s'en distingue par son pronotum plus court et plus large, surtout antérieurement. En outre, dans les deux espèces, les mâles ont les pattes tout différemment construites.

Le corps est noir, finement pubescent, avec les antennes et les pattes antérieures entièrement rouges, les quatre pattes postérieures sont toutes noires.

Les antennes sont très-courtes et dépassent à peine le pronotum, les six premiers articles sont étroits, comparativement aux cinq derniers qui sont deux fois plus larges que longs et forment presque une massue.

La tête est noire, rugueusement ponctuée ainsi que le cou et porte quelques poils gris écartés. — Le pronotum est presque deux fois aussi large que long, distinctement échancré latéralement ; l'échancrure s'arrête presque au milieu des côtés et à partir de ce point toute la partie antérieure est arrondie; la base est sinuée, ce qui rend les angles postérieurs aigus et le lobe médian qui est assez saillant est tronqué. Le pronotum est couvert de gros points rugueux peu profonds et d'une pubescence grise peu épaisse. Il porte à la base au-dessus de l'écusson une tache blanche triangulaire formée de poils blancs serrés. L'écusson est caché sous une touffe de poils gris.

Les élytres sont conformées comme dans *Br. granarius* et finement gris-pubescentes. Il y a trois taches brunes et deux blanches dans le troisième intervalle des stries; il y en a une brune dans le milieu du septième et le neuvième est orné comme le troisième. — Ces diverses taches sont très-obsolètes.

Le pygidium est rugueusement mais beaucoup plus finement ponctué que le pronotum. Il est couvert d'une couche de poils gris serrés interrompue par deux tâches oblongues, brunes, obsolètes, parallèlement placées.

Le dessous du corps est noir, finement gris pubescent avec quelques points blancs plus serrés formant des taches claires sur les côtés de l'abdomen et de la poitrine.

Mais ce qui permettra toujours de reconnaître aisément cette espèce

c'est la conformation des pattes du mâle, si bien observée et décrite par MM. Mulsant et Rey. — Ainsi que le disent ces auteurs, *les tibias antérieurs sont assez élargis, concaves en dessous, sensiblement arqués en dehors. Les tibias intermédiaires assez grêles*, légèrement arqués en dehors, faiblement élargis vers le tiers supérieur de leur tranche interne, sont munis à l'angle apical d'une espèce d'éperon subhorizontal, assez prolongé, tronqué et subéchancré au bout. — Dans la femelle les tibias antérieurs ne sont pas élargis et les intermédiaires sont simples et mutiques.

Bien que les savants auteurs lyonnais aient les premiers reconnu cette espèce, je n'ai pu lui conserver le nom de *Br. pallidicornis* qu'ils lui ont donné parce que ce nom a été appliqué par Schœnherr à une autre espèce très différente qui se rapproche considérablement du *Bruch. signaticornis*, Sch.

Patrie : France, Sicile.

Bruchus emarginatus, (Reiche), Allard.

Long. 4 mill. — Larg. 2 1/3 mill.

J'ai trouvé séparé sous ce nom dans la collection de mon excellent ami, M. Reiche, un *Bruchus* qui a le pronotum, les élytres et le pygidium presque identiquement tachetés comme le *Br. pisi*, Lin., mais qui diffère surabondamment par d'autres caractères. — Ainsi les antennes sont plus courtes ainsi que le pronotum qui est presque deux fois aussi large que long ; l'échancrure latérale de ce dernier est très forte, elle dépasse le milieu et se termine antérieurement par une dent aiguë. Tout le dessus de l'insecte est couvert d'une pubescence tomenteuse d'un gris un peu fauve avec une tache plus claire au dessus de l'écusson, une tache blanche très nette au milieu du troisième intervalle des stries des élytres et plusieurs taches blanches formant une fascie transversale un peu oblique au delà du milieu. — Le dessous du corps est d'un gris pubescent avec quelques taches blanches sur les côtés de l'abdomen. — Les antennes sont courtes, les cinq premiers articles sont étroits, les six derniers sont courts et transversaux. Elles sont, ainsi que les pattes, différemment coloriées chez la femelle et chez le mâle. — Chez le mâle les quatre premiers et le dernier article des antennes sont testacés, les autres sont noirs ; les pattes sont noires à l'exception des quatre tibias et des quatre tarses antérieurs qui sont testacés.

Chez la femelle les antennes sont entièrement testacées ; il en est de même des pattes antérieures ; les intermédiaires ont les cuisses noires et

le reste testacé. — En outre dans le mâle les tibias intermédiaires sont munis à l'angle interne de leur sommet d'une dent spiniforme, simple, dirigée en bas.

Cette espèce est originaire de Syrie.

Bruchus meridionalis, Allard.

Long. 3 mill. — Larg. 2 1/3mill.

Cette espèce a de l'analogie avec le *Br. ruficornis* par ses antennes et ses pattes antérieures entièrement rouges, par la couleur et la forme de ses élytres, mais elle est un peu plus petite, son pronotum est moins large, son pygidium est d'un gris unicolore, ses pattes intermédiaires ont les genoux, les tibias et les tarses testacés. Enfin les pattes du mâle ne sont pas construites de même.

Comparée au *Br. granarius*, Lin., son pronotum est plus carré, non oblique latéralement comme dans cette espèce, les antennes sont beaucoup plus courtes. — Je crois inutile de parler de la forme et de la coloration des pattes.

La tête est noire, rugueuse et assez densément gris-pubescente. Les antennes dépassent à peine la base du pronotum, elles sont étroites à la base ; les articles 5 à 10 sont transversaux, le 11ᵉ est long, ovale et pointu. Le pronotum est plus d'une fois et demie aussi large que long ; il est légèrement échancré latéralement et porte une dent aiguë vers le milieu. Les côtés sont presque droits et parallèles ; la partie antérieure est arrondie vers les angles et coupée carrément en avant ; les angles postérieurs sont droits ; le lobe médian est peu saillant, tronqué. Le dessus est couvert d'un pubescence courte et dense grise brunâtre avec une tache plus claire au dessus de l'écusson, et deux points blancs obsolètes, écartés, placés horizontalement. Les élytres sont conformées comme dans *Br. granarius*, d'un gris brun tomenteux, avec avec quelques taches blanches et plus brunes obsolètes. — Il y en a cependant deux blanches ordinairement plus distinctes placées de chaque côté de la suture dans le milieu du troisième intervalle. Le pygidium est densément gris clair pubescent ainsi que le dessous du corps.

J'ai dit plus haut comment les pattes étaient colorées. Chez le mâle, les tibias antérieurs sont droits, ils grossissent légèrement de la base au sommet ; les intermédiaires sont grêles, légèrement arqués en dehors, sensiblement sinués après leur milieu et munis à l'angle apical d'une espèce d'éperon dirigé en bas, tronqué et noir au bout. Les cuisses postérieures en forme

de massue, sont peu renflées et portent en dessous avant leur sommet une petite dent très aiguë,

Cette espèce m'a été communiquée par mon obligeant ami, M. Lethierry de Lille. — Elle a été prise en Corse, en Espagne et à Batna en Algérie.

BRUCHUS IGNARIUM, Allard.

Long. 2 1/5 m. — Larg. 1 2/5 m.

Cette espèce à une similitude complète pour la taille et la forme avec le *Br. foveolatus* Sch. Elle en diffère uniquement par la pubescence longue, épaisse, très dense, et rappelant par sa couleur celle de l'amadou qui revêt le pronotum et les élytres. — Les antennes sont noires à base rouge et sont conformées comme dans *B. foveolatus* ; les pattes sont pareillement toutes noires.

Ce *Bruchus* a été pris en Grèce.

BRUCHUS OVALIS, Blanch.

Long. 2 m. — Larg. 1 1/3 m.

BRUCHUS GRANDICORNIS, Blanch. ♂
— OBLONGUS, Bl. ♀

Long. 2 1/5 m. — Larg. 1 2/5 m.

BRUCHUS LATUS, Blanch.

Long. 2 1/5 m. — Larg. 1 2/5 m.

J'ai conservé les noms qui précèdent de M. le professeur Blanchard à trois espèces de Bruchus, que j'ai trouvées étiquetées par cet auteur tous ces noms dans la collection du muséum de Paris. — Ces trois espèces sont identiquement conformées comme *Bruchus foveolatus* de Scœhnherr, elles n'en diffèrent que par la coloration des pattes et des antennes.

Ainsi le *B. ovalis* est semblable à un *Br. foveolatus* de taille moyenne, mais il a la base des antennes testacée et les deux pattes antérieures de cette même couleur.

Le *Bruch. grandicornis* a de même la base des antennes testacée et les six pattes testacées également avec la base des cuisses noire. Le mâle étiqueté *grandicornis* a les antennes d'un *foveolatus* mâle ; la femelle

étiquetée *oblongus Bl.* ne diffère du mâle que par ses antennes beaucoup moins longues comme celles de *Br. foveolatus* ♀.

Enfin le *Br. latus* est aussi semblable au *Br. foveolatus*, sauf ses antennes qui sont entièrement rousses, et ses pattes qui sont de cette même couleur, moins la base des cuisses qui est noire.

Ces trois espèces sont originaires de Sicile.

Bruchus annulicornis, Allard.

Long. 2 3/4 mill. — Larg. 1 1/2 mill.

Cette espèce a presque la taille de *Br. murinus*. — Elle lui ressemble aussi pour la forme ; cependant elle a le pronotum un peu plus court, plus en forme de trapèze. — Au premier aspect elle rappelle le *Bruch. obscuripes* par sa tomentosité très dense d'un gris uniforme, légèrement flavescent, avec quelques apparences de taches un peu plus brunes très peu distinctes.

Corps noir entièrement recouvert d'une pubescence tomenteuse d'un gris cendré en dessous, d'un gris plus jaunâtre en dessus. Les antennes du mâle sont plus longues que la moitié du corps, faiblement en dents de scie, d'un roux testacé à l'exception des articles 6 et 7, très noirs. — Celles de la femelle sont plus courtes ; les quatre premiers et les 2 derniers articles sont seuls testacés ; les autres sont noirs.

Les pattes sont d'un roux testacé moins la base des cuisses de la première paire, et la moitié des cuisses des deuxième et troisième paires qui sont noires. Les ongles sont bruns. — Le pronotum est plus court que large, assez arrondi latéralement au delà du milieu. — L'écusson est d'un blanc tomenteux. Les élytres sont conformées identiquement comme celles du *Br. obscuripes* — Le pygidium est oblique, d'un gris tomenteux unicolore.

Rapporté de Batoum par feu Montandon, collection Chevrolat.

Bruchus Centromaculatus, Allard.

Long. 4 2/5 m. — Larg. 2 m.

D'un ferrugineux roussâtre avec les élytres tachetées de noir et une tomentosité jaunâtre très épaisse ; les antennes et les pattes sont entièrement testacées. — La tête est rouge avec une petite carène longitudinale entre les yeux qui sont assez saillants. Antennes atteignant à peine la base du pronotum, leurs quatre premiers articles cylindrico-coniques, le cinquième

allongé mais plus élargi au sommet, les suivants transverses, comprimés. — Pronotum conique deux fois plus étroit en avant qu'en arrière, à côtés obliques non arrondis, son bord postérieur droit sauf le milieu qui s'avance sur les élytres en un lobe arrondi ; ses angles aigus peu saillants ; son disque est ferrugineux-roussâtre couvert d'une tomentosité épaisse jaune claire, une grande tache brune triangulaire de chaque côté de la base et un commencement de ligne longitudinale blanchâtre sur le milieu en avant. — Écusson petit, jaunâtre, pubescent. — Élytres presque carrées, à peine plus larges que la base du pronotum, légèrement arquées latéralement et arrondies séparément à l'extrémité, presque planes en dessus ; leur disque est d'un roux ferrugineux couvert d'une pubescence jaunâtre claire très dense ; les bords latéraux sont largement tachetés de noir aux épaules, dans le milieu et à l'extrémité, il y a également une tache noire commune, ronde, sur la suture un peu avant l'extrémité des élytres. — Pygidium très grand, oblique, arrondi, roux, couvert d'une tomentosité jaune claire très épaisse avec un point blanc au centre de la base. — Dessous revêtu d'une pubescence jaunâtre très dense ; la poitrine est noire ; chaque anneau de l'abdomen est noirâtre à la base, roux ensuite et d'un jaune pâle à son bord externe. Les cuisses postérieures sont fortement dentées près de l'extrémité au bord interne.

Cette espèce a la taille et la forme elliptique de *Br. mimosæ* ; elle s'en distingue aisément par la coloration d'abord et ensuite par son pronotum moins large à côtés plus droits et par ses élytres moins arquées latéralement.

Alexandrie, collection de Marseul.

BRUCHUS CHEVROLATI, ♀, Allard.

Long. 4 1/2 mill. — Larg. 2 1/2 mill.

Cette belle espèce est un peu plus grande que les *Br. mimosæ* et *cinerifer* dont elle a la forme oblongue elliptique. Le corps est noir et littéralement caché en dessous et sur une partie du dessus par une pubescence très blanche, très serrée, très épaisse et soyeuse. — En dessus elle recouvre la majeure partie du pronotum, (les côtés et la base) ; le milieu jusqu'au bord antérieur et la tête sont d'un noir velouté. — L'écusson est blanc tomenteux ; les élytres ont dans leur milieu la même pubescence blanche que le dessous ; elle y forme un dessin blanc analogue à celui qui décore les élytres du *Bruch. marginellus*, échancré sur les côtés et à l'extrémité par trois taches noires veloutées sur chaque élytre ; seulement l'échancrure noire humérale empiète d'avantage sur le blanc que dans le *Br. marginellus*. Les

antennes sont noires avec les trois premiers articles ferrugineux, et à peine plus longues que le pronotum. Le pygidium est blanc tomenteux comme le dessous avec deux points noirs, ronds, placés chacun à la hauteur du milieu du pygidium près des côtés. — Les six pattes sont noires, blanc-pubescentes.

La tête est inclinée, fortement ponctuée, noire avec quelques poils blancs. — Le front est plan, non caréné. — Les yeux sont grands, saillants, noirs. — Les antennes qui dépassent peu en longueur la base du pronotum sont épaissies à partir du cinquième article et un peu perfoliées. — Le pronotum plus court que large à la base est rétréci et arrondi antérieurement ; il a une forme très régulièrement conique et ses côtés sont droits ; la base est également droite moins le lobe médian qui avance assez en face de l'écusson, est subéchancré et porte dans son milieu une petite fossette longitudinale. — Le dessus est médiocremeut convexe et plan. — L'écusson est caché par deux petits touffes de poils blancs. — Les élytres sont aussi larges que longues, arrondies aux épaules, arrondies latéralement et arrondies séparément à l'extrémité. Elles sont déprimées et planes et les stries sont peu apparentes. — Le pygidium est subtriangulaire avec les côtés un peu arqués ; il est incliné. — Les cuisses postérieures sont médiocrement dilatées, comprimées, canaliculées en dessous et portent avant leur extrémité au bord de la tranche interne une très petite épine.

Cette magnifique espèce est originaire d'Égypte. Je suis heureux de la dédier à mon excellent ami, M. Chevrolat, qui m'a généreussement offert un des deux exemplaires qu'il en possède.

Bruchus unicolor, Olivier ?

Long. 3 1/2 mill. — Larg. 2 mill.

J'ai conservé d'après M. Chevrolat ce nom à un *Bruchus* originaire de Syrie dont le corps est noir, couvert en dessous et en dessus d'une pubescence épaisse jaune. Il a les antennes très courtes atteignant à peine la base du pronotum ; elles sont noires avec les quatre premiers articles ferrugineux. — Les pattes sont également noires sauf les deux tibias antérieurs ferrugineux à leur extrémité. — Les cuisses postérieures sont distinctement dentées en dessous au côté interne.

Cette espèce a la taille et la forme du *Br. obscuripes*, Sch., sauf les élytres qui sont un peu plus courtes et un peu plus arrondies latéralement. Elle s'en distingue en outre aisément par sa pubescence jaune bien plus longue et bien moins couchée et par la structure de ses antennes dont les articles 5 à 10 sont courts et transversaux.

Bruchus consobrinus, Allard.

Long. 3 1/2 m. — Larg. 1 4/5 m.

De la taille et de la forme du *Br. obscuripes.* Sch., sauf le pronotum qui est sensiblement moins large et plus conique. — Il s'en distingue en outre par ses antennes beaucoup plus courtes et à base testacée, par ses pattes antérieures testacées, par ses élytres dont les stries sont moins larges, plus fines, par sa tomentosité plus fine également et un peu soyeuse.

Un peu plus allongé que *Br. gilvus*, il s'en distingue par son pronotum plus conique, par ses antennes plus longues, noires à l'extrémité, par ses cuisses intermédiaires plus largement noires, par sa tomentosité plus grise. (1).

Ovale, noir, recouvert d'une tomentosité très serrée d'un blanc cendré en dessous et sur le pygidium, et d'un gris légèrement flavescent en dessus. La tête est fortement granulée, elle porte entre les yeux une petite carène lisse ; les yeux sont très saillants. Les antennes dépassent un peu la base du pronotum, les quatre premiers articles sont cylindrico-coniques et testacés, les suivants sont noirs, s'élargissent en forme de dents, le dernier est ovale. — Le pronotum est presque aussi large que long, conique, les côtés sont obliques, à peine sinués, les angles postérieurs sont très saillants et aigus, la base est sinuée et s'avance sur les élytres en un lobe arrondi. Le disque est peu convexe, il s'abaisse un peu vers la base entre les angles et le lobe médian, il est couvert de points forts ayant une apparence rugeuse et cachés par une tomentosité très dense et un peu soyeuse. L'écusson est petit et orné d'une pubescence blanche. — Les élytressont allongées, peu convexes, arrondies séparément à l'extrémité ; le calus huméral est saillant ; les côtés sont presque parrallèles ; les stries sont bien marquées ; les intervalles sont plus finement ponctués que le pronotum ; elles sont tomenteuses, comme je l'ai indiqué plus haut. Le pygidium est oblique, sémi-elliptique, couvert d'une tomentosité épaisse blanchâtre ainsi que le dessous. Les quatre pattes antérieures sont d'un testacé ferrugineux ; les cuisses antérieures sont noires tout a fait à leur base ; les intermédiaires ont également du noir qui coupe la couleur testacé nettement et obliquement aux trois quarts de leur longueur. — Les pattes postérieures sont entièrement noires avec une petite dentau dessous des cuisses avant leur extrémité.

(1) Ce bruchus a aussi de l'analogie avec le *B. lucifugus*, mais il est moins large, plus parrallèle et d'un autre gris.

Cette jolie espèce m'a été communiquée par mon excellent ami M. L. Lethierry qui l'a prise à Batna en Algérie.

Bruchus Reichei, Allard.

Long. 2 1/2 mill. — larg. 1 3/5 mill.

Corps ovale-subelliptique, recouvert d'une tomentosité très dense d'un gris jaunâtre uniforme, avec les antennes ayant les six premiers articles testacés et les cinq derniers noirs, les pattes antérieures entièrement testacées, les intermédiaires étroitement noires à la base des cuisses où le noir s'arrête en biais, testacées ensuite, les pattes postérieures entièrement noires.

Cette espèce est intermédiaire entre le *Bruch. seminarius* et le *Br. velaris;* elle est plus petite, plus courte, à pronotum plus conique que le *seminarius;* en outre elle est d'une couleur uniforme.

Comparée au *Br. velaris*, elle s'en distingue par la coloration de ses antennes et de ses pattes postérieures et par sa tomentosité qui outre qu'elle n'est pas entremêlée de taches blanchâtres comme dans le *B. velaris*, est plus longue et moins couchée.

Patrie : Syrie.

Bruchus annulipes, Allard.

Long. 3 1/2 m. — lar. 2 mill.

Intérmédiaire pour la taille entre l'*obscuripes* et l'*uniformis*, il se rapproche davantage du premier par la forme de son pronotum à fossette sur le lobe médian basal, et sa tomentosité un peu raide et moins fine et moins soyeuse que dans l'*uniformis*. Les élytres sont planes comme dans ce dernier. — La tomentosité du dessus est d'un gris un peu plus flavescent que dans ces deux espèces. En outre les pattes sont noires avec un anneau d'un ferrugineux testacé vif qui occupe la seconde moitié des quatre tibias antérieurs, et les antennes sont autrement colorées et conformées.

Chez le mâle, les trois premiers articles sont noirs en dessus, ferrugineux en dessous; le 2e est très court et transversalement arrondi, les 3e, 4e et 5e sont presque aussi longs que le 1er et légèrement dentés ainsi que les suivants qui sont plus courts ; — les antennes entières dépassent en longueur le milieu de l'insecte. Chez la femelle, elles sont plus courtes, dépassent à peine le pronotum, ont les quatre premiers articles entièrement

testacés; — le 2e article est très court, les 3e et 4e sont deux fois plus longs et cylindriques, les 5e et suivants sont plus courts que ces deux derniers et légèrement dilatés en scie.

Cette espèce a été prise en Syrie, à Janina et dans l'Ile de Chypre.

BRUCHUS ALBESCENS, Allard.

Long. 2 m. — larg. 1 1/3 m.

En ovale court, noir, revêtu sur le pronotum, les élytres et le pygidium d'une tomentosité blanche, soyeuse et épaisse. Le milieu du pronotum est longitudinalement dénudé ce qui le fait paraître noir, sauf le lobe intermédiaire basal qui reste blanc; les élytres sont également dénudées dans leur milieu sur le côté, ce qui produit deux grandes taches noires latérales irrégulières, il y en a trois ou quatre autres petites carrées antérieurement.

Le dessous du corps est noir brillant, avec des taches latérales tomenteuses blanches. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; les quatre premiers articles sont plus longs que larges et entièrement téstacés, les articles 5 à 10 sont transversaux, comprimés, épais, nullement dentés; ils sont noirs moins le 10e qui est testacé ainsi que le 11e. Le pronotum plus court que large, est moins allongé et moins conique que dans les espèces voisines; ses côtés sont un peu arrondis dans leur milieu. Les élytres un peu plus longues que larges ont le calus huméral accusé quoique non saillant, les côtés presque parallèles, le dessus à peine convexe. Les pattes antérieures sont entièrement rousses; les intermédiaires le sont également, mais sont un peu rembrunies à la base des cuisses ; les postérieures sont de la même couleur claire, mais leurs cuisses sont rembrunies de la base à la moitié où le noir s'arrête brusquement.

Cette espèce en raison de l'abondance de la tomentosité blanche, ne peut être rapprochée que du *B. pœcilus*, Germ., mais elle s'en distingue aisément par la taille beaucoup plus petite, par la forme et la couleur de ses antennes; par son pronotum plus court, plus élargi, enfin par la coloration de ses pattes.

Patrie : France méridionale.

BRUCHUS MARTINEZI, Allard.

Long. 2 1/2 m. — larg. 1 2/5 m.

Taille et forme du *Bruchus pœcilus*, Germar; densément gris pubescent en dessous; en dessus couvert d'une tomentosité épaisse également d'un gris

cendré, mais moins uniforme sur les élytres où on distingue sur chacune d'elles sept à huit petites tâches brunes de taille inégale, mais jamais plus largesqu e les interstries où elles apparaissent.

Les antennes sont au moins aussi longues que dans le *Br. varius*, c'est à dire dépassent la moitié du corps et sont entièrement testacées. — Les pattes sont également testacées sauf les cuisses; celles des pattes antérieures sont noires de la base à la moitié; celles des pattes intermédiaires et des postérieures le sont de la base aux deux tiers.

Par ses élytres très carrées aux épaules, à côtés subparallèles, cette espèce s'éloigne du *Br. imbricornis* qui est plus petit, plus court et plus arrondi latéralement. Ces mêmes caractères et la couleur de ses antennes et de ses pattes la rapprochent du *Br. pœcilus*, Germar., mais il est impossible de le confondre avec ce dernier qui a les élytres ornées de dessins remarquables.

La tête est inclinée, rugueuse, noire, gris pubescente; le front est distinctement caréné. Les antennes sont grêles à la base, s'épaississant et se dilatant intérieurement en dents de scie à partir du 4e article. Celles de la femelle sont d'un tiers plus courtes que celles du mâle.

Le pronotum est un peu plus court que large à la base, tronqué au sommet, assez régulièrement conique bien que légèrement arrondi latéralement dans son milieu, médiocrement convexe en dessus. Sa base est bisinuée et sa ponctuation est cachée par la tomentosité grise, tournant un peu au jaune qui le recouvre. L'écusson est gris tomenteux. Les élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, sont presque trois fois plus longues que lui; elles sont en carré long, presque parallèles latéralement, assez déprimées en dessus, finement ponctuées striées et très densément tomenteuses. Le pygydium subtriangulaire, infléchi, légèrement convexe dans son milieu, est couvert d'une pubescence cendrée. Les cuisses postérieures sont mutiques.

Cette espèce a été prise à Madrid par plusieurs entomologistes. Je me fais un plaisir de la dédier à M. Martinez-y-Saez qui m'a facilité mon étude des *Bruchus* par la communication obligeante des nombreuses espèces recueillies par lui en Espagne.

BRUCHUS DENTICORNIS, Allard.

Long. 2 m. — larg. 1 1/5 m.

Entièrement noir et ressemblant extraordinairement par la taille, sa forme, sa ponctuation au *Br. debilis*, Sch. — Il en diffère par son pronotum un peu plus étroit, plus triangulaire, par ses élytres à côtés moins

arrondis et plus parallèles, par son pygidium plus droit, plus recourbé en dessous, mais surtout par ses antennes qui dépassent la longueur du corps et sont composées, à partir du 4e, d'articles très fortement dilatés intérieurement en dents de scie.

Corps brièvement ovale; subdéprimé; d'un noir peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée excessivement fine. Tête oblongue, finement et rugueusement ponctuée, légèrement carénée sur le front, fortement inclinée. Yeux arrondis, saillants, d'un brun foncé. — Les antennes dépassent la longueur du corps, le 1er article est allongé et un peu conique, les deux suivants sont courts, transversaux, subégaux, les 4e à 10e sont plus larges que longs et forment des dents triangulaires très fortes, le 11e est ovale oblong. — Le pronotum est exactement conique, sa base, abstraction faite du lobe médian, est droite; il est un peu moins long que large à la base, tronqué au sommet, à côtés droits, à angles postérieurs aigus, moins prolongés en arrière que le lobe médian; celui-ci est large, tronqué et marqué en dessus d'une fossette oblongue. Le pronotum est convexe, finement et rugueusement ponctué, et garni de poils grisâtres, extrêmement courts et peu serrés. — L'écusson est petit, rugueux. — Les élytres sont en carré long, un peu plus de deux fois plus longues que le pronotum et un peu plus larges que celui-ci à leur base; à calus huméral assez prononcé, oblong; à côtés subparallèles, largement arrondies chacune à leur extrémité, subdéprimées et garnies d'une pubescence grisâtre très-fine, très courte et écartée; marquées chacune de dix stries assez profondes, obsolètement ponctuées; les 4e et 5e les plus courtes, réunies postérieurement; intervalles assez larges, plans, finement et rugueusement ponctués; le 4e offre à la base un petit tubercule bien distinct. Le pygidium plus long que large, ovale, presque vertical, couvert d'une pubescence très fine et assez serrée, grisâtre. Dessous convexe, rugueusement ponctué et finement pubescent. Les pattes sont longues, les cuisses postérieures sont médiocrement renflées.

J'ai décrit cette espèce sur deux exemplaires mâles d'un *Bruchus* pris à Escorial en Espagne, par mon ami M. Ch. Brisout de Barneville. — Le développement extraordinaires des antennes de ces deux insectes ne permet pas de les assimiler aux *Bruchus canus* et *debilis* dont ils se rapprochent sous beaucoup d'autres rapports.

Bruchus nudus, Kraatz.

Long. 2 1/3 m. — larg. 1 2/5 m.

J'ai trouvé sous ce nom dans plusieurs collections un *Bruchus* qui a la taille du *Br. canus*, qui est entièrement noir comme lui, mais qui n'a pas

sa pubescence grisâtre et qui s'en distingue facilement par son pronotum plus large, beaucoup moins triangulaire et par ses antennes beaucoup plus longues dans le ♂, beaucoup plus épaisses dans les femelles.

Ce *Bruchus* a également beaucoup d'affiinité avec le *Br. denticornis*, mais il est un peu plus gros, ses antennes sont moins longues, son pronotum est moins triangulaire, à côtés plus arrondis, sa pubescence est beaucoup plus rare.

Corps ovale; subdéprimé; d'un noir assez brillant, avec une pubescence très fine, très courte, éparse, à peine distincte sur le pygidium et l'abdomen.

Tête triangulaire, assez fortement et rugueusement ponctuée et marquée entre les antennes d'une impression transversale. Front convexe, non caréné. Le labre et l'extrémité des mandibules et des palpes sont ferrugineux. Les yeux sont peu saillants, échancrés, noirs. — Les antennes du ♂ dépassent amplement la moitié du corps; les articles 2 et 3 sont très courts, transversaux, égaux; les suivants sont fortement dilatés triangulairement, le 10e et le 11e sont plus allongés que ceux qui les précèdent.— Elles sont perfoliées. Chez la femelle, les antennes atteignent à peine la moitié du corps, le 2e art. est petit, cylindrique, le 3e est un peu plus long et conique, les 4e et 5e sont plus longs que larges, et s'élargissent peu à peu. — Les suivants sont transversaux et comprimés, le dernier est ovale. — Le pronotum est aussi large que les élytres à la base où il est une fois et demie aussi large que long. — Il est arrondi légèrement sur les côtés et assez fortement au sommet; les angles postérieurs sont aigus, moins prolongés que le lobe médian qui est large et tronqué avec une très petite fossette oblongue en dessus. Il est fortement et rugueusement ponctué; les points sont beaucoup plus gros que dans *Br. canus et debilis*; il sont variolés. — Il y a sur le pronotum et les élytres une pubescence très courte, épaisse, un peu flavescente. — Les élytres sont en carré long, deux fois plus longues que le pronotum, de la largeur de celui-ci à leur base; à calus humeral assez prononcé, oblong; à côtés subparallèles; largement arrondies chacune à leur extrémité; subdéprimées; fortement striées, avec les intervalles plans, beaucoup plus finement ponctués que le pronotum. Le petit tubercule basal du 4e article assez saillant. — Dessous d'un noir assez brillant; convexe, très finement pubescent. — Le pygidium est beaucoup moins finement ponctué que dans les espèces précédentes; sa ponctuation est grosse, superficielle, variolée. Les pattes sont assez longues, les cuisses postérieures médiocrement renflées.

Patrie : Grèce. collect. du docteur Hang Rutenberg. Sicile. M. Stierlin.

Bruchus Poupillieri, Allard.

Long. 2 1/2 m. — larg. 1 2/5 m.

De la taille et de la forme de *Br. glycirrhizæ*, il y a presque identité sauf en ce qui concerne le pronotum qui étant un peu plus court, semble un peu plus large. Mais il est du reste parfaitement conique comme dans *glycirrhizæ*. Les antennes sont noires et ne sont pas dilatées en dents de scie intérieurement; les trois premiers articles sont allongés, les suivants s'élargissent graduellement et sont transversaux et perfoliés.—Le corps est noir avec les élytres d'un brun testacé sauf une tache noire sur le calus huméral. — Les pattes sont d'un roux testacé avec la base des cuisses étroitement noire ainsi que les articulations des genoux et les tarses. Quelquefois les pattes sont entièrement rousses; dans ce cas les antennes ont les quatre premiers articles testacés.

Tout le corps est couvert d'une tomentosité d'un blanc cendré plus épaisse en dessous qu'en dessus où elle est beaucoup moins dense que dans *Br. glicirrhizæ*.

Ce Bruchus paraît n'être pas rare en Algérie sur la *mentha aquatica*. Je l'ai dédié à feu Poupillier qui l'a, je crois, introduit le premier dans nos collections européennes.

Bruchus brunnipes, Allard.

Long. 2 1/2 m. — larg. 1 1/2 m.

Ce *Bruchus* a identiquement la même taille et la même forme que le *Bruch. pusillus*. La description de l'un peut servir à l'autre sauf ce qui suit :

Le *B. brunnipes* au lieu d'être couvert comme le *pusillus* d'une pubescence tomenteuse courte et couchée, est couvert d'une pubescence beaucoup moins serrée, plus longue, d'un gris uniforme. — Ses antennes dont les quatre premiers articles sont testacés et les suivants noirs, sont un peu plus longues et moins épaissies que celles de *pusillus*. Enfin le *B. pusillus* a les quatre pattes antérieures testacées avec les cuisses aux deux tiers noires, tandis que le *brunnipes* a les 6 pattes noires, seulement les quatre tibias antérieurs sont d'un ferrugineux obscur dans leur seconde moitié.

Patrie : Syrie.

Bruchus Stierlini, Allard.

Long. 2 m. — larg. 1 m.

Cette espèce a identiquement la même forme que le *Br. Siculus* mais elle est plus petite. — Elle est noire avec une pubescence grise variée de blanc presque semblable, mais ses antennes et ses pattes sont très différentes. Les antennes ont les cinq premiers articles assez grêles, plus longs que larges et d'un roux testacé, les suivants sont noirs, les 6e, 7e, 8e, 9e et 10e sont élargis, transversaux, très courts, le 11e est ovale.

Les quatre pattes antérieures ont les cuisses noires, les genoux et les tibias testacés, les tarses bruns; les deux pattes postérieures sont très noires. — Enfin le pygidium, contrairement à ce qui a lieu dans presque tous les Bruchus, est d'un noir très lisse et très brillant, il n'a quelques points fins et quelques poils qu'à la base et dans les angles basals.

Le corps est allongé, subparallèle, assez déprimé en dessus. — La tête est triangulaire, le front et le vertex sont convexes, finement et dru pointillés ; les yeux sont bruns. — Le pronotum est presque aussi long que large à la base, plus étroit antérieurement, à côtés un peu dilatés et arrondis au sommet, il est couvert d'une ponctuation fine rugueuse et d'une pubescence grisâtre un peu tomenteuse, plus serrée sur le lobe médian qui est large et carré. — Il est légèrement impressionné près de la base à droite et à gauche du lobe médian. — L'écusson est arrondi et pubescent. Les élytres sont à peine plus larges que le pronotum à la base, allongées, subparallèles, très déprimées, fortement striées avec les intervalles plans et finement rugueux ; les épaules sont arrondies ; elles sont assez brillantes et couvertes d'une pubescence un peu tomenteuse d'un gris cendré variée de quelques taches oblongues plus blanches. Le pygidium est subarrondi, vertical à partir du tiers inférieur chez le ♂, plus oblique chez la ♀. Le dessous du corps est noir, assez brillant avec une fine et courte pubescence d'un gris soyeux, finement et densément pointillé.

Cette petite espèce facile à reçonnaître à son pygidium, provient de Sicile et m'a été communiquée par mon ami M. Stierlin à qui je me suis fait un plaisir de la dédier.

Bruchus lineatus, Dahl.

Long. 3 m. — larg. 2 m.

J'ai vu sous ce nom parmi les *Bruchus* que M. de Heyden de Francfort m'a très obligeamment communiqués, un insecte qui a la taille et la forme

du *Br. pubescens*. Mais ses antennes sont un peu plus longues, leurs trois premiers articles sont d'un testacé ferrugineux, les suivants sont noirs et plus fortement dilatés intérieurement en dents de scie. — Le pronotum forme un cône un peu plus allongé. — Les élytres ont la forme de celles du *Br. pubescens* et elles sont aussi couvertes d'une pubescence tomenteuse très dense, mais les intervalles des stries sont alternativement d'un gris jaunâtre, puis d'un gris cendré, en partant de la suture, en sorte que les élytres sont rayées comme dans le *Sitones lineatus*. — Le pygidium est couvert d'une pubescence flavescente et coupé dans son milieu longitudinalement par une bande blanchâtre. — Le dessous du corps est noir et pubescent comme dans *Br. pubescens*; les pattes sont toutes noires.

Cette espèce dont je n'ai vu qu'un individu peu frais, a été prise en Toscane.

AVIS IMPORTANT.

Depuis que cette étude est à l'impression, j'ai reçu en communication les *Bruchus* de la collection de Schœnheer et j'ai reconnu :

1° Que le *Br. irresectus*, Sch. est le même que le *Br. obtectus*, Say, et *subellipticus*, Wollaston. Ce n'est donc point le même que *Br. mimosæ*, Sch.

2° Que mon *Br. consobrinus* est le même que le *Br. Fischeri*, Sch.

3° Que mon *Br. albescens* est le même que le *Br. braccatus*, Sch.

4° Comme conséquence, qu'il faut substituer le nom de *Br. galegæ*, Sch. à celui de *Br. braccatus*, Sch. partout où je l'ai indiqué dans mon travail.

CATALOGUE

DES COLÉOPTÈRES FORMANT LE GROUPE DES BRUCHITES (EUROPÉENS ET DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE).

Genre CERCOMORPHUS, Perris.

1. Duvalii, Perris.	Hispan.

Genre URODON.

2. Suturalis, Sch.	Europ.
3. Angularis, Allard.	Alger.
4. Conformis, Sch.	Europ.
5. Argentatus, Kust.	Sardin, Alger.
6. Canus, Kust.	Europ.
7. Parallelus, Kust.	Hisp.
8. Albidus, Kust.	Hispan.
9. Testaceipes, Reiche.	Alger.
10. Longus, Allard.	Alger.
11. Concolor, Sch.	Russ. mérid.
12. Rufipes, Sch.	Europ.
13. Flavescens, Kust.	Fr. mérid. Hispan, Alger.
14. Pygmæus.	Europ. Alger.

Genre SPERMOPHAGUS.

15. Cardui, Sch.	Europ.
16. Euphorbiæ, Kust.	Fr. mérid.
17. Variolosopunctatus, Sch.	Turcia.
18. Sulcifrons, Kust.	
19. Subfasciatus, Sch.	Paris.
20. Heydeni, Allard.	Francfort.
21. Rufiventris, Sch.	
22. Convolvuli, Sch.	

Genre Bruchus.

23. Pisi, Linn. Sch.	Europ. Alger, Asia.
Pisorum, Lin.	
Crucigera, Fourc.	
Salicis, Sch.	
24. Rufimanus, Sch.	Europ. Alger, Asia.
25. Flavimanus, Sch.	Europ. mérid.
Affinis, Frœlich.	
26. Granarius, Lin.	Europ.
Atomarius, Lin.	
Sericea, Fourc.	
27. Troglodytes, Sch.	Fr. German.
28. Wasastjernii, Sch.	
29. Venustus, Sch.	Fr. mérid. Caucas.
30. Brachialis, Sch.	Fr. Hispan.
31. Ruficornis, Allard.	Sicile.
32. Sparsus, Fab., Sch.	Alger.
33. Signaticornis, Sch.	Europ.
34. Pallidicornis, Sch.	Europ.
Inornatus, Kust.	
35. Tristiculus, Sch.	Europ.
36. Ulicis, Muls.	Fr.
37. Emarginatus, Allard.	Syria.
38. Nubilus, Sch.	
Rufipes, Herbst.	Europ.
39. Griseomaculatus, Sch.	Fr. Europ. mérid.
40. Tessellatus, Muls.	Fr. mérid.
41. Tristis, Sch.	Europ. mérid.
42. Lentis, Sch.	Fr. Turcia.
43. Sertatus, Sch.	Italia.
Ervi, Frœl.	
44. Meridionalis, Allard.	Corsic, Hispan, Alger.
45. Luteicornis, Sch.	Europ.
46. Nigripes, Sch.	Fr. mérid.
Punctellus, Boh.	
47. Loti, Sch.	Fr. Germ.
48. Laticollis, Sch.	Fr.
49. Nanus, Germ., Sch.	Dalmat. Fr.

50. Foveolatus, Sch.	Europ. mérid. Alger, Syria.
Sutor, Gené.	
Costatus, Blanc.	
Concolor, Blanc.	
51. Murinus, Sch.	Europ. mérid. Alger.
Alni, Sch.	
Nigritarsis, Sch.	
Calabrensis, Blanc.	
52. Annulicornis, Allard.	Batoum.
53. Ignarium, Allard.	Græcia.
54. Grandicornis, Blanc, ♂.	Sicilia.
♀ *Oblongus*, Blanc.	
55. Ovalis, Blanch.	Sicilia.
56. Latus, Blanc.	Sicilia.
57. Scutellaris, Fab.	Dalmat. Alger, Arab.
58. Mimosæ, Oliv. Sch.	Dalmat. Alger.
Irresectus, Sch.	
59. Plagiatus, Reiche.	Syria.
60. Centromaculatus, Allard.	Alexandrie.
61. Chevrolati, Allard.	Ægypt.
62. Cinerifer, Sch.	Alexandrie.
63. Unicolor, Oliv.?	Syria.
64. Gilvus, Sch	Fr. Alp. Alger, Camasus.
65. Lucifugus, Sch.	Russ. mérid.
Tessellatus, Motsch.	
66. Seminarius, Lin. Gyll.	Fr.
Lividimanus, Sch.	
Taorniensis, Blanch.	
67. Consobrinus, Allard.	Alger.
68. Reichei, Allard.	Syria.
69. Obtectus, Say.	
Subellipticus, Woll.	Canar.
70. Plumbeus, Luc.	Alger.
71. Velaris, Sch.	Fr. mérid. Hisp. Ital.
Retamæ, Schauf.	
Obsoletus, Blanc.	
Laticornis, Blanc.	
72. Tragacanthæ, Oliv. Sch.	Syria.
73. Obscuripes, Sch.	Fr. mérid. Alger, Syria.

74. Histrio, Sch.	Fr. mérid. Hisp.
Meleagrinus, Gené.	
Pictus, Parreys.	
75. 5-Guttatus, Oliv.	Syria.
Longicornis, Muls.	
76. Discipennis, Sch.	Syria.
77. Incarnatus, Sch.	Ægypt.
78. Ornatus, Sch.	Rouen.
79. Longicornis, Germ. Sch. ♀.	Fr. mérid. Hisp.
Jocosus, Sch. ♂.	
80. Uniformis, Ch. Bris.	Fr. mérid. Hisp.
81. Annulipes, Allard.	Syria.
82. Varipes, Sch.	Dalmat. Alger.
83. Olivaceus, Germ.	Fr. German.
84. Virescens, Sch.	Fr. German. Sicil.
Lutescens, Blanch.	
85. Misellus, Sch.	Alp. Fr. Austria.
86. 4-Plagiatus, Motsch.	Siber.
87. Marginellus, Fab.	Europ.
Marginalis, Lat.	
Persicæ, Walck.	
88. Albescens, Allard.	Fr. mérid.
89. Variegatus, Germ.	Europ.
Bimaculatus, Oliv.	
90. Dispar, Sch.	Fr.
Magnicornis, Kust. ♂.	
91. Pœcilus, Germ.	Hisp.
Decorus, Sch.	
92. Martinezi, Allard.	Hisp.
93. Varius, Oliv. Sch. ♂.	Europ.
Inspergatus, Sch. ♀.	
94. Tarsalis, Sch.	Fr. Hisp.
95. Braccatus, Sch. ♂.	Fr. Europ. mérid.
Galegæ, Sch. ♀.	
96. Imbricornis, Sch. ♂.	Fr.
Nebulosus, Oliv.	
Fulviventris, Blanc.	
Femoralis, Sch. ♀	
97. Dispergatus, Sch.	Fr.

98. Tibialis, Sch.	Europ. mérid. Alger.
Flavicornis, Sch.	
Microdon, Gené, Blanch.	
99. Tibiellus, Sch.	Fr.
100· Halolendri, Sch.	Siberia.
101. Holosericeus, Sch.	Turcia.
102. Canaliculatus, Muls.	Fr.
103. Denticornis, Allard.	Hisp.
104. Canus, Germ. Sch.	Europ.
105. Debilis.	Fr. German.
106. Nudus, Allard.	Sicile, Grœcia.
107. Eryngii, Ch. Bris.	F. mérid.
Oblongus, Muls.	
108. Cinerascens, Sch.	Europ. merid.
109. Biguttatus, Oliv.	Europ. merid. Alger.
Creutzeri, Dej.	
110. Fulvipennis, Germ.	Fr. merid.
111. Glycirrhizæ, Sch.	Russ. merid.
112. Poupillieri, Allard.	Hispan. Alger.
113. Albolineatus, Blanch.	Sicil. Alger.
Gracilis, Blanch.	
Flavescens, Luc.	
114. Picipes, Germar.	Europ.
Basalis, Sch.	
115. Siculus, Sch,	Europ. Alger.
116. Pusillus, Germ.	Europ.
117. Brunnipes, Allard.	Syria.
118. Stierlini, Allard.	Sicil.
119. Pauper, Sch.	Serbia, Hungar.
120. Pygmæus, Dej. Sch.	Europ. Alger.
Miser, Fahr.	
V. *Perparvulus*, Boh.	
121. Sericatus, Germ. Sch,	Europ. merid.
Minimus, Blanc.	
122. Antennalis, Sch.	Fr. mérid. Hisp.
123. Anxius, Sch.	Fr. Germ.
124. Lichenicola, Woll.	Canari.
125. Pubescens, Germ.	Europa.
Villosus, Latr.	
Tomentosus, Dej.	
Obscuricornis, Blanc.	

126.	Lineatus, Dahl. Allard.	Toscan.
127.	Cisti, Fab. Sch.	Europ.
	Villosus, Fab.	
	Ater, Marsch.	

Sous-genre, PACHYMERUS, Sch.

128.	Difformis, Sch.	Fr. Francfort.
129.	Icaniæ, Guer. Men.	Fr. Paris.

Sous-genre CARYOBORUS, Sch.

130.	Pallidus, Oliv.	Lusitania.
	Acaciæ, Sch.	Arabia.

NOTICE SUR UN NOUVEAU GENRE

DE

TÉNÉBRIONIDES APPARTENANT AU GROUPE DES ADÉLIIDES

PAR

A. PREUDHOMME DE BORRE

Membre des Sociétés Entomologiques de Belgique et de France.

Les *Adéliides*, second groupe établi par M. Lacordaire (1) dans la tribu des *Hélopides*, comprend ceux d'entre ces coléoptères qui joignent à des antennes filiformes un prothorax dont les flancs sont nettement séparés du pronotum. La majeure partie de ces insectes, ceux qui présentent les formes typiques du groupe, sont australiens et polynésiens. Deux genres établis depuis longtemps, *Adelium* Kirby et *Thoracophorus* Hope, sont actuellement très-riches en espèces, la plupart inédites, et dont le nombre s'accroît constamment à la suite des explorations du continent australien.

Un envoi d'insectes fait dans le courant de l'année 1867 à M. H. Deyrolle par M. le comte de Castelnau, consul-général de France à Melbourne, m'a mis en possession d'un bon nombre d'espèces de ce groupe, à l'étude duquel j'ai entrepris de consacrer mes loisirs. Parmi ces espèces se trouvait

(1) Genera des Coléoptères, V, p. 432 et 434.

un insecte d'un facies très-remarquable, et dont les caractères particuliers, ainsi qu'on va le voir, s'éloignent suffisamment de ceux des genres existant actuellement dans le groupe des *Adéliides*, pour donner lieu à l'établissement d'un genre nouveau.

Je proposerai pour ce genre le nom de *Ceradelium*, emprunté à sa parenté manifeste avec le genre *Adelium* et aux cornes que présentent les angles antérieurs de la tête et les bords latéraux du prothorax (1).

Genre CERADELIUM.

Menton subcordiforme. Dernier article des palpes labiaux ovalaire, tronqué au bout; celui des palpes maxillaires sécuriforme. Labre transversal, à angles arrondis, sinué en avant.

Tête à peu près carrée, un peu rétrécie à sa base en un col très-court. Épistome court, largement émarginé. Joues relevées antérieurement en une corne.

Antennes filiformes, de 11 articles, le 1er gros, presque prismatique et tranchant en dessus, arrondi en dessous, le 2e petit, subglobuleux, le 3e égal aux deux suivants réunis, en massue, les suivants obconiques, les 4e à 7e de longueur graduellement croissante, les 7e à 10e sensiblement égaux, le 11e en ovoïde très-allongé.

Yeux médiocres, transversaux, moins étendus en dessus de la tête qu'en dessous.

Prothorax non contigu aux élytres, en carré à angles largement tronqués. Pronotum et flancs du prothorax sans autre démarcation que deux cornes horizontales.

Écusson en triangle rectiligne, très-large à la base, mais court et pénétrant à peine entre les élytres.

(1) N'ayant eu d'abord qu'un seul exemplaire à ma disposition, je n'étais pas éloigné de croire que l'existence de ces cornes était propre aux mâles seulement, ainsi que cela a lieu dans le genre *Tauroceras* Hope, de la tribu des Ténébrionides vrais, qui présente des cornes céphaliques fort semblables à celles de notre nouvelle espèce. J'étais même presque tenté de croire que M. Blanchard avait eu en vue une femelle de cette espèce, lorsqu'il a créé, dans son Histoire naturelle des Insectes (Tome II, p. 35), le genre *Tropidopterus*, que M. Lacordaire n'a pas cru devoir admettre (Genera des Col. V, 438). Grâce à l'obligeante entremise de M. H. Deyrolle, j'ai en ce moment sous les yeux un autre exemplaire de cette espèce, de la même provenance et faisant partie de la riche collection de M. le comte de Mniszech. Chez cet exemplaire, qui a un millimètre de longueur de plus que le mien, et qui est absolument conforme à ma description, les organes génitaux femelles faisant accidentellement saillie au dehors, me permettent de regarder les caractères que j'ai donnés du genre et de l'espèce, comme applicables aux deux sexes. Car, en supposant que mon exemplaire soit aussi une femelle, le mâle doit certainement avoir également des cornes céphaliques et thoraciques, tout au plus un peu plus développées.

Liége, le 25 mai 1868.

Élytres oblongo-ovales, arrondies aux épaules, déclives en arrière, striées. Repli épipleural ne constituant qu'une partie de l'épipleure, sinueux et graduellement rétréci, se terminant en pointe un peu avant le sommet de l'élytre.

Pattes longues. Cuisses robustes, sublinéaires, les postérieures plus longues que les antérieures et les intermédiaires. Jambes en tout semblables à celles des *Adelium.* Tarses pourvus en dessous de brosses de poils; le premier article des postérieurs allongé et plus grand que les deux suivants réunis; le pénultième de tous subbilobé.

Prosternum fortement convexe; sa saillie brusquement déclive en arrière. Mésosternum déclive, un peu concave. Métasternum court et bombé.

J'ajouterai à l'exposé de ces caractères quelques considérations sur les plus saillants d'entre eux.

L'absence complète d'arête latérale entre le pronotum et les flancs du prothorax ne m'a pas paru suffire pour éloigner ce genre des *Adelium* et pour le réunir au groupe des *Apocryphides* de Lacordaire (*loco citato*, p. 432), composé exclusivement de très-petits insectes américains; il s'en distingue au reste par la présence de trochantins très-apparents aux hanches intermédiaires, dont les cavités cotyloïdes sont bien ouvertes en dehors. D'ailleurs, le facies et l'ensemble des caractères le rapproche tellement des deux genres typiques océaniens du groupe des *Adéliides*, qu'il me paraît impossible de songer à l'en écarter. Je pourrais aussi faire remarquer que les cornes et saillies des angles du prothorax indiquent vaguement la limite entre le pronotum et les flancs. Quant à sa place dans le groupe, elle est de toute évidence entre le genre *Thoracophorus* et le genre *Adelium.* Voisin du premier par son facies et la sculpture de ses élytres, il se rapproche encore plus du second par le pénultième article des tarses bilobé.

Le menton est cordiforme ou peu s'en faut, de même que chez un certain nombre d'*Adelium*, tandis que chez la plupart des espèces de ce genre, ainsi que chez les *Thoracophorus*, il est trapézoïdal. Il est déprimé en arrière, relevé sur les côtés et en avant, où il est très-légèrement sinué. Les palpes ne fournissent aucun caractère propre à différencier le genre d'avec les deux voisins, non plus que le reste des organes buccaux.

L'épistome est largement et peu profondément sinué en avant; il forme une sorte de bourrelet transversal appuyé latéralement sur la base des deux cornes courtes, coniques, à peu près verticales que forment les joues en se relevant en avant des yeux. Les orbites antennaires se trouvent sous la base en forme de bourrelet de ces cornes; elles sont médiocrement profondes et

nullement limitées en dessous. Les antennes ne présentent aucun caractère bien tranché, eu égard aux différences que montrent les espèces du genre *Adelium* sous ce rapport.

Le prothorax a tous ses angles tronqués assez largement pour que sa forme générale se rapproche beaucoup de celle d'un hexagone. L'angle externe de chaque troncature donne naissance à une saillie affectant la forme, soit d'une corne, soit d'un tubercule.

De même que chez les *Thoracophorus*, les élytres sont assez fortement striées et leurs intervalles sont carénés, au moins en partie, d'où il résulte que le disque des élytres semble moins convexe que chez les *Adelium*.

Les cuisses sont plus linéaires que chez les *Adelium;* les antérieures seules sont un peu renflées vers leur milieu. Les jambes, de même que chez les *Adelium*, sont graduellement et légèrement épaissies, faiblement arquées, terminées par deux très-petits éperons d'égale longueur; leur sommet est revêtu à l'intérieur d'un court duvet soyeux assez clairsemé.

Le pénultième article des tarses bilobé est encore un caractère qui rapproche évidemment le genre de celui des *Adelium*. Les tarses antérieurs ne paraissent nullement dilatés, comme cela se remarque à un faible degré chez les mâles de beaucoup d'espèces du genre *Adelium*.

Céradélium armé. — Ceradelium armatum; *nov. spec.*

Diagnose : *Aeneo-nigrum, subsericeum, abdomine nitidiore. Caput antice bicornutum. Antennae, palpi labiales apicesque articulorum palporum maxillarium rufo-brunnei. Prothorax subquadratus, depressus, foveolatus, angulis anticis posticisque late truncatis; lateribus antice cornu acuto, et postice tuberculo obtusiusculo armatis. Elytra oblongo-ovata, apice mucronata; striis laevibus, interstitiis alternis inaequaliter costatis. Pedes columbini. Tarsi picei.*

Dimensions : Long., 19 mill.; id. des élytres, 12 mill.
Larg. des élytres, 7 mill.; id. du corselet, 4 mill.

Cette espèce est entièrement d'un bronzé-noirâtre, un peu plus brillant sur les élytres, dont le reflet est satiné, et surtout sur l'abdomen, où le reflet est plutôt métallique. Les antennes sont d'un brun-rougeâtre (avec les derniers articles plus clairs), ainsi que les palpes labiaux et l'extrémité des articles des palpes maxillaires; une pubescence roussâtre, clairsemée, revêt les antennes.

Le labre est ponctué assez rugueusement.

L'épistome est séparé du front par une suture demi-circulaire presque effacée au milieu. Il présente quelques points au milieu de son bord verti-

cal antérieur, et, de chaque côté, trois points enfoncés un peu plus gros. Les joues (au moins chez les mâles) portent au devant des yeux deux cornes courtes, aigües et verticales, dont le sommet est légèrement dirigé en dehors et un peu en arrière; leur base, assez large, se prolonge sur la tête en une saillie qui s'élève graduellement à partir du bord de l'œil; en arrière du coin de l'œil se trouve de chaque côté une petite fossette étroite, profonde, à bords froncés et ouverte à son extrémité postérieure; à côté de cette fossette, et sur la même ligne, mais plus au centre, est une très-petite strie longitudinale. Le front, en s'abaissant de chaque côté, forme une dépression triangulaire entre la base de la corne et le bord postérieur de l'épistome. Le vertex est un peu déprimé longitudinalement au milieu; l'occiput l'est transversalement. Toute la tête est lisse.

Les yeux sont transversaux, un peu obliques, à peu près aussi larges à leur centre qu'à leurs extrémités arrondies, et un peu plus étendus sur le dessus que sur le dessous de la tête; ils sont assez fortement granuleux.

Un caractère d'un ordre assez secondaire, mérite aussi d'être signalé. A la base de la tête, en dessous, se dessine un sillon qui forme une sorte d'arcade subquadrangulaire, dont les côtés, parallèles en avant, obliquent en dehors et s'effacent avant d'atteindre le bord postérieur de la tête. Ce sillon est la suture limitant en avant et latéralement la *pièce basilaire* de la tête (1), qui est ici bien visible, de même que chez les Carabiques, les Lucanides, et nombre d'autres coléoptères. Cette pièce affecte donc chez le *C. armatum* une forme à peu près carrée, et seulement un peu évasée en arrière. Je n'ai rencontré la même forme chez aucune des espèees des genres *Adelium* et *Thoracophorus* que j'ai examinées; quand le sillon sutural s'y montre complet, il dessine en général une forme triangulaire; très-souvent, il est incomplet en avant et se réduit à deux petites stries, à direction convergente; parfois il fait complètement défaut, comme chez l'*Adelium triste* Fauvel, de la Nouvelle-Calédonie; une espèce d'*Adelium*, inédite à ce que je crois, m'a offert un sillon sous-céphalique complet en ogive régulière. Pour mieux me faire comprendre, j'ai représenté cette pièce telle que je l'ai observée dans l'espèce que je décris, dans l'*Adelium feronoides* Blanch., dans un autre *Adelium* inédit, et dans le *Thoracophorus Walkeri* Hope.

Le cou est court, rugueusement ponctué en dessus et garni à sa base d'une collerette de petits poils jaunes.

Le prothorax est subhexagonal par suite de la large troncature des angles antérieurs et postérieurs. Il est un peu déprimé sur le disque, plus inégal vers les côtés. Le bord antérieur est un peu renflé, faiblement sinué; les

(1) Lacordaire, Introduction à l'Entomologie, tome I, p. 258.

troncatures de ses angles sont un peu flexueuses ; le bord postérieur, également un peu renflé, surtout au milieu, est à peu près droit, un peu plus large que le bord antérieur ; les troncatures de ses angles sont à peine un peu sinueuses, deux fois plus courtes environ que celles des angles antérieurs. Le disque offre une ligne longitudinale médiane peu profonde, accompagnée de chaque côté d'une fossette et de deux points enfoncés alignés obliquement. Il est complétement lisse, mais son pédoncule est granuleux. Quant aux saillies ou cornes des bords latéraux, voici comme elles se comportent chez l'individu qui sert à ma description : l'antérieure est de même taille que celles de la tête ; elle fait saillie latéralement en se relevant un peu, sans pourtant que sa pointe arrive au même niveau que le disque du prothorax ; cette pointe est en même temps recourbée très-manifestement en arrière ; sa base est déprimée ; son bord antérieur est faiblement curviligne ; son bord postérieur décrit une concavité semi-circulaire avec le bord latéral du prothorax jusqu'au sommet de la seconde corne ; en somme cette première corne a assez bien la forme d'une épine de rosier. La seconde corne est réduite à un court tubercule assez obtus et dirigé un peu obliquement en arrière (1).

L'écusson est court, très-large et lisse.

Les élytres sont ovales-oblongues, déclives en arrière, terminées chacune par un court mucro retroussé. Les stries sont lisses, ainsi que leurs intervalles. Les intervalles impairs sont relevés en forme de côtes de hauteur très-inégale : celles du premier et du troisième intervalles peu élevées et atteignant le sommet des élytres, celles des cinquième et neuvième intervalles plus fortes et cessant aux 4/5 de l'élytre ; celle du septième intervalle, la plus forte de toutes, cessant aux deux tiers de l'élytre, en avant du point de réunion des sixième et septième stries. Le repli épipleural est lisse et brillant comme l'élytre elle-même ; son arête offre un sinus vers le haut après le tiers antérieur de l'élytre, sinus qui est répété par le bord inférieur.

Les cuisses, ainsi que les jambes, sont lisses et d'une couleur gorge de pigeon ; les trochanters sont rougeâtres. Les tarses sont brun de poix, avec la base des crochets rougeâtre ; les articles sont tous garnis en dessous de brosses de poils roux ; une pubescence de même couleur se remarque à l'extrémité interne des jambes.

Le prosternum est bombé et presque caréné entre les hanches antérieures ; il présente de chaque côté, en avant de celles-ci, une fossette à

(1) L'individu appartenant à M. de Mniszech a le prothorax absolument semblable. L'écusson est un peu moins large à la base.

bords plissés. Le métasternum est rebordé en avant, et son centre est bombé en forme de Y. Les hanches sont finement ponctuées ou plutôt marquées de courtes hachures. La saillie intercoxale, large et arrondie, est aussi rebordée en avant. L'abdomen est assez convexe.

Patrie : Brisbane (Australie orientale).

EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

Fig. 1. *Ceradelium armatum*, P. de Borre.
— 2. Antenne, grossie. — *a :* corne céphalique.
— 3. Tarse postérieur, grossi.
— 4. Tête vue en dessous, depuis le cou jusqu'à la naissance des organes buccaux. — *b* : pièce basilaire.
— 5. Même figure pour l'*Adelium feronoides*, Blanchard.
— 6. Id. pour une autre espèce inédite du genre *Adelium*.
— 7. Id. pour le *Thoracophorus Walkeri*, Hope.

NOTE

SUR LE GENRE OXYSTOMUS, Latr.

(Comp. Putzeys Postscript. ad Cliv. Monogr. p. 3, fig. 5. 6.)

par M. le Baron DE CHAUDOIR.

Si l'on en excepte l'*O. cylindricus*, les espèces de ce genre sont extrêmement rares, ce qui fait que, faute de pouvoir comparer les types, on a été amené à confondre deux grandes espèces bien distinctes, décrites toutes deux depuis longtemps. Ayant reconnu l'*O. grandis*, Perty dans un individu que M. de Mniszech m'a communiqué comme venant de l'Amazone je l'ai porté au Muséum d'histoire naturelle du Jardin des plantes où est conservé le type de l'*O. S^{ti}-Hilarii*, Latreille, et j'ai pu me convaincre que contrairement à l'opinion généralement admise, ce sont deux espèces différentes, qui habitent d'ailleurs des localités très éloignées l'une de l'autre. J'ai depuis acquis pour ma collection un individu du *grandis*, semblable à celui de M. de Mniszech.

1. O. grandis, Perty, Del. anim. Bras. Spix et Mart. p. 9, t. 9, f. 7.

Mandibules lisses, nullement striées obliquement. Tête plus grosse, très lisse et luisante ; ailes du chaperon plus avancées, très arrondies, nullement anguleuses sur les côtés, avant la saillie triangulaire qui précède les yeux ; celle-ci, celle qui est derrière les yeux, et la saillie allongée et sillonnée en

dessus des joues, semblables dans les deux espèces; les deux impressions frontales à peu près droites et parallèles, s'élargissent antérieurement et émettent des rameaux extérieurement; le sillon arqué en forme de C qu'on remarque de chaque côté de la partie postérieure du front dans le *S^ti-Hilarii* est presque oblitéré dans le *grandis* et n'est point recourbé en forme de crochet antérieurement. Le corselet et les élytres sont un tant soit peu plus larges, d'ailleurs parfaitement semblables dans les deux. Si on compare le premier à celui du *cylindricus*, on trouvera qu'il est plus large, un peu moins long que large, et légèrement élargi vers la partie antérieure, tandis que dans le *cylindricus*, il est plutôt un peu plus étroit en avant, le sillon ponctué qui longe le bord antérieur manque complètement; le dessus, très lisse, est moins convexe, surtout vers la partie postérieure, ce qui fait paraître la ligne médiane moins imprimée. Les élytres ont presque la même forme, elles sont cependant un peu moins convexes vers la base et aux abords de la suture; la profondeur des stries est la même, les stries sont lisses et les intervalles convexes et lisses, le rebord latéral n'est pas dentelé, le huitième intervalle est plus rapproché du bord, plus petit et moins relevé en côte fine, mais l'extrémité du septième se dilate extrêmement, de manière à couvrir presque toute l'extrémité de l'élytre, jusqu'à la première strie, et cette partie dilatée est couverte de points, d'où sortent de nombreux poils raides et verticaux, et elle est teinte en rouge, ce qui pourrait faire croire à une phosphorescence. Les tibias antérieurs ont quatre dents dont les deux intermédiaires sont triangulaires, bien plus larges à leur base, et la troisième ou avant-dernière est comme tronquée obliquement à son extrémité, la première est moins saillante et n'est suivie d'aucune dentelure. Long. 37 m. avec les mandibules.

Amazone, Coll. Mniszech et Chaudoir. Le type de Perty provient également de ces régions.

2. O. SANCTI-HILARII, Latreille, Iconog. du Règn. anim. Ins. pl. 5, fig. 2.

Mandibules fortement striées obliquement dans leur partie basale. Tête moins grosse, irrégulièrement et fortement ridée sur toute sa surface, terne; ailes du chaperon moins arrondies, anguleuses sur les côtés avant la saillie triangulaire qui précède les yeux; les impressions frontales se confondent presque avec les fortes rides de la partie antérieure du front; de chaque côté de la partie postérieure de celui-ci un sillon profond, un peu arqué, et recourbé en dedans, en forme de crochet à son extrémité antérieure, s'arrê-

tant derrière là où finit le renflement de la joue. *Corselet et élytres* comme dans le précédent; l'extrémité de celles-ci pareille, mais moins rougeâtre. Tibias antérieurs dentés comme dans le *cylindricus*, mais au-dessus de la première dent on remarque deux dentelures.

Il a été trouvé par Geoffroy Saint Hilaire dans les provinces méridionales du Brésil qu'il a parcourues. Le type est conservé dans la collection du Jardin des Plantes.

3. O. CYLINDRICUS, Dejean. Species des Coléopt. I. p. 410.
Iconographie des Coléopt. d'Europe, I. pl. 22, f. 4.

C'est la seule espèce de ce genre qui soit répandue dans les collections; on le rencontre au Brésil dans les provinces de Rio-Janeïro et de Minas-Geraës.

4. O. PUTZEYSII.

Il est un peu plus grand que les individus ordinaires du *cylindricus*, auquel il ressemble parfaitement à la première vue; la tête est plus grosse, plus élargie derrière les yeux, l'enflure des joues est plus forte surtout en arrière et le bourrelet qui en forme le bord est plus épais, la saillie dentiforme qui se trouve derrière l'œil dans le *cylindricus*, manque complétement à celui-ci; le dessus n'est guère ridé; les deux impressions frontales sont bien nettement marquées, assez longues, parallèles et sur le milieu du front, on remarque une petite ligne longitudinale imprimée; le sillon arqué et recourbé devant si bien marqué dans le *S^{ti}-Hilarii*, se retrouve presque aussi fort dans le *Putzeysii*, tandis qu'il est indistinct et se confond avec les rides ou plis de la surface dans le *cylindricus*. Le *corselet* ne diffère de celui de ce dernier que parce qu'il ne se rétrécit nullement en avant et que ses côtés sont très-parallèles. Les *élytres* ont exactement la même forme et les mêmes proportions; les intervalles forment des côtes obtuses plus étroites, ce qui fait que le fond des sillons est plus large, les cinquième et septième intervalles ne sont pas ponctués vers l'extrémité, où ils ne sont pas moins élevés que sur le reste de l'élytre; le rebord latéral n'est pas crénelé. Les tibias antérieurs sont conformés de même.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce qui a été trouvé par M. Lindig dans la Nouvelle-Grenade et appartient au comte de Mniszech, qui se trouve ainsi posséder trois espèces d'*Oxystomus* dans sa belle collection.

NOTE

SUR LE GENRE CARENUM, Bonelli,

PAR

M. le Baron DE CHAUDOIR.

M. Mac-Leay fils et après lui M. le comte de Castelnau ont ajouté un très-grand nombre d'espèces nouvelles à celles que M. Westwood avait fait connaître dans ses *Arcana entomologica*.

Nous devons au premier de ces deux entomologistes une division des espèces d'après la forme du corselet, le nombre de dents au côté externe des jambes antérieures, et celui des points imprimés sur le haut des élytres, qui facilite beaucoup la recherche, mais qui est malheureusement fondée sur des caractères quelquefois sujets à varier, ou d'importance secondaire. Il n'a pas admis le genre *Eutoma* qui, et en ceci je me range à l'opinion de M. de Castelnau, me semble, à cause de l'énorme développement de l'extrémité des palpes, mériter d'être conservé, et il a placé dans deux de ses groupes les espèces qui y rentrent.

Ma collection, quoique la plus riche d'Europe en espèces de ce genre, ne renferme même pas la moitié de celles qu'on a découvertes jusqu'ici, mais quelques-unes me paraissent avoir échappé à l'observation des entomologistes australiens. Je vais les décrire, et profiter de cette occasion pour énoncer mes idées sur ce genre et sur les divisions à y introduire.

Genre CARENUM.

Frons profunde angusteque bisulcata.
Palpi modice securiformes, labialium apice latiore.
Prosternum postice sulcatum.
Episterna metasterni brevia.
Tibiæ anticæ extus bi vel tridentatæ.

I. Elytra juxta marginem costigera. Antennæ filiformes.

CARENUM TUBERCULATUM, Mac-Leay.
Une seconde espèce, le MAC-LEAYI, que je ne possède pas, fait aussi partie de ce groupe.

II. Elytra juxta marginem haud costata.

A. Elytra foveolata. (Antennæ submoniliformes, tibiæ intermediæ extus apice spina valida acuta subarcuata armatæ).

C. LOCULOSUM, Newman.

C. SPENCEI, Westwood.

C. FOVEIGERUM.

Long. 13 1/2 m.

Plus petit que le *Spencei* auquel il ressemble, mais plus étroit, surtout les élytres; les angles antérieurs du corselet plus saillants. Elytres bien moins larges, moins ovales, avec les côtés légèrement sinués antérieurement et très-légèrement arrondis vers le milieu, ce qui les fait paraître un peu rétrécies vers la base; les fovéoles sont moins nombreuses dans les trois rangées intermédiaires; il y en a une quatrième le long de la suture à la place de la strie ponctuée et des rugosités qu'on y voit dans le *Spencei* et qui couvrent le bord postérieur; ces fovéoles sont un peu plus petites que les autres et l'espace qui les entoure est assez lisse; une cinquième rangée d'assez grandes fovéoles ocellées remplace le long du bord latéral les petits tubercules du *Spencei*. On remarque un léger reflet bleuâtre sur les côtés et le rebord inférieur des élytres.

Il habite le nord de l'Australie, au Cap York, et m'a été donné par le Dr Haag-Rutenberg qui l'avait reçu de M. Thorey ; j'en ai vu un second individu plus grand mais d'ailleurs semblable dans la collection de M. de Mniszech.

Cinq autres espèces font partie de ce groupe, savoir : C. DEAURATUM, Mac-Leay, C. MULTIMPRESSUM, Castelnau, évidemment voisin du précédent ; C. GEMMATUM, Westwood, remarquable par ses couleurs métalliques ; C. FOVEOLATUM, Mac-Leay, très-petit, mais voisin du *Spencei* par la sculpture des élytres ; et C. VARIOLOSUM, Mac-Leay qui doit ressembler beaucoup au *loculosum* ; les deux premiers n'ont qu'une rangée de fovéoles sur chaque élytre ; le *Spencei*, *gemmatum* et *foveolatum*, en ont trois, le *foveigerum* en a cinq, les *loculosum* et *variolosum* ont les élytres couvertes de grandes fovéoles placées sans ordre.

B. Elytra lævigata aut obsolete striata.

α *Thorax*, latitudine brevior (tibiæ intermediæ extus apice vix spinigeræ).

§ *Elytra* aut bipunctata aut impunctata.

* *Tibiæ anticæ* tri-vel pluridentatæ.

Antennæ submoniliformes.

C. TRANSVERSICOLLE.

Long. 21 m.

Il ressemble beaucoup au *politum* dont il a la coloration. *Tête* un peu plus transversale, sillons frontaux presque droits, à peu près parallèles, très-légèrement arqués en dehors à leur partie postérieure où ils se terminent brusquement ; yeux beaucoup plus petits et moins saillants. *Corselet* plus large, plus court, plus transversal ; la partie postérieure des côtés forme un coude très-marqué dont le sommet seulement est arrondi, de manière que le corselet a la forme d'un rectangle transversal de près de moitié plus court que large, peu arrondi sur les côtés, un peu échancré au bord antérieur, et qui, à son côté postérieur, est très-légèrement sinué près du pédoncule qui le réunit à la base des élytres, et sur lequel il est très-légèrement prolongé, avec le bord du prolongement coupé carrément ; les angles postérieurs de ce rectangle sont un peu arrondis au sommet ; le rebord latéral et la rigole sont sensiblement plus larges que dans le *politum*, et le premier se dilate légèrement au coude postérieur où il se relève un peu plus. *Élytres* presque

comme dans le *politum* ; cependant les épaules et la partie postérieure des côtés sont plus arrondies, ce qui leur donne une apparence plus ovale. Antennes plus courtes, à articles plus raccourcis et s'élargissant un peu vers l'extrémité.

Cet insecte doit avoir une certaine ressemblance avec le *rectangulare* Mac-Leay, mais la forme des sillons frontaux paraît différer, il n'y a pas de point enfoncé sur le disque des élytres, et les jambes antérieures diffèrent peu de celles des espèces voisines du *marginatum*, seulement les dentelures supérieures sont un peu plus saillantes ; les bords du corselet et des élytres sont bleus, tandis que M. Mac-Leay nous apprend qu'ils sont verts dans le *rectangulare*.

Il m'a été vendu par M. S. Stevens comme venant d'Australie, mais sans désignation plus précise d'habitat. mon individu a perdu ses mandibules.

Antennæ filiformes.

Je ne possède que deux autres espèces qui rentre dans ce groupe, ce sont :

C. SMARAGDULUM, Westwood et C. ELEGANS, Mac-Leay, mais je crois avoir reconnu le C. ODEWAHNII, Castelnau dans un individu que possède M. de Mniszech et auquel va très-bien la description de cet auteur. Les autres espèces décrites, qui sont : C. SPLENDENS, Castelnau ; CORRUSCUM, DISTINCTUM et CAMPESTRE, Mac-Leay, me sont inconnues.

** Tibiæ anticæ extus bidentatæ. (Antennæ filiformes).

Les espèces de ce groupe dont le type est le C. MARGINATUM, Westwood, sont assez nombreuses. Je n'en possède que six, dont l'une, le SUBCOSTATUM Mac-Leay, a tantôt les élytres biponctuées à l'extrémité, tantôt dépourvues de tout point imprimé, ce qui m'a décidé à réunir ces deux sections de l'auteur australien, comme fondées sur un caractère sujet à varier. Les quatre autres espèces que je possède sont les C. LÆVIGATUM et MURRUMBIDGENSE, Mac-Leay ; C. POLITUM, Westwood, et LÆVIPENNE, Mac-Leay. Parmi les espèces décrites par M. de Castelnau, je ne vois que le CARBONARIUM qu'on puisse ajouter à la liste donnée par M. Mac-Leay.

§§. Elytra quadripunctata.
* Tibiæ anticæ tridentatæ.

M. Mac-Leay a placé le C. CYANEUM, Fabricius, dans cette section, d'après la description de cet entomologiste qui dit « tibiis anticis tridentatis », mais comme des observations postérieures n'ont pas encore confirmé l'assertion de Fabricius, j'hésite un peu à l'admettre comme certaine.

** Tibiæ anticæ bidentatæ.

Ce groupe est également assez riche en espèces. Je n'en possède que quatre dont une me semble inédite.

C. CASTELNAUI.

Long. 18 — 23 m.

Voisin de l'*anthracinum* dont il diffère par la position de la fossette antérieure des élytres. Les deux sillons frontaux à peu près parallèles et plus prolongés en arrière, l'espace un peu convexe qui les sépare est limité en arrière par une dépression arquée ; une dépression oblique limite aussi en arrière l'espace entre les sillons et les yeux ; elle est plus ou moins distincte. Le *corselet* est plus large, bien arrondi sur les côtés, surtout près des angles antérieurs qui sont moins avancés, ainsi que dans leur partie postérieure qui est moins sinuée. Les élytres sont un peu moins courtes et le sommet des épaules est plus arrondi ; elles sont plus ou moins ternes, et leur surface présente des vestiges de stries très-fines à peu près comme dans le *marginatum*, quelquefois un peu plus distinctes, sans que les intervalles soient le moins du monde relevés ; la fossette antérieure est plus éloignée de l'épaule et est placée à peu près vers le milieu de la largeur de l'élytre ; les bords du corselet et des élytres sont généralement plus violets, quoique le violet disparaisse de plus en plus dans les individus d'un noir opaque ; l'impression transversale rectiligne de la base du corselet est bien visible ; les tibias antérieurs sont comme dans le *marginatum*. Ma description est faite sur 4 individus appartenant au comte de Mniszech et à moi.

Les autres espèces en ma possession sont le C. BONELLII, Westwood avec lequel M. de Castelnau croit devoir réunir le *viridipenne* du même auteur.

L'alcool agit quelquefois sur les couleurs de cette espèce et leur donne une teinte bronzée, j'ai vu un individu semblable chez M. de Mniszech ; — le C. SIMILE, Mac-Leay, qu'il a beaucoup trop éloigné du *Bonellii*, dont il se rapproche par la forme, quoiqu'il en diffère par sa couleur d'un noir terne ; et l'ANTHRACINUM, Mac-Leay qui se rapproche beaucoup plus des espèces voisines du *marginatum*, ainsi que mon *Castelnaui*, tandis que les deux autres forment la transition aux espèces à corselet plus allongé qui se groupent autour du *scaritoides*. (1)

Les espèces de MM. Mac Leay et le comte de Castelnau qui viennent se ranger ici, sont : le C. WESTWOODII, Castelnau, qui est voisin du *Bonellii*, ainsi que le C. AFFINE, Mac-Leay ; le SUMPTUOSUM qui doit appartenir au même type ; le BRISBANENSE qui paraît aussi s'en rapprocher. Quant aux RIVERINÆ, INTERRUPTUM et OBSCURUM, Mac-Leay, EBENINUM et CARBONARIUM Castelnau, ils doivent se rapprocher davantage de l'*anthracinum* et de mon *Castelnaui*, mais aucune des descriptions ne convient à ce dernier.

M. de Mniszech en possède une qui vient se placer dans ce groupe, et qu'il m'a été impossible de rapporter à aucune des espèces décrites par les auteurs. Je l'ai nommée :

C. CONVEXUM.

Long. 21 m.

Il se rapproche beaucoup du *marginatum*, mais il est d'un noir brillant avec une bordure d'un bleu violet, très-étroite sur les côtés du corselet et un peu plus large sur ceux des élytres ; le corselet et les élytres sont beaucoup plus convexes : ce caractère frappe à la première vue ; le dessus des mandibules est couvert d'inégalités irrégulières ; les sillons frontaux ont la même forme, mais ils sont un peu plus longs et plus profonds en arrière, avec une très-légère dépression arquée sur le vertex entre leurs extrémités postérieures. Le *corselet* est plus arrondi sur le milieu et la partie postérieure des côtés, qui s'arrondissent aussi davantage vers les angles postérieurs qui sont comme dans le *marginatum* ; le milieu de la base est un peu plus échancré, la sinuosité postérieure près du pédoncule un peu plus marquée ; le dessus, très-lisse, est beaucoup plus convexe, la ligne médiane, assez profonde, part de la rigole basale et s'arrête à quelque distance du bord antérieur près duquel on n'aperçoit

(1) Je ferai remarquer que dans les espèces un peu plus étroites et plus parallèles de ce groupe que je connais, tels que *Bonellii* et *simile*, les antennes sont plus courtes et un peu moniliformes tandis qu'elles sont plus allongées et filiformes dans les espèces plus élargies qui ressemblent plus au *marginatum*. Je crois ce caractère important pour la classification des espèces.

aucune impression transversale, le rebord latéral et postérieur est bien plus étroit, ainsi que la rigole qui le longe et qui ne s'élargit point le long de la base, sur les côtés de laquelle elle suit les sinuosités du bord extérieur. Les *élytres* sont moins rétrécies vers l'extrémité, où les côtés sont plus arrondis, plus tronquées à la base, mais nullement échancrées, avec la saillie subdentiforme de l'épaule un peu plus relevée en dessus; le dessus plus lisse, sans vestiges perceptibles de stries, bien plus convexe; fovéole apicale, rangée marginale et points ocellés le long de la base, comme dans le *marginatum;* rebord latéral sensiblement plus étroit.

L'individu que je décris vient probablement du nord de l'Australie.

β. *Thorax* latitudine haud brevior.

§. *Elytra* quadripunctata.

(Antennæ submoniliformes; tibiæ intermediæ spina valida extus apice armatæ).

M. de Castelnau ne semble pas avoir augmenté la liste des espèces qui font partie de ce groupe, et qui se rapprochent des *Eutoma* dont les éloigne la forme de leurs palpes, semblables à ceux des autres *Carenum.*

Je ne possède que deux espèces sur les 10 qu'énumère M. Mac-Leay, le C. SCARITOIDES, Westwood et l'OBLONGUM, Mac-Leay.

§§. *Elytra* impunctata (disco).

Serie punctorum non procul a margine impressa.

Genre NEOCARENUM.

Castelnau. Notes on Austral. Coleopt. 1867. p. 52.

Ce genre pourra peut-être être adopté, quand on aura mieux étudié ce groupe; les antennes sont moniliformes, les palpes sont comme dans les *Carenum*, les cuisses antérieures sont comme dans les *Eutoma* brusquement dilatées en dessous non loin du genou, de manière a former un angle bien sensible, les jambes intermédiaires sont un peu arquées, très-épineuses au côté externe et ont à l'extrémité une forte et grosse épine comme dans les *Car* : *loculosum* et voisins, mais encore plus longues. La forme du

corps est un peu celle des *Eutoma*, dont il diffère surtout par les palpes, le rebord latéral des élytres non renflé en bourrelet, et par la rangée de petites fovéoles qui longe les côtés à quelque distance du bord.

Le Neoc. Kreusleri, Castelnau, est bien certainement le même insecte que C. elongatum, Mac-Leay; j'en possède un individu. Je ne connais pas le singulare, Castelnau, qui doit être bien voisin du précédent, et ne paraît en différer que par sa couleur opaque.

Genre EUTOMA.

Newman, Entom. Mag. V. 117.

Habitus angustus, subcylindricus.
Frons profunde bisulcata.
Palpi imprimis labiales latissime securiformes.
Prosternum haud excavatum, nec bilobum.
Episterna metasterni elongata.
Femora antica ante apicem subtus angulata.
Tibiæ anticæ extus valde bidentatæ.
Abdominis segmenta postice medio bipunctata.
Elytrorum margo incrassatus.

Les espèces des différents auteurs qui rentrent dans ce genre sont les suivantes:

1. *Elytra* disco postice bipunctata.

E. tinctilatum, Newman, (tinctilatum, Mac-Leay et Castelnau), bipunctatum, substriatum, subrugulosum, glaberrimum et undulatum, Mac-Leay; episcopale, purpuratum, Newmanni, filiforme, læve et Loddonense, Castelnau.

Je ne puis m'empêcher de faire observer que les auteurs ont beaucoup trop superficiellement décrit toutes ces espèces si voisines les unes des autres, et ont bien peu fait ressortir leurs caractères distinctifs; je crois d'ailleurs que toutes ne soutiendront pas la critique, et qu'il se découvrira des doubles emplois et des variétés individuelles, car plusieurs ont été décrites d'après des exemplaires uniques. Quant à décider la question laquelle est le vrai *tinctilatum*, Newman, on ne le pourra qu'après avoir

vu le type. Je ne possède qu'une seule espèce qui en fasse partie, et qui n'a que 13 à 14 m. de longueur, je présume que c'est le *laeve*, et un individu en fort mauvais état, qui a les élytres d'une belle couleur violette, un peu plus allongées, avec les épaules plus effacées, et des points moins gros le long du bord latéral; dans les deux individus que je rapporte au *laeve*, mais qui ont les palpes, les antennes et les pattes d'un brun foncé, avec des élytres bleuâtres seulement vers les cotés, la gouttière qui longe le bord postérieur est distinctement sinuée de chaque côté, tandis qu'elle décrit une courbe régulière dans l'individu mutilé, ce qui me fait penser qu'il constitue une espèce distincte que je nommerais *politissimum*, s'il était réellement distinct des deux autres, qu'il dépasse un peu en longueur (16 1/2 mill.) Il a les élytres parfaitement lisses, mais comme l'abdomen manque dans mon individu, j'ai pu les examiner dans leur transparence, et elles présentent l'apparence d'un rayon de miel, dont les alvéoles seraient un peu transversales, ce qui explique que dans quelques espèces on distingue à la loupe des stries ponctuées; mais je suis porté à croire que c'est individuel.

2. *Elytra* disco impunctata.

Les trois espèces connues sont le VIOLACEUM, le SPLENDIDUM et le CUPRIPENNE, Mac-Leay; je ne possède que la première; les deux autres semblent suffisamment distinctes.

Genre MONOCENTRUM.

Habitus angustissimus, cylindricus.
Frons profunde arcuatim bisulcata; clypeus medio quadridentatus; *caput* magnum.
Palpi labiales apice latissime securiformes.
Prosternum postice nec excavatum, nec bilobum.
Episterna metasterni subelongata.
Femora antica subtus haud angulata.
Tibiæ anticæ dente apicali externo unico.
Abdominis segmenta postice haud bipunctata.
Elytrorum margo incrassatus.

Le caractère le plus remarquable qui le distingue des *Eutoma* dont il a les palpes largement dilatés, consiste dans l'absence complète de la forte

dent supérieure au côté extérieur des tibias antérieurs. Comme je connais trois espèces qui le présentent, je crois qu'il acquiert une valeur générique. Quant à la forme, ces insectes ressemblent tout à fait à des *Eutoma* très-allongés.

M. GRANDICEPS.

Long. 21 m.

D'un noir assez brillant, antennes, palpes, pattes et abdomen d'un brun plus ou moins roussâtre, bordure apicale des palpes orange. *Tête* grande, carrée, rétrécie assez brusquement à sa base en forme de col cylindrique mais nullement globuleux; la partie qui précède les yeux dilatée de manière à être aussi large que le milieu avec les yeux, angles antérieurs coupés un peu obliquement, avec les coins très-arrondis; les yeux assez grands, emboités dans un renflement de la joue, assez élevé en dessous, mais très-court en arrière et s'arrondissant vers les côtés du col; le dessus très-lisse; les deux sillons frontaux très-profonds, très-légèrement sinueux, ne sont pas tout à fait parallèles et divergent légèrement en arrière où ils sont faiblement arqués en dehors, ils y arrivent à la hauteur du bord postérieur des yeux, et s'arrêtent un peu avant la ligne peu marquée qui limite la dépression du col; sur le devant ils se dirigent en s'oblitérant et en décrivant un coude vers les angles antérieurs; l'espace entre les deux sillons ainsi qu'entre ceux-ci et le sillon assez profond qui longe le bord interne des yeux, est assez convexe; il y a deux très-petits points pilifères tout près des yeux, un peu en arrière et un troisième près du coude antérieur des sillons frontaux. *Corselet* atteignant à peine la largeur de la tête avec les yeux, d'un tiers environ plus long que large, à côtés parallèles, s'arrondissant doucement vers la base qui est un peu sinuée de chaque côté, et légèrement arrondie au milieu, le bord antérieur coupé presque carrément, angles antérieurs droits, arrondis au sommet; le dessus en forme de demi-cylindre un peu aplati, lisse, avec de légères rides transversales, une ligne médiane très-fine qui n'atteint pas les deux bords, une légère impression transversale droite, peu distante de la base, le rebord latéral extrêmement fin et étroit, la rigole qui le longe en dedans, très-fine, se prolonge le long de la base, en décrivant les mêmes sinuosités, et se replie un peu le long des côtés du bord antérieur. *Elytres* un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, mais presque plus étroites que celui-ci, cylindriques, très-parallèles; les côtés s'arrondissent vers la base, de manière que l'angle huméral ne forme qu'une saillie peu marquée, la base est très-imprimée sur le pédoncule et un peu échancrée, l'extrémité forme une rondeur

subacuminée, la suture est imprimée sur toute sa longueur, la profonde rigole qui longe le rebord latéral, lequel forme un gros bourrelet, comme dans les *Eutoma*, s'arrête à quelque distance de l'extrémité de la suture; le long de son côté interne on remarque une série ininterrompue de gros points ocellés peu éloignés les uns des autres; quelques points semblables se voient le long de la base à la hauteur des épaules qui sont indiquées par un très-léger renflement du rebord, qui ne se prolonge pas vers le pédoncule, comme c'est le cas chez les *Eutoma :* tout le reste de la surface est parfaitement lisse, sans trace de point imprimé. Le dessous du corps est également lisse, les cuisses sont obtusément bicarénées en-dessous; aux antérieures on remarque quelques points pilifères, elles ne sont point indentées près de leur extrémité en-dessous comme dans les *Eutoma.* Les pattes et surtout les articles des tarses sont plus allongés et plus robustes que chez ces derniers. Les antennes sont submoniliformes et courtes comme chez ceux-ci.

M. LONGICEPS. De la taille du précédent, mais encore plus allongé. *Tête* plus longue, moins rétrécie en col à sa base; renflement des joues plus allongé derrière les yeux. *Corselet* plus long, angles antérieurs plus droits, nullement arrondis au sommet, côtés de la base plus sinués. *Élytres* plus longues, semblables d'ailleurs. Il est noir avec le corselet et les élytres d'un beau violet.

M. MEGACEPHALUM, Westwood (*Carenum*). Cette espèce qui paraît inconnue aux entomologistes australiens, doit certainement se placer ici, car M. Westwood dans sa description fait justement mention du caractère du genre quand il dit : « tibiis anticis dente unico terminali externo; » mais le corselet vert et les élytres d'un vert cuivreux la différencient suffisamment.

Toutes ces espèces semblent originaires du nord de l'Australie.

M. de Castelnau a récemment (Not. on Austr. Coleopt. (1867) p. 49) fait connaître une forme nouvelle de *Carenum* représentée par deux espèces qu'il nomme SUPERBUM et AMABILE, qui se font remarquer par une grosse tête et des élytres assez élargies à leur base et allant en se rétrécissant depuis les épaules jusqu'à l'extrémité. Ces caractères se retrouvent dans une troisième espèce dont je connais trois individus dont l'un appartient au comte de Mniszech, le second fait partie de ma collection et le troisième figure dans celle du Jardin des Plantes, mais celle-ci présente des caractères dont je ne puis constater la présence dans les deux autres, car M. de Castelnau n'en parle point. Je l'ai nommée : INSIGNE :

Palpes labiaux exactement comme chez les *Eutoma*; lobes latéraux du *menton* plus courts, *Mandibules* comme celles des *Eutoma* mais plus fortes, plus convexes, armées intérieurement d'une forte dent tronquée et échancrée; celle de la mandibule gauche plus longue se redressant en-dessus comme une corne de rhinocéros un peu obtuse.

Tête un peu plus longue, et plus rétrécie à sa base que dans le *marginatum*, angle antéoculaire plus saillant, yeux plus grands et plus saillants, renflement des joues derrière ceux-ci plus fort; sillons frontaux plus profonds, plus prolongés vers la base et assez divergents, mais peu arqués postérieurement, coudés de même en avant; front plus convexe; *corselet* moins large, surtout vers l'extrémité antérieure, bien plus arrondi surtout sur la partie postérieure des côtés, moins court, et cependant encore moins long que large; prolongement du milieu de la base plus sensible et plus étroit, côtés de celui-ci plus sinués, angles antérieurs un peu plus avancés et plus aigus, le dessus et le bord latéral à peu près pareils, celui-ci plus étroit; *élytres* un tant soit peu plus longues que la tête avec le corselet, avec les côtés de la base coupés plus obliquement; leur largeur aux épaules qui sont assez arrondies, égale celle du milieu du corselet, mais elle commence à diminuer depuis l'épaule jusqu'au bout qui est en pointe arrondie, les côtés sont un peu arrondis, leur forme est plus allongée et plus étroite que dans le *marginatum*, et imite un peu celle d'un cône; la suture est très-imprimée sur toute sa longueur, le dessus très-convexe et parfaitement lisse, avec un petit point imprimé sur chaque élytre près de la base, un peu plus près du bord latéral que de la suture, et un second plus marqué près de l'extrémité, le rebord marginal plus étroit, ne formant pas bourrelet comme dans les *Eutoma*, n'offrant aucune trace du renflement subdentiforme qu'on remarque à l'épaule du *marginatum* et de tous les les autres *Carenum* et *Eutoma*, et se prolongeant simplement jusqu'au pédoncule basal, derrière lequel on observe à la base de chaque élytre une légère dépression avec quelques petits points ocellés; une série ininterrompue de points ocellés semblables longe le bord latéral. Dessous du corps lisse, pointe du prosternum nullement sillonnée ni bilobée, segments abdominaux biponctués en arrière vers leur milieu. Antennes et pattes comme dans le *marginatum*, point de dentelures au côté externe des jambes de devant au-dessus de la seconde dent. Coloration semblable à celle de cette espèce, plus verdâtre sur la partie postérieure des élytres. Patrie : Australie septentrionale.

Je crois que ces trois espèces pourraient constituer un groupe distinct pour lequel je propose le nom de CONOPTERUM. Les deux autres diffèrent de la mienne par des élytres distinctement striées, d'après la description qu'en donne M. de Castelnau.

Il me reste à parler du *Carenum gagatinum*, Mac-Leay qui diffère trop des autres espèces de ce groupe pour ne pas constituer un genre distinct. Je le nomme :

Genre CARENIDIUM.

Frons profunde bisulcata; *clypeus* ad labri latera utrinque longius dentatus convexus valde declivis, inter dentes profunde emarginatus, labrum amplectens. *Caput* maximum ; mandibulæ crassæ, validæque.

Palpi desunt in meo specimine.

Labrum, parvum, antice profonde emarginatum, margine antico declivi excavato.

Antennæ tenues, thoracis basi breviores, apicem versus attenuatæ, articulis septem ultimis elongato-quadratis, angustis, valde compressis et utrinque omnino glabris, margine tantum utroque pubescente, ultimo præcedente plus dimidio longiore, apicem versus sensim angustato, subacuminato, summo apice piligero.

Prosternum inter coxas triangulare subexcavatum.

Episterna metasterni latitudine longiora.

Abdominis segmenta postice medio haud punctigera.

Tibiæ anticæ extus bidigitatæ ; — intermediæ extus apice spina longiuscula tenui armatæ.

Elytrorum margo tenuis (ut in *Carenis*), ad humeros haud inflatus, usque ad pedunculum productus.

Habitus elongatus, elytris elongato-ovatis, convexis, impunctatis.

Je ne connais que le C. GAGATINUM, Mac-Leay qui présente ces caractères ; il ressemble un peu au *Conopterum insigne*, m., mais il est plus allongé, ses élytres sont en ovale très-long et régulier, nullement dilaté vers les épaules, sur lesquelles le rebord latéral ne présente, comme dans l'*insigne*, aucun renflement ; sa couleur est d'un beau noir d'ébène luisant. Malheureusement le seul individu que je possède a perdu ses palpes. La conformation des antennes et du labre est très-singulière.

TABLE DES GENRES ET DES ESPÈCES,

RÉVISION

DES

TRIGONOTOMIDES

PAR

M. le Baron DE CHAUDOIR

TRIGONOTOMIDES.

Mentum breve, lobis valde divergentibus, haud appendiculatis.
Palpi labiales apice plus minusve securiformes.
Caetera ut in *Feronidis*.

Ce groupe avait déjà été proposé par M. Lacordaire (Génér. des Coléopt., I, 309), mais il y a fait entrer des éléments étrangers tels que *Microcheila* qui est du groupe des Orthogonides; *Dyschromus*, qui doit être réuni aux *Euchroa; Dirotus* qui est un Anchoménide; *Drimostoma* qui rentre dans les Morionides; *Oxycrepis* qui est très-voisin des *Loxandrus* et qu'on doit placer près des Féronides; *Abacetus* et *Distrigus* qui constituent un petit groupe à part, et *Amblytelus* qui est un Antarctide.

Quand j'ai établi en 1852 dans le Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou le genre *Triplogenius*, j'ai suffisamment indiqué les caractères qui nécessitent sa séparation des *Trigonotoma*, et dont le principal consiste dans les antennes qui sont coudées chez celles-ci, et ne le sont pas chez les premiers. M. Lacordaire a depuis crû remarquer que le genre

Triplogenius ne diffère pas des *Lesticus*, Dej., que je ne connaissais pas alors. Il a assez raison, mais il y a dans le facies de ces derniers quelque chose qui diffère de celui de la majorité des espèces, ce qui m'a décidé à maintenir au genre le nom que j'ai proposé en employant celui de Dejean pour désigner les espèces qui se groupent autour du *L. janthinus*, Dejean, et qui ont généralement les antennes plus allongées, et le corselet plus cordiforme que les espèces de forme typique qui sont plus ou moins voisines de la *Trig. planicollis*, Dejean.

Genre TRIPLOGENIUS, Chaudoir, Bull. de Mosc., 1852, I, 71.
Trigonotoma, Dejean, Laporte.
Omaseus, Moravitz, Motschulschy, Mac-Leay.

1. T. BICOLOR, Laporte, Étud. entom., p. 75. — *Trig. Dejeanii* (Buquet), Dejean, Cat., 3e éd., p. 36, 2e col.

Cette espèce qui est assez répandue dans les collections et qui habite Java, a la base du corselet et les stries lisses, le corselet large et court et comme un peu rétréci antérieurement. Elle est noire, la tête est le corselet en dessus d'un vert cuivreux brillant, les élytres d'une belle couleur lilas-pourpré métallique.

2. T. MOUHOTII. Long. 27 m. Un mâle. A peu près de la taille du *bicolor*, et coloré de même, sinon que les élytres sont plus foncées. La tête est plus striée près des yeux, le corselet est encore plus transversal et pas plus étroit à son extrémité antérieure qu'à sa base ; les angles postérieurs quoique obtus, le sont un peu moins, et les côtés tombent un peu moins obliquement sur la base, et semblent très-légèrement sinués ; la partie antérieure du rebord latéral est plus large ; les impressions basales sont rugueuses au fond et sur les bords ; les élytres ont la même longueur, mais elles sont plus parallèles, les côtés sont tout droits sur une assez longue étendue ; le fond est finement mais très-distinctement ponctué. Les côtés du prosternum sont moins ponctués.

Le voyageur Mouhot, à la mémoire duquel je le dédie, n'en a pris qu'un très-petit nombre d'individus au Cambodje. Je dois l'individu que je possède à la générosité de M. W. W. Saunders.

3. T. SEMIVIOLACEUS. Long. 22 1/2 m. Plus petit que le *bicolor*, il en diffère encore par sa tête plus ridée entre les yeux, le corselet bien plus étroit et moins court, rugueux dans les impressions basales, plus relevé

près des angles postérieurs, et les élytres conformées de même, mais dont les stries sont ponctuées comme dans le *Mouhotii*. Le dessous du corps ne diffère pas et les couleurs sont comme le *bicolor*.

Je l'ai trouvé (une femelle) dans la collection Laferté où il était parmi les insectes récoltés par le docteur Bacon dans le nord de l'Hindostan.

4. T. CHALCOTHORAX. Long. 21-22 m. Les deux sexes. Plus petit que le *bicolor*. Il en diffère par la couleur plus cuivreuse et plus bronzée de la tête et du corselet, et par les élytres noires; la tête est très-peu ridée près des yeux, qui dans le mâle sont plus saillants que dans celui de la *bicolor;* le corselet moins large et un peu moins court, mais à un moindre degré que dans le *semiviolaceus*, est un peu plus étroit vers la base, ce qui lui donne un air très-légèrement cordiforme; les impressions de la base sont plus étroites, lisses et ressemblent à une simple ligne assez finement, mais nettement tracée; le rebord latéral est moins épais et moins large; les élytres ont à peu près la même forme que celles du *bicolor*, mais les stries sont ponctuées comme dans le *Mouhotii*.

Il habite la Cochinchine et le Cambodje, où il a été trouvé par Mouhot.

5. T. RECTANGULUS. Long. 25 m. Les deux sexes. Il diffère du *planicollis* par sa taille plus petite, par son corselet plus petit, moins large en comparaison des élytres, plus étroit vers la base, et dont les angles postérieurs sont droits, nullement arrondis au sommet, le milieu des côtés plus arrondi, et le rebord latéral plus dentelé. Le dessus paraît plus lisse vers le milieu; les élytres ne semblent différer ni par leur forme, ni par la manière dont elles sont striées et ponctuées.

Il habite le Deccan, et je l'ai acheté à la vente de la collection Jeakes.

6. T. SERRATICOLLIS. Long. 18 1/2 m. Un mâle. Beaucoup plus petit que le précédent, il en diffère suffisamment par son corselet pas plus large, mais plus court, bien moins arrondi sur les côtés, le bord latéral est fortement crénelé, les angles postérieurs sont droits et munis d'une petite dent saillante; l'impression externe de la base est plus marquée, toute la base est couverte d'une ponctuation assez forte et serrée qui remonte le long des côtés et se prolonge sur la partie antérieure dont le milieu seulement est lisse, ainsi que le disque, qui est brillant. Le dessus des élytres est plus luisant, les intervalles des stries sont un peu plus convexes; les côtés du corps en dessous moins ponctués.

Il m'a été vendu par M. S. Stevens comme venant du Deccan.

7. T. PLANICOLLIS, Dejean, Spéc. gén. des Coléopt., III, p. 185.

Il se rencontre dans la présidence du Bengale. Je ne saurais rien ajouter à la description de Dejean, sinon que de chaque côté de la base du labre on remarque une tache carrée d'un blanc plus ou moins jaunâtre qui se prolonge le long du bord extérieur et qui pourrait bien être lumineuse quand l'insecte est vivant; elle paraît être propre au genre.

8. T. VIRIDICOLLIS, Mac-Leay (*Omaseus*), Annul. javan. Long. 20 m. Bien plus petit que le *planicollis* dont il diffère par la tête et le corselet d'un vert brillant, légèrement métallique, par l'absence de rugosités sur la tête et le corselet, par la forme un peu moins large de celui-ci dont les angles postérieurs sont un peu moins émoussés au sommet, sans toutefois que celui-ci soit aigu ; le dessus du corselet offre les mêmes impressions, et il n'y a de ponctuation qu'entre les deux dépressions qu'on remarque dans chacune des excavations latérales de la base. Les élytres ne m'ont offert aucune différence, et sont colorées de même que dans le *planicollis ;* elles sont moins rugueuse le long des bords.

J'en ai vu deux individus dans la collection du Jardin des Plantes, à Paris, et comme ils viennent de Java, je n'hésite pas à les regarder, comme étant le vrai *viridicollis* de Mac-Leay, qui est également originaire de cette île.

9. T. PRAESTANS. Tout à fait de la taille et de la forme du *planicollis*, dont il diffère cependant par l'absence de rugosité sur la tête et le corselet; les rides près des yeux sont très-peu marquées ; le front et le vertex sont tout à fait lisses ; les côtés du corselet sont moins arrondis, il se rétrécit un peu plus distinctement vers l'extrémité antérieure et il est un peu plus long ; le dessus est lisse ; c'est à peine si l'on aperçoit quelques vestiges des rides transversales de l'espèce précédente et les intervalles ne sont nullement striés ; l'impression longitudinale interne de la base est plus marquée, et l'excavation qui l'entoure est ponctuée, mais la ponctuation est moins serrée. Les élytres ne diffèrent point, les stries sont seulement plus profondes et plus fortement crénelées au fond ; les côtés du corps en dessous sont presque lisses, tandis qu'ils sont assez ponctués dans le *planicollis.* Il y a un reflet bronzé assez marqué sur le haut du corselet et sur les côtés du prosternum.

J'en ai deux individus femelles venant de Hong-Kong, l'un m'a été envoyé par M. Dohrn, l'autre faisait partie de la collection Laferté.

10. T. INGENS, (*Omaseus*) Moravitz, Beiträg. zur Kaeferfaun. v. Jesso., p. 54, nº 39. — *Omaseus magnus*, Motschulshy, Étud. entom., 1860, IX,

p. 5. Il ressemble effectivement un peu plus à un *Omaseus* que les autres espèces de ce genre ; il est entièrement d'un noir brillant, plus étroit et plus parallèle que le *planicollis*, lisse en dessus, hormis une légère rugosité dans l'excavation des côtés de la base, qui est très-distinctement bistriée ; la partie postérieure du corselet est plus étroite ; les élytres sont plus allongées et parallèles, les stries moins distinctement crénelées, le dessous du corps est ponctué de même.

On le rencontre assez communément au Japon et dans les parties septentrionales de la Chine.

11. T. WATERHOUSEI, Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool. 1862, p. 489.

Belle et grande espèce de 34 m. de longueur à corselet distinctement cordiforme et colorée comme le *bicolor*, à élytres mattes et qui paraît habiter le nord de l'Hindostan.

Genre LESTICUS, Dejean, Spéc. gén. des Coléopt., III, p. 189.

12. L. JANTHINUS, Dejean, Spéc. des Coléopt., III, p. 190 ; Icon. de Col. d'Eur., II, pl. 124, f. 3. Long. 19 mill. Remarquable par la belle couleur lilas-pourpré du dessus du corps, et par le corselet très-fortement rétréci à sa base, avec les côtés très-arrondis au milieu, très-fortement sinués postérieurement, et un rebord latéral formant un bourrelet large et très-aplati. On le trouve à Java.

13. L. AMABILIS. Long. 13 mill. Il ressemble beaucoup par la forme au *janthinus*, mais il est beaucoup plus petit, et sa couleur est en dessus d'un vert un peu foncé et légèrement métallique sur les élytres, assez cuivreux et brillant sur la tête et le corselet, le rebord latéral de celui-ci, le rebord inférieur des élytres et le dessous du corps ainsi que les palpes, les trois premiers articles des antennes, les pattes et le labre sont d'un noir très-brillant, les mandibules, le reste des antennes et les tarses sont un peu roussâtres. *Tête* tout à fait comme dans le *janthinus*, bien moins ridée sur les côtés près des yeux. *Corselet* également cordiforme, tout aussi rétréci et sinué sur les côtés vers la base, mais bien moins arrondi sur le milieu des côtés, le dessus plus lisse, les rides transversales moins distinctes, le rebord latéral, quoique assez relevé, forme un bourrelet moins large et nullement aplati comme dans le *janthinus*, la base est plus creuse de chaque côté près des angles qui ont exactement la même forme. *Élytres* à peu près pareilles,

cependant un peu plus raccourcies, plus rétrécies vers la base, avec le milieu légèrement dilaté et arrondi; le dessus est un peu plus convexe, les stries, tout à fait lisses, sont plus fortes, et les intervalles plus convexes, les trois points du troisième sont placés de même, la série latérale est tout aussi peu interrompue au milieu.

Un individu ♂ communiqué par M. Dohrn comme venant de Java.

14. L. CHLORONOTUS, Dejean. Cat., 3e éd., p. 36, 2e col. Long. 21 m. Cette espèce n'a, je crois, pas encore été décrite (1), elle est très-distincte du *janthinus*. En dessus sa couleur est d'un bronzé vert, légèrement cuivreux et brillant, en dessous d'un noir brillant à reflets bronzés, les extrémités sont noires, et deviennent rousses vers le bout, ainsi les pattes ont les tarses plus clairs, le bout des palpes est rougeâtre, et les articles extérieurs des antennes sont bruns; la *tête* est presque lisse près des yeux et tout à fait sur le front, elle est légèrement imprimée en travers à la hauteur du bord postérieur des yeux; ceux-ci sont plus élevés; le *corselet* est plus large, les côtés moins arrondis et beaucoup moins sinués; la partie antérieure est moins rétrécie et la base l'est beaucoup moins, quoique le corselet soit encore cordiforme, la base est coupée presque carrément vers les angles qui sont droits, sans que le sommet en soit très-aigu; le dessus est lisse et un peu moins convexe; les impressions de la base sont plus profondes, arquées en dehors, et bien plus éloignées des angles; les *élytres* sont plus allongées, plus parallèles, la base est plus large, les épaules coupées plus carrément quoique arrondies; l'extrémité acuminée de même, le dessus plus plan, très-légèrement strié, les stries très-faiblement imprimées, surtout les 5e et 7e, distinctement mais finement ponctuées. Le dessous du corps est lisse, hormis quelques gros points sur les côtés du métasternum et sur la partie postérieure de ses épisternes qui sont bien plus allongés que dans le *janthinus*, chez lequel ils ne sont guères plus longs que larges.

Il habite l'Australie; j'en possède trois individus des deux sexes.

15. L. POLITUS. Long. 24 m. Un mâle. Il ressemble beaucoup au *chloronotus*, il est d'une couleur plus foncée, c'est-à-dire d'un noir olivâtre très-luisant en dessus, le dessous et les extrémités tout à fait noirs; le front est ridé; le *corselet* ne diffère que par les angles postérieurs qui sont obtus et arrondis au sommet, et les côtés qui ne sont nullement sinués et tombent

(1) Je n'ai pu la reconnaître parmi les *Feronia* décrites par M. de Castelnau.

assez obliquement sur la base; les *élytres* sont encore plus faiblement striées, les stries plus voisines de la suture et le rudiment basal sont presque effacés; l'extrémité de toutes est plus imprimée, la ponctuation n'est qu'indiquée et ne se voit que quand on examine l'insecte sous un certain jour; les deux stries marginales sont plus visibles et ponctuées. Le dessous du corps est comme dans le précédent, mais il y a un certain nombre de gros points sur les côtés du prosternum, une rangée sur les épisternes du métasternum dont les côtés sont lisses.

L'individu de cette rare espèce que je possède, a été trouvé par M. Wallace à la Nouvelle-Guinée.

16. L. TRICOSTATUS. Long. 23 m. Les deux sexes. Dans cette espèce lés lobes latéraux du menton, quoique très-divergents comme dans les autres, sont plus longs ; le prosternum est rebordé entre les hanches; les épisternes ne sont pas plus longs que larges, ce qui d'ailleurs est aussi le cas chez le *janthinus;* les palpes labiaux manquent dans mes individus. Elle est entièrement d'un noir plus luisant en dessous qu'en dessus; les élytres sont opaques avec le sommet des côtes luisant; les palpes et les articles extérieurs des antennes d'un brun un peu rougeâtre. Plus allongé que le *janthinus. Tête* offrant le long des yeux et sur le front les mêmes rides ondulées, et en outre entièrement couverte d'une rugosité plus fine, plus serrée sur le milieu du front; les yeux bien plus saillants. *Corselet* bien plus allongé, presque aussi long que large, surtout dans le mâle, de moitié à peu près plus large que la tête, très cordiforme, modérément échancré antérieurement, avec les angles fort peu avancés et bien arrondis; côtés assez fortement arrondis sur un peu plus des deux tiers de leur longueur, puis assez brusquement sinués et se prolongeant en ligne droite vers la base sur laquelle ils tombent à angle droit nullement arrondi au sommet; base coupée assez carrément et remontant à peine obliquement vers les angles; le dessus un peu convexe dans sa partie antérieure, ridé longitudinalement le long du bord antérieur jusqu'à l'impression transversale qui est angulaire et dont le sommet s'éloigne assez du bord ; le disque couvert de lignes ondulées assez nombreuses et transversales qui se renforcent vers les côtés; la ligne médiane assez marquée et atteignant presque les deux bords, le milieu de la base ridé en long; de chaque côté une impression profonde, allongée, un peu dilatée antérieurement, séparée de la rigole latérale par une carène arquée en dehors, assez longue et très-saillante, au fond de l'excavation une ligne droite, imprimée, à quelque distance de la base de la carène; le fond de l'excavation finement rugueux, le haut de la carène lisse

ainsi que le rebord latéral qui est épais et large comme dans le *janthinus*, la rigole qui le longe en dedans est assez large, plane et lisse. *Élytres* plus allongées, d'ailleurs assez semblables pour la forme, plus planes, ourlet basal presque effacé ; stries entières, assez marquées, distinctement ponctuées ; près de l'écusson un rudiment peu allongé ; intervalles un peu moins plans dans le mâle que dans la femelle, très-finement chagrinés ; la suture, le 3e, le 5e et le 7e intervalles relevés en carène triangulaire, dont le sommet est lisse et luisant, ce dernier plus tranchant que les autres surtout vers l'extrémité où il les rejoint et se prolonge presque jusqu'à celle du premier intervalle ; rebord latéral très-fin, étroit et lisse. Dessous du corps lisse, épisternes des deux sections postérieures du sternum grossièrement ponctués ; quelques points épars sur les premiers segments abdominaux. Pattes et antennes comme dans le *janthinus*.

Je l'ai reçu de M. le comte de Mniszech comme venant des Indes orientales.

Genre TRIGONOTOMA.

Dejean, Spéc. gén. des Coléopt., III, p. 182.
Chaudoir, Bull. Mosc., 1852, I, p. 71.

17. T. INDICA, Brullé. Hist. natur. des Ins., IV, p. 333, nᵉ 2. — *Viridicollis*, Dejean. Spéc., III, p. 183 (non Mac-Leay).

C'est à tort que Dejean a crû voir dans l'espèce qu'il a décrite sous ce nom l'*Om. viridicollis*, Mac-Leay, qui est un *Triplogenius* et qui habite Java, tandis que la sienne est propre au continent indien. Pour éviter la confusion, j'ai donc donné la préférence au nom imposé par M. Brullé, et j'ai comparé moi-même au Muséum le type qu'il a décrit et figuré.

18. T. SIMILIS. Long. 21 m. Deux femelles. Plus petite que la précédente, elle est en dessous d'un noir un peu violacé. La *tête* est un peu plus large, le *corselet* un peu moins échancré antérieurement, moins arrondi sur le milieu des côtés qui tombent un peu obliquement sur la base, sans présenter de sinuosité sensible, la partie postérieure est moins étroite, les angles postérieurs sont obtus, le sommet n'en est que peu arrondi ; les élytres ne diffèrent que par le moins de convexité des intervalles ; les côtés du corps en dessous sont très-peu ponctués.

Les deux individus que je possède viennent du Deccan.

19. T. Petelii, Laporte, Étud. entom., p. 78, n° 8. Long. 20 m. De la taille de la *viridicollis*, mais entièrement d'un noir brillant. *Tête* comme dans cette espèce. *Corselet* un peu plus court ; ses côtés, nullement sinués vers la base ; tombent très-obliquement sur la base, avec laquelle ils forment un angle fort obtus, arrondi au sommet ; le dessus très-lisse, un peu moins convexe, le rebord latéral très-épais, assez relevé en arrière ; vers les angles postérieurs une large excavation assez rugueuse, au milieu de laquelle on distingue un léger trait longitudinal ; le milieu de la base, ridé longitudinalement au milieu, rugueux vers l'excavation. Les *élytres* ne diffèrent que par la profondeur plus grande des stries qui sont plus fortement crénelées au fond ; les intervalles sont plus relevés surtout vers l'extrémité. Le dessous du corps est ponctué de même.

Cette espèce habite l'île de Java. Je n'en possède qu'un individu qui avait été donné à Dejean par M. Buquet, d'après la collection duquel cet insecte a été décrit par M. de Castelnau.

20. T. Dohrnii, Chaudoir, Bull. de Mosc., 1852, I, p. 69. Tout en renvoyant à la description que j'en ai donnée, j'observerai encore que si nous comparons cette espèce à la *Petelii* nous trouverons que l'insecte est plus étroit et plus parallèle, que les côtés du corselet sont bien moins arrondis, ce qui le fait paraître plus étroit dans son milieu, et tombent moins obliquement sur la base, mais les angles postérieurs sont tout aussi arrondis au sommet ; la ponctuation du milieu de la base et des excavations latérales est très-forte et très-serrée, le milieu du dessus est moins lisse, l'impression transversale antérieure est assez marquée et légèrement ridée longitudinalement ; les stries sont tout aussi fortement crénelées, mais les intervalles sont moins convexes.

Elle habite Hong-Kong où elle ne semble pas rare.

21. T. crenata. Long. 20 m. Un mâle. Extrêmement voisin de la *Dohrnii*, dont elle ne diffère que par la couleur plus verdâtre du corselet qui est plus étroit à son extrêmité antérieure, plus arrondi sur la partie antérieure des côtés et qui est moins court ; la base des élytres est coupée plus obliquement vers les épaules qui sont plus arrondies.

L'individu que je décris m'a été vendu par feu Deyrolle, comme venant des Indes orientales. Serait-ce une variété locale de la précédente ?

22. T. concinna. Laporte, Etud. entom., p. 77. *F. aeneicollis*, Dejean Cat., 3ᵉ éd., p. 36, 2ᵉ col. Long. 18 1/2. Les deux sexes. Le corps est noir,

la tête et le corselet d'un vert cuivreux, les élytres d'un noir bleuâtre; la partie postérieure des sillons frontaux moins enfoncée que dans la *Petelii*; le *corselet* moins large, et moins court, la base un peu plus étroite que l'extrémité antérieure; les côtés tombent très obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus dont le sommet même n'est que peu arrondi; le dessus est parfaitement lisse, sans la moindre ponctuation; le trait longitudinal des côtés de la base peu marqué; les *élytres* un peu plus courtes, plus ovalaires, le fond des stries moins fortement crénelé.

23. T. NITIDICOLLIS. Long. 24 m. Une femelle. Elle ressemble beaucoup à la *concinna*, les couleurs sont les mêmes, si ce n'est que la couleur cuivreuse de la tête et du corselet est plus éclatante et que les élytres semblent être tout-à-fait noires. Elle est bien plus grande. La *tête* est plus allongée ; la partie postérieure du sillon frontal est bien distincte ; le *corselet*, un peu moins court, est aussi moins rétréci à sa base qui n'est pas plus étroite que l'extrémité antérieure ; les angles postérieurs sont très arrondis ; le disque, très lisse, est plus convexe, l'impression transversale et les excavations latérales de la base sont plus marquées ; celles-ci parsemées de quelques petits points, et l'impression longitudinale qu'on voit au milieu de l'excavation est moins linéaire et plus enfoncée. Les *élytres* sont un peu plus larges, l'extrêmité est un peu plus sinuée ; les stries sont plus fortement crénelées, les intervalles plus convexes.

Elle m'a été donnée, quoique unique dans sa collection, par notre excellent collègue M. Doüé, qui l'avait reçue de Cochinchine.

24. T. CURTULA. Long. 15. Une femelle. Plus petite et bien moins allongée que les autres espèces de ce genre, d'un noir brillant avec une teinte verdâtre sur le corselet et un léger reflet violacé sur les élytres, palpes rougeâtres, articles extérieurs des antennes roux, tarses un peu bruns. *Tête* plus courte, très lisse, partie postérieure du sillon frontal oblitérée ; *corselet* de près du double plus large que la tête, court, transversal, cordiforme, assez rétréci à la base, passablement échancré au bord antérieur avec les angles assez avancés mais arrondis au sommet ; côtés encore plus arrondis que dans la *Petelii*, nullement sinués vers la base, sur laquelle ils tombent en formant un angle encore plus obtus, mais pas plus arrondi au sommet ; la base coupée très carrément ; le dessus assez convexe, très lisse ; la ligne médiane assez forte, un peu effacée près du bord antérieur ; les impressions transversales, peu marquées, l'impression latérale postérieure très profonde, très rapprochée des angles, se bifurque distinctement dans sa moitié antérieure ; le fond, ainsi que toute la

rigole latérale, visiblement rugueux, le rebord latéral épais et assez large comme dans la *Petelii* et très lisse; *élytres* bien plus courtes que dans la *concinna*, à peu près de la largeur du corselet à leur base qui est tronquée carrément, avec les épaules à angle droit mais très arrondi au sommet, s'élargissant légèrement jusqu'au-delà du milieu, plus arrondies à l'extrémité; le dessus assez convexe, profondément strié, les stries crénelées comme dans la *Petelii*, les intervalles très convexes surtout vers l'extrémité; le rudiment basal beaucoup plus court et moins marqué; les côtés du prosternum très lisse, ceux du métasternum, ses épisternes et ceux du mésosternum assez grossièrement ponctués, les segments abdominaux sculptés et ponctués. Les antennes sensiblement plus courtes, les articles 5 — 10 peu allongés et de plus en plus courts. Les pattes moins allongées.

C'est encore une des découvertes de feu Mouhot dans le Laos. Je l'a achetée à la vente de la collection Jeakes.

25. T. Luzonica. Long. 30 m. Une femelle. Dans cette espèce les stries sont moins fortement creusées dans les élytres que dans les autres espèces, ce qui lui donne un aspect particulier. Sa couleur est d'un cuivreux rougeâtre brillant en-dessus; les palpes sont rougeâtres, le reste du corps très noir et luisant. Par la forme elle ressemble le plus à la *Dohrnii*, la *tête* est comme dans cette espèce, les antennes sont un peu plus courtes et les yeux un peu moins saillants; le *corselet* a les mêmes proportions, mais les angles postérieurs quoique un peu obtus, sont moins arrondis au sommet, et les côtés de la base remontent moins obliquement vers ces mêmes angles; tout le dessus est parfaitement lisse, les impressions transversales ne sont guères visibles, la partie postérieure du rebord latéral est moins élargie et moins relevée, l'excavation latérale postérieure moins profonde, très lisse, et le trait longitudinal du fond très faible; les *élytres* ne sont pas plus larges, mais un peu moins longues et moins sinuées à l'extrêmité; elles sont moins profondément striées, surtout vers la base et les abords de la suture, mais distinctement crénelées, les intervalles sont assez plans, excepté vers les côtés de l'extrêmité; le dessous du corps est à peu près ponctué de même, mais les segments de l'abdomen le sont moins.

Cet insecte appartenait à M. Waterhouse chez lequel je l'ai acheté; il était unique dans sa collection et il l'avait eu du voyageur Cumming qui l'avait trouvé à Luçon. Je me souviens en avoir vu un individu dans la collection de feu Eschscholtz qui l'avait pris à Manille. Il fait partie du Musée de l'Université de Moscou.

Note. Les *Trigonotoma fulgidicollis* et *Buquetii* décrites trop sommairement par M. de Castelnau dans ses études entomologiques (1834) me sont inconnues, elles font partie du genre *Triplogenius* si je ne me trompe, et sont, je crois, distinctes de celles que j'ai décrites. Quand à la *Trig. violacea* du même auteur, M. Lacordaire nous apprend, et je ne puis que confirmer son allégation, d'après un individu que j'ai vu au Muséum, que c'est une *Feronia* qui fait partie du groupe que j'ai nommé *Notonomus* (Bull. de Mosc. 1866).

Genre LEIRADIRA.

De Castelnau, Trans. Ent. Soc. New-South. Wal, 1867, p. 72 du tirage sép.

Palpi labiales maris articulo ultimo subsecuriformi, feminæ angustiore.
Maxillæ intus longe pectinatæ, unco terminali longissimo, tenuissimoque.
Antennæ breves, tenues, fractæ, articulo primo longissimo.
Mentum breve medio haud dentatum, lobis externis valde divergentibus extus parum rotundatis, apice subacutis.
Frons obsolete sulcata ; abdomen segmentis antice haud canaliculatis.
Caetera ut in Trigonotomis.

Je ne partage pas l'opinion de M. Castelnau qui place ce genre parmi les *Stomides*, je crois qu'il se rapproche beaucoup plus des *Trigonotoma*.

26. L. Latreillei, Castelnau, l. c. p. 72. Long. 11 m. Les deux sexes. Noir, le dessus du corps d'un cuivreux presque noir sur la tête, le devant du disque du corselet et le long de la suture, et brillant sur les côtés et la base du corselet et sur les côtés des élytres, antennes brunes avec les articles extérieurs roux, palpes d'un brun rougeâtre, pattes presque noires, avec les tarses plus clairs. *Tête* en carré un peu plus long que large, un peu plus renflée à sa base, très légèrement étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux, ceux-ci assez grands, mais modérément convexes, libres derrière, les joues n'étant guères renflées, le dessus très-lisse, très-peu convexe, sans inégalité ; sillons frontaux courts à peine indiqués, angles extérieurs assez arrondis ; chaperon assez long, coupé carrément en avant, à suture à peine marquée ; mandibules peu dilatées à leur base, assez avancées et arquées, très-aiguës. *Corselet* de moitié environ plus large que la tête, un peu moins long que large, assez rétréci postérieure-

ment, subcordiforme ; le bord antérieur modérément échancré, à angles nullement avancés et assez arrondis ; côtés assez arrondis jusqu'audelà du milieu, puis se dirigeant obliquement en ligne droite et sans la moindre sinuosité vers la base, avec laquelle ils forment un angle un peu obtus, mais à peine arrondi au sommet ; base coupée fort carrément ; le dessus très-lisse, assez convexe surtout vers les côtés et les angles antérieurs, plus plan vers la base, de chaque côté de laquelle on remarque une ligne un peu arquée en-dehors, assez allongée et fortement imprimée, qui arrive presque au bord postérieur et qui est un peu plus rapprochée des angles que de la ligne médiane qui est assez marquée et atteint presque les deux extrêmités ; l'espace qui avoisine les angles postérieurs nullement creux, plutôt très-légèrement convexe, avec un petit point enfoncé auprès de l'angle ; point d'impressions transversales appréciables ; rebord latéral fin et très-étroit sur toute sa longueur, rigole intérieure très-fine. *Élytres* en ovale allongé, un peu tronqué à sa base, passablement accuminé à son extrêmité, un peu rétrécies vers les épaules qui sont assez arrondies ; l'ourlet basal peu arqué ; leur largeur vers le milieu ou un peu au-delà dépasse d'un quart environ celle de la partie antérieure du corselet, elles ont la longueur à peu près le double de leur largeur ; le dessus est assez convexe vers les côtés et l'extrêmité, mais aplati vers la base et le long de la suture ; les stries sont lisses et assez marquées sur la partie antérieure et le long des côtés, les quatre premières s'affaiblissent vers l'extrêmité où les intervalles s'aplatissent tout à fait et se dilatent légèrement ; ceux-ci sont d'ailleurs légèrement convexes, le sixième et le septième se rétrécissent vers l'extrêmité où ils deviennent très-élevés, le huitième et le neuvième sont beaucoup plus étroits que les autres et aussi élevés que l'extrêmité des deux précédents ; il y a deux fossettes sur le milieu du troisième, placées l'une au premier tiers environ, l'autre derrière le milieu, les point enfoncés de la série marginale sont plus éloignés les uns que les autres vers le milieu ; il y a un rudiment de strie plus ou moins long près de l'écusson ; le rebord latéral est assez étroit, et se dilate légèrement dans sa partie antérieure ; le dessous du corps est tout à fait lisse ; les épisternes du métasternum ne sont pas plus longs que larges. Les pattes ne sont ni fortes ni très-allongées ; les trois articles dilatés des tarses antérieurs des mâles ne sont pas plus larges que longs, les tarses postérieurs sont sillonnés extérieurement.

Il provient de Queens'Land, montagne des Pins. J'en possède quatre individus et j'en ai vu beaucoup d'autres chez M. Henri Deyrolle.

27. L. Liopleura. Un peu plus grande que la précédente, elle n'en diffère que par son corselet moins cordiforme, moins rétréci postérieure-

ment, un peu plus long, et par les stries des élytres, dont les cinquième, sixième et septième sont à peine marquées, et ne sont un peu profondes que vers l'extrémité; les intervalles entre ces stries sont aussi complètement plans; sur la plus grande partie de leur étendue; le premier point du troisième est placé plus en arrière.

J'ai acheté cet insecte dont je ne possède qu'une femelle, à la vente de la collection Jeakes; le numéro qu'il portait indiquait qu'il venait de Moreton-bay (Australie orientale).

28. AURICOLLIS. Castelnau, l. c. p. 73. Long. 11 1/2 m. Une femelle. Un peu plus grande que la *Latreillei*. Tête et élytres d'un brun noirâtre très-légèrement bronzé vers les côtés de celles-ci, corselet d'un cuivreux olivâtre assez brillant. *Corselet* à peine rétréci postérieurement, presque carré, avec les côtés modérément mais uniformément arrondis sur toute leur longueur, et les angles postérieurs bien plus arrondis au sommet. *Élytres* plus courtes et plus larges, plus arrondies sur les côtés; profondément striées sur toute leur longueur, les intervalles bien plus convexes, les trois premiers nullement élargis postérieurement, le premier point du troisième placé vers le milieu.

Elle vient de Clarence River en Australie et faisait également partie de la collection Jeakes.

TABLE DES GENRES ET DES ESPÈCES.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE BELGIQUE

PUBLIÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION PRISE LE 28 SEPTEMBRE 1866 ET RATIFIÉE PAR L'ASSEMBLÉE MENSUELLE DANS SA SÉANCE DU 6 OCTOBRE SUIVANT.

Assemblée mensuelle du 5 Janvier 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

M. Weyers dépose le tome IX des *Annales* de la Société, dont la distribution a été commencée à la fin du mois de décembre dernier.

La partie scientifique de ce volume renferme :

1° Une notice sur une excursion dans les Pyrénées Orientales faite en juillet 1865, par M. J. B. Capronnier.

2° Descriptions de Lucanides nouveaux, par M. H. Deyrolle (2 pl.).

3° Une notice sur l'invasion des sauterelles en Algérie, par M. Lallemant, et rapport sur ce travail par M. le baron Ed. de Sélys-Longchamps.

4° Notice sur quelques lépidoptères nouveaux pour la faune Belge, par M. E. Fologne.

5° Excursion lépidoptérologique en Anatolie, par M. J. Léderer, suivie d'une description des espèces nouvelles, (1 pl.).

M. Weyers dépose, en outre, les ouvrages suivants, dons faits à la Société :

A. Annual report of the Smithsonian institution for the year 1864.

B. Annales de la Société entomologique de France, année 1865. (Rapporteurs, MM. Breyer et Fologne).

C. Une série nombreuse des publications entomologiques de M. Leconte

de Philadelphie, membre honoraire de la Société. (Rapporteurs, MM. Weyers, Roeloffs, Van Volxem et Houzé).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le Président informe l'Assemblée que le Conseil a reçu la démission de M. Mourlon, membre effectif, à qui ses occupations ne permettent pas de s'adonner à l'étude de l'entomologie.

La Société donnant suite à une proposition faite dans la dernière séance nomme, membre correspondant, M. le docteur Huyvenaar, résidant à Hong-Kong (Chine).

La discussion est ouverte sur le point de savoir quel mode de classification l'on adoptera pour la collection des lépidoptères de la Société.

D'aprés M. le docteur Breyer le système qui semble le mieux fixer l'état actuel de la science en ce qui concerne les macrolépidoptères est celui qui a été adopté par Léderer et consacré dans le catalogue de Staudinger ; il ajoute que le système est généralement suivi en Allemagne, en Angleterre et en France, et que le catalogue qu'il indique, dressé avec soin et renfermant un grand nombre de synonymies facilitera la détermination, en prévenant des erreurs.

M. Sauveur partage l'opinion de M. Breyer et propose même d'appliquer le catalogue de Staudinger au classement des microlépidoptères, sauf en ce qui concerne les tinéites, qui, d'après lui, doivent être classées d'après le dernier système de Stainton.

M. Colbeau sans contester que les récents travaux de Stainton constituent un progrès dans la science, estime qu'un même système doit être suivi pour l'ensemble de la collection.

Après une discussion à laquelle prennent part M. Fologne, M. le baron de Sélys-Longchamps et M. le baron de Thysebaert, l'Assemblée décide que la collection sera disposée provisoirement toute entière suivant le catalogue de Staudinger.

M. Houzé soumet à l'Assemblée certaines réflexions qui peuvent se résumer de la manière suivante :

« Tout en reconnaissant les services rendus à la science par la Société entomologique de Belgique, il croit que celle-ci devrait, pour être fidèle à sa devise, favoriser d'une manière spéciale le développement des études entomologiques dans le pays. Dans un parallèle qu'il fait entre la botanique et l'entomologie il montre que l'étude de cette dernière n'est, en général, que peu répandue, tandis que la première de ces sciences voit chaque année grossir la phalange de ses adeptes. Il examine longuement les motifs qui font en général donner la préférence à la botanique. D'après lui, ce sont surtout les conférences et les herborisations organisées par l'initiative

de plusieurs Sociétés du Pays, et c'est encore, et surtout, l'existence d'un bon nombre d'ouvrages synoptiques et analytiques qui permettent aux commençants d'arriver facilement à la détermination des espèces qu'ils rencontrent. »

« Pourquoi, dit-il, n'en serait-il pas ainsi de l'Entomologie ? Si tous les membres de la Société réunissaient leur volonté et leurs efforts ils pourraient en quelques années produire sur la faune entomologique de Belgique un ouvrage entièrement nouveau ou du moins n'ayant pas son équivalent parmi les ouvrages publiés en français. Le plan d'un pareil travail, basé sur l'analyse, permettrait avec un peu d'habitude d'arriver avec la plus grande facilité aux ordres, aux familles, aux tribus, puis ensuite au genre et à l'espèce. Le genre de nourriture de la larve, de l'insecte parfait, l'habitat et l'époque d'éclosion seraient encore non seulement un puissant secours pour le jeune entomologiste, mais un excellent memento pour le chasseur déjà expérimenté.

MM. Van Volxem et Schuster appuient cette proposition.

MM. de Sélys-Longchamps, Breyer et Roeloffs énumèrent les difficultés que présentera l'élaboration d'un pareil travail ; ils émettent des doutes sur la possibilité de son exécution et même sur son utilité. Ils estiment dans tous les cas qu'un tel ouvrage ne saurait aboutir s'il était entrepris comme œuvre commune.

M. Houzé, tout en reconnaissant les difficultés d'exécution insiste sur l'utilité de sa motion. Il rappelle que le genre de travail précité a été fait pour les monographies de certaines familles, notamment par M. de Sélys-Longchamps lui-même. Il croit à la possibilité de l'exécution et indique la marche à suivre pour lever la plupart des difficultés qui viennent d'être mentionnées; mais il insiste particulièrement sur l'utilité d'entreprendre ce travail en commun, la somme des connaissances nécessaires à une pareille œuvre étant trop étendue pour que, seul, on puisse espérer la mener à bonne fin.

Après une longue discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, l'assemblée invite MM. Houzé et Van Volxem à entreprendre à titre d'essai le commencement du travail.

M. Weyers donne lecture d'une lettre par laquelle M. de Borre informe les membres de la Société qui s'occupent de l'étude des Curculionides que M. Desbrochers-Desloges de Gannat (Allier), prépare une monographie des genres Anthonomus et Balaninus et les engage à communiquer à cet entomologiste les espèces appartenant à ces deux genres dont la détermination ou la constatation pourrait offrir de l'intérêt.

M. Roelofs dépose, pour le prochain volume des *Annales* un travail sur

un nouveau genre de Curculionides provenant de la Nouvelle Hollande (commissaires MM. Lacordaire et Candèze.)

M. le baron de Sélys-Longchamps dépose aux mêmes fins un travail de révision et de correction du catalogue des orthoptères indigènes (commissaires MM. Mors et Colbeau).

M. Weyers fait passer sous les yeux de la Société plusieurs exemplaires de la *Lebia fasciata*, Dej. (*Coptodera Massiliensis*, Fairm.) trouvés à Gand par M. Puls dans un navire chargé de riz venant d'Akyab. Il ajoute que M. Jules de la Fontaine se propose d'adresser à la Société une dizaine d'insectes trouvés dans les mêmes conditions que la *Lebia fasciata*. — M. Weyers communique également une espèce de *Stigmodera* nouvelle pour la science.

M. le docteur Breyer fait don à la Société d'une boîte renfermant plusieurs Phalénides et Bombycides.

M. de Sélys donne lecture de la note suivante :

« A la fin du mois d'août dernier j'ai eu l'honneur de présenter à la Société un rapport sur le Mémoire de M. Ch. Lallemant, pharmacien à Alger, intitulé : *Note sur l'invasion des sauterelles en Algérie.*

» M. Lallemant attribue à l'*Acridium peregrinum* d'Olivier les ravages causés en Algérie par l'invasion de 1864 et 1865, et qui a continué à sévir en 1866 par l'éclosion malheureusement favorable des pontes de l'année précédente. Au moyen des exemplaires dont M. Lallemant accompagnait l'envoi de sa notice, j'ai pu vérifier que la détermination de l'espèce est parfaitement juste.

» Dans cette notice, M. Lallemant avance que les nuées de sauterelles sont souvent poussées à plus de 60 lieues en mer, et atteignent les îles Baléares et l'Espagne. J'en ai tiré la conclusion que l'*Acridium peregrinum* pourrait figurer dans la faune européenne à titre de *visiteur accidentel.*

» Cette prévision se trouve aujourd'hui complètement confirmée par une lettre que je reçois du savant M. Brunner de Wattenwyl, et qui m'annonce que cette année (1866) l'*A. peregrinum* a fait son apparition à l'île de Corfou. Il ajoute que la variété du nord de l'Afrique est toujours d'un jaune citron, tandis que celle qui provient du Sénégal, du Sennaar et de l'Inde est teinte de rouge.

» Je profite de la communication que je fais aujourd'hui pour dire un mot d'une brochure publiée en 1866 à Paris et à Alger par M. le docteur Amédée Maurin, chirurgien de l'hôpital d'Alger, sous le titre de : *Invasion des sauterelles.* Cette notice se vend au profit des cultivateurs algériens ruinés par le fléau. Je ne puis qu'applaudir à l'idée philanthropique de l'auteur, et à faire l'éloge des procédés nouveaux qu'il a imaginés pour détruire les sauterelles et en fabriquer un engrais qui, selon les calculs du

docteur Maurin, dédommagerait amplement les cultivateurs des ravages causés par les sauterelles. Mais je regrette d'avoir à contredire la détermination qu'il a faite de l'espèce, dans le paragraphe qui traite de son histoire naturelle. Selon lui c'est *évidemment* l'*Acridium migratorium* des auteurs (espèce qui appartient au genre *Pachytylus*). Ici M. Maurin est sans doute dans l'erreur, car la description qu'il donne de l'insecte, notamment celle des couleurs et du *tubercule présternal* qui se trouve entre la première paire de pattes prouve *évidemment* qu'il a eu affaire non au *Pachytylus migratorius*, mais bien à l'*Acridium peregrinum*. Les figures qu'il en donne dans les planches annexées au Mémoire corroborent complètement mon opinion à cet égard, qui est d'accord avec ce que l'on pouvait présumer d'après le travail de M. Lallemant et les exemplaires de l'Acridium dont l'envoi était accompagné.

» Le genre Acridium (*Sensu strictiori*) diffère du genre Pachytylus par la présence de la pointe présternale et par la forme de la plaque congénitale et de ses appendices.

» Jusqu'ici on ne connaissait en Europe que l'*A. tataricum*. L. qui habite le Midi et cause souvent des dégâts dans la Turquie et la Russie méridionale, car l'*A. lineola* d'Olivier n'en est qu'une variété ayant les tibias postérieurs bleuâtres et la crète du pronotum roussâtre. »

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 2 février 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° SEPP. *Nederlandsche insecten*, 3e série nos 9 à 16, envoyé par M. Snellen van Vollenhoven. (Rapporteur M. le docteur Breyer).

2° JOSEF GOBANZ. *Zur Coleopteren fauna der Steiner-Alpen und des Vellach Thales*, envoyé par M. Th. Lecomte au nom de M. le Dr Gobanz. (Rapporteur M. Roelofs).

3° *Mittheilungen der Schweizerischen, entomologischen Gesellschaft Vol. 2 n° 4*, envoyé par M. Bischoff-Ehinger. (Rapporteur M. Breyer).

4° L. LETHIERRY. *Les fourmis du département du Nord*, envoyé par l'auteur. (Rapporteur M. Sauveur).

5° L. LETHIERRY. *Les Altises du colza*, envoyé par l'auteur. (Rapporteur M. Sauveur).

Il est donné lecture d'une lettre qui accompagnait l'envoi de ces deux dernières brochures, par laquelle M. Lethierry, reçu récemment membre de la Société, adresse ses remerciements pour cette nomination.

Il est également donné lecture d'une lettre de M. Th. Lecomte, qui se trouve actuellement à Gratz, en Styrie, proposant de conférer le titre de membre correspondant à M. le docteur Gobanz, professeur à l'Ober Realschule de Gratz, membre-directeur de la Société de Steirmark (Styrie).

M. Weyers appuie cette proposition, qui, conformément aux statuts, est renvoyée à l'avis du Conseil d'Administration, et au sujet de laquelle une résolution sera prise dans la prochaine Assemblée mensuelle.

M. Weyers fait part d'une lettre qu'il a reçue de M. Gronier, lequel remercie la Société de sa récente nomination, et exprime le désir d'entrer en relations d'échanges avec ses collègues de Belgique. M. Gronier élève un grand nombre de chenilles et les prépare par le procédé du soufflage.

M. Colbeau communique les mêmes remerciements de la part de M. Lallemant, membre correspondant à Alger, qui met à la disposition de la Société ses études entomologiques, ainsi que les insectes de sa collection dont il pourra disposer.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle le Conseil d'administration de la Société Malacologique de Belgique, accusant réception de l'envoi qui lui a été fait des derniers comptes-rendus des séances de la Société Entomologique, déclare accepter avec empressement l'ouverture de relations confraternelles, promet l'envoi de ses bulletins aussitôt leur apparition, remercie cette dernière Société du concours qu'elle lui a prêté l'année dernière lors de la première exposition d'animaux invertébrés, lui assure, de son côté, pareil concours à l'occasion, et offre enfin, comme témoignage de sa gratitude et comme souvenir des premières relations mutuelles établies, un dessein photographique de la susdite exposition.

M. le docteur Breyer fait part de la découverte qu'il a faite l'an dernier près de Bruxelles, d'une espèce de Pyralide qui ne figurait pas encore dans la faune nationale, *Zanclognatha Zelleralis*, Wck. dont un exemplaire est mis sous les yeux des membres de la Conférence.

M. Breyer communique également un exemplaire de l'*Herminia tarsiplumalis*, Hb. espèce assez rares dans nos environs.

Il ajoute qu'il y a quatre jours déjà, il a constaté, au bois de la Cambre l'éclosion des *Hibernia Pilosaria*, Sv. et *Leucophæaria*, Sv. D'après ses observations, l'apparition de ces phalénites précoces a lieu, d'ordinaire, au premier printemps, dans les 48 heures qui suivent un brusque dégel, tandis que celle des hibernies automnales, telles que la *defoliaria* n'a point lieu avant l'arrivée des premières gelées nocturnes.

M. le baron de Sélys-Longchamps dit qu'il y a deux jours, on a remarqué déjà un *Rhodocera Rhamni*, volant au soleil. Il ajoute que les individus de cette espèce, de même que le *Vanessa Urticæ* passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et volent quand la température s'élève à 10 degrés.

M. Sauveur a observé ce jour même, dans une habitation, un exemplaire de *Gonoptera libatrix*.

M. le baron de Sélys-Longchamps dépose, pour les Annales de la Société une notice sur une espèce nouvelle de névroptère du genre *Nemoptera*, découverte dans l'Asie-Mineure par M. Lederer. Cet insecte est caractérisé par la diagnose suivante :

« *Nemoptera Ledereri*, de Sélys : Flava nigro variegata, rostro suprà « nigro ; alæ anticæ latissimæ, hyalinæ, stigmate minimo flavo ; alæ posticæ « longissimæ, albidæ, ad basim flavidæ, dilatatione duplici fuscâ, ante « apicem albam. »

Espèce voisine des *Nemoptera Pallida*, Oliv. et *Algirica*, Ramb.

M. le baron de Sélys informe l'assemblée de son intention de joindre à la notice précitée une planche gravée dont il fera hommage à la Société.

Il est donné lecture du rapport suivant de M. Lacordaire, sur le mémoire de M. Roelofs, intitulé : « Notice sur un nouveau genre de Curculionides. »

« J'ai examiné, sur l'invitation de la Société Entomologique, les Curcu- « lionides qui lui ont été présentés, dans la séance du 5 janvier, par « M. Roelofs, ainsi que la notice qui les accompagnait. Ils sont, à n'en pas « douter, nouveaux ; rien qui leur ressemble n'a encore été décrit, à ma « connaissance, ni ne m'est tombé sous les yeux, parmi l'immense nombre « de Curculionides que j'ai examinés.

« Quant aux analogies de ces insectes, M. Roelofs les a parfaitement « reconnues. On ne peut les classer que dans la tribu des Goniptérides ou « celle des Diabathrariides; ils tiennent à la première par l'ensemble de « leur organisation, à la seconde, par l'absence du dernier article des tarses, « et le développement extraordinaire du pénultième, et son intégrité. C'est « uniquement sur ces deux derniers caractères que j'ai établi ce groupe « des Diabathrariides. Malgré leur importance, j'aurais probablement « hésité à le créer si j'avais connu les espèces dont il s'agit en ce mo- « ment, ou, tout au moins, je lui aurais assigné, d'autres bases. L'étude « de la nature nous apprend, en effet, que des particularités plus ou « moins insolites peuvent se surajouter à un type quelconque d'organisa- « tion sans l'altérer sensiblement et, encore moins, le transformer en un « autre type. La faculté saltatoire qui existe chez un grand nombre d'in-

« sectes appartenant à des groupes très-différents, en est un exemple ; la « suppression du 4ᵐᵉ article des tarses et la conversion du 3ᵐᵉ en une palette « non échancrée, en est un second. Elles existent, non seulement chez les « Diabathrariides, mais encore chez plusieurs Erirhinides. Il n'y a, dès « lors, rien d'étonnant à ce qu'elles puissent se produire chez les Gonipté- « rides, groupe dans lequel M. Roelofs place, et avec raison à mon sens, « le genre qui fait l'objet de sa notice.

« Pour conclure, cette dernière me paraît mériter d'être accueillie favo- « rablement par la Société et de figurer dans ses mémoires. »

M. Candèze adhère aux conclusions du rapport de M. Lacordaire.

L'impression du travail de M. Roelofs est décidée. Ce dernier s'engage à produire les figures à l'appui.

Sur le rapport également favorable de MM. Mors et Colbeau, la Société décide l'impression, dans le prochain volume de ses Annales, du travail de M. le baron de Sélys, intitulé : « Additions et corrections au Catalogue « raisonné des Orthoptères de Belgique. »

M. le docteur Breyer donne une analyse verbale de l'ouvrage russe intitulé : « *Horæ Societatis Entomologicæ Rossicæ,* » qui contient notamment :

1° Un article relatif à la découverte d'un nouvel exemplaire hermaphrodite de l'*Endromis versicolor.*

2° Une notice de M. Huber, sur *Notodonta unicolora* déjà décrit par Ménétrier, mais considéré jusqu'ici comme variété de *Bicoloria*, Sv. et confondue avec *Albida* de Zeller. M. Huber a trouvé la chenille d'*Unicolora*, qui est distincte de celle de *Bicoloria*, mais se nourrit, comme elle, des feuilles du bouleau. *Notodonta unicolora* est donc réellement une espèce.

3° Un catalogue des papillons des environs de St-Pétersbourg, par Sierer, dressé selon la nomenclature de Staudinger et Wocke. Ce catalogue, qui indique une faune assez riche, et qui renferme d'intéressantes observations sur différentes espèces de lépidoptères, ainsi que des renseignements sur les recherches faites dans les terrains marécageux qui avoisinent la capitale de la Russie, comprend 97 rhopalocères, 371 sphingides, bombylides, noctuélides, géométrides et 586 microlépidoptères.

4° Un intéressant travail sur les *Acridium* destructeurs, très-complet comme histoire naturelle au point de vue agricole, et probablement fait par ordre du gouvernement Russe, etc.

M. Breyer donne également l'analyse d'une partie des articles relatifs aux lépidoptères, qui sont insérés dans l'année 1865 du volume des Annales de la Société Entomologique de France.

La planche 8 de ce volume représente, entr'autres, trois chenilles du genre Procris, savoir: celle de P. *Statices*, L. sur le rumex; celle de P. *Micans*, Frey. sur le *Cistus salviæfolius* et celle de P. *Gerion*, H. sur l'*Helianthemum vulgare*.

La même planche figure la chenille de *Lithosia vitellina*, Bdv. femelle, récemment découverte par M. Guénée.

Il ressort des études de M. Guénée sur cette dernière espèce, que la *Vitellina* ♂ de l'Icones de Boisduval est bien la *Pallifrons* de Zeller, et que, par conséquent, le premier de ces deux noms doit être seul appliqué, comme étant le plus ancien.

Quant à la *Lithosia pygmæola*, la question de savoir si elle est une simple variété de la précédente ou une espèce distincte, ne pourra être complètement résolue que lorsque sa chenille, jusqu'ici inconnue, aura été découverte.

M. Breyer rappelle, à cette occasion, que cette dernière espèce a été rencontrée à l'état parfait, par M. Fologne, dans les dunes des environs d'Ostende; il engage, en conséquence, les membres de la Société, à en rechercher la chenille dans ces localités, sur les lichens qui couvrent les arbustes de la côte.

Il serait à désirer que ces recherches pussent avoir lieu prochainement, attendu que les chenilles, dont il s'agit, seront d'autant moins abondantes qu'elles acquerront une plus grande taille.

La suite du rapport de M. Breyer, ainsi que l'exposé des autres analyses à l'ordre du jour, sont ajournées à la prochaine conférence.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 2 mars 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Les procès-verbaux des deux dernières réunions sont approuvés.

Il est donné lecture :

1° D'une dépêche de M. le ministre de l'Intérieur informant la Société qu'il sera tenu bonne note à son département du vœu exprimé par le Conseil d'administration, de pouvoir disposer, dans les nouveaux locaux du musée d'histoire naturelle de l'État, à l'époque où celui-ci sera déplacé, d'une salle destinée à l'exposition des collections de la Société entomologique.

2° D'une dépêche de M. le ministre des Pays-Bas, transmissive d'un

ouvrage de M. Snellen, conservateur au musée d'histoire naturelle de Leide, dont il sera parlé ci-après.

3° D'une lettre de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, remerciant la Société de l'envoi des comptes-rendus de ses séances, et informant celle-ci qu'à titre de réciprocité, l'Académie lui transmettra régulièrement à l'avenir, ses bulletins ainsi que son annuaire.

4° D'une lettre émanée du bureau de la Faculté des sciences de l'Université de Gand, exprimant les mêmes remerciements au nom de la Faculté, ainsi que les sentiments de sympathie et d'intérêt de ce corps savant pour l'œuvre que poursuit la Société entomologique.

5° De deux lettres par lesquelles MM. les secrétaires des Facultés des sciences des Universités de Bruxelles et de Liége adressent les mêmes remerciements de la part de ces Facultés.

6° D'une lettre analogue de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, accompagnée d'une proposition d'échange de publications.

Sur la proposition de son président, l'Assemblée décide que les Annales seront, à l'avenir, envoyées régulièrement à l'Académie des sciences, qui recevra, en outre, ceux des volumes de ladite publication qui ne lui seraient point encore parvenus.

Elle décide également que l'échange des Annales aura lieu contre les bulletins de la Fédération des Sociétés d'horticulture, et que l'on transmettra à celle-ci les neuf volumes qui ont déjà parus.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° *Snellen van Vollenhoven.* Essai d'une faune entomologique de l'Archipel Indo-Néerlandais : 1re monographie : *Scutellérides* avec 4 pl. col. ; 2e monographie : *Piérides*, avec 7 pl. id. — Don de l'auteur accompagné d'une lettre d'envoi.

2° *Millière.* Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits. 16 livr. avec 6 pl. col. — Don de l'auteur.

3° Bulletin de l'*Académie royale des Sciences de Belgique*, t. XXIII, n° 1. — Envoi de l'Académie.

4° *Kaltz.* — Les petits ennemis de la betterave. — Don de l'auteur.

5° *Chaudoir* (Baron de). Essai sur les *Féronies* de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. — Extrait des publications de l'Académie de Moscou. — Don de l'auteur.

6° Le même. — Monographie du genre *Collyris*, Fab. avec 3 pl. — Extrait des Annales de la Société entomologique de France. — Don de l'auteur.

7° Le même. — Description d'une nouvelle espèce d'*Anthia* et supplément à la monographie du genre *Pœcilium.* — Extrait de la revue et magasin de Zoologie de Guérin-Méneville. — Don de l'auteur.

8° Mittheilungen der Schweiz. entom. Gezellschaft, band 2. — Don de M. Bischoff-Ehinger. (Rapporteur M. Van Volxem).

9° Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ, tome 3, n° 4 et tome 4, n° 1, avec pl. col. — Envoi de la Société entomologique de Russie. (Rapporteur M. le docteur Breyer).

10° Stettiner entomologische zeitung, 27e année. — Envoi de la Société entomologique de Stettin. (Rapporteur M. Breyer).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. Roelofs présente l'analyse du travail de M. le docteur Gobanz, sur les coléoptères de Styrie, qui avait été renvoyé à son examen.

Le Conseil d'administration appuie la proposition d'admission de M. Gobanz comme membre correspondant.

L'Assemblée procède au vote, et confirme cette admission.

M. le baron de Sélys-Longchamps dépose, pour être insérée dans les Annales de la Société, la notice annoncée dans la précédente séance, sur une nouvelle espèce de névroptère du genre *Nemoptera*. (Commissaires : MM. Colbeau et Mors).

Il fait passer sous les yeux des membres de la Société, un exemplaire de cet intéressant insecte, dont M. Capronnier veut bien consentir à reproduire le dessin.

M. Weyers informe l'Assemblée qu'il est autorisé à annoncer le dépôt très-prochain, par M. Putseys, d'un Mémoire sur les *Clivines*, également destiné aux Annales. (Commissaires : MM. Weyers et Mors).

M. Breyer annonce la découverte d'un lépidoptère nouveau pour la faune du pays : *Eupithecia pumilata*, H. dont la chenille, jusqu'ici inconnue, a été trouvée par lui, aux environs de Bruxelles, dans les fleurs de la clématite ; il communique un individu de cette espèce, provenant d'éclosion.

M. Roelofs fait l'analyse des travaux entomologiques de M. le Dr Leconte, de Philadelphie, ainsi que du tome II, nos 9 à 16, 2e série, de l'ouvrage de M. Snellen van Vollenhove, sur les insectes des Pays-Bas, faisant suite aux publications de Sepp.

M. Sauveur fait l'analyse des deux ouvrages de M. Lethierry, de Lille, sur les Altises du Colza et sur les Fourmis du département du Nord.

M. Weyers donne lecture de la note suivante, communiquée à la Société par M. Puls de Gand :

« Dans les derniers jours d'octobre 1866, je me rendis à bord du navire *Osnabruck*, venant d'Akyab, avec un chargement complet de riz, en destination directe de notre port. Le navire était à son dernier jour de déchargement. J'y rencontrai, outre les coléoptères dont il a déjà été fait mention et ceux qui restent encore à déterminer, une énorme quantité de *Blatta*

orientalis, à tel point, qu'aux alentours du réservoir à eau, on pouvait les prendre par poignées. C'est dans ces environs que je pris aussi 14 *Evania lœvigata*, Latr. Oliv. Illig., 8 ♂ et 6 ♀.

» Une seule fois je vis un de ces Evania poursuivre avec agitation, en faisant vibrer les ailes comme notre *Ammophila sabulosa*, une *Blatta* portant à l'ovipositor une capsule d'œufs, qui n'avait point encore sa coloration brune; celle-ci courait également avec vivacité, et parvint à se sauver sous des planches; ce fut alors que je pris l'*Evania*, qui était une femelle.

» Ces faits me portent à croire que c'est dans la capsule à œufs de la Blatta que l'*Evania* dépose les siens. Cet insecte mort est noir, tandis qu'à l'état vivant il a une légère teinte bleu d'acier; cette couleur est très-prononcée pour la tête. Tous les autres caractères ont été bien décrits par Spinola dans la Revue zoologique de 1840, pages 240-244. »

M. Sauveur communique les observations suivantes sur les formicides de la Belgique :

NOTE SUR LES FORMICIDES DE BELGIQUE.

« Un article sur les fourmis au département du Nord, publié l'année dernière dans les archives du comice agricole de l'arrondissement de Lille, par M. L. Lethierry, signale dans ce département 16 espèces de formicides, savoir : 9 du genre *Formica*, L. une du genre *Ponera*, Latr., et 6 du genre *Myrmica*, Latr.

» Nous ne possédons pas jusqu'ici de catalogue des formicides de Belgique, si ce n'est une liste de genres des environs de Liége, insérée, en 1831, dans le dictionnaire géographique de Vandermaelen, et formulée par M. Robert; cette liste renseigne, comme chiffre global, 7 *Formica*, 1 *Polyergus*, 1 *Ponera* et 2 *Myrmica*. Cependant quelques indications d'espèces sont éparses dans divers ouvrages, indications qu'il peut être intéressant de réunir, à titre de matériaux pour la formation du catalogue à venir :

» A l'occasion d'une note sur une nouvelle espèce de fourmi du Mexique, lue par lui dans la séance de l'Académie du 1er décembre 1838. (Bull. t. V. p. 765.), notre honorable collègue, M. Wesmael, dit avoir trouvé aux environs de Liége, où elle n'était pas rare, tandis qu'il ne l'avait rencontrée nulle part ailleurs en Belgique, la *Fourmi hercule* (*Formica herculeana, L.*).

» A propos d'une communication relative à certaines grandes fourmis ailées qui s'étaient abattues sur la tour de St-Rombaut à Malines, M. Wesmael, dans la séance de la classe académique des sciences du 4 août 1849

(Bull. t. XVI, 2[e] part. p. 3), a fait remarquer qu'une de nos plus grosses espèces, la *Fourmi fauve* (*Formica rufa, L.*) est très-abondante à quelque distance d'Anvers, dans les bois de sapins de la Campine.

» Les mémoires de l'Académie, dans les observations sur les phénomènes périodiques du règne animal, renseignent également l'existence, dans le pays, de cette dernière fourmi, ainsi que celle de la *Formica nigra, L.* non moins répandue que la précédente (tome XXV à XXVII).

» Parmi les hétérogynes dont les nids abritent certains coléoptères de l'ordre des Psélaphides qui appartiennent à notre faune, le catalogue inséré au tome III de nos Annales (p. 42 et 44), cite *Formica cunicularia*, *Formica emarginata*, *Myrmica rubra* et *Myrmica cæspitum.*

» Enfin, notre ancien collègue M. Mathieu, dans ses notes manuscrites sur les Staphylinides du pays, indique la *Formica fuliginosa* et la *Formica flava.*

» En admettant exacts les renseignements qui précèdent, et en considérant que si M. Robert, dans sa liste des genres précitée, a rencontré dans la province de Liége une espèce de *Polyergus*, L. et une de *Ponera*, Latr., genres fondés chacun sur une espèce seulement, il a implicitement désigné *Polyergus rufescens*, Latr., et *Ponera contracta*, Latr., il faudrait conclure que le nombre des formicides dont la présence a été attestée en Belgique, peut être provisoirement fixé à 11, ainsi divisés : *Formica* 7 espèces ; *Polyergus* 1 espèce ; *Ponera* 1 espèce ; *Myrmica* 2 espèces.

» Ces chiffres, il est intéressant de le faire observer, correspondent exactement à ceux de l'ancienne liste liégeoise.

» Voici, classées d'après le synopsis de M. Nylander, les 11 espèces auxquelles nous venons de faire allusion.

1° *Formica herculeana*, L.
2° » *rufa*, L.
3° » *cunicularia*, Latr.
4° » *fuliginosa*, L.
5° » *nigra*, L.
6° » *emarginata*, Latr.
7° » *flava*, Latr.
8° *Ponera contracta*, Latr.
9° *Polyergus rufescens*, Latr.
10° *Myrmica rubra*, Curt. (Scabrinodis-Nyl.)
11° » *cæspitum*, Latr.

» Si l'on compare cette nomenclature avec celle des formicides du département du Nord, on remarquera :

» *A*. Que celle-ci ne mentionne, ni le *Polyergus rufescens*, ni la *Formica herculeana*, observés dans la province de Liége.

» *B*. Que, sauf ces deux espèces, les autres que nous venons d'énumérer sont toutes citées par M. Lethierry.

» *C*. Qu'il en indique 7 non encore observées en Belgique, savoir :

» 1° *Formica fusca*, L., dont les ouvrières sont parfois difficiles à distinguer des individus plus foncés de *F. cunicularia* (selon Nyl.); commune dans les bois et les champs du département du Nord.

» 2° *Formica aliena*, Foerster, qui n'est peut-être qu'une variété de *F. nigra* (selon Nyl.), beaucoup moins commune que cette dernière.

» 3° *Formica pygmæa*, Latr., très-rare, dans une forêt du département; fort petite, agile et difficile à saisir.

» 4° *Myrmica levinodis*, Nyl., et

» 5° *Myrmica ruginodis*, Nyl., toutes deux communes, la première dans les champs et les prairies, la seconde dans les bois.

» 6° *Myrmica lippula.*, Nyl., et

» 7° *Myrmica Latreillei*, Nyl., peu communes, dans les bois; un exemplaire de cette dernière a cependant été rencontré dans un jardin à Lille. »

A l'occasion des observations qui précèdent, M. le baron de Sélys-Longchamps rappelle que feu M. Robert, de Liége, lui avait montré autrefois le dessin d'une formicide qui semblait appartenir à un genre nouveau, et engage la Société à rechercher si cet objet n'a pas donné lieu à une publication.

Il ajoute avoir vu en Irlande des fourmis presque microscopiques, originaires d'Amérique, qui s'étaient acclimatées dans les habitations, et appelle l'attention de nos hyménoptéristes sur le point de savoir si cette espèce ne se rencontrerait point dans les serres du pays.

M. Van Volxem croit avoir, en effet, remarqué dans les serres du Jardin Zoologique, une fourmi particulière, dont M. Colbeau a collecté un grand nombre d'individus.

M. le baron de Sélys communique un exemplaire du *Deilephila Esulæ*, B. que certains auteurs considèrent comme une espèce distincte, d'autres comme une variété de *D. Euphorbiæ*, L., d'autres enfin comme un individu de cette dernière espèce, artificiellement coloré.

L'exemplaire de M. de Sélys sera comparé avec celui qui fait partie de la collection de M. le baron de Thysebaert.

Sur la proposition de M. Weyers, la Société autorise exceptionnellement le Conseil d'administration à remettre un exemplaire du tome IX des Annales à 17 membres effectifs, dont la plupart n'ont été reçus que posté-

rieurement à l'année 1865, date que porte le volume, dont la publication a subi un retard.

L'Assemblée remet à sa prochaine séance la lecture d'une note de M. Mors, concernant quelques chenilles de Ptérophorides.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 6 avril 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

M. Weyers donne lecture :

1° D'une lettre de la Faculté des Sciences de l'Université catholique de Louvain, remerciant la Société de l'envoi des comptes-rendus de ses séances.

2° D'une lettre du Président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, accompagnée du premier volume des annales de cette Société, et proposant l'échange des publications.

3° D'une lettre de M. le secrétaire de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, accusant réception des neuf volumes de nos Annales, envoyés à cette Société contre échange de ses publications.

4° D'une lettre de M. le secrétaire de la Société Malacologique de Belgique, accompagnant l'envoi du tome II des annales de cette Société et demandant l'échange des publications.

5° D'une lettre analogue de la Société impériale des naturalistes de Moscou.

L'Assemblée décide ensuite :

1° Que les tomes IX et suivants des Annales seront envoyés à la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, contre échange de ses publications.

2° Que l'échange à partir du dernier volume aura lieu également contre les publications de la Société malacologique.

3° Que la collection complète des Annales sera envoyée à la Société impériale des naturalistes de Moscou.

M. Lambotte communique à la Société deux brochures sur la physiologie des insectes, de la part de M. Félix Plateau; il veut bien se charger d'en faire l'analyse.

La Société a reçu en outre les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, t. I, avec pl. — Envoi de cette Société. (Rapporteur M. J. Colbeau.)

2° *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique.* t. I. à VII. av. pl. — Envoi de la Fédération.

3° *Congrès d'horticulture*, br. in-8°.

4° *Congrès de Pomologie*, br. in-8°. (De la part de la Fédération.)

5° *Verandlungen des Vereins für Naturkunde zu Presburg*, t. VIII et IX. — Envoi de la Société d'Histoire naturelle de Presbourg. (Rapporteur, M. C. Van Volxem.)

6° *Annales de la Société malacologique de Belgique*, t. II. — Envoi de la Société malacologique.

7° Charlier. *Observation d'hydrocéphalie chronique*, 2 ex. — Don de l'auteur.

8° Ballion. *Liste des papillons trouvés pendant les années* 1860-1863, *dans les environs de Gorki.* — Don de M. de Borre. (Rapporteur M. Roelofs).

9° *Berliner entomologische Zeitschrift*, 10e année, 4e livr. — Envoi de la Société entomologique de Berlin.

10° *Bulletin de l'Académie royale des Sciences de Belgique*, t. XXIII, n° 2. — Envoi de l'Académie.

M. Weyers fait don à la Société des années 1841-1842-1843 du *Bericht über die Entomologie*, par Erichson.

Des remerciments sont votés aux donateurs.

Il est donné lecture d'un rapport de MM. Colbeau et Mors, sur une notice de M. le baron de Sélys-Longchamps, relative à une espèce nouvelle de *Nemoptera.* Ce rapport étant favorable, l'Assemblée décide l'impression de la notice dans le prochain volume des Annales.

Sur un rapport également favorable de MM. Mors et Weyers, l'Assemblée décide l'impression d'un travail de M. Putzeys, intitulé : *Révision générale des Clivinides.*

M. de Sélys-Longchamps communique les observations suivantes sur le *Deilephila esulæ* :

« Le docteur Boisduval dans ses Icones (t. II, p. 26, pl. 50, f. 1) a décrit et figuré cette espèce de Sphingide, d'après deux exemplaires qui lui ont été donnés par M. Lucien Buquet. Il déclare en avoir vu huit individus semblables, reçus du midi de l'Italie.

» Duponchel (suppl., t. II, p. 18, pl. 2, fig. 2) décrit et figure le même insecte, d'après une communication faite également par M. Buquet ; mais il spécifie que sa patrie est la Toscane.

» Freyer (tab. 291) le représente d'après un exemplaire rapporté de Calabre par M. Matthæi, et donné à M. Meyer.

» Herrich Schæffer (tab. 1 des Spingides) le publie à son tour.

» Heydenreich en 1851, (dans son *Catalogus Methodicus*, n° 10 *b.*) en

énumérant l'*esulæ*, se demande si ce n'est pas une variété artificiellement peinte?

» Le Dr Staudinger (*Catalog.* n° 10 *b.*) émet en 1861 le même doute en l'enregistrant comme aberration de la *D. Euphorbiæ.*

» Freyer avait déjà dit que la création de cette espèce avait été soupçonnée n'être fondée que sur un objet peint; mais il n'avait pas adopté cette opinion, parce que, selon lui, la forme des ailes est caractéristique (observation, pour le dire en passant, que je ne trouve pas très-exacte).

» Ayant l'avantage de posséder un exemplaire en très-bon état, que j'ai acquis en 1838 de M. Anderreg, à Brieg en Valais, qui en avait deux dans ses magasins, j'ai proposé à plusieurs de nos collègues de le comparer à un couple du même insecte qui existe dans la riche collection de M. le baron de Thysebaert. Ce dernier l'a acquis de la collection Pierret.

» Nous nous sommes en conséquence réunis avec MM. de Thysebaert, Capronnier et Weyers, pour examiner de près les trois exemplaires, et chercher à reconnaître s'ils sont artificiellement peints.

» Un examen minutieux, fait à la loupe, ne nous permet pas de croire à cette supercherie. Si on excluait la peinture il ne resterait à soupçonner que l'altération des couleurs naturelles obtenue par des procédés chimiques; mais alors comment aurait-on pu borner cette altération à certaines parties restreintes de l'insecte, et obtenir la production d'un assez bon nombre d'exemplaires tous semblables?

» D'un autre côté, comment une telle fabrication se serait-elle arrêtée en si beau chemin alors que l'insecte qui est aujourd'hui introuvable dans le commerce a une grande valeur? (J'ai payé le mien vingt francs en 1837).

» Notre opinion est corroborée par l'avis de notre collègue M. Capronnier, dont le concours nous a été des plus précieux à cause de ses connaissances toutes spéciales en qualité d'artiste peintre.

» Nous pensons, en conséquence que la *Deilephila esulæ* n'est pas fondée sur des exemplaires peints de la *D. Euphorbiæ.*

« Il me reste à effleurer les autres questions qui sont à résoudre:

1° Quelle est la patrie de la *D. Esulæ?*

2° Est-ce une aberration de la *D. Euphorbiæ*?

3° Est-ce une variété locale?

4° Est-ce un hybride?

5° Est-ce une espèce particulière?

» En ce qui concerne la patrie, nous voyons que Boisduval indique le midi de l'Italie et Duponchel la Toscane, d'après cependant les mêmes renseignements de M. Buquet. Freyer affirme que l'exemplaire de M. Meyer avait été rapporté de Calabre par M. Matthæi, Boisduval dans son Index

et Duponchel dans son catalogue final citent aussi la Calabre et non plus la Toscane, comme *habitat*.

» Herrich Schœffer pense que c'est une *aberration* (mélanisme) de l'*Euphorbiæ;* c'est possible, attendu que le dessin ne diffère pas; mais on ne peut se prononcer définitivement tant que la chenille restera inconnue.

» Cette aberration aurait alors le caractère *local*, attendu qu'elle n'a pas été observée dans le reste de l'Europe et elle serait peut-être particulière aux régions purement alpines de la Calabre, puisque M. Boisduval dit qu'il a reçu de la Sicile et de la Calabre (probablement des plaines) des *D. Euphorbiæ* qui ne différaient pas des exemplaires ordinaires.

» Duponchel émet l'idée que l'*Esulæ* pourrait être un hybride des *D. Euphorbiæ* et *Hippophaës*, à cause de ses couleurs qui participent des deux espèces.

» Je reconnais qu'il y a analogie dans la nuance ardoisée qui se présente au bord des secondes ailes, mais je n'aperçois aucune affinité réelle entre l'*Esulæ* et l'*Hippophaës*. Je remarque d'un autre côté un caractère qui éloigne l'*Esulæ* de ses deux prétendus parents ainsi que des autres espèces européennes: c'est d'avoir la frange des quatre ailes d'un brun *presque noirâtre*.

» Les *D. Hippophaës* et *Vespertilio* sont les seules espèces de la section de la *D. Euphorbiæ* chez lesquelles les incisions des articulations des derniers segments ne sont pas blanches, mais concolores avec le fond de l'abdomen. Chez la *D. Esulæ* elles sont blanches comme chez la *D. Euphorbiæ*.

» Je ne crois pas d'ailleurs que la *D. Hippophaës* existe en Calabre.

» Notre honorable Président, M. Sauveur, se demande si la coloration de l'*Esulæ* ne serait pas le résultat d'une nourriture spéciale donnée à la chenille? Ces questions ne pourront être résolues, je le répète, que lorsque cette dernière aura été élevée et décrite. »

M. Colbeau communique à l'Assemblée les fourmis dont il a été mention dans le précédent compte-rendu, et qui ont été prises par lui en 1846, dans les serres du Jardin Botanique de Louvain, et non au Jardin Zoologique de Bruxelles comme on l'avait indiqué par erreur.

M. J. de la Fontaine ajoute qu'une très-petite espèce de fourmis est très-commune dans les serres du Jardin Botanique de Gand, où on la trouve surtout grimpant le long du tronc des palmiers.

M. Weyers informe l'Assemblée que parmi les divers coléoptères recueillis à Gand par notre collègue M. Puls, et rencontrés à peu près dans les mêmes conditions que *Lebia fasciata*, se trouve un exemplaire de *Adelocera*

modesta. Boisd. (Candèze. mon. des El. t. I. 76). Cet élatéride se trouve dans toutes les parties intertropicales des deux continents et même de la Polynésie. Il a été déterminé par notre collègue M. Candèze.

M. Weyers donne lecture ensuite d'une note de M. Miedel, relative à des coléoptères nouveaux pour la faune belge ; ce sont :

Campylus rubens. Pill. et Mitt.

En juin, dans les bois de Rotheux-Rimière, près de la Neuville-en-Condroz. Rare.

Ragonycha translucida. Krynk.

Assez commune vers la fin de juin dans le Hertogenwald-Hestreux. Drossart.

Malachius scutellaris. Er.

Engihoul (vallée de la Meuse). Mai et juin. Rare.

Adimonia littoralis. Fabr.

Poulseur (vallée de l'Ourte). En septembre et octobre. Rare.

Chrysomela hæmisphærica. Germ.

Engihoul. Un seul individu.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 4 Mai 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

M. le président donne lecture de deux lettres, l'une de M. Gronier, de Paris, l'autre de M. Barbier-Lickens, de St-Quentin, par lesquelles ces Messieurs adressent leur démission de membres de la Société.

L'assemblée renvoie la discussion de ces démissions au conseil d'administration.

Monsieur Fologne, communique à la Société, de la part de Monsieur Stainton :

1° *Histoire naturelle des Tinéides*, T. X.

2° *Entomologist's annual for* 1867.

3° *Tinéides de Syrie et d'Asie mineure.*

(Ouvrages du donateur). — Rapporteur M. Fologne.

La Société a reçu pour sa bibliothèque les ouvrages suivants :

Putzeys, *Addition aux Amara*, br. in 8°.

(Don de l'auteur). — Rapporteur M. Timmermans.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. 2me série, T. XIII, n° 3, de la part de l'Académie. — M. Breyer est chargé de l'analyse de cette publication.

M. Capronnier dépose la planche qui doit accompagner la notice de M. de Sélys-Longchamps, relative à une espèce nouvelle de *Nemoptera*, de l'Asie-Mineure.

La discussion s'ouvre sur la détermination de l'époque de l'excursion annuelle de la Société, qui doit avoir lieu à Vielsalm et aux environs. M. Breyer propose le mois de juin; M. de la Fontaine, le 20 mai, en disant que c'est l'époque le plus favorable pour la chasse aux Coléoptères.

M. Breyer insiste pour le mois de juin, prétendant que l'excursion doit avoir lieu avant la fenaison, si l'on veut qu'elle soit fructueuse; il ajoute que, cette année, la végétation, et par conséquent les insectes, sont en retard d'au moins quinze jours sur leur époque moyenne d'apparition.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Breyer, Sauveur, J. de la Fontaine et Colbeau, l'Assemblée décide que l'excursion aura lieu le 9 juin, fête de la Pentecôte, et les jours suivants.

Le rendez-vous est fixé à Vielsalm, le 9 juin, à l'hôtel de Belle-vue, à midi.

M. Colbeau donne lecture d'une analyse des Annales de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen.

M. Fologne fait passer sous les yeux des membres de la Société, une espèce nouvelle de micro-lépidoptère, découverte par lui en Belgique.

Cette espèce appartient au genre *Solenobia*, et est voisine de *S. inconspicuella* et de *lapidicella*. M. Fologne propose pour cette espèce le nom de *Staintoni*; il en donnera la description détaillée dans une prochaine séance.

M. Sauveur fait la communication suivante :

« Dans un pays divisé comme le nôtre en régions si différentes, un ouvrage sur la *géographie des insectes* serait chose fort intéressante et nouvelle. Mais ce travail, pour être sérieux et suffisamment complet, exigerait la réunion de nombreuses observations préalables faites à différentes époques de l'année, sur différents points du territoire.

« Ceux d'entre nous, à qui leurs loisirs permettent de faire de temps en temps au loin quelques explorations entomologiques, ne tiennent guère note des résultats de leur voyage; ils s'attachent surtout à enrichir leurs collections d'espèces rares ou nouvelles, négligeant même parfois d'indiquer la date et le lieu de leurs captures; quant aux espèces plus ou moins vulgaires, elles paraissent aussi indignes d'être signalées que de prendre place dans la boîte du chasseur.

« Combien il serait aisé, cependant, lorsque l'on explore attentivement une localité, de mentionner rapidement au carnet tout insecte connu qui frappe le regard, et de recueillir au moins un exemplaire de ceux dont le nom échappe à la mémoire ou dont l'identité laisse quelque doute !

« C'est en procédant ainsi que certains de nos collègues, au retour d'excursions faites à Dinant, à Rochefort, à Ostende, à Postel, à Calmpthout ou ailleurs, ont doté déjà les Annales de la Société de quelques pages dont l'utilité se fera surtout sentir à l'époque où l'on y puisera les matériaux nécessaires à l'élaboration d'une faune géographique.

« Qu'il me soit permis d'appeler l'attention de tous sur ce point.

« La saison d'été est peu favorable aux études de cabinet, et il est à prévoir que les communications scientifiques feront, jusqu'en automne, plus ou moins défaut, lors des assemblées mensuelles. Pourquoi ne pas y suppléer par la production des notes dont il est parlé ci-dessus ? Elles sont à la portée de tous, elles occuperont une place intéressante dans nos bulletins, et faciliteront le travail à venir.

« La marche que je viens d'indiquer devrait être suivie dans la prochaine excursion commune projetée à Vielsalm ; elle aurait dû l'être déjà l'année dernière pendant notre séjour à Remouchamps et aux bords de l'Amblève.

« J'ai à cette époque (mi-juillet 1866) recueilli un assez grand nombre de Coléoptères, dont une partie, (les Carabiques), a été obligeamment déterminée par notre honorable collègue M. Putzeys.

« Voici l'énumération de ces derniers :

« A. Des environs de Sprimont (entre le Trooz et Remouchamps, par Andrimont,

« *Agonum parumpunctatum*, F. — *Omaseus vulgaris*, L. (*melanarius*, Ill.)
« — *Steropus madidus*, F. — *Bembidium decorum*, Panz.

« B. Des environs de Remouchamps (vers les fonds de Quareux.)

« *Carabus convexus*, F. — *Chlænius vestitus*, Payk. — *Chlænius nigricor-*
« *nis*, F. *Var. melanocornis*, Dej. — *Broscus cephalotes*, L. — *Calathus*
« *cisteloïdes*, Ill. — *Anchomenus albipes*, F. (*pallipes*, Dej.). — *Agonum*
« *marginatum*, L. — *Agonum parumpunctatum*, F. — *Olisthopus rotun-*
« *datus*, Payk. — *Pœcilus cupreus*, L. — *Pœcilus lepidus*, F. — *Omaseus*
« *vulgaris*, L. (*melanarius*, Ill.). — *Omaseus nigrita*, F. — *Steropus*
« *concinnus*, St. — *Amara bifrons*, Gyll. — *Amara rufocincta*, Sahlb. —
« *Zabrus gibbus*, F. — *Anisodactylus nemorivagus*, Duft. — *Ophonus*
« *azureus*, F. — *Harpalus ruficornis*, F. — *Harpalus griseus*, Panz. —
« *Harpalus æneus*, F. — *Harpalus honestus*, Duft. — *Harpalus latus*, L.
« (*fulvipes*, F.). — *Bembidium tibiale*, Duft. — *Bembidium decorum*, Panz.
« — *Bembidium punctulatum*, Drap.

« C. Des fagnes, entre Remouchamps et Stoumont.

« *Nebria brevicollis*, F. — *Calathus fuscus*, F. — *Calathus melanoce-*
« *phalus*, L. — *Agonum parumpunctatum*, F. — *Olisthopus rotundatus*,
« Payk. — *Pœcilus cupreus*, L. — *Pœcilus lepidus*, F. — *Omaseus vul-*
« *garis*, L. (*melanarius*, Ill.). — *Omaseus nigrita*, F. — *Pterostichus*
« *parumpunctatus*, Germ. — *Steropus madidus*, F. — *Steropus concin-*
« *nus*, St. — *Abax ovalis*, Duft. — *Amara apricaria*, Payk. — *Amara*
« *aulica*, Panz. (*spinipes*, Schiödte). — *Amara rufocincta*, Sahlb. — *Amara*
« *patricia*, Duft. — *Amara trivialis*, Gyll. — *Amara montivaga*, St. —
« *Zabrus gibbus*, F. — *Ophonus azureus*, F. — *Ophonus brevicollis*, Dej.
« (*? rufibarbis*, F.) — *Harpalus ruficornis*, F. — *Harpalus æneus*, F. —
« *Harpalus latus*, L. (*fulvipes*, F.)

« D. De Stoumont et La Gleize.

« *Notiophilus aquaticus*, L. — *Notiophilus palustris*, Duft. — *Clivina*
« *fossor*, L. — *Broscus cephalotes*, L. — *Calathus cisteloïdes*, Ill. — *Cala-*
« *thus melanocephalus*, L. — *Agonum parumpunctatum*, F. — *Olisthopus*
« *rotundatus*, Payk. — *Pœcilus cupreus*, L. — *Pœcilus lepidus*, F. —
« *Omaseus vulgaris*, L. — *Steropus madidus*, F. — *Amara vulgaris*, F.
« — *Harpalus ruficornis*, F. — *Harpalus aeneus*, F. — *Harpalus latus*, L.

« Dans le cours de la même excursion, M. Candèze a rencontré à Remouchamps un exemplaire de *Copris lunaris*, L. — le *Rhizotrogus solstitialis*, L. commençait à paraître.

« J'ai, de mon côté, pris à Sprimont, entr'autres lépidoptères, *Mania maura*, L. dans une habitation, et *Noctua sigma*, Wv. à Andrimont, contre un rocher. Cette dernière espèce n'avait encore été observée que très-rarement, en juin, aux environs de Liége.

« Un hyménoptère fouisseur, offrant l'apparence d'une fourmi de très-grande taille, m'a paru être la *Mutilla formicaria*.

« Parmi les libellules qui volaient dans les fonds de Quareux, aux bords de l'Amblève, je ne puis me rappeler avec certitude que les *Calopteryx virgo*, L. et *splendens*, Harris.

« A la suite de l'excursion précitée, nous avons, M. Colbeau et moi, passé une journée à Vielsalm, où nous devons nous réunir prochainement.

« Les quelques carabiques que nous y avons observés sont : *Carabus convexus*, F. — *Pœcilus cupreus*, L. — *Pœcilus lepidus*, F. — *Omaseus vulgaris*, L. — *Pterostichus parumpunctatus*, Germ. — *Steropus madidus*, F. — *Amara montivaga*, St.

« Comme capture fort intéressante faite au même lieu, je citerai le longicorne : *Strangalia quadrifasciata*, L. (dans une habitation), et la *Mutilla Europæa* que M. le professeur Wesmael n'avait point encore rencontrée en

Belgique à l'époque de la publication de sa liste des fouisseurs, et qui, si je ne me trompe, n'a été rencontrée depuis qu'à Ostende et aux environs de l'Escaut à Anvers.

« Les *Trichius* étaient fort communs à Vielsalm, au mois de juillet de l'année dernière, sur les fleurs des ombellifères.

« Parmi les libellules qui y étaient les plus répandues, je citerai : *Cordulegaster annulatus*, Latr. — *Calopteryx virgo*, L. et *splendens*, Harr., — et surtout *Libellula cœrulescens*, F.

« Un grand nombre de friganes voltigeait aux bords de la Salm.

« De nombreux satyres *Galathea* parcouraient les prairies du village de Trois-ponts. Nous n'en avons plus aperçu un seul à Vielsalm.

« La température, dans cette dernière commune, est ordinairement très-froide. La fenaison y était de quinze jours au moins en retard sur celle de Remouchamps.

« Je me souviens avoir, il y a quelques années, rencontré à Vielsalm, en juillet, *Polyommatus Chrysœis*, F. et *Lycœna Arion*, L. — à quelques lieues de là, vers Houffalize, la première de ces deux espèces volait en grand nombre avec l'*Argynnis Ino*, Esp. dans les prairies en fleurs. »

M. Capronnier confirme la découverte de *Procris pruni* en Belgique ; il en a pris la chenille l'année dernière à Calmpthout (Campine anversoise.)

M. de la Fontaine rend compte d'une chasse qu'il a faite à Zelzaete le 15 avril dernier, et dans laquelle il a trouvé aux bords des ruisseaux : *Odacantha melanura*, Lin. et *Ætophorus imperialis*, Germ.

Il ajoute qu'il a trouvé à Gand, sur le quai, un individu mort, du *Plochionus Bonfilsii*, Dej. provenant probablement d'un navire arrivé d'Akyab, qui se trouvait dans le voisinage.

La séance est levée à 9 heures.

Assemblée mensuelle du 1er Juin 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

M. Weyers, secrétaire, donne lecture d'une lettre de M. Gobantz, de Gratz, (Styrie), remerciant de sa nomination de membre correspondant de la Société.

M. le président donne lecture d'une lettre émanant du ministère de l'intérieur concernant le local de la Société

La Société a reçu les ouvrages suivants pour sa bibliothèque.

1° De la Société des sciences naturelles de Brème : *Zweiter Jahresbericht des naturwissenschaftlichen Vereines zu Bremen.* Année 1866.

2° *Bulletin de la Société Suisse d'Entomologie*, vol. II, n° 5. Don de M. Bischoff-Ehinger.

3° *Mittheilungen des Naturwissenschaftlichen Vereines für Steiermark.* — Les 4 premiers volumes, in-8° avec planches. De la part de la Sociétés des sciences naturelles de Styrie.

M. C. Van Volxem est chargé de l'analyse de ces publications.

4° *Annales de la Société Entomologique de France.* Année 1866. 4e trimestre. De la part de la Société entomologique de France.

5° *Tijdschrift voor Entomologie*, 2me série, 1r vol. liv. 3, 4, 5, 6 et 2me vol. liv. 1.

MM. Fologne et Roelofs sont chargés de l'analyse de ces publications.

6° Snellen van Vollenhoven. *Diagnosen van eenige soorten van hemiptera heteroptera.* Broch. in-8°. Don de l'auteur.

7° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique*, 2me série. T. XIII, n° 4. De la part de l'Académie.

8° V. de Motschulsky. — *Etudes entomologiques*, 10e et 11e années. 2 br. in-8°. Don de M. Putzeys.

9° V. de Motschulsky. — *Enumération des nouvelles espèces de Coléoptères rapportés de ses voyages.* 2me et 3me parties. 2 br. in-8° avec 1 Pl. Don de M. Putzeys.

10° *A catalogue of Hemiptera in the collection of Rev. Hope.* 2me partie, in-8°. Don de M. Putzeys.

11° Hope. — *Observations sur les Erotyles et description de plusieurs nouveaux genres et espèces.* Broch. in-8°. Don de M. Putzeys.

12° Chaudoir. — *Note sur le groupe des Stomides et description d'un nouveau genre de celui des Somoplatides.* Broch. in-8°. Don de M. Putzeys.

M. de Sélys-Longchamps, dépose une note à intercaler dans le supplément au catalogue des Orthoptères de Belgique, destiné à être publié dans le prochain volume des Annales, sur la *Forficula albipennis*, Charp. découverte pour la première fois en Belgique, par M. C. Van Volxem, le 12 mai 1867, à Calmpthout. (Campine Anversoise).

M. Timmermans donne lecture d'une analyse des « Additions aux *Amara*, » par M. Putzeys.

M. Fologne fait ensuite l'analyse du 10e volume de l'histoire naturelle des Tinéides, par M. Stainton, ainsi que du travail du même auteur intitulé : *Tinéides de Syrie et d'Asie mineure.* Ces ouvrages présentent un grand intérêt sous le rapport de la distribution géographique des espèces,

et de la facilité qu'il y a d'avoir, réunis en un même volume, tous les renseignements concernant l'histoire complète de cette série d'insectes.

M. Fologne rend compte d'une excursion qu'il a fait à Ardenne, dans laquelle il a trouvé, entre autres espèces :

1° *Melanippe hydraria*, Fr. Deux exemplaires trouvés, l'un à Ciergnon, l'autre à Ardenne, le 20 mai. Cette espèce figurait déjà, mais à tort, dans le catalogue des Géométrides de Belgique, mais il y avait eu confusion, et *Alchemillata* avait été prise pour *Hydraria*.

2° *Lobophora sexalaria*, Bork. Un exemplaire rencontré à Ardenne, le 19 mai. C'est le second trouvé en Belgique.

3° *Lithocolletis roboris*, Z. Peu rare dans la même localité. N'avait été trouvé qu'une fois à Namur, par M. De Fré.

4° *Nepticula argentipedella*, Z. N'avait encore été observée chez nous qu'à l'état de larve et était très commune dans le voisinage des bouleaux à Ardenne.

M. C. Van Volxem, annonce qu'il a pris à Laeken, le 26 mai dernier un exemplaire d'une espèce de longicorne excessivement rare en Belgique, ou il n'en a encore été trouvé qu'un seul individu jusqu'à présent, à Seraing, (Liége), par M. Miedel. C'est *Stenostola ferrea*, *Schr*. (*nigripes*).

Cette espèce existe également dans le Luxembourg cédé, où il en a pris un exemplaire à Rodenhof, près de Kopstal, au commencement de mai 1864, sur une haie de charme.

M. Colbeau donne lecture de la note suivante :

« Comme suite à la communication de M. Sauveur, sur l'excursion faite l'année dernière par la Société, je joins le résultat de mes recherches du 9 juillet 1866, dans la grotte de Remouchamps. Dès la veille nous avions fait amorcer avec de la viande crue, des débris d'écrevisses et de poissons, etc.; mais les amorces ayant été mal disposées, aucun insecte n'y était venu. Nous n'avons rien rencontré dans les longues galeries que nous avons parcourues, mais arrivés dans une salle profonde, et en soulevant quelques débris de paille et de vieux bois, nous avons découvert quelques espèces appartenant aux ordres des Podurelles, Arachnides et Myriapodes. Ce résultat, quoique en apparence assez maigre, ne laisse pas que d'être très intéressant, puisque Mr Simon, dans son ouvrage sur les Arachnides, dit avoir fait inutilement des recherches dans cette même grotte, et pense qu'elle ne renferme pas d'Arachnides. Ces espèces étant encore, du reste, assez peu connues, il y a lieu d'espérer que les nôtres pourraient être nouvelles. »

M. Colbeau soumet ensuite à l'examen de la Société, une vingtaine d'hyménoptères, appartenant à la section des Mellifères, sortis le 21 mai et jours suivants, de coquilles mortes de l'*Helix nemoralis* provenant de

Namur. La larve de cette espèce a-t-elle vécu aux dépens de l'*Helix*, à la manière de celle du *Drilus flavescens*, ou bien y a-t-elle simplement cherché un refuge pour se transformer, alors que la coquille était déjà vide?

Ces hyménoptères seront remis à M. Puls avec prière de les déterminer et de donner quelques renseignements sur leurs mœurs.

Il fait voir ensuite un insecte qu'il a trouvé assez fréquemment dans les gazons, le long des chemins du bois d'Héverlé, près de Louvain, dans la soirée du 15 octobre 1851. Cet insecte est phosphorescent et paraît être une femelle de Lampyre, mais diffère notablement de celle de *Lampyris noctiluca*. Sans cette phosphorescence qui semble indiquer l'insecte parfait, on les prendrait pour des larves. Monsieur Colbeau se demande si ce ne serait peut-être pas une autre espèce de lampyre, paraissant en automne, et nouvelle pour la faune belge.

M. C. Van Volxem observe à ce sujet qu'il a pris plusieurs fois cet insecte, le plus souvent en automne, à Laeken, à Vilvorde, à Rochefort et au printemps dans le Luxembourg cédé. Il résulte d'un travail de M. Laboulbène, publié dans les Annales de la Société entomologique de France, que les larves de certains lampyres, sont douées de la phosphorescence aussi bien que les insectes parfaits, qu'en outre les larves des mâles sont différentes des larves de femelles, ce qui se remarque parfaitement sur les insectes apportés par M. Colbeau. Il croit donc que ces insectes sont simplement les larves du *Lampyris noctiluca*.

M. Lambotte constate de plus que les œufs des lampyres sont phosphorescents, fait qu'il a observé plusieurs fois.

M. C. Van Volxem rend compte d'excursions faites avec M. Weyers à Calmpthout, (Campine Anversoise), les 12, 19 et 29 mai dernier.

Les espèces d'Elatérides rencontrés dans ces chasses sont au nombre de 20. M. Candèze a eu l'obligeance de les déterminer, ce sont :

Lacon murinus, L. — *Elater balteatus*, L. — *Cryptohypnus pulchellus*, L. — *Cardiophorus agnatus*, Cand. — *Melanotus castanipes*, Payk. — *Limonius nigripes*, Gyll. — *L. cylindricus*, Payk. — *Athous hæmorrhoïdalis*, F. — H. *vittatus*, F. — *Corymbites tessellatus*, L. — *C. æneus*, L. — *C. holosericeus*, F. — *Agriotes aterrimus*, L. — *A. pilosus*, F. — *A. pallidulus*, Ill. — *A. sobrinus*, Kiesw. — *A. lineatus*, L. — *Sericosomus marginatus*, L. — *Adrastus pusillus*, F. — *Campylus linearis* L.

L'une de ces espèces, *Cardiophorus agnatus*, Cand. n'est pas mentionné dans le catalogue des Elatérides publié dans le 3me volume des Annales, ni dans les suppléments qui ont paru dans les autres volumes. Elle constitue donc une espèce nouvelle pour notre faune.

Dans la même localité, le même membre, a trouvé en assez grande abondance, *Melolontha albida*, (Dej.) Casteln. Cette espèce ou variété n'est pas indiquée non plus dans le catalogue des espèces belges.

MM. Fologne et Colbeau, ajoutent qu'ils ont trouvé le même insecte, l'un dans les dunes d'Ostende sur les Hippophae, l'autre dans les dunes de la Campine anversoise, à Esschen, dernière station belge sur le chemin de fer d'Anvers à Rotterdam sur les Mélèzes.

M. Weyers revenant sur les excursions auxquelles M. Van Volxem a fait allusion plus haut, ajoute qu'ils y ont trouvé en assez grande quantité l'*Asemum striatum*, L. avec la var. *agreste*, F. (en outre une variété avec les épaules rougeâtres) et le *Rhagium bifasciatum*, F. dans les vieilles souches de sapins.

La variété *Ecoffeti*, Muls. de cette dernière espèce a été capturée par M. Mors, au printemps de l'année dernière, au même endroit.

Dans les terrains cultivés aux abords de la station, le *Polyopsia præusta*, L. se rencontrait assez abondamment sur les haies.

Les carabiques qui ont été trouvés dans les bruyères et sur les bords des mares tourbeuses, sont les suivants :

Cicindela campestris, L. — *Cicindela hybrida*, L. — *Cicindela maritima*, Dej. — *Omophron limbatum*, Latr. — *Notiophilus aquaticus*, L. — *N. palustris*, Duft. — *N. biguttatus*, F. — *N. rufipes*, Curt. — *N. punctulatus*, Wesm. — *Blethisa multipunctata*, L. — *Carabus nitens*, L. — *Carabus clathratus*, L. — *Carabus cancellatus*, F. (Var. *femoribus rufis*). — *Carabus arvensis*, F. — *Carabus nemoralis*, Ill. — *Nebria brevicollis*, F. — *Leistus ferrugineus*, L. — *Leistus spinibarbis*, F. — *Clivina collaris*, Herbst. — *Dyschirius thoracicus*, F. — *D. globosus*, Herbst. — *Dromius foveola*, Gyll. — *Broscus cephalotes*, L. — *Calathus fulvipes*, Gyll. — *Agonum marginatum*, L. — *A. 6-punctatum*, F. — *A. viduum*, Panz. — *A. versutum*, Sturm. — *Olisthopus rotundatus*, Payk. — *Pœcilus cupreus*, L. — *P. lepidus*, F. — *Lagarus vernalis*, Panz. — *Omaseus nigrita*, F. — *Argutor diligens*, Sturm. — *Platysma angustata*, Duft. — *Pterostichus niger*, Schal. — *Amara fulva*, Degeer. — *A. vulgaris*, Panz. — *A. spreta*, Dej. — *Harpalus neglectus*, Dej. — *Acupalpus dorsalis*, F. — *A. meridianus*, L. — *Bembidium lampros*, Herbst. — *B. femoratum*, Sturm. — *B. Bruxellense*, Wesm. — *B. quadrimaculatum*, L. — *B. obliquum*, Sturm. — *B. varium*, Oliv. — *B. argenteolum*, Ahr. — id. Var. *azureum*, Gebl. — (id. Var. *nigrum*).

Il ajoute que, pendant le mois de mai, il a été assez heureux pour capturer une quinzaine d'exemplaires de la var. *Putzeysii*, Mors. du *Carabus auronitens*, F. dans la forêt de Soignes, (M. C. Van Volxem en a capturé

aussi un exemplaire). Il a rencontré la *Mesosa nubila*, L. à Bruxelles, le 31 mai, sur un tas de bois de sapin.

Enfin il signale la capture de *Melandrya caraboïdes*, L. et de *Clytus arietis*, L. par M. Putzeys, à Mons.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 6 Juillet 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée précédente est adopté.

Le Secrétaire annonce que la Société a reçu une lettre de M. le chevalier de Frauenfeld, Secrétaire de la Société impériale et royale de Zoologie et de Botanique de Vienne, laquelle demande à la Société Entomologique l'échange de ses publications.

Dans la prévision d'un acquiescement, la Société de Vienne a déjà transmis à M. Lecomte une partie de ses travaux pour être offerts à la Société belge, et s'est engagée à en compléter la collection aussitôt que possible.

L'Assemblée approuve la proposition dont il s'agit, et décide que la collection de ses annales sera envoyée à Vienne.

Le Secrétaire annonce que la Bibliothèque a reçu les ouvrages suivants :

1° *Millière.* — Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits. Vol. 2e. Liv. 17, gr. in-8° avec pl. col. (Don de l'auteur). M. Breyer est chargé de l'analyse de cet ouvrage.

2° *Lallemant.* — Revue critique et observations sur la brochure de M. le Dr Amédée Maurin : Invasion des Sauterelles, etc., broch. in-8°. (Don de M. Lallemant). M. de Sélys-Longchamps est chargé de l'analyse de cette brochure.

3° Verhandlungen der Kaiserlich-Königlichen-Zoologisch-Botanischen-Gesellschaft in Wien. Années 1853, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861 (Liv. 3 et 4), 1862, 1863, 1864 (Liv. 3 et 4), 1865 et 1866, in-8°, avec pl.

Brauer, F. — Monographie der Œstriden, in-8°.

Nielreichs. — Flora von nieder Œsterreich, in-8°.

Brusina. — Contribuzione pella fauna dei Molluschi Dalmati. 8°.

Personen, Orts und Sachs Register von 1851-1860, in-8°.

Literatur's Bericht, 8°.

(Envoi de la Société Imp. et Roy. de Zoologie et de Botanique de Vienne). M. Van Volxem est chargé de l'analyse de ces travaux.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le Président présente à l'Assemblée un compte-rendu sommaire de l'excursion qui a eu lieu au mois de juin dans les environs de Vielsalm. Grâce à l'activité de tous les entomologistes présents, bon nombre d'espèces ont été récoltées; si tous les ordres n'y sont point représentés par de nombreuses espèces et de nombreux individus, au moins les spécimens qui ont été capturés peuvent faire concevoir une idée très favorable de la richesse de cette partie du pays. Avant qu'il soit dressé des listes complètes et raisonnées du produit de cette chasse, M. le Président annonce que chaque classe d'insectes sera soumise, au moins pour ce qui regarde les espèces critiques, à l'appréciation des membres qui en ont fait une étude spéciale, et qui ont bien voulu s'engager à contrôler les déterminations.

M. Weyers communique à la Société la note suivante de M. Putzeys, relative aux Carabiques qui ont été capturés pendant l'excursion de la Société:

« On sait que le sol de la Belgique s'élève de l'ouest à l'est, et qu'au delà de la Meuse il forme des massifs d'une certaine élévation.

« Le plus intéressant de ces massifs est celui qui est compris entre l'Ourthe et la Vesdre; c'est là que l'on trouve les points culminants du pays : la *Baraque Michel* (672 m.) et la *Baraque de Fraiture* (650 m.)

« La Faune entomologique de toute la région est très remarquable, ainsi que le prouveront les détails dans lesquels je vais entrer. Cependant une seule localité a été explorée d'une manière que l'on peut regarder comme complète ; pendant plusieurs années, la famille habitant la Baraque Michel a recueilli pour moi des Carabiques dans le rayon de deux lieues environ, que parcourait son bétail.

Aywaille, Remouchamps et le fond de Quarreux n'ont été visités qu'à de rares intervalles; la forêt de Hertogenwald vers Quarreux a été explorée pour moi, mais pendant une seule saison, par feu Auguste Donckier ; il en a été de même des environs de Sart et de Jalhay. Tout récemment la Société entomologique de Belgique a fait une excursion (8-18 juin) dans les environs de Vielsalm. C'est à l'occasion de cette expédition que je vais donner un aperçu comparatif, en ce qui concerne les Carabiques, de la faune entomologique du pays entre la Vesdre et l'Ourthe. On comprend que cet aperçu ne pourra être que provisoire et qu'un travail définitif ne sera possible que lorsque d'autres explorations auront eu lieu.

« Les Carabiques de Vielsalm qui ont été soumis à mon examen provenaient des chasses de MM. Sauveur, Colbeau, Roffiaen, Van Volxem et Weyers.

(Abréviations.)

O. Ourthe. — V. Vesdre. — VS. Vielsalm. — H. Hertogenwald. — B.M. Baraque-Michel.

CICINDÉLIDES.

Cicindela campestris L. (partout), M. Roffiaen a rapporté de Vielsalm une variété à élytres très courtes.

C. *germanica* L. (Bords de l'O. M. Miedel).

CARABIQUES.

Omophron limbatus F.(Bords de l'O. M. Miedel).
Notiophilus aquaticus, L. (partout).
N. *palustris*, Duft. (id.)
N. *biguttatus*, F. (partout, sauf à VS.).
N. *rufipes*, Curt. (B.M.).
Elaphrus cupreus, Duft. (V.-VS.).
E. *riparius*, L. (B. M.-VS.).
Loricera pilicornis, F. (V.-B.M.-VS.).
La variété marginée de fauve est fréquente à la B.M.
Cychrus rostratus, L. (V.-H.-VS.).
Procrustes coriaceus, L. (abondant partout. — non rencontré à VS.).
Carabus intricatus, L. (V.-VS.)
C. *auratus*, L. (partout).
C. *nitens*, L. (B.M.).
C. *clathratus*, L. (Mangombroux, près de Verviers).
C. *cancellatus*, F. (partout). La variété à cuisses rouges est fréquente à la B.M.).
C. *granulatus*. L. (partout sauf VS.).
C. *monilis*, F. (V.-B.M.-VS.). — A la B.M. on trouve une var. d'un beau bleu, très petite : C. *regularis*, Wism.
C. *arvensis*, F. (partout). La variété à pieds rouges : (C. *Seileri*, Heer.) se trouve à la B.M.
C. *catenulatus*, Scop. (partout).
C. *nemoralis*, Ill. (partout).
C. *convexus*, F. (partout).
C. *violaceus*, Lin. Le type ne se trouve point en Belgique, mais toutes les variétés, sauf le *purpurascens* se rencontrent abondamment à la B.M. M. Weyers a trouvé la var. (C. *exasperatus*, Dft.) entre Coo et Stavelot.
Calosoma sycophanta, Lin. (Vesdre).
Nebria brevicollis, F. (partout).
Leistus spinibarbis, F. (partout, sauf VS.).
L. *rufescens*, F. (B.M.).
Clivina fossor, Lin. (partout).
C. *collaris*, Hbst. (seulement à Coo, et en très petits individus.
Dyschirius globosus, Hbst. (partout).
Brachinus crepitans, L. (O.-V.).
B. *explodens*, Duft. (O.).
B. *sclopeta*, F. (V.).
Demetrias atricapillus, L. (B.M.).
Dromius linearis, Oliv. (O.).
D. *testaceus*, Er. (O.).
D. *IV.-maculatus*, L. (O.-V.).
D. *IV-notatus*, Panz. (ib).
D. *truncatellus*, L. (VS.).
D. *foveola*, Gyll. (O.).
D. *maurus*, St. (ib.).
D. *quadrillum*, Dft. (ib.).
Lebia cyanocephala, L. (ib).
L. *chlorocephala*, E. H. (ib.).
L. *crux-minor*, L. (ib.).
Cymindis humeralis, F. (O.-H.-VS.).
C. *vaporariorum*, L. (*punctata* Dej.) V.-Aywaille-B.M.
Panagæus crux-major, L. (O.).
Callistus lunatus, F. (O.-V.).
Chlænius agrorum, Ol. (O.-V.).
C. *vestitus*, Payk. (O.-V.-H.-B.M.-Remouchamps).
C. *Schrankii*, Duft. (O.-V.-B.M.).
C. *nigricornis*, F. (B.M.).
Oodes helopioides. F. (O.-B.M.).
Badister bipustulatus, F. (O.-V.).
B. *humeralis*, Bon. (O.-V).
Broscus cephalotes, L. (Quarreux).
Patrobus excavatus, Payk. (H.-B.M.).
Prystonichus terricola, H. (B.M.).
Calathus cisteloides, Ill. (partout).
C. *fulvipes*, Gyll. (B.M.).
C. *fuscus*, F. (O,-V.-H.-Aywaille-Remouchamps).
C. *melonocephalus*, L. (partout).

Taphria nivalis, Panz. (partout).
Anchomenus angusticollis, F. (partout).
A. *prasinus*, Th. (O.–V.–B.M.)
A. *alpibes*, F. (partout).
A. *oblongus*, F. (VS.).
Agonum marginatum, L. (O.).
A. *VI–punctatum*, F. (partout).
A. *ericeti*, Panz. (B.M. Quarreux). Tous les ind. de la Baraque–Michel sont d'une teinte sombre).
A. *parumpunctatum*, F. (partout).
A. *gracilipes*, Duft. (B.M.).
A. (var.) *modestum*, St. (O.).
A. *viduum*, Panz. (partout).
A. *atratum*, Duft. (V.).
A. *micans*, Nic. (V.).
A. *piceum*, L. (V.).
A. *fuliginosum*, Panz. (V.).
Olisthopus rotundatus, Payk. (partout).
Stomis pumicatus, Panz. (VS.).
Pœcilus punctulatus, F. (O.).
P. *cupreus*, L. (partout).
P. *dimidiatus*, Ol. (O.–VS.).
P. *lepidus*, F. (partout, sauf B.M.).
Lagarus vernalis, Panz. (partout).
Lyperus aterrimus, Payk. (O.).
Omaseus niger, Sch. (partout, sauf VS.).
O. *vulgaris*, L. (partout).
O. *nigrita*, F. (partout).
O. *anthracinus*, Ill. (partout).
O. *gracilis*, D. (B.M.).
Argutor strenuus, Panz. (partout).
Platysma oblongopunctata, F. (partout, sauf VS.).
P. *angustata*, Duft. (B.M.).
Steropus concinnus, St. et var. *madidus*, F. (part.)
S. *aethiops*, Panz. (B.M.).
Pterostichus parumpunctatus, Germ. (partout).
Abax striola, F. (partout).
A. *carinatus*, Duft. (V.–Theux).
A. *ovalis*, Duft. (partout).
A. *parallelus*, Duft. (partout).
Molops terricola, F. (H.–B. M.).
Bradytus fulvus, D. G. (B.M.).
B. *apricarius*, F. (partout).
B. *consularis*, Duft. (B.M.).
Curtonotus aulicus, Panz. (partout).
Celia cursitans, Zimm. (Aywaille).
C. *bifrons*, Gyll. (O.–V.–B.M.–VS.).
C. *rufocincta*, Shlb. (partout, sauf VS.)
Amara familiaris, Duft. (partout).
A. *trivialis*, Gyll. (partout).
A. *famelica*, Zimm. (B.M.).
A. *vulgaris*, Panz. (partout).
A. *communis*, Panz. (partout).
A. *nitida*, St. (B.M.).
A. *montivaga*, St. (O.–VS.).
A. *ovata*, F. (V.–B.M.).
A. *similata*, Gyll. (B.M.–Remouchamps).
A. *plebeja*, (Gyll. (B.M.–VS.).
Zabrus gibbus, F. (partout, sauf VS.).
Diachromus germanus, L. (O.)
Anisodactylus signatus, Panz. (O.).
A. *binotatus*, F. (partout).
A. *nemorivagus*, Duft. (V.–B.M.–Quarreux.–VS.).
Ophonus azureus, F. (O.–V.).
O. *cordatus*, Duft. (B.M.).
O. *rupicola*, St. (B.M.–VS.).
O. *brevicollis*, Dej. (O.).
Harpalus ruficornis, F. (partout).
H. *griseus*, Panz. (O.–Remouchamps).
H. *calceatus*, Duft. (V.)
H. *laevicollis*, Duft. (V.–B.M.–VS.).
Var. *nitens*, Heer. (B.M.).
H. *ignavus*, Duft. (B.M.–VS.).
Var. *nitidus*, St. (B.M.).
H. *distinguendus*, Duft. (B.M.).
H. *aeneus*, F. (partout).
H. *rubripes*, Duft. (VS.).
H. *latus*, L. (partout).
H. *luteicornis*, Duft. (B.M.).
H. *fuliginosus*, Duft. (B.M.–VS.).
H. *tardus*, Panz. (O.–V.).
H. *caspius*, Stev. (O.).
H. *anxius*, Duft. (O.).
Stenolophus teutonus, Schr. (V.–B.M.).
S. *vespertinus*, Panz. (O.).
Acupalpus flavicollis, St. (O.).
A. *dorsalis*, F. (O.).
A. *brunnipes*, St. (V.).
A. *meridianus*, L. (O.–V.).
A. *consputus*, Duft. (O.).
Bradycellus cognatus, Gyll. (B.M.).
B. *harpalinus*, D. (partout, sauf VS.).
B. *collaris*, Payk. (B.M.).
B. *similis*, D. (B.M.).
Trechus discus, F. (O.).
T. *micros*, H. (O.–V..)
T. *longicornis*, St. (O.–V.)
T. *rubens*, F. (paludosus, Gyll.) (B.M.).
T. *minutus*, F. (partout).
T. *obtusus*, Er. (O.).
T. *secalis*, Payk. (partout).
Perileptus areolatus, Cr. (V.–O.–VS.).
Tachys IV–signatus, Duft. (V.–O.–VS.).

T. *VI-striatus*, Duft. (V.-O.-VS.).
Bembidium V-striatum, Gyll. (O.).
B. *obtusum*, St. (O.).
B. *Mannerheimii*, Sahlb. (B.M.).
B. *guttula*, F. (O.-V.).
B. *biguttatum*, F. (O.-V.).
B. *assimile*, Gyll. (O.).
B. *humerale*, St. (B.M.-Quarreux).
B. *IV-maculatum*, L. (partout, sauf VS.).
B. *IV-pustulatum*, Dej. (O.-V.).
B. *IV-guttatum*, F. (O.-V.).
B. *articulatum*, Panz. (O.-V.-VS.).
B. *Sturmii*, Panz. (O.).
B. *Doris*, Panz. (O.).
B. *lampros*, H. (partout).
B. *bipunctatum*, L. (VS.) (fréquent à Anvers, le long de l'Escaut, rive droite).
B. *decorum*, Panz. (partout, sauf B.M.).
B. *monticola*, St. (O.).
B. *nitidulum*, M. (partout, sauf VS.)
B. *fasciolatum*, Duft. (partout, sauf B.M.).
B. *atrocoeruleum*, Steph. (id.)
B. *tibiale*, Duft. (id.)
B. *obsoletum*, Dej. (O.-V.).
B. *Bruxellense*, Wesm. (partout).
B. *littorale*, Ol. (id.)
B. *femoratum*, St. (partout, sauf H. et B.M.).
B. *fluviatile*, Dej. (O.).
B. *elongatum*, Dej. (O.-V.).
B. *flammulatum*, Cl. (partout).
B. *varium*, Ol. (O.-V.-VS.).
B. *adustum*, Schm. (fumigatum Dej.) (O.-V.).
B. *obliquum*, St. (V.-S.).
B. *prasinum*, Duft. (V.-VS.).
B. *punctulatum*, Drap. (O.-V.-VS.).
B. *paludosum*, Panz. (O.-B.M.).
B. *pallipes*, Duft. (O.).
B. *flavipes*, L. (O.-V.-B.M.).

« Bien que ces indications soient encore incomplètes, l'exploration s'étant bornée à un petit nombre de points, on peut cependant en induire une différence assez notable entre la Faune des environs de Vielsalm et celle de la Baraque Michel : la première est caractérisée par les Perileptus *areolatus*, Bembidium *decorum*, *fasciolatum*, *atrocœruleum*, *bipunctatum*, *prasinum*; la deuxième par les Carabus *Seileri*, Agonum *ericeti*, *gracilipes*, Platysma *angustata*, Amara *famelica*, Anisodactylus *nemorivagus* (1) Harpalus *fuliginosus* (2), Bradycellus *cognatus*, *similis*, Trechus *rubens*, Bembidium *Mannerheimii*, *humerale*.

« Les insectes de la première catégorie vivent le long des eaux courantes, tandis que ceux de la deuxième appartiennent aux bruyères plus ou moins tourbeuses. Il est probable que les deux localités dont il s'agit, assez peu distantes l'une de l'autre, finiront par se rapprocher sous le rapport de la faune entomologique lorsque l'on aura visité avec constance les hautes fanges des environs de Vielsalm. »

M. Weyers annonce que M. Roelofs, dans un récent voyage, a découvert dans des collections étrangères trois nouvelles espèces du genre qui est décrit et figuré par lui dans le tome 10 de nos annales. L'impression du vol. 10 étant trop avancée pour permettre de joindre la description et les figures de ces nouvelles espèces, M. Roelofs se réserve de les publier dans le volume suivant. Celui-ci informe également l'assemblée qu'il a reçu un Rhyncophore de Montevideo qui nécessite la création d'un nouveau genre; il demande à la Société de pouvoir insérer la description de ce genre dans le

(1-2) Un ind. de chacune de ces deux espèces a été rapporté des environs de Vielsalm par M. Sauveur.

volume 10, quitte à représenter l'insecte dans le volume suivant, afin de prendre date.

La Société fait droit à cette demande.

M. Weyers dépose au nom de M. Puls la note suivante :

Note sur quelques fourmis cosmopolites.

« Les fourmis trouvées dans un envoi d'orchidées de la république de l'Équateur, que je dois à l'obligeance de M. Putzeys, avec l'indication qu'elle court avec une rapidité prodigieuse, est le ☿ du *Tapinoma vividula*, Nyl.

« C'est une de ces espèces exotiques cosmopolites introduites en Europe, principalement avec les plantes. C'est la même espèce que M. Colbeau a recueillie en juin 1846 dans les serres chaudes du Jardin botanique de Louvain. Je l'ai également rencontrée à Gand dans les serres chaudes de nos grands horticulteurs.

« J'ai reçu également de M. Putzeys deux autres espèces : l'une prise dans un envoi de plantes du Brésil, province de St-Paul. La morsure de cette fourmi est extrêmement douloureuse; elle saute de côté à la distance de plus d'un pied. C'est l'*Odontomachus haematodes*, Lin. ☿ J'ai également pris cette espèce vivante dans des envois de plantes de Cuba et consistant principalement en *Cicas revoluta*. Elle est surtout remarquable par la longueur de ses mandibules.

« L'autre est le *Tetramorium Guinense*, Fab. ☿ de Bahia (intérieur). Cette même espèce est acclimatée à Gand dans les serres chaudes de nos horticulteurs où elle vit avec la *Vividula*.

« Il y a quelque temps, j'ai eu l'honneur d'entretenir la Société d'insectes pris dans un navire chargé de riz venant d'Akyab. J'y ai pris deux autres espèces de fourmis également cosmopolites. La première est le *Monomorium Pharaonis*, Lin. ☿ ♀. Je n'ai point trouvé de ♂ dans les nids qui se trouvaient sous les morceaux de planches placées au fond du navire. Je suppose que la fécondation devait avoir eu lieu parce que toutes les ♀ avaient les ailes coupées ou au moins une paire.

« L'autre espèce est le *Prenolepis longicornis*, Latr. Hist. nat. Fourm., 113 ☿. — *Formica gracilescens*, Nyl. Ann. Sc. nat. 1856. 73 ☿ ; outre le ☿, je fus assez heureux de prendre quelques femelles. Cette dernière n'est pas décrite de même que le ♂. En voici les caractères :

Prenolepis longicornis, Latr. ♀. Longueur 5 1/2 millimètres.

Corps d'un noir mat. Tête de la même largeur que le corselet; les mandibules sont 5-dentées, brunes, ainsi que les antennes qui sont 11-articulées sans le scape; elles sont de longueur ordinaire. Scutellum ovoïde transver-

salement, jaune clair, très-distinct. Tous les segments de l'abdomen sont bordés inférieurement d'un léger bord jaunâtre. Pattes brun-clair, les premières brunâtres à leur partie inférieure. Ailes claires, transparentes, nervures légèrement brunâtres, n'ayant point de cellule discoïdale fermée. Je n'ai point trouvé de ♂, par la même raison, je suppose, que pour l'espèce précédente. »

M. Colbeau, interprète de la Société des lettres, sciences et arts du Hainaut, demande à l'Assemblée un échange de publications avec cette Société.

L'Assemblée adhère à cette demande.

M. Weyers donne lecture de la note suivante de M. Puls :

« Parmi les sept hyménoptères que M. Colbeau a trouvés dans des coquilles vides de l'*Helix nemoralis* et qu'il m'a envoyés, se trouvent 2 ♂ et 5 ♀. C'est l'*Osmia aurulenta*, Latr. Cette espèce qui, d'habitude construit son nid dans des trous, dans la pierre ou dans le bois, et même aussi dans les tiges creuses, s'établit aussi parfois dans des coquilles vides où elle bâtit ses alvéoles ; si une ne suffit pas, pour l'établissement de sa progéniture, elle continue son travail dans une suivante. Ce n'est donc point un parasite de l'*Helix*. Le genre *Anthidium* appartenant à la même famille se rencontre également dans des coquilles. »

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 3 Août 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Après quelques observations présentées par M. J. Colbeau, au sujet de certaines erreurs matérielles qui se seraient glissées dans la partie du compte-rendu de la séance précédente relative aux volumes reçus par la Société, observations qu'examinera le Conseil d'Administration, le procès-verbal de cette séance est approuvé.

M. le Président rappelle qu'il a été entendu dans la dite séance, que la collection complète des Annales serait transmise à la Société des lettres, sciences et arts du Hainaut.

M. Weyers, Secrétaire, a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de la fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique*. Année 1866. — 1r fascicule. — (De la part de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique).

2° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique*. 2me série, T. XXIII, nos 5 et 6, T. XXIV, n° 7. — (De la part de l'Académie.)

3° *Annuaire de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique*. 1867. — De la part de l'Académie.

M. le Président informe l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour, a reçu deux membres effectifs nouveaux, présentés par MM. Breyer et Weyers; ce sont :

M. Virgile Sandoz, artiste-graveur, rue d'Assaut, 19, à Bruxelles, et M. Rodolphe Weinmann, chimiste, Chaussée de Mons, 334, à Cureghem lez-Bruxelles.

M. Capronnier émet le vœu que dorénavant, à la suite des excursions officielles entreprises par la Société, il soit fait et inséré aux Annales un rapport circonstancié, contenant un aperçu de la localité explorée, et mentionnant les espèces rares ou nouvelles des différents ordres d'insectes, qui y auraient été trouvées. De cette façon, les membres qui n'auraient pas pu prendre part à l'expédition, posséderaient une marche toute tracée et les renseignements nécessaires, dans le cas où ils voudraient explorer les mêmes lieux par la suite.

L'Assemblée adopte cette proposition.

M. Weyers dépose les deux planches qui doivent accompagner respectivement le travail de M. de Sélys-Longchamps et celui de M. Roeloffs, dans le prochain volume des Annales de la Société. Il ajoute que l'impression de ce volume est fort avancée, et que sa distribution pourrait avoir lieu avant la clôture de l'exercice social.

M. Lambotte communique à la Société une boîte contenant des insectes brésiliens, provenant de Cantagallo.

M. Weyers annonce qu'il a pris dans le courant du mois dernier, *Sinodendron cylindricum*, L. à Groenendael.

M. de Sélys Longchamps rend compte, dans les termes suivants, de la notice de M. Lallemant, intitulée : *Revue critique et observations sur la brochure de M. le Dr Amédée Maurin.* (Invasion des sauterelles, etc.) :

« Dans une séance précédente, j'ai signalé la brochure de M. Maurin en faisant surtout remarquer que l'auteur s'est trompé en attribuant le nom d'*Acridium migratorium* à la sauterelle qui dévaste l'Algérie depuis plusieurs années, et qui est l'*Acridium peregrinum* d'Olivier.

« M. Lallemant, dans sa critique, signale la même erreur de détermination commise par M. Maurin. Il n'est pas non plus d'accord avec lui sur la possibilité de tirer des sauterelles un engrais avantageux. Il relève enfin

divers points relatifs à l'anatomie, au développement, aux moyens de destruction, etc.

« J'ai lu avec intérêt les deux brochures, mais on comprendra qu'en présence d'une divergence existant presque sur tous les points entre les deux auteurs, il ne m'appartient pas de porter un jugement, excepté en ce qui concerne la détermination de l'espèce, que nous avons pu vérifier aussi bien sur les figures données par M. Maurin que sur les types envoyés par M. Lallemant, et qui donnent gain de cause à ce dernier. »

M. Sauveur communique à l'Assemblée une série d'environ 300 hyménoptères recueillis par lui à Vielsalm, dans le cours du mois de Juin. MM. Puls et J. Lafontaine, consentent à se charger de la détermination de ces insectes.

M. Weyers, donne lecture d'une liste de Coléoptères trouvés également à Vielsalm, pendant l'excursion de cette année, par M. de Borre.

Les carabiques qui y sont mentionnés et qui ne se trouvent pas renseignés comme ayant été pris à Vielsalm, dans le travail de M. Putzeys inséré au dernier compte-rendu, sont les suivants :

Harpalus tardus, Panz. — *H. distinguendus*, Duft. — *Calathus fuscus*, F. — *Omaseus minor*, Gyll. — *Molops terricola*, F.

Mr C. Van Volxem, communique la liste des Longicornes trouvés dans la même excursion, ce sont :

Phymatodes variabilis, L. — *Asemum striatum*, L. — *Compsidia populnea*, L. — *Rhagium mordax*, F. — *Rh. inquisitor*, L. — *Rh. bifasciatum*, F. — *Pachyta* (*Acmæops*) *collaris*, L. — *Pachyta* (*Judolia*) *cerambyciformis*, Schr. (*octo-maculata*, F.)— *Strangalia quadrifasciata*, L. — *S. atra*, F. — *S. nigra*, L. — *S. melanura*, L. — *Grammoptera lævis*, F.

M. Candèze promet pour la prochaine séance, la liste des Elatérides et des Lamellicornes récoltés pendant la susdite excursion.

M. Roelofs fait la même promesse pour les Curculionides.

M. Puls communique à une Société un envoi d'insectes d'Australie, provenant surtout de Tasmanie et des Nouvelles Galles du Sud. Cet envoi se compose d'une magnifique collection de lépidoptères et de coléoptères.

M. Candèze montre une grande quantité d'insectes, trouvés à Verviers dans des balles de laine envoyées de Buenos-Ayres, et ajoute que la vérification des espèces d'articulés et autres qui se rencontrent dans les laines, est un moyen connu de constater la provenance réelle des envois de l'étranger.

Les insectes précités appartiennent principalement aux familles des Dermestides, des Mélasomes, des Carabiques, et surtout à celle des Lamellicornes ;

dans cette dernière, les genres qui dominent sont *Phanæus*, *Canthidium*, *Euparia*, etc. De plus il s'y trouve en grande quantité une espèce fort rare, le *Chœtodus discus*, Dej.

M. Candèze se propose d'ailleurs de donner une liste plus complète de ces insectes dans une prochaine Assemblée.

M. Colbeau remet les arachnides et myriapodes que, dans une séance précédente il a mentionnés comme trouvés dans la grotte de Remouchamps. Ces articulés seront soumis à l'examen de M. Simon.

La séance est levée à 10 heures.

Séance mensuelle du 7 Septembre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le Président informe l'Assemblée que M. Armand Thielens, de Tirlemont, a été admis au nombre des membres effectifs de la Société. Il l'informe également que les comptes et l'inventaire de l'exercice social 1866-1867, déjà approuvés par la Commission de vérification, resteront soumis à l'inspection des membres de la Société, jusqu'au jour de l'assemblée générale fixée au 29 septembre courant, à midi.

La Société a reçu les ouvrages suivants pour sa bibliothèque :

1° *Bertoloni.* Descrizione delle florole delle due isolette più piccole del golfo della Spezia, broch. in-4°.

2° *Bertoloni.* Descrizione di due specie di Coleotteri Mozambicesi e delle vegetatione del Bacino Boschivo di Oropa, broch. in-4°.

3° *Bertoloni.* Dei danni che le incontrato il pioppo della Virginia nelle provincia Bolognese, broch. in-4°.

(Envoyés en don par l'auteur.)

4° *Thielens.* Rapport sur l'exposition internationale d'horticulture et le Congrès Botanique de Londres, broch. in-8°.

5° *Thielens.* Herborisations dans la Campine brabançonne et anversoise, broch. in-8°.

6° *Thielens.* Quelques mots à propos des aërolithes tombées en Brabant, broch. in-8°.

7° *Thielens.* Nouvelles annotations à la flore de la partie septentrionale du Brabant, broch. in-8°.

8° *Thielens.* Les *Ajuga pyramidalis* et *genevensis*, broch. in-8°.

9° *Thielens.* Notice sur la *Luzula Forsteri*, broch. in-8°.

10° *Thielens.* Observations sur quelques plantes rares ou nouvelles de la flore de Belgique, broch. in-8°.

11° *Thielens.* Une excursion botanique dans le Luxembourg français, broch. in-8°.

12° *Thielens.* Flore médicale belge, vol. in-18.

(Offerts en don par l'auteur.)

M. le secrétaire donne lecture de lettres par lesquelles MM. Weinmann, Sandoz et Thielens, qui ont été reçus récemment membres effectifs, remercient la Société de leur admission.

Il donne également lecture d'une lettre de M. Timmermans, bibliothécaire, qui donne sa démission de membre de la Société, ses occupations ne lui permettant plus de s'occuper d'études entomologiques.

M. Capronnier donne communication à l'Assemblée de la note suivante :

« J'ai eu en ma possession, en juillet dernier, quelques chenilles de *Orgya Ericæ* (Germ.) et je me suis proposé d'observer attentivement les phases si intéressantes de l'éclosion de la femelle, éclosion si bien décrite, par notre honoré collègue le Dr Breyer, dans le 6me vol. de nos annales. Il est inutile que j'en rappelle tous les incidents, je n'ai qu'à constater l'exactitude de la description. Seulement en terminant sa notice, M. Breyer dit : « La » femelle... passe son oviducte et son segment anal à travers le trou fron- » tal, *et vient jusqu'au bord du cocon* présenter son oviducte à la rencontre » du mâle. »

« Ce dernier point demande à être éclairci :

« L'insecte, demeurant dans l'intérieur de sa chrysalide, n'a à sa disposition aucun moyen de locomotion ; j'ai constaté qu'il reste au fond du cocon, à une grande distance, relative, de l'orifice ménagée dans le tissu de l'enveloppe. Il est donc impossible que le mâle puisse s'accoupler de l'extérieur du cocon. »

» En observant un accouplement on en aura certainement explication. Je n'ai pu l'obtenir, l'éclosion ne m'ayant donné qu'une femelle sur les six chenilles que je possédais. »

M. le Dr Breyer donne à ce sujet quelques explications : il a observé plusieurs fois l'accouplement de cette intéressante espèce, et il a constaté que le mâle introduit dans la chrysalide, au moins les trois dernier segments postérieurs de l'abdomen ; d'un autre coté, l'oviducte de la femelle est protractile et peut ainsi ressortir d'une certaine quantité pour venir à la rencontre de l'organe mâle ; cette quantité n'est pourtant jamais suffisante pour que l'oviducte puisse parvenir jusqu'à la partie où se trouve l'orifice

même par où se fait la fécondation. Quant au mouvement de rétroversion qu'exécute la femelle à l'intérieur de la chrysalide, il est facilité le plus souvent par les débris de la coque, dont la portion frontale reste attachée sur la tête de la femelle.

M. Weyers communique la note suivante de M. Puls :

Liste des Tenthrédines recueillies à Vielsalm par MM. Sauveur, Weyers et Van Volxem.

Trichiosoma *lucorum*, Linn.
Abia *sericea*, Linn.
Hylotoma *ustulata*, Linn.
» *cœrulescens*, Fabr.
» *rosarum*, Fabr.
Nematus *luteus*, Panz.
» *ventricosus*, Klug.
Dolerus *goniger*, Fabr.
» *anticus*, Klug.
» *uliginosus*, Klug.
» *niger*, Klüg.
Monophadnus *luteiventris*, Klug.
Selandria *socia*, Klug.
» *morio*, Fabr.
» *stramineipes*, Klug.
» *aperta*, Hartig.
Athalia *spinarum*, Fabr.
» *rosae*, Linn.
» *lugens*, Klug.
Allantus *tricinctus*, Fabr.
» *cingulatus*, Fabr.
» *bifasciatus*, Klug.
Macrophya *rustica*, Linn.
» *neglecta*, Klug.
Pachyprotasis, *rapæ*, Linn.
» *variegata*, Klug.
Tenthredo *viridis*, Linn.
» *scalaris*, Klug.
» *velox*, Fabr.
» *pellucida*, Klug.
» *moniliata*, Klug.
» *atra*, Linn.
» *histrio*, Klug.
» *virescens*, Heer.
» *instabilis*, Klug. var. *dorsalis*, Spinola.
» *instabilis*, var. *nassata*, Linn.
» *instabilis*, var. *fasciata*, Zeigler.
» *bicincta*, Linn.
» *zonata*, Panz.
Cephus *troglodytus*, Linn.

M. Van Volxem informe l'assemblée qu'il a capturé à Calmpthout, le 25 août, un grand nombre de *Forficula albipennis*, dont il avait déjà trouvé antérieurement quelques rares exemplaires.

M. Weyers communique les notes suivantes au nom de M. Putzeys :

« M. Roffiaen a passé la dernière quinzaine du mois d'août à Genck, dans la Campine Limbourgeoise. Tout en s'y livrant à ses études artistiques, il n'a pas négligé l'entomologie qu'il pratique avec un zèle aussi grand que désintéressé. Pendant ce court espace de temps il a recueilli au-delà de 3,500 carabiques, nombre énorme pour la saison. On conçoit que beaucoup de ces insectes appartiennent à des espèces communes ; cependant je dois signaler les suivants : *Carabus arvensis*, F., *Calosoma sycophanta*, L., *Poecilus dimidiatus*, Ol., *Platysma angustata*, Duft., *Amara tibialis*,

Payk., *Amara lucida*, Duft., *Harpalus griseus*, Panz., *Harpalus ferrugineus*, F., *Harpalus Fröhlichii*, Sturm. (en grand nombre).

» Il est à remarquer qu'aucune de ces espèces (à l'exception du *Car. arvensis* et de la *Plat. angustata*), n'avait encore été rencontrée dans la Campine anversoise. »

» Dans une excursion faite le 25 août, à Calmpthout, sur l'emplacement d'une briqueterie abandonnée, j'ai trouvé la *Celia Quenselii*, Sch., insecte nouveau pour notre faune, et propre au sommet des Alpes et à l'extrême nord de l'Europe. »

» Le 18 août, M. Miedel a exploré le Hockai, localité voisine de la Baraque-Michel ; il y a trouvé abondamment le *Bembidium brunnipes*, Dej., (*ruficorne*, Sturm.) C'est encore un carabique qui, jusqu'à présent, n'avait point été rencontré en Belgique. »

» A la liste des Carabiques recueillis à Vielsalm pendant l'excursion de la Société entomologique il faut ajouter *Harpalus Satyrus*, Sturm., que M. Colbeau a trouvé sur les hauteurs de Hours. »

» Il y a deux ans, M. Chapuis m'avait envoyé une douzaine de Carabiques trouvés à Verviers dans les laines venant de Buénos-Ayres ; c'étaient des *Platysma corinthia*, Germ., *Anisodactylus cupripennis*, Germ. et *Antarctia circumfusa*, Germ. »

» De nouvelles recommandations ont fait mettre à part un grand nombre d'insectes de tous les ordres. Cette fois, outre les 3 espèces de Carabiques qui faisaient déjà partie du premier envoi, j'ai trouvé : *Selenophorus punctulatus*, Dej., *Paramecus cylindricus*, Dej., *Odontoscelis sulcata*, Chaud. Ce dernier insecte est encore fort peu connu et très-rare dans les collections ; je n'en possédais que deux individus provenant de Montevideo. »

» On conçoit que la plupart de ces insectes, que les ouvrières des fabriques arrachent de la laine où ils sont enchevêtrés, doivent être fort défectueux ; on en rencontre cependant parfois qui sont dans le plus parfait état de conservation. »

M. Colbeau annonce qu'il présentera dans une prochaine séance un travail sur les cas de tératologie entomologique qu'il a été à même d'observer ; il le destine au prochain volume de nos Annales.

M. le Président informe également l'assemblée que M. Jules de la Fontaine a l'intention de présenter prochainement le catalogue des Tenthrédines de Belgique, destiné au même volume.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée générale du 29 Septembre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 12 1/2 heures.

MM. le baron de Sélys-Longchamps, De Borre, et Peteau se sont excusés de ne pouvoir assister à cette séance.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 1866 est lu et approuvé.

M. le Président donne lecture du discours suivant :

« Messieurs,

» Tout ce qui a trait à l'instruction et, par conséquent, à l'enseignement, touche aux forces vives de la nation. C'est donc, non-seulement un droit pour chaque citoyen, mais un devoir moral pour chaque corps ou association institué dans un but scientifique, d'exposer ses vues à cet égard, lorsque celles-ci tendent à des réformes qui semblent commandées par l'intérêt public. Ces considérations sont celles qui m'engagent à vous soumettre les réflexions suivantes :

» L'enseignement complet, Messieurs, comprend trois degrés indiqués par la nature même des choses : l'enseignement primaire, qui apprend à comprendre ; l'enseignement moyen humanitaire, qui apprend surtout à penser ; l'enseignement supérieur, qui apprend à savoir.

» Dans les écoles, l'enfant doit puiser les connaissances rudimentaires indispensables à l'homme social.

» Dans les athénées et colléges, l'adolescent, tout en complétant ses études élémentaires, tout en abordant, au moins, les notions de la science, doit, avant tout, développer les facultés de son imagination, de son jugement, de sa mémoire.

» Dans les universités enfin, le jeune homme doit pénétrer au cœur de la science, en approfondir les mystères et les raisonner.

» Ces principes sont ceux qui doivent dicter le programme des études publiques.

» Parcourons ensemble ce programme, Messieurs, à l'effet de nous assurer s'il attribue aux leçons d'histoire naturelle, une part suffisamment large, eu égard à leur importance.

» Dans les écoles moyennes inférieures, plus judicieusement désignées autrefois sous le nom d'écoles primaires supérieures, l'enfant de 10 à 13 ans

reçoit, aux termes de la loi, « *des notions des sciences naturelles appli-* » *cables aux usages de la vie.* »

» Si l'on consulte la liste officielle des matières enseignées dans les écoles, on y constate que les notions dont il vient d'être parlé, sont les suivantes :

« 2me *Année d'études: Zoologie. — Notions d'anatomie. — Classifi-* » *cation des animaux. — Étude particulière des espèces les plus utiles à* » *l'homme.*

» 3me *et dernière année d'études* : *Botanique* : *description sommaire des* » *principaux organes* : *racines, tiges, fleurs et fruits ; leurs modifications* » *et leurs fonctions. — Système de Linné. — Étude des végétaux les* » *plus en rapport avec l'homme, soit par leur utilité, soit par leurs pro-* » *priétés nuisibles.* »

» Peut-être eût-on pu introduire utilement dans ce programme quelques éléments de minéralogie et de géologie ; exiger, pour la zoologie, la connaissance, au moins, des principaux animaux vertébrés de notre faune, et, pour la botanique, celle du système naturel de classification des plantes.

» Il me semble, toutefois, que, dans leur ensemble, et pour autant qu'un nombre d'heures convenable leur soit consacré, les études élémentaires qui viennent d'être indiquées suffisent à l'enseignement primaire : elles ont pour unique objet la connaissance de faits et de choses que nul, dans la société, ne peut ignorer.

» Il y a quelques années, le Gouvernement a mis au concours la composition d'un traité élémentaire sur les sciences naturelles, à l'usage des écoles ; espérons que ce concours, dont les résultats ne sont pas encore connus, produira un effet salutaire sur l'enseignement, dans les institutions auxquelles il est destiné.

» Cependant, il est un point sur lequel je crois devoir insister ici : c'est sur la nécessité de mettre sous les yeux des élèves qui reçoivent les premières notions des classifications zoologique et botanique, quelques types des différentes classes, familles et genres, soit que l'instituteur les leur offre en nature, lorsque la chose est possible, soit, au moins, qu'il les leur représente sous forme de dessins correctement tracés. Cette marche a toujours été suivie pour l'enseignement de la géographie, que les cartes apprennent mieux que les livres ; on l'applique, dans quelques écoles, à l'enseignement du système décimal des poids et mesures, des monnaies etc. ; on a tenté déjà de l'étendre à la connaissance de l'histoire elle-même. La mémoire des choses, Messieurs, est plus persistante que celle des mots ; chez l'enfant surtout, l'œil, mieux que l'oreille, fixe les souvenirs.

» Passons à l'enseignement moyen humanitaire.

» Le programme des cours donnés dans la section des athénées et colléges,

dite des humanités, renseigne bien les préceptes de la rhétorique et de la poésie, l'étude de la langue grecque, l'étude approfondie des langues latine et française, l'histoire, les mathématiques, les arts graphiques, la musique vocale même, mais nous y chercherions vainement l'étude de l'histoire naturelle.

» Elle y figurait cependant autrefois; quatre années entières lui étaient consacrées; mes condisciples d'alors, qui êtes aujourd'hui mes collègues, vous ne l'avez point oublié! Vous n'avez point oublié plus que moi les savantes et instructives leçons de notre honoré maître Wesmael, que l'Académie et la Société entomologique comptent parmi leurs membres les plus illustres, leçons que nous trouvions toujours trop rares et trop courtes à notre gré, et dont le charme tempérait les rigueurs du vers grec et du thème latin!

» Serait-ce pour cette cause que le législateur sévère a banni l'histoire naturelle du programme des études humanitaires? Connaissant l'attrait qu'elle présente, la passion qu'elle inspire parfois, en aurait-il redouté les effets? Aurait-il voulu les prévenir en sapant l'arbre du mal à sa racine?

» Je ne puis le croire. — Il faut, Messieurs, des distractions à la jeunesse; l'étude des langues mortes et des mathématiques est trop aride pour absorber toutes ses pensées; je dirai plus, il est un âge où certains entraînements de l'imagination se manifestent fatalement chez l'adolescent. — A quoi bon les combattre, ils sont inévitables; mieux vaut les diriger. Or, est-il une passion plus pure, moins dangereuse que celle qu'inspire la lecture du grand livre de la nature?

« Elle désennuie les moments de loisir, » a dit un de mes honorables prédécesseurs, M. le docteur Breyer, « elle préserve l'imagination, avant « l'âge de la maturité, de beaucoup de dangers, fruits du désœuvrement. »

» Quelle peut être donc la cause du silence de la loi?

» Dira-t-on que l'histoire naturelle, dans l'enseignement moyen humanitaire, ne présente aucune utilité pratique?

» Mais, Messieurs, cet enseignement n'est-il pas préparatoire aux études universitaires, et n'est-ce pas de l'université que sortent, non-seulement les docteurs en médecine, mais les docteurs en sciences naturelles eux-mêmes!

» Il est vrai que, pour obtenir les diplômes qui confèrent ces titres, il faut avoir préalablement obtenu celui de candidat en sciences naturelles, et que ces dernières sciences sont enseignées dans le cours de candidature; mais, Messieurs, est-ce en une année d'études, est-ce à l'université que l'on peut à la fois commencer et terminer l'étude de la zoologie, de la botanique, de la minéralogie et de la géologie? Autant dire que les langues latine et grecque seront exclusivement enseignées dans les cours de candidature en philosophie.

» Il y a plus : le docteur en philosophie, ne reçoit pas même, lui, l'enseignement sommaire dont je viens de vous entretenir. L'étude de la nature seraitelle, par hasard, inutile au philosophe?

» Au surplus, on dénaturerait étrangement la portée des études humanitaires, en n'y voyant d'autre but que la connaissance des matières indispensables à l'exercice des professions. Ce but, je le répète, est surtout de développer les facultés de l'esprit, or, entre toutes les sciences, l'histoire naturelle est peut-être la plus propre à produire ce résultat.

» Est-il un spectacle plus digne d'élever les idées dans le domaine du beau et du vrai, que celui de la nature, toujours grande, toujours parfaite!

» Où l'esprit d'observation trouvera-t-il une source d'activité plus féconde, plus inépuisable, que dans l'étude des insectes, par exemple, dans celle de leurs mœurs, de leur structure, de leurs transformations?

» Le raisonnement, la méthode, ne sont-ils pas indispensables au naturaliste, pour lui permettre d'assigner son rang systématique à chaque être organique ou inorganique, dans l'échelle du règne auquel il appartient? Est-il, enfin, une science qui emprunte plus à la mémoire que l'histoire naturelle, affectant un nom propre, non-seulement à chaque famille, à chaque genre, mais aux myriades d'espèces animales et végétales qui peuplent le monde?

» On le voit donc, tout concourt à assigner son rang à l'histoire naturelle parmi les matières de l'enseignement moyen humanitaire ; c'est là sa véritable place, elle a le droit d'y figurer.

» Je serais heureux, Messieurs, si ma faible voix, rendue plus forte par le concours des vôtres, était entendue au-delà de cette enceinte, et si le Gouvernement, reconnaissant l'utilité de modifier, dans le sens indiqué, le programme des matières de l'enseignement moyen supérieur, usait, à cet effet, des pouvoirs que lui attribue l'article 24 de la loi du 1er juin 1850, dont l'exposé des motifs indique clairement la portée, dans les termes suivants :

« En proposant de régler par la loi les matières d'enseignement, le Gou-
» vernement n'entend point les enfermer dans un cercle immuable ; il se
» réserve d'en étendre ou d'en restreindre le programme selon les besoins
» des localités, les progrès du temps, et les leçons de l'expérience. »

» Avant d'abandonner ce sujet, permettez-moi, Messieurs, quelques réflexions, qui sont ici à leur place, à propos des cabinets et musées d'histoire naturelle.

» Chacun de vous sait, par expérience, que les descriptions les plus détaillées ne sont réellement complètes et ne se fixent bien dans la mémoire, que lorsqu'elles sont appuyées de planches figuratives, et, surtout, lorsqu'elles

peuvent être contrôlées par l'inspection même des sujets décrits, faite, soit dans la nature, soit dans les collections.

» De là l'utilité des excursions entomologiques, botaniques, etc., et celle des cabinets d'histoire naturelle, comme corollaire des études.

» Il serait désirable, à mon avis, qu'une partie du temps consacré à l'histoire naturelle dans les athénées, fût employé en promenades scientifiques dirigées par le professeur, et que celui-ci eût toujours à la disposition des élèves, une série de petites collections composées d'exemplaires empruntés aux genres essentiels des principales familles de chaque ordre, de chaque classe, dans les différents règnes : exemplaires choisis, de préférence, parmi les espèces propres à notre sol national.

» Les cabinets d'histoire naturelle dans les universités de l'État, devraient être organisés d'après le même système, tout en étant, comme la raison l'indique, plus complets que les précédents, c'est-à-dire en réunissant le plus grand nombre possible d'espèces de chaque genre. — Ce qui importe surtout ici, c'est que l'ordre et la méthode président aux dispositions, que les déterminations soient rigoureusement exactes, et qu'à chaque exemplaire soit annexée une étiquette apparente, renseignant ses noms, synonymies et provenances. Aucune collection publique, quelque importante qu'elle soit, ne sera vraiment utile à la science, si elle ne réunit ces dernières conditions.

» Quant aux musées d'histoire naturelle proprement dits, appartenant à l'État, on comprend que le Gouvernement y réunisse toutes les richesses de la nature qu'il a acquises à titre gratuit ou onéreux; mais ces établissements, il importe de le constater, ne sont point de simples cabinets de curiosités, ce sont aussi des lieux d'étude pour les naturalistes, tant pour ceux qui ne seraient point admis à visiter les collections des universités réservées à l'usage des étudiants, que pour les étudiants eux-mêmes, désireux d'étendre le cercle de leurs connaissances. Les musées dont je m'occupe doivent donc être organisés sur le même pied que les cabinets d'histoire naturelle dépendant des universités, en tant qu'ils ne se confondent pas avec eux; c'est là une conséquence nécessaire du principe de la liberté des études.

» Ces dernières observations s'appliquent surtout au Musée Royal d'histoire naturelle de Bruxelles, musée central qui doit servir de modèle aux autres, et qui, à ce titre, doit offrir, dans les trois règnes, non-seulement une série de collections plus complètes que celles des universités, mais encore, dans chacune de ces collections, un nombre considérable d'espèces et de variétés : je dirai plus, la presque totalité des animaux, végétaux et minéraux qui appartiennent au sol belge.

» Il y aurait encore bien des choses à dire à ce sujet, mais je m'arrête, de crainte qu'en disant trop, l'on ne m'accuse de ne rien dire.

» Je suis heureux de pouvoir constater, Messieurs, sous tous les rapports, l'état prospère de notre association, qui compte aujourd'hui 105 membres, dont 77 effectifs, 12 honoraires et 16 correspondants. — Six de ces membres ont été reçus pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler.

» Les Sociétés scientifiques du pays et de l'étranger en relation d'échange de publications avec la nôtre, sont au nombre de 20, savoir : En Belgique 4, en Hollande 2, dans le Grand-Duché de Luxembourg 1, en France 3, en Allemagne 7, en Russie 1, en Amérique 2.

» Celles de ces Sociétés dont les relations avec nous datent de l'année sont : la Société impériale des naturalistes de Moscou, la Société impériale et royale de Zoologie et de Botanique de Vienne, la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, la Société de Steiermark de Graatz, la Société malacologique de Belgique, la Société des lettres, sciences et arts du Hainaut et la Fédération des Sociétés d'horticulture nationale.

» Nos assemblées mensuelles ont été régulièrement tenues, avec plus d'assiduité et plus de fruit que précédemment : ce résultat est dû, en partie, à la résolution que vous avez adoptée au mois d'octobre dernier, de publier le bulletin de nos séances périodiques. Ce bulletin est adressé, non-seulement à tous les membres effectifs qui habitent le pays, mais encore au ministère de l'Intérieur, à l'Académie royale des sciences et belles lettres, aux facultés des sciences de nos quatre universités, ainsi qu'à toutes les sociétés du royaume qui se livrent, comme nous, à l'étude des sciences naturelles.

» L'excursion entomologique annuelle a eu lieu à Vielsalm, vers la mi-juin ; un nombre considérable d'insectes appartenant aux différents ordres y a été recueilli ; leur énumération, déjà commencée, sera complétée cet hiver. Il a été convenu que dorénavant, à la suite de l'excursion ordinaire, il serait fait, et inséré aux Annales de la Société, un rapport détaillé de l'expédition, destiné, non-seulement à relater les résultats de celle-ci au point de vue des découvertes entomologiques, mais encore à donner un aperçu général de la localité explorée.

» Parmi les travaux scientifiques les plus importants que la Société a reçus cette année, je citerai les suivants, dont une partie a déjà été insérée au tome IX de nos Annales, publié en décembre, dont une partie figure au tome X, qui est imprimé et va être distribué, dont une autre partie, enfin, est réservée au tome XI, qui paraîtra dans le cours de l'année sociale qui commence :

» 1° Une note de M. le baron de Sélys-Longchamps, relative au travail de M. Lallemant sur l'invasion des sauterelles en Algérie (tome IX).

» 2° Un volumineux mémoire de M. Putseys, contenant la révision générale des Clivinides (tome X).

» 3° Une notice de M. Roelofs, sur un nouveau genre de Curculionides, suivi d'un rapport de M. le professeur Lacordaire (tome X).

» 4° Une notice de M. le baron de Sélys, concernant une espèce nouvelle de Névroptère du genre *Nemoptera*, découverte dans l'Asie-Mineure (t. X).

» 5° Additions et corrections, par le même, au Catalogue raisonné des Orthoptères de Belgique (tome XI).

» Les travaux dont la présentation a été annoncée, sont les suivants : un supplément à la notice précitée de M. Roeloffs sur un genre nouveau de Curculionides. — un mémoire de M. Colbeau sur la tératologie entomologique. — un catalogue des Tenthrédines de la Belgique par M. Jules Delafontaine.

» Quant aux notes, observations, communications et analyses, souvent fort intéressantes, qui ont été produites dans le cours des assemblées mensuelles, elles sont trop nombreuses pour qu'il me soit possible de les énumérer ici ; je me bornerai à renvoyer aux bulletins qui les reproduisent, et à citer les noms de leurs auteurs : MM. Breyer, Candèze, Capronnier, Colbeau, De Borre, J. Delafontaine, baron de Sélys-Longchamps, baron de Thysebaert, Fologne, Houzé, Lambotte, Miedel, Peteau, Puls, Putzeys, Roelofs, Sauveur, Timmermans, Van Volxem et Weyers.

» Parmi les travaux auxquels je viens de faire allusion, je signalerai tout particulièrement ceux qui, préparatoires à la rédaction d'une faune entomologique sérieuse de la Belgique, consistent dans l'énumération des espèces qui ont été observées sur les différents points du pays, et dont la détermination, faite par des spécialistes, ne peut laisser de doute sur l'identité des espèces indiquées.

» Votre Conseil d'administration, Messieurs, s'est efforcé de remplir sa tâche d'une manière consciencieuse et utile.

» Dans l'intérêt des collections, dont le développement fera l'objet de ses soins dans le cours de l'année sociale qui prend date aujourd'hui, il s'est adjoint un conservateur, dont la présence au local de la Société, à jours et à heures fixes, permettra probablement de rendre ce local, ainsi que les collections qu'il renferme, accessibles aux membres de la Société deux fois par mois au moins, pendant une notable partie de la journée.

» Différentes mesures d'ordre ont été prises et exécutées pour assurer la régularité de la tenue des registres, du dépôt des livres, des impressions,

de la distribution et de la vente des Annales, du recouvrement des cotisations, ainsi que pour faciliter le contrôle.

» Un catalogue nouveau de notre bibliothèque a été dressé et inséré au tome IX des Annales.

» Quant aux nombreux ouvrages dont la Société a reçu l'hommage plus tard, et qui ont notablement enrichi sa bibliothèque, ils se trouvent insérés au tome X.

» Votre commission administrative, Messieurs, a dû faire face cette année à une dépense extraordinaire résultant de la publication de deux volumes dans le cours du même exercice social, mesure rendue nécessaire par le retard qu'avait éprouvé la publication de l'un des volumes précédents.

» Je suis toutefois heureux de pouvoir vous informer que, malgré cette charge exceptionnelle, et malgré le surcroît de frais exigé par le travail de conservation de nos collections et par l'impression des procès-verbaux de nos séances mensuelles, la balance du compte des dépenses et recettes, toutes dépenses acquittées comme toutes recettes acquises, se soldera par un actif de près de 600 francs, reversible sur l'exercice prochain.

» Je considère comme un devoir, Messieurs, en terminant cet exposé peut-être un peu long, de remercier sincèrement mes collègues du Conseil d'administration du concours actif et éclairé qu'ils ont bien voulu me prêter dans l'accomplissement de la tâche assez laborieuse que nous avons remplie ensemble cette année. »

Sur la proposition de M. le docteur Breyer, l'Assemblée décide que le discours qui précède sera communiqué à M. le ministre de l'Intérieur, et que l'attention toute spéciale de ce haut fonctionnaire sera appelée sur l'utilité des réformes que M. le Président de la Société a émis le vœu de voir introduire dans le système d'organisation actuel des études, en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire naturelle.

L'Assemblée décide également que le discours dont il s'agit, sera transmis à la Ligue de l'enseignement.

M. A. Delafontaine, au nom de la Commission de vérification des comptes, signale l'état prospère de la Société au point de vue financier, et conclut à l'approbation des comptes et de l'inventaire pour l'exercice social 1866-1867.

Ces conclusions sont adoptées.

L'Assemblée adopte également le projet de budget qui lui est soumis par le Conseil d'Administration, pour l'exercice 1867-1868.

Le taux de la rétribution annuelle des membres de la Société, pour ce dernier exercice, est maintenu au chiffre de 12 francs.

Le prix commercial de chaque volume des Annales est fixé à 12 francs ; il

est décidé, toutefois, que les membres de la Société pourront obtenir tel nombre d'exemplaires de chaque volume qu'ils jugeront convenable, au prix de 8 francs.

M. le Président donne lecture des modifications suivantes que le Conseil d'administration propose d'apporter aux Statuts :

A. Le paragraphe suivant est ajouté à l'art. 27.

« Aucun exemplaire desdites Annales ne pourra être délivré aux membres » effectifs qui n'auraient point acquitté la rétribution annuelle. »

B. Le 2me paragraphe de l'art. 29 est remplacé par la disposition suivante :

« Les membres effectifs reçus, chaque année, depuis le jour de l'assem- » blée générale jusqu'au 30 juin suivant, sont tenus au payement de la » rétribution entière ; ceux reçus depuis le 1er juillet jusqu'à la clôture de » l'exercice social, sont dispensés du paiement pour cet exercice, mais n'ont » point droit, pendant ladite période, aux publications de la Société. »

C. L'art. 31 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

« Le Conseil d'administration, sur l'avis conforme de la Commission de » vérification des comptes, est autorisé à rayer de la liste des membres de » la Société, le nom de tout membre effectif en retard, pendant deux ans » au moins, d'acquitter la rétribution annuelle. »

Les modifications qui précèdent sont adoptées.

L'Assemblée, après avoir pris connaissance de certaines observations écrites présentées par M. le baron de Sélys-Longchamps au sujet de l'excursion entomologique annuelle de 1868, ainsi que des propositions faites à ce sujet par Messieurs Colbeau, Van Volxem et J. Delafontaine, décide que cette excursion aura lieu aux environs d'Arlon.

M. Breyer engage ceux de ses collègues qui habitent la province, à vouloir bien signaler avec soin à la Société les localités qui leur sembleraient offrir un intérêt particulier au point de vue de l'exploration entomologique.

M. Weyers dépose un exemplaire du tome X des Annales, dont l'impression est terminée. Il est entendu que, conformément à la disposition nouvelle ajoutée à l'art. 27 des statuts, ce volume ne sera distribué, pour le moment, qu'à ceux des membres effectifs qui ont acquitté leur rétribution annuelle pour l'exercice social 1866-1867.

L'ordre du jour appelle l'élection de trois membres du Conseil d'administration en remplacement de MM. Capronnier, Houzé et Timmermans.

Sont élus : MM. Capronnier, Houzé et Rosart.

MM. A. Delafontaine, Andries et Peteau sont réélus membres de la Commission de vérification des comptes.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 5 Octobre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

M. le président informe l'Assemblée que le conseil d'administration, dans sa dernière séance, à nommé, pour cette année :

Vice-Président : M. Capronnier;
Secrétaire-bibliothécaire : M. Weyers;
Secrétaire-archiviste : M. C. Van Volxem;
Trésorier : M. Fologne.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 29 septembre 1867.

Ce procès-verbal est adopté.

La Société a reçu pour sa bibliothèque les ouvrages suivants :

1° Grenier, Dr A. *Matériaux pour servir à la faune des Coléoptères de France*, br. in-8°. — (Don de l'auteur).

M. Van Volxem est chargé de l'analyse de cet ouvrage.

2° *Annales de la Société entomologique de France*, 4me série, T. VII, 1867, 1r trimestre. — (Échange avec les Annales).

3° *Proceedings of the Boston Society of natural history*, vol. 1, 2, 3, 10, 11, vol. in-8°.

4° *Conditions and Doings of the Boston Society of natural history*, br. in-8°.

5° *Journal of the Boston Society of natural history*, vol. 1, 2, 3, 4 et 5. Br. in-8°, avec planches.

6° *Memoirs of the Boston Society of natural history*, vol. I, 1re et 2me parties. Gr. in-4°, avec planches.

7° *Annual report of the trustees of the Museum of comparative Zoology*. 1866. — (Envois de la Société d'histoire naturelle de Boston, en échange avec les Annales).

8° Scudder, S. H. *An inquiry into the zoological relations of the first discovered traces of fossil Nevropterous insects of North-Amerika, with remarks of the difference of structure on the wings of living Nevroptera*, Br. in-4°, avec planches.

9° Verrill. *Description of a species of* Samia, *supposed to be new, from Norway*. Br. in-8°.

10° Packard. *Notes on two Ichneumons parasitic on* Samia Columbia. Br. in-8°. — (Envoyés en don par M. S. Scudder, membre correspondant).

11° *Annual report of the board of regents of the* Smithsonian Institution. Année 1865. Un vol. rel. in-8°.

12° Leconte. *List of the Coleoptera of North-America.* Part. I, in-8°.

13° Leconte. *New species of North-American Coleoptera.* P. I, in-8°.

14° *List of the works published by the* Smithsonian Institution. (Envoyés par la Smithsonian Institution de Washington).

15° *Proceedings of the entomological Society of Philadelphia.* Vol. IV, V et VI. 1re partie, in-8°, avec planches.

16. *The practical Entomologist.* Vol. II, nos 1 et 2. Gr. in-4°, avec fig. — (Envois de la Société entomologique de Philadelphie).

M. Weyers est chargé de l'analyse de ces publications.

17° *Schriften der Königlichen physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg.* 6me et 7me années 2 vol. gr. in-4°. — (Échange avec les Annales).

18° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.* 36e année, 2me série, T. XXIV, n° 8, in-8°. — (Envoyé par l'Académie).

19° Berce. *Faune entomologique française,* (*Papillons*). 1r volume (*Rhopalocères*), in-8°, avec atlas de 18 pl. coloriées. — (Don de M. Émile Deyrolle.

M. Sauveur est chargé de l'analyse de cette publication.

20° *Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft.* Vol. II, n° 6, in-8°. — (Don de Bischoff-Ehinger).

M. le Secrétaire communique une lettre de la Société entomologique de Philadelphie, accompagnant l'envoi de ses publications, et demandant l'échange avec les Annales.

L'Assemblée décide que cet échange aura lieu.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre par laquelle M. le docteur Huijvenaar, de Hong-Kong (Chine), remercie la Société de l'avoir nommé membre correspondant.

Il est donné lecture ensuite d'une lettre de M. Putzeys, proposant l'échange des Annales contre un ouvrage périodique de M. Andrew Murray, en cours de publication, intitulé : *The Journal of travel and Natural history.*

L'Assemblée décide que l'échange aura lieu à partir du Xe volume.

M. Weyers demande à l'Assemblée de ratifier une décision prise par le Conseil d'administration, relative à l'échange des Annales, contre celles de Société de Styrie.

L'Assemblée décide que la collection complète des Annales sera envoyée à ladite Société.

Il est résolu également que cette même collection sera expédiée à la Société Entomologique de Saint-Pétersbourg, avec demande d'échange.

M. Weyers dépose les deux planches qui doivent accompagner respectivement le travail de M. de Sélys-Longchamps et une note de M. Roelofs.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Sélys-Longchamps, annonçant le dépôt prochain du catalogue raisonné des Névroptères de Belgique.

M. Weyers annonce avoir pris le 16 septembre dernier à Groenendael, les *Carabus intricatus*, *arvensis et auronitens*, var. *Putzeysii*. Ces insectes couraient, mais il était évident qu'ils venaient d'éclore, leurs téguments étant tellement mous, qu'on osait à peine les saisir. — *Le Carabus catenulatus* était excessivement commun. M. Mors retourna au même endroit quelques jours après, et trouva les mêmes insectes, plus le *Carabus auronitens* type, le *Cychrus attenuatus* et le *Procrustes coriaceus*, tous deux très communs.

M. Colbeau confirme le fait.

M. Breyer, par contre, fait remarquer, que si la saison actuelle est favorable à la chasse des Coléoptères, elle n'a jamais été aussi pauvre, pour autant qu'il s'en souvienne, en noctuides automnales. Les espèces les plus communes les années précédentes, ou bien sont rares, ou bien manquent tout-à-fait ; et les moyens de chasse qui donnent les autres années les plus beaux résultats, n'en donnent presque pas cette année.

M. Colbeau donne lecture d'une note de M. Hannon, relative à la résistance vitale de l'*Oryctes nasicornis*.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 2 Novembre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. A. Joly, par laquelle ce dernier donne sa démission de membre de la Société.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société d'histoire naturelle, de Boston, accompagnant l'envoi de ses publications, dont il a été fait mention dans le compte-rendu précédent.

La Société a reçu pour la bibliothèque :

Annales de la Société phytologique et micrographique de Belgique. T. I, liv, IX et X. — Br. in-8°.

De la part de cette société.

L'ordre du jour appelle l'examen d'un système de classification pour les Coléoptères de la Société.

Sur la proposition de M. le docteur Breyer, et après une discussion à laquelle prennent part MM. Sauveur, Breyer, Weyers, Colbeau et Van Volxem, l'Assemblée décide que la collection sera classée suivant l'ordre adopté par M. Schaum, dans la dernière édition (1862) de son *Catalogus Coleopterorum Europæ.*

M. Colbeau propose, qu'à l'avenir, dans la liste des ouvrages reçus par la Société, qui est publiée chaque année à la fin du volume des *Annales*, l'on fasse suivre le titre des ouvrages périodiques reçus, d'un sommaire indiquant autant que possible la nature des travaux entomologiques que ces ouvrages contiennent, afin que tous les membres de la Société puissent plus facilement rechercher les travaux qui les intéressent plus particulièrement.

M. le docteur Breyer donne lecture de la note suivante :

« Le Bulletin de l'Académie des Sciences contient un petit travail de M. Terby, candidat en sciences naturelles à l'Université de Louvain, sur le procédé qu'emploient les araignées pour relier par un fil des points éloignés.

» L'auteur relate une série d'observations très-bien faites et très-concluantes, en partie neuves, et d'après lesquelles je crois pouvoir résumer la production des tissus ou toiles d'araignées de la manière suivante :

» Tout le monde sait que le fil de l'araignée est composé d'un nombre fort considérable de fils beaucoup plus minces qui se réunissent en un ensemble dès leur sortie des glandes séricifères. Les glandes séricifères elles-mêmes constituent un organe glandulaire multiple posé près de l'ouverture anale de l'abdomen des araignées. Chacune de ces glandes a son canal excréteur aboutissant au dehors. Cette terminaison prend le nom de filière, et chaque filière produit un fil simple, tous ensemble, le fil d'araignée tel que nous le connaissons. Y a-t-il d'autres conduits interposés entre les conduits filières, destinés à sécreter un produit subsidiaire lubrifiant ou modifiant d'une manière quelconque les fils simples ou le fil composé? Cela reste une question à résoudre. Quoi qu'il en soit de la production du fil, son apparition extérieure se fait par une espèce de tirage ; c'est-à-dire que l'excrétion se fait, non par une force expulsive interne, mais par une force externe de traction. Cette traction varie et montre trois ou quatre formes différentes si l'on veut :

» 1° *Étirage par la marche de l'araignée.*

» Ce procédé appartient à toutes les espèces en commun et constitue évidemment le procédé fondamental.

» L'araignée touche, avec sa partie anale et, par là, avec ses filières, un corps quelconque ; que ce soit l'aspérité d'un mur, un grain de sable, une partie végétale, même une surface lisse, peu importe, elle y fixe, y *colle* un commencement de fil. Alors elle se met à marcher et, à mesure qu'elle avance, elle étire son fil, s'aidant pour cela du point d'attache et de l'élasticité du fil produit. A un point choisi par elle, l'araignée s'arrête, fixe le fil, change de direction et continue sa marche et l'extraction du fil.

» Si l'observateur intervient pendant ce travail, s'il saisit ce fil sur un petit bâton, sur une partie quelconque de son parcours, l'araignée continuera à marcher tant que le bâton reste tranquille et maintient la tention du fil ; mais dès que le bâton, tout en restant en place, fait un mouvement tournant pour enrouler le fil, l'araignée arrêtera sa marche. Elle se prêtera tranquillement à cette extraction artificielle de son fil, et l'observateur pourra facilement enrouler des centimètres et des aunes du fil, sans que l'animal s'effarouche ou se fatigue. L'araignée cherche donc plutôt à être débarrassée du contenu des glandes sérícifères, qu'elle n'est occupée à construire sa toile.

» 2° *Étirage par la chute. Fil parachute.*

» Peu d'araignées se laissent tomber sans s'attacher à la place qu'elles quittent par un commencement de fil. Ce fil se prolonge, amortit la rapidité de leur chute et leur sert à se tenir suspendues en l'air, en supprimant la continuation de l'étirage.

» 3° *Étirage du fil par le mouvement de l'air.*

» Certaines araignées réunissent des points fort éloignés et se servent de leur fil pour traverser des intervalles qu'elles ne veulent pas ou qu'elles ne peuvent pas franchir par la marche. C'est ce procédé que M. Terby a eu le mérite d'observer et d'élucider d'une manière fort heureuse.

» Ses observations portent surtout sur le *Nuctobie callophyle*, l'*Épéire diadème* et la *Tétragnathe étendue*.

» Si on établit au milieu d'un bassin d'eau une petite île, et sur cette île une petite branche, l'araignée, placée dans cette espèce de prison, en fera le pourtour, se verra prisonnière et restera tranquille tant que l'air n'est pas agité. Mais dès qu'on établit un courant, soit en soufflant, soit en ouvrant les fenêtres, soit en expérimentant en plein air, elle se met en mouvement, monte sur la branche, se suspend à son fil parachute, remonte contre celui-ci, attache un nouveau fil à un point quelconque du fil parachute, et retourne prendre sa position à la partie inférieure du fil parachute.

Elle se tient contre celui-ci par ses pattes, et lève sa partie anale exposée au vent, de manière à ce que le fil parachute se trouve tendu par son poids et que le nouveau fil reste libre entre un point d'attache et un point de naissance aux filières des canaux séricifères. Ce fil se trouve donc balloté par le vent, il s'étire peu à peu au point de sa naissance, il forme une espèce d'anse qui, d'un demi-cercle, se change en cylindre fort allongé jusqu'à ce qu'il trouve à s'accrocher à un pied, à deux pieds, à vingt pieds de distance. Quand le fil est amarré, il cesse de tirer et l'araignée, avertie, essaie avec sa patte si son ancre a pris terre. Quand elle a acquis cette certitude, elle s'avance le long de son pont, le fortifiant probablement d'un fil supplémentaire. Le reste de son travail va de lui-même.

» Ce travail présuppose l'araignée suspendue à son fil parachute. M. Terby s'est dit : « Si je ne mets pas d'éminence, si je ne place pas de branche dans mon île, si j'établis la terre ferme tout à niveau, le fil parachute devient impossible ; comment se comportera alors ma prisonnière? » Dans ces conditions, comme dans l'autre, l'araignée est restée tranquille tant que l'atmosphère ne présentait pas un mouvement suffisant pour entraîner le fil. Quand ce mouvement s'est fait sentir, l'animal a cherché d'abord à se suspendre; mais, de guerre lasse, dans une recherche de l'impossible, il a fini par se dresser tout haut, presque verticalement sur ses pattes, permettant au courant d'air de passer en-dessous de lui. Le fil simple sans anse a fini par être emporté par le vent et par s'accrocher au-delà de l'eau, de manière à servir de pont.

» M. Terby dit qu'il est difficile de s'expliquer, dans ce cas, la première formation du fil, et je suis parfaitement de son avis ; autant que quelqu'un qui n'a pas observé peut affirmer, en histoire naturelle, j'affirmerai impossible cette formation première ; je crois qu'il doit s'être passé un petit acte fort difficile à observer, mais fort naturel et fort simple. L'araignée doit avoir étiré la première partie du fil en fixant un bout par terre et en laissant se développer, pendant qu'elle est sur ses échasses, le fil qui va de la terre au conduit des glandes. Cette attache, peut-être pas solide, peut-être inaperçue, peut-être trop peu distante pour maintenir sa courbe, se sera détachée et aura été entraînée par simple flottaison. Peut-être aurait-elle présenté même une espèce de nœud qui, par sa résistance aura augmenté la force du courant étireur.

» Après ces explications, il ne sera plus possible de reprocher au naturaliste de ne pas même savoir comment procède l'araignée pour tendre ses toiles. Pourtant quelques points restent à élucider, et il serait fort intéressant de pouvoir répondre à deux questions qui concernent l'art de tisser si admirable et si répandu parmi les insectes chez les uns à l'état parfait,

chez les autres à l'état de larves. Le premier point est une question chimique : celle de savoir par quelle influence le fluide sericogène, qui se trouve déposé en quantité dans le canal des glandes sécrétrices, se solidifie d'une manière instantanée à sa sortie. Est-ce le contact d'une autre sécrétion qui sert de siccatif, ou est-ce l'influence de l'air atmosphérique?

» Je vois à cette question non-seulement un intérêt scientifique, mais un intérêt industriel et commercial. Si c'est l'air atmosphérique qui est la cause du durcissement du fil, il doit y avoir des moyens de récolter la matière séricogène sur une quantité de chenilles qui en produisent, mais qui filent des cocons qui ne peuvent pas être dévidés et qui pourraient devenir cependant aussi utiles que les espèces à cocons dévidables.

» La deuxième question est physiologique : le fil parachute ne se rencontre pas seulement chez les araignées, il se rencontre chez le plus grand nombre des chenilles et surtout dans la première jeunesse.

» La formation du fil étant donnée, surgit la question : quel est le mécanisme qui rend possible la suspension à ce fil? L'araignée le saisit-elle par les pattes postérieures à une certaine distance de son développement, ou a-t-elle un organe de préhension particulier ajouté aux filières et qui jusqu'à présent a échappé aux observateurs? Sont-ce les lèvres de la chenille qui fixent le corps entraîné par sa pesanteur contre le fil? Il est évident que la partie du fil qui est pincée par une pression organique, doit être déjà complétement solidifiée.

» Les deux questions que je pose, ont donc un point commun. A quelle distance de la filière, en dehors ou en dedans, la soie est-elle solidifiée? »

M. Van Volxem donne la liste des Téléphorides recueillis dans l'excursion annuelle de la Société, à Vielsalm, les 9, 10, 11 juin 1867 et jours suivants, par MM. De Borre, Sauveur, Weyers et Van Volxem.

Ces espèces sont au nombre de quatorze, savoir :

Telephorus (*Ancystronychus*) *violaceus*, Payk. — *T. fuscus*, L. — *T. rusticus*, Fall. — *T. obscurus*, L. — *T. nigricans*, Müll. — *T. pellucidus*, Fab. — *T. lividus*, L. — *T. lividus*, var. *dispar*, Fab. — *T. rufus*, L. var. *lituratus*, Fall. — *T. bicolor*, Panz. — *Rhagonycha fuscicornis*, Ol. — *Rh. melanura*, L. — *Rh. testacea*, L. — *Rh. atra*, L.

Le même membre ajoute à ce propos, qu'il a pris au commencement du mois d'avril, cette année, à Auderghem, *Telephorus sudeticus*, Letzner, espèce du midi de l'Europe, non mentionnée jusqu'à présent dans le catalogue des espèces belges, ni dans les suppléments qui ont paru depuis sa publication.

M. de Sélys-Longchamps écrit qu'il vient d'examiner trois exemplaires mâles et femelle d'une forficule que M. Van Volxem a prise le 23 sep-

tembre dernier, sur les hauteurs entre Theux et Pepinster, et qu'il a bien voulu lui communiquer.

Cette espèce appartient au sous-genre *Chelidoura*, de Serville, qui n'avait pas encore de représentant en Belgique. Elle paraît être, selon M. de Sélys, la *Forficula acanthopygia*, de Géné, qui a été observée d'abord par Bonelli, près de Turin, et s'est retrouvée, depuis, à Saint-Maurice, à deux mille mètres d'élévation; puis, aux environs de Fribourg en Brisgau, de Francfort, de Bade et de Giessen.

M. de Sélys félicite M. Van Volxem qui, en une année de recherches, a découvert, en Belgique la *Forficula* (*Apterygida*) *albipennis* et la *F.* (*Chelidoura*) *acanthopygia*.

Le nombre de nos forficules est ainsi doublé, car nous ne possédions encore que deux espèces : la *F. auricularia* et la *F.* (*Labia*) *minor*.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 7 Décembre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre du secrétaire de la Ligue de l'Enseignement, accusant réception du compte-rendu de l'assemblée générale du 29 septembre 1867, contenant le discours du président.

La Société a reçu pour sa bibliothèque les ouvrages suivants :

1° *Horæ societatis Entomologicæ Rossicæ*. T. IV, liv. 3 et 4, T. V, liv. 1 et 2. — De la part de la Société entomologique de Russie.

2° *Annales de la Société des sciences naturelles du Grand-Duché de Luxembourg*. T. IX, 1866.

3° *Observations météorologiques faites à Luxembourg, par F. Reuter*. Br. in-8°. — De la part de la Société des sciences naturelles du Grand-Duché.

4° *Bulletin des séances de la Société malacologique de Belgique*, T. II, bull. 2, br. in-8°. — De la part de cette Société.

5° *Rapport sur l'excursion faite à Vielsalm, par la Société malacologique, au mois de juin* 1867, par M. Jules Colbeau. Br. in-8°. — Don de l'auteur.

6° *Rapport sur les coquilles du dépôt tufacé de Marche-les-Dames*, par M. Jules Colbeau. Br. in-8°. — Don de l'auteur.

L'Assemblée décide qu'une proposition d'échange de publications sera faite à la Société royale des sciences de Liége.

M. de Sélys-Longchamps annonce le dépôt prochain du catalogue raisonné des Névroptères de Belgique.

M. de Sélys-Longchamps donne lecture de la note suivante :

« J'attire l'attention de la Société sur une notice publiée dans la *Gazetta di Torino* (n° 272, 277 et 280), sous le titre de *Migrazione d'Insetti*, par le professeur Victor Ghiliani, en date du 25 septembre 1867.

» Ce mémoire concerne une grande migration d'une espèce d'Eschnide (*Anax mediterraneus*, de Sélys), qui a été observée en Piémont, de la mi-juillet à la mi-septembre.

» Je décrivis cette espèce en 1839 dans les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, croyant qu'elle était nouvelle, mais, en réalité, elle est identique avec l'espèce nommée un peu auparavant par Burmeister *Æschna ephippigera*, dont le nom ayant la priorité doit prévaloir sur celui que j'ai donné.

» Peu de temps après ma publication, le Dr Rambur décrivait l'espèce sous le nom d'*Anax senegalensis*, qui doit également disparaître.

» La patrie attribuée à l'*Anax ephippigerus* a éprouvé autant de vicissitudes que son nom. L'exemplaire unique, que je possédais en 1838, m'avait été donné par M. Barthélemy de la Pommeraie, qui me signalait cette espèce comme se trouvant abondamment sur les côtes de la Provence, paraissant de passage, et amenée par les vents du sud. Plus tard M. Rambur pensa que les Æschnes dont parlait M. Barthélemy, étaient plutôt l'*Æschna affinis*, et, d'un autre côté, un exemplaire du Musée de Turin, attribué à la Sardaigne, était reconnu provenir de Syrie, de sorte que j'étais conduit dans la *Revue des Odonates d'Europe*, (1850), à considérer jusqu'à nouvel ordre l'espèce comme exotique, attendu que les localités authentiques étaient le Sénégal, la Nubie et l'Hymalaya. Je reconnaissais en même temps l'identité de mon espèce avec la *senegalensis* de Rambur et l'*ephippigera* de Burmeister, en regrettant d'avoir appliqué le nom de *mediterraneus* qui n'était pas convenable pour une espèce exotique.

» Mais on a bientôt signalé pour l'espèce des localités africaines et asiatiques qui touchaient à la Méditerrannée ; on l'a reçue de l'Égypte, de la Syrie ; M. Paul Gandolphe l'a prise à Bône (Algérie), enfin, elle est devenue légitimement européenne lorsque il y a peu d'années, M. Erber l'a prise en Macédoine dans le même voyage pendant lequel il captivait à Corfou, l'*Æschna microstigma*, Schneider, considérée jusque-là comme propre à l'Asie Mineure.

» Aujourd'hui la grande migration signalée par M. Ghiliani en Piémont, avec une direction provenant du S. O., confirme singulièrement la première indication que m'avait donnée M. Barthélemy en 1838.

» Le mémoire de M. Ghiliani est rédigé avec un soin tout particulier et ses observations sont marquées au coin de la conscience et de la sagacité que nous remarquons d'ailleurs en général dans celles que recueillent les naturalistes italiens.

» Il reste une question à résoudre : l'*Anax ephippigerus* se reproduit-il régulièrement dans une partie quelconque de l'Europe, ou bien appartient-il à cette catégorie d'insectes africains (*Sphinx nerii*, *celerio*, *Danais Chrysippus*, *Acridium peregrinum*) qui ne se voyent en Europe qu'à titre de migrateurs accidentels et ne s'y reproduisent pas d'une manière régulière et continue? »

M. De Borre annonce qu'il a pris au commencement de mai de cette année, à Calmpthout (Campine anversoise) *Amara famelica*, Zimm., espèce qui n'y avait pas encore été signalée, et qui n'a été prise jusqu'à présent en Belgique qu'à la Baraque-Michel.

M. Candèze donne la liste des Elatérides recueillies à Vielsalm pendant l'excursion annuelle du mois de juin 1867. Ce sont :

Lacon murinus, L. — *Cryptohypnus quadriguttatus*, Cand. — *Limonius Bructeri*, L. — *Athous niger*, L. —*Ath. niger*, var. *scrutator*, Hbst. — *A. niger*, var. *læsus*, Germ. — *A. hæmorrhoïdalis*, F. — *A. rhombeus*, Ol. — *A. subfuscus*, Gyll. — *A. vittatus*, F. — *Corymbites pectinicornis*, L.— *C. castaneus*, L.— *C. hæmatodes*, F. — *C. tessellatus*, L. — *C. tessellatus*, var. *assimilis*, Gyll. — *C. quercûs*, Gyll. — *C. æneus*, F. — *C. latus*, F. — *C. holosericeus*, L. — *Agriotes lineatus*, L. — *A. obscurus*, L. — *A. sputator*, L. — *A. pilosus*, F. — *A. aterrimus*, L. — *A. pallidulus*, Illig. — *Sericosomus marginatus*, L. — *Adrastus pallens*, F.

M. Sauveur fait passer sous les yeux de la Société une phalénide nouvelle pour la faune belge : *Eupithecia togata*, H ; il a capturé cette espèce en été à Montaigle, dans la vallée de la Meuse.

M. Roelofs fait l'analyse de la 6me livraison du 1er volume, IIe série du *Tijdschrift voor Entomologie*.

M. Breyer fait don à la Société d'une boîte contenant des Lépidoptères du pays.

M. Sauveur donne lecture de la note suivante :

Note sur les Lépidoptères recueillis a Vielsalm, au mois de juin 1867.

« Aucun des membres de la Société entomologique qui ont pris part à

l'excursion générale de Vielsalm, au mois de juin dernier, ne s'est spécialement livré à la recherche des lépidoptères. Nous nous sommes bornés, M. Colbeau et moi, à annoter ceux de ces insectes que nous observions, et dont l'identité ne pouvait faire de doute; j'en ai, de plus, pour ma part, recueilli une quarantaine. Tels sont les matériaux qui ont servi à dresser la liste ci-après.

» Aucune espèce nouvelle pour notre faune n'a été rencontrée cette fois.

» La découverte la plus intéressante que nous ayions faite, est celle de l'*Erebia medusa,* SV, volant en assez grand nombre à une petite demi-lieue de Vielsalm. sur le penchant méridional d'une colline boisée située en aval du village, au confluent de la Salm et du ruisseau venant d'Arbre-Fontaine.

» M. de Sélys, dans la partie du catalogue des lépidoptères diurnes de la Belgique, insérée au tome I de nos Annales, rappelle que l'*Erebia medusa* a été découverte en 1838 par M. Putzeys, près d'Arlon; qu'il l'a retrouvée plus tard à Neufchâteau, à Chiny et à Ste-Marie, et il ajoute, à ce propos, qu'il est probable que cette espèce alpine se trouve dans une grande partie des portions marécageuses de l'Ardenne, avec le *Satyrus Davus* et le *Polyommatus Chrysæis.* Cette prédiction se trouve parfaitement réalisée en ce qui concerne Vielsalm, car, dans une prairie marécageuse située au pied de la même colline où, cette année, nous avons capturé une cinquantaine de *medusa*, j'ai pris, l'an dernier, avec M. Colbeau (en juillet) le *Davus*, et, il y a quelques années, avec M. Peteau (en août), le *Chrysæis*.

» Les autres espèces assez intéressantes qui figurent dans la liste suivante, dressée selon le catalogue de Staudinger et Wocke, sont :

Agrotis cinerea, SV. prise par M. Colbeau, signalée comme très-rare, et dont je n'ai pris qu'un seul exemplaire, il y a quelques années, à Dinant.

Botys fuscalis, SV. (Cineralis, H.).

Hercyna pollinalis, SV. dont j'ai trouvé un individu à Bouillon.

et *Adela Sulzella*, SV.

Rhopalocera : *Pieris cratægi*, L. — *brassicæ*, L. — *rapæ*, L. et *napi*, L. — *Anthocharis cardamines*, L. — *Rhodocera rhamni*, L. — *Thecla rubi*, L. — *Polyommatus phlæas*, L. — *Lycæna icarus*, Rott. (*alexis*, SV.). — *Vanessa urticæ*, L. et *cardui*, L. — *Melitæa athalia*, Esp. — *Argynnis euphrosine*, L. et *dia*, L. — *Erebia medusa*, SV. — *Pararga megæra*, L. — *Cœnonympha pamphilus*, L. — *Syrichthus malvæ*, L. (*alveolus*, H.). — *Erynnis tages*, L. — *Hesperia thaumas*, Hufn. (*linea*, SV.) et *sylvanus*, Esp.

Heterocera.

A. Sphinges : *Sphinx pinastri*, L. — *Ino statices*, L.

B. Bombyces : *Setina irrorella*, L. (*irrorea*, SV.). et *mesomella*, L. — *Gnophria rubricollis*, L. — *Euchelia jacobeæ*, L. — *Nemeophila russula*, L. et *plantaginis*, L. (type et aberr. *hospita*, SV.) — *Arctia caja*, L. (chenille). — *Spilosoma lubricipeda*, SV. et *menthastri*, SV. — *Bombyx quercus*, L. (chenille). — *Saturnia pavonia*, L. (*carpini*, SV.) (coque).

C. Noctuæ : *Agrotis pronuba*, L. et *cinerea*, SV. — *Mamestra dentina*, SV. — *Amphipyra pyramidea*, L. (chenille). — *Plusia gamma*, L. — *Euclidia mi*, L. et *glyphica*, L. — *Madopa salicalis*, SV. — *Bomolocha crassalis*, F., plus une espèce indéterminée jusqu'ici.

D. Geometræ : *Rumia cratægata*, L. — *Venilia macularia*, L. — *Fidonia limbaria*, F. (*conspicuaria*, H.). — *Bupalus piniarius*, (*piniaria*, L.) — *Lythria purpuraria*, L. — *Ortholitha plumbaria*, F. (*palumbaria*, SV.). — *Chesias obliquata*, SV. — *Cidaria miata*, L. (*miaria*, Bkh.) — *montanata*, SV. (*montanaria*, Tr.) — *albulata*, SV. et *fluidata*, Ld. (*russaria*, H-S.) — *Eupithecia nanata*, H.

E. Crambina : *Botys fuscalis*, SV. (*cineralis*, H.). — *Hercyna pollinalis*, SV. — *Crambus dumetellus*, H. — *hortuellus*, H. et *pratellus*, L. — *Pempelia formosa*, (*perfluella*, Zk). — *Aphonia colonella*, L.

F. Tortricina : *Grapholitha succedana*, SV.

G. Tineina : *Adela sulzella*, SV. — *Gelechia ericetella*, H. — *terrella*, SV. — *proximella*, H. et *solutella*, Z. — *Pleurota bicostella*, L. — *Æchmia thrasonella*, Sc.

M. Sauveur fait une analyse critique du premier volume de la faune entomologique française (lépidoptères) de M. Berce, éditée par M. E. Deyrolle fils, (Paris. 1867).

Il fait observer, notamment que l'auteur a signalé abusivement la *Limenitis Camilla*, SV. comme ayant été rencontrée en Belgique. Cette espèce figurait, en effet, dans le premier catalogue des papillons du pays, publié en 1837 par M. le Baron de Sélys-Longchamps, mais cette inscription erronée n'a point été reproduite dans les deux catalogues ultérieurs de notre collègue, l'un datant de 1845, inséré dans les Mémoires de la Société royale des sciences de Liége, l'autre de 1857, imprimé dans le tome I de nos Annales. M. de Sélys a même eu soin de signaler en note que c'est sur de fausses indications qu'il l'avait citée autrefois comme ayant été prise en Belgique.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 4 Janvier 1868.

PRÉSIDENCE DE M. ROSART.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Sauveur, président, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

La Société a reçu pour sa bibliothèque :

1° *Entomologische Zeitung* de Stettin, T. XXVIII, 1867.—De la part de la Societé entomologique de Stettin.

2° *Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft.* 1867, vol. II, n° 7. — (Don de Bischoff-Ehinger).

3° *Notice sur une maladie provenant d'un Diptère attaquant les navets et les choux de Bruxelles, et sur un genre de monstruosité, appelé rhizocollésie, réunissant des racines de carottes et les modifiant par spiralisme*, par Ch. Morren. — Don de M. E. Morren, de Liége.

4° *Note sur une émigration de demoiselles*, par Ch. Morren. — Extrait du t. XX, n° 7, des Bulletins de l'Académie royale de Belgique. — Don de M. E. Morren.

5° *Rapport fait par* M. CHARLES MORREN *sur un mémoire de M. Verloren, d'Utrecht, en réponse à la question suivante, proposée pour le concours de* 1844 :

Eclaircir par des observations nouvelles le phénomène de la circulation dans les insectes, en recherchant si on peut la reconnaître dans les larves des différents ordres de ces animaux. (Extrait du t. XI, n° 5, des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles. —Don de M. E. Morren, de Liége.

6° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.* 36me année, 2me série, 24, n° 11. — De la part de l'Académie.

7° *The entomologist's Annual for* 1868, 1 pl. vol. in-12.—De la part de M, Stainton.

8° *Observation sur les époques d'hibernation et d'accouplement de quelques mollusques terrestres de Belgique*, par M. Jules Colbeau. — Don de l'auteur.

M. le docteur Breyer donne lecture de la lettre suivante de M. F. Terby, contenant quelques rectifications à la note du dernier Bulletin, relative à la formation des toiles d'araignées.

Louvain, le 14 décembre 1867.

« Monsieur,

» Je dois à l'obligeance de M. Tennstedt, d'avoir pu prendre connaissance

du bienveillant rapport que vous avez bien voulu faire à la Société entomologique de Belgique, sur mon travail relatif au fil flottant des araignées. Après vous avoir remercié pour cette bienveillance, je me permets d'abord d'appeler votre attention sur une légère erreur qui s'est glissée dans votre résumé : l'araignée ne remonte jamais le long de son fil de suspension pour y fixer le fil destiné à se développer ; elle produit les deux fils à la fois en se laissant descendre.

» Les réflexions que vous faites au sujet de la première formation du fil simple m'engagent à vous faire une communication dont je vous prierai de bien vouloir donner connaissance à la Société. Ayant positivement constaté la présence d'un fil flottant simple et n'étant pas parvenu d'abord à en observer la première formation, je me suis borné à appeler l'attention sur sur la difficulté que présentait l'explication de ce fait, m'abstenant de faire aucune conjecture qui n'aurait pas été vérifiée par l'observation directe. Aujourd'hui, je suis en mesure de confirmer pleinement l'hypothèse que vous faites à ce sujet. Des Théridions sisyphes, que j'avais mis dans l'impossibilité de se suspendre et que je mettais en mouvement sous l'influence d'un souffle, ont fixé en un point un petit peloton de soie, s'en sont éloignés rapidement en laissant s'étirer un fil, puis se sont arrêtés en élevant leur abdomen. Le fil dont il vient d'être question était double et j'ai vu la seconde soie se développer en courbe. Mais, presque chaque fois, l'attache des deux fils se brisait et la soie flottante retenue du côté des filières seulement, portait au loin son extrémité libre. Souvent l'attache ne subsistait que le temps strictement nécessaire à la préparation du bout de fil, temps excessivement court à cause de l'habileté extraordinaire de ces admirables travailleuses. Cette observation est d'une extrême difficulté pour les Nuctobies et les Epeires. C'est seulement après plusieures heures d'essais infructueux que je l'ai réussie pour ces araignées.

» Il faut bien noter qu'en relevant l'abdomen et en s'éloignant un peu de leur position première, ces petits êtres étirent *deux fils* dont l'un conserve toujours sa longueur pendant que l'autre se développe.

» Je serais heureux, M. le Docteur, si vous jugiez ces détails dignes d'être communiqués à la Société entomologique et je vous prie d'agréer mes salutations empressées.

» F. Terby.

» Candidat en sciences à l'Université de Louvain. »

M. E. Fologne donne lecture de la note suivante :

L'*Entomologist's Annual pour* 1868, contient, outre plusieurs travaux sur

les Coléoptères, Névroptères, Lépidoptères, etc., un travail sur des Tinéides nouvelles pour la Grande-Bretagne, par M. *H. T. Stainton.*

Ces Tinéides sont au nombre de trois, dont les deux premières appartiennent aussi à notre faune. — Je traduis ici ce que M. Stainton écrit à leur sujet.

« *Solenobia conspurcatella,* Zeller. (fig. 3, de l'Entomologist Annual).

» Cette jolie espèce découverte en Toscane par M. Joseph Mann en 1846, (Voir le Stettin^{er} Ent^{e}-Zeitung, 1850, p. 59), fut rencontrée près de Bruxelles en 1861, par mon ami M. Fologne, qui m'écrivait ainsi le 15 mars 1861. — « J'ai élevé une espèce de *Talaeporia* distincte de *Inconspicuella.* J'ai trouvé les fourreaux contenant les chrysalides il y a trois semaines. *Inconspicuella* est maintenant encore à l'état de larve. Ces fourreaux se trouvaient sous l'écorce d'un arbre mort.

» Le 28 du même mois il m'écrivait : « Je vous envoie cette *Talaeporia* que je prends fréquemment au vol à la place où j'ai trouvé les fourreaux, tous les exemplaires sont très semblables à celui que j'envoie et l'espèce ne paraît pas sujette à varier beaucoup. » En passant quelques temps après à Bruxelles, M. Fologne me donna une série de beaux exemplaires mâles de l'espèce que je ne croyais pas décrite à cette époque.

» En rentrant chez moi au commencement d'avril dernier, après mon voyage dans le Midi de la France, je trouvai une lettre d'un nouveau correspondant M. A. H. Swinton avec le croquis d'un papillon qu'il avait rencontré à la fin de mars 1867. A la demande que je fis d'en voir un spécimen, M Swinton m'en envoya plusieurs et je reconnus de suite l'insecte pris par M. Fologne près de Bruxelles en 1862.

» J'ai été bien près de décrire cette espèce comme nouvelle, n'ayant pas songé à chercher à la reconnaître parmi les espèces de Toscane. Cependant en travaillant au premier volume des Tinéides de l'Europe méridionale et en arrivant à la description de *Solenobia conspurcatella* j'acquis de suite la certitude que c'était mon insecte de Southampton.

» La description suivante est celle que j'avais écrite pour mon ami Fologne quand j'étais sous l'impression que l'insecte était nouveau.

» Pour les dessins cette espèce est la plus voisine de *S. Inconspicuella* mais elle s'en distingue au premier coup d'œil par la couleur du fond très-différente, par ses ailes inférieures plus opaques et par ses antennes distinctement ciliées.

Les deux autres espèces nouvellement découvertes en Angleterre sont *Ypsolophus marginellus* et *Opostega reliquella.*

En parlant de la première, M. Stainton rappelle qu'à son passage à

Bruxelles en 1862, M. Breyer lui donna plusieurs chenilles de *Ypsolophus marginellus*.

La conséquence de ce que M. Stainton vient d'écrire au sujet de la *Solenobia conspurcatella* est que la note qui a paru dans un de nos derniers comptes-rendus des séances, note dans laquelle je proposais le nom de *Solenobia Staintoni* pour l'insecte qui est en réalité la *Solenobia conspurcatella*, doit être considérée comme non avenue afin d'éviter une complication de plus avec les synonymes. »

M. de Sélys-Longchamps dépose un travail intitulé : *Additions et corrections au catalogue raisonné des Orthoptères de Belgique.*

L'Assemblée en décide l'impression dans le prochain volume des Annales.

L'Assemblée décide également l'impression dans le prochain volume, d'un travail de M. J. Putzeys, intitulé : *Supplément à la révision générale des Clivinides.*

M. Capronnier fait part à l'Assemblée de la découverte faite par lui à Boitsfort, vers le milieu de juin, de deux exemplaires femelles de *Larentia Gemmaria*, Bdv.

Ces insectes se trouvaient au repos sur les troncs des grands hêtres.

M. Mors fait parvenir à la Société quelques renseignements sur certaines espèces rares de Coléoptères, pris par lui en Belgique, ce sont :

Ægialia rufa, Fab.

Trois exemplaires pris à Nieuport, dans les dunes intérieures au sud du chenal, le 5 mai 1865.

C'est dans la même localité et à la même place qu'ont été pris en abondance :

Les *Dyschirius obscurus*, Gyll.
» *impunctipennis*, Dawson.

et le *Bembidium argenteolum*, Ahrens, avec sa variété *azureum*, Gebler ; le type très commun, la variété en une quinzaine d'exemplaires.

Le type était à cette époque d'un beau bronzé assez clair et brillant, plus tard dans le saison, la couleur devient plus foncée et plus terne.

Le long du chenal de Nieuport, ont été pris à la même époque :

Anisodactylus pseudo-aeneus, Dej.
Dyschirius chalceus, Erichson.
» *salinus*, Schaum.
Pogonus halophilus, Nicol., var. bleue.
» *luridipennis*, Germ. (1 exemplaire).

M. de Sélys-Longchamps communique au nom de M. Wesmael, une liste

manuscrite des Coléoptères des environs de Liége, rédigée par feu M. Charles Robert, probablement vers 1833, et s'engage à en déposer une copie dans les archives de la Société.

M. le docteur Breyer fait une analyse verbale du *Verzeichniss der Schmetterlinge des Herzogthum Nassau*, par le Dr Rössler.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 1er Février 1868.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

Le Secrétaire fait part à la Société qu'il a reçu pour la bibliothèque :

1° *Acta Universitatis Lundensis.* Année 1865, 3 vol. in-4°. — De la part de l'Université de Lund.

2° *Annales de la Société Malacologique de Belgique.* T. II, 1866-1867. — un vol. in-8°, avec planches.

3° *Bulletin des séances de la Société Malacologique de Belgique.* — 1867, br. in-8°. — De la part de la Société Malacologique.

M. Roelofs dépose la continuation de son travail sur un nouveau genre de Curculionides de l'Australie, pour le prochain volume des Annales.

Sur l'avis favorable de la commission chargée de l'examen de ce travail, l'Assemblée en décide l'impression.

M. le Dr Candèze annonce pour le même volume des Annales, un travail sur de nouvelles espèces d'Elatérides, et un autre sur les Lamellicornes du Nouveau-Calabar.

M. de Sélys-Longchamps fait la communication suivante sur quelques Odonates du Mexique :

« En 1867, MM. Sallé et Boucard ont bien voulu me communiquer cent cinquante Odonates du Mexique, provenant des environs de Cuernavaca et d'Orizaba.

« J'en ai reçu quelques autres par l'entremise de M. le vicomte Henri de Bonvouloir. Le total des espèces s'élève à 38, parmi lesquelles neuf semblent nouvelles, et un certain nombre d'autres n'ont pas été signalées comme appartenant à la Faune du Mexique.

« En général, je crois qu'il n'est pas désirable de voir publier des espèces nouvelles isolées dans des *Proceedings* ou ailleurs ; mais les diagnoses que je donne aujourd'hui ne me paraissent pas exposées à ce reproche, parce

qu'elles constituent un supplément à un ouvrage complet, où sont décrites toutes les espèces de Névroptères de l'Amérique du nord : je veux parler du *Synopsis of the Neuroptera of North-America*, par le Dr Herm. Hagen, publié à Washington en 1864 sous les auspices de la Smithsonian Institution.

« Je puis encore faire valoir comme un motif de publication, que sur neuf espèces nouvelles trois appartiennent aux sous-familles des *Gomphines* et des *Calopterygines*, dont j'ai publié les monographies en 1854 et 1858, avec la collaboration du docteur Hagen, (dans les Mémoires de la Société royale des sciences de Liége).

SOUS-FAMILLE DES LIBELLULINES.

1. Libellula croceipennis, De Sélys.

Très-voisine de la *L. saturata*, Uhler, (Hagen, page 152).

Elle en diffère principalement parce que l'espace basilaire et les triangles des secondes ailes ne sont pas colorés en brun ochracé *plus foncé que le reste de la base des ailes*, et que cette couleur s'arrête au nodus au lieu de se prolonger le long de la côte jusqu'au ptérostigma (qui est en outre plus long que chez la *saturata*). La validité de l'espèce est prouvée par les détails des parties génitales du mâle, notamment par le prolongement final inférieur du deuxième segment qui est *plus large* que chez la *saturata*.

D'Orizaba et de la Vera-Cruz. Egalement de Guatemala (et de Colombie?)

2. Libellula merida, De Sélys.

Presque semblable à la *L. angustipennis*, Rambur, (Hagen, page 159). Elle s'en sépare facilement par les ailes beaucoup moins étroites à la base. L'abdomen chez le mâle adulte, est entièrement bleuâtre pulvérulent.

D'Orizaba. Je l'ai reçue également de Mérida dans la République de Vénézuela.

3. Libellula (S. G. Dythemis, Hagen), Sallæi, De Sélys.

Voisine de la *Lib. nubecula*, Rambur, mais plus grande, (abdomen 35 à 42mm. aile inférieure 40-44). Elle en diffère par le triangle discoïdal des ailes supérieures *divisé par une nervule* et suivi immédiatement de *trois* cellules, puis de deux rangs; les ailes du mâle toujours incolores et celles de la femelle à peine salies. Comme chez les espèces voisines, le dessus du front est bleu métallique, et le septième segment marqué d'une grande tache jaunâtre en dessus Les cotés du thorax sont noirâtres, avec deux raies vertes comme chez la *rapax* de M. Hagen, dont notre espèce se sépare par le lobe médian de la lèvre inférieure et la base des latéraux noirs.

D'Orizaba. Dédiée à M. Aug. Sallé connu par ses voyages scientifiques au Mexique et par son obligeance envers les naturalistes.

SOUS-FAMILLE DES GOMPHINES.

4. Erpetogomphus viperinus, De Sélys.

Abdomen ♂ 35-37^{mm}, ♀ 35. — Aile inférieure ♂ 28-30; ♀ 33.

Nervure costale et ptérostigma noirâtres. Occiput étroit, brun clair; sa crète finement noire subéchancrée au milieu, ciliée de noirâtre. Derrière des yeux brun. Thorax jaunâtre, le devant avec une bande juxta-humérale et une à la suture médiane noirâtres. Abdomen noirâtre, à taches dorsales lancéolées jaunes étroites, jusqu'au septième segment, où la tache est plus large. Femurs d'un brun foncé passant au noir en dehors et au bout. Tibias et tarses noirs. Par les appendices anals supérieurs fortement courbés en bas à leur extrémité, le mâle diffère tout à fait des autres Erpetogomphus connus.

L'appendice inférieur est conformé comme chez l'*E. elaps*, et n'atteint que les trois-cinquièmes de la longueur des supérieurs, mais l'extrémité de ses deux branches recourbées en haut est noirâtre. Chez la femelle la tache jaune du septième segment n'est pas élargie. Elle diffère bien de celle de l'*elaps* par le ptérostigma et les appendices anals noirâtres.

D'Orizaba.

5. Cordulegaster diadema, De Sélys.

Abdomen ♂ 57^{mm} ; ♀ 60. — Aile inférieure ♂ 43; ♀ 50.

Occiput jaune à cils noirs. Lèvre supérieure jaune finement bordée de brun-roux au milieu et de côté. Rhinarium noir; nasus jaune. Front noir en avant, jaune en dessus où cette couleur est entièrement entourée de noir. Abdomen à demi-anneaux médians jaunes, non-interrompus par l'arète dorsale. Pieds noirs; femurs bruns en dehors.

Le mâle a deux dents en dessous aux appendices supérieurs (l'une basale, l'autre avant la moitié). La lame vulvaire de la femelle dépasse le bout de l'abdomen ; elle est brun foncé, jaune à la base.

Cette espèce a la forme du *C. bidentatus* d'Europe, dont elle diffère par la lèvre supérieure *non bordée de noir*, le noir du dessus du front *entourant le jaune* et les femurs *bruns*. Elle se distingue du *C. maculatus* De Sélys, (Hagen, page 115), par l'occiput jaune à *cils noirs*, la lèvre *non entourée* de brun, les demi-anneaux jaunes de l'abdomen *non-divisés en taches par l'arète dorsale* et celui du deuxième segment *aussi large sur les côtés* que chez le *bidentatus*.

D'Orizaba et Cuernavaca.

SOUS-FAMILLE DES ÆSCHNINES.

6. Gynacantha mexicana, De Selys.

Très-voisine de la *G. bifida*, Rambur, du Brésil. Les ailes semblables. Elle en diffère par ce qui suit : 1° La tache noire en T du dessus du front plus épaisse et beaucoup mieux marquée. 2° Les côtés du thorax avec une bande finale noir-luisant très-distincte. 3° Appendices anals de la femelle plus larges, en feuilles allongées noirâtres.

Reçue du Mexique, par M. de Bonvouloir, qui me l'a communiquée. Je ne connais pas le mâle.

SOUS-FAMILLE DES CALOPTERYGINES.

7. Cora marina, De Selys.

Abdomen 36-38^{mm}, aile inférieure 31-32.

Ailes enfumées, lavées de brun-clair dans leur seconde moitié, surtout à leur milieu. 40 à 42 nervules antécubitales aux supérieures, 30 postcubitales aux quatre ailes. Trois secteurs supplémentaires courts, interposés entre les deux secteurs du triangle vers le bord postérieur. Quatre taches verdâtres rondes entre les yeux.

D'Orizaba. La femelle est inconnue.

Elle diffère de la *Cora cyane* (De Selys, monogr. des Caloptérygines) de la Guyane, par sa taille plus grande, les taches rondes du dessus de la tête, et surtout par la réticulation plus serrée et la présence de *secteurs supplémentaires entre le* 1er *et le* 2me *du triangle.* Ce Sous-genre *Cora* et les deux autres constituant le grand genre *Thore* (Hagen) n'avaient été observés jusqu'ici que dans l'Amérique méridionale tropicale.

SOUS-FAMILLE DES AGRIONINES.

8. Agrion heterodoxum, De Selys.

Abdomen ♂ 25^{mm}, ♀ 22-25. Aile inférieure ♂ 18; ♀ 19-20.

♂ Lèvres et derrière des yeux en dessous jaunâtres ; le reste de la tête noirâtre. Prothorax noirâtre presque trilobé en arrière, la lobe médian arrondi, un peu redressé. Devant du thorax noirâtre jusqu'à la suture humérale, avec une ligne antéhumérale jaunâtre. Les côtés olivâtres, avec une grande tache triangulaire inférieure post-humérale noire. Abdomen assez épais, noir en dessus, rougeâtre en dessous, surtout au bout ; l'extrémité du dixième segment droite, un peu déprimée. Appendices supérieurs très-

extraordinaires, écartés ; vus de profil ils sont divisés presque jusqu'à la base en deux branches, l'échancrure entre elles formant un croissant; la branche supérieure (noire, rousse à la pointe) se dressant perpendiculairement au bout de l'abdomen; l'inférieure plus épaisse (jaunâtre). Appendices inférieurs subconiques presque droits. Pieds jaunâtres à bande noire externe, ciliés de noir. Ptérostigma noir, blanchâtre en dehors, plus court que la cellule qu'il surmonte, plus étroit à la côte qu'en dessous. Dix à douze nervules postcubitales.

♀ Le rougeâtre remplacé par de l'olivâtre, le noir par du noirâtre. Le dessus de la tête mélangé d'olivâtre. Lobe postérieur du prothorax subarrondi. Une lamelle triangulaire élevée de chaque côté du bord de l'échancrure mésothoracique près du prothorax (comme dans le genre *Argia*). Bord du neuvième segment roux ; l'extrémité du dixième fendue. Appendices d'un brun-noir coniques. Une épine aigue au bout du huitième segment en dessous. Ptérostigma brun.

♀ Var. ? *flavescens*, De Selys. En entier d'un jaune olivâtre sans dessins.

Par l'épine du neuvième segment de la femelle cette espèce ressemble aux groupes des *Agrion elegans* et *cyathigerum*. Il est possible que la variété *flavescens*, décrite sur une femelle plus grande, forme une espèce distincte (1).

9. Telebasis Boucardi, De Selys.

Abdomen 20-21^{mm}, aile inférieure ♂ 13 ; ♀ 15.

♂ Rouge en dessus, passant au jaunâtre en dessous, une large bande noire sur la tête entre les ocelles et l'occiput, allant d'un œil à l'autre. Lobe postérieur du prothorax arrondi, noir, bordé de rouge. Une large bande noire sur le devant du thorax, divisée par une ligne rouge à l'arête mésothoracique. Vestiges noirs aux sutures latérales. Dixième segment un peu échancré. Appendices supérieurs plus épais au bout qui est noirâtre et comme tronqué. Les inférieurs plus longs, leur extrémité fine, noirâtre, relevée en haut. Ptérostigma un peu allongé, brun, plus foncé au centre. Huit à dix postcubitales. Cils des pieds assez longs.

♀ Couleurs moins vives. Appendices très-courts. Valvules non dentelées.

Des environs d'Orizaba, par MM. Boucard. M. de Bonvouloir l'a également reçue du Mexique.

(1) L'*Agrion saucium*, Burmeister, (Hagen, p. 85) est sans doute très voisin par l'épine du 8e segment de la femelle et par la coloration, mais la forme des appendices du mâle et les marques noires de son abdomen sont différentes. L'*Agrion discolor*, Burm. (connu par une femelle) (Hagen, p. 79) est peut-être identique avec la variété *flavescens*. Ces deux espèces proviennent des États-Unis.

Cette espèce que je dédie à l'infatigable et intelligent voyageur M. Boucard, est voisine de l'*Agrion dominicanum* (De Selys dans Poey) et *salvum* (Hagen, page 85). J'ai établi le genre Telebasis pour classer les Agrionines dont les ailes sont pétiolées jusqu'à l'origine de la première nervule basale postcostale. »

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 7 mars 1868.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

M. Weyers donne lecture d'une lettre de M. Becquemont, de Paris, remerciant de sa nomination de membre effectif de la Société.

La Société a reçu pour sa bibliothèque les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. T. XXIV, n° 12 et T. XXV, n° 1. — De la part de l'Académie.

2° *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*. 1866-1867, n° 6. — Envoi de la Ligue de l'Enseignement.

3° *Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*. 1re série, vol. 4, 5, 6, 7, 8 et 9, 2me série, vol. 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, 3me série, vol. 1. (Différentes brochures publiées par cette Société). — De la part de la Société des sciences, lettres et arts du Hainaut, en échange avec les Annales.

4° Sichel : *Considérations zoologiques sur la détermination de l'espèce et sur la fixation des limites entre elle et la variété, tirées principalement de l'étude des Insectes Hyménoptères*. Br. in-8°. — Don de l'auteur.

5° Sauveur : *Du classement des variétés de l'*Helix nemoralis, L. *et de l'*H. hortensis, Müll., *d'après l'observation des bandes de la coquille*. (Extrait des Annales de la Société malacologique de Belgique, T. II, 1866-1867.) — Don de l'auteur.

M. le Président informe l'Assemblée, que le conseil d'administration dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société, M. E. Allard, membre de la Société entomologique de France.

Le Secrétaire dépose un travail de M. E. Allard, intitulé : *Études sur les Bruchides*, pour le prochain volume des Annales.

Ce travail est renvoyé à une commission composée de MM. Th. Lacordaire et Roelofs.

Le Secrétaire annonce de plus que M. de Chaudoir a promis pour le même volume, un travail sur le groupe des *Ozénides* de la famille des Carabiques.

Il donne ensuite des renseignements sur l'état et la composition du prochain volume des Annales.

Il annonce enfin qu'il est parvenu à faire rentrer les derniers exemplaires des t. III et IV des Annales, qui manquaient pour compléter les séries. Ces volumes compris dans une faillite, ont été rachetés par lui en vente publique.

L'Assemblée lui vote à l'unanimité des remerciements pour ses bons offices.

M. de Sélys-Longchamps donne lecture de la note suivante, promettant un travail plus étendu sur le même sujet, pour un volume prochain des Annales :

DIAGNOSE D'UN NOUVEAU GENRE D'AGRIONINE.

HEMIPHLEBIA, De Sélys.

Pterostigma carré long, surmontant une cellule. Ailes étroites à la base, pétiolées presque jusqu'à la nervule basale postcostale. L'arculus aux ailes antérieures n'existant que dans sa moitié supérieure jusqu'à la naissance des secteurs principal et bref, de sorte que le quadrilatère est dépourvu de côté interne et se trouve réuni à l'espace basilaire ; ses côtés supérieur et externe formant une veine penchée vers le bas où elle constitue un angle aigu avec le côté inférieur. Le quadrilatère des ailes postérieures régulier en trapèze à côté supérieur d'un tiers plus court que l'inférieur et l'interne le plus court.

Coloration du corps vert métallique (comme chez les *Lestes* et les *Nehalennia*). Lèvre inférieure fendue dans sa moitié finale, à branches contigues non aigues, les deux premiers articles des antennes épais presque égaux ; le troisième plus grèle égal aux deux premiers réunis ; la soie très longue. Pieds médiocres à cils assez longs, divariqués.

♂ Appendices supérieurs semi-circulaires, de la longueur du dixième segment ; les inférieurs plus longs, en palettes allongées, relevés au bout après une double courbure.

♀ Appendices cylindriques, plus longs que le dixième segment, épais à la base, contigus, appuyés sur un prolongement inférieur du dixième segment ; lames vulvaires fortes dépassant l'abdomen.

Je nomme l'espèce :

Hemiphlebia mirabilis, De Sélys.

Longueur de l'abdomen ♂ 18mm. —♀ 16—17 mm.
» de l'aile inférieure ♂ 9mm; —♀ 10—12 mm.

Dessus et derrière de la tête, dessus et côtés du thorax et de l'abdomen vert doré brillant. Lèvres, dessous du corps et articulations des segments livides. Pieds livides, les fémurs avec une série externe de points noirs.

♂ Appendices supérieurs noirs en dessus et de côté, livides en dedans; les inférieurs livides.

♀ Appendices et pièce terminale inférieure livides.

Patrie : Port Denison (Queensland) Australie.

Cette espèce ressemble en miniature à la *Lestes sponsa* pour le facies et la coloration, mais elle diffère de tous les Odonates vivants connus jusqu'ici, par la suppression du côté interne du quadrilatère discoïdal formé par l'arculus.

Le genre fossile *Tarsophlebia* de M. Hagen provenant de la pierre lithographique de Bavière, présente seul une conformation semblable du quadrilatère, mais elle s'étend aux quatre ailes et ce genre appartient à la sous-famille des Caloptérygines, tandis que l'*Hemiphlebia* est une Agrionine, qui malgré certaines analogies avec la légion des Platycnemis, me paraît devoir se placer dans celle des Agrion.

Je dois la possession de cet Odonate extraordinaire à la générosité de notre honorable collègue M. Weyers. J'en ai examiné plus de vingt exemplaires présentant le caractère sur lequel le genre est fondé, excepté un seul, qui à l'une des ailes, possède une petite nervule surnuméraire qui ferme l'espace discoïdal, de façon à imiter ce qui se voit chez les Agrionines normales.

M. De Borre annonce qu'il s'occupe en ce moment d'une étude sur quelques espèces du genre *Dytiscus*, et demande à ses collègues la communication des exemplaires qu'ils ont des *D. marginalis*, *conformis*, *circumcinctus* et *dubius*.

M. Roelofs fait passer sous les yeux de l'assemblée un superbe exemplaire du *Dinomorphus pimelioides*, Perty, de Bahia, (Brésil), qui constitue à lui seul la tribu des *Dinomorphides* de M. Lacordaire. Ce curculionide remarquable par son facies, qui rappelle celui des *Brachycerus* de la faune méditerranéenne et africaine, est un des insectes les plus rares dans les collections.

M. Sauveur annonce qu'il vient de recevoir un envoi d'insectes du Maroc, des environs de Tanger, qu'il doit à M. Daluin, consul général de Belgique. Cet envoi contient entr'autres espèces intéressantes, plusieurs exemplaires du *Carabus cychrocephalus*, Fairm.

M. Weyers fait la relation d'une chasse qu'il a faite à Groenendael, le 25 fevrier dernier, dans laquelle il a trouvé plusieurs exemplaires du *Platysma angustata*, Duft., espèce qui n'avait été rencontrée jusqu'à présent qu'à la Baraque-Michel et à Calmpthout.

M. Van Volxem ajoute que dans la même excursion il a pris deux couples de la *Chelidura acanthopygia*, Géné, sous la mousse au pied de grands sapins. Cette capture vient confirmer l'indigénat en Belgique de cette espèce, dont il n'avait pris que trois individus l'année dernière à Theux, en fauchant sur des buissons de chêne, à la fin du mois de septembre.

La séance est levée à 9 1/2 heures,

Assemblée mensuelle du 4 avril 1868.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. E. Allard, de Paris, remerciant de sa nomination de membre effectif de la Société.

La Société a reçu pour sa bibliothèque les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Tome XXV, n° 2. — De la part de l'Académie.

2° *Annales de la Société phytologique et micrographique de Belgique.* T. I, liv. 11 et 12. — De la part de cette Société.

3° *Tijdschrift voor Entomologie*, 2me série, 3me partie, liv. 1 à 6. — De la part de la Société entomologique des Pays-Bas.

4° *Berliner Entomologische Zeitschrift.* 18me année, 1867, liv. 1 à 4. — De la part de la Société entomologique de Berlin.

La discussion est ouverte sur la détermination de l'époque de l'excursion annuelle de la Société, qui aura lieu à Arlon et aux environs.

Après un court débat, l'Assemblée décide que cette excursion se fera le dimanche de la Pentecôte, qui tombe le 31 mai, et les jours suivants. Le rendez-vous est fixé à Bruxelles, (station du Luxembourg) la veille, samedi 30 mai, à l'heure du dernier train.

Il est donné lecture d'un rapport de M. Th. Lacordaire, sur le travail de M. E. Allard, intitulé : Études sur les Bruchides.

M. Roelofs, second commissaire, adhérant entièrement aux conclusions de M. Lacordaire, l Assemblée décide l'impression du travail dans le prochain volume des Annales.

M. A. P. De Borre présente un travail sur un nouveau genre de la famille des Ténébrionides, accompagné d'une planche. Après en avoir donné lecture, l'Assemblée en décide l'impression dans les Annales.

M. W. Roelofs lit une notice intitulée : De la Variabilité des caractères sexuels secondaires extraordinairement développés chez les Curculionides et es Anthribides.

L'Assemblée en vote l'impression dans les Annales.

M. Weyers dépose pour les Annales, au nom de M. le baron de Chaudoir, un travail intitulé : Révision du groupe des Ozénides.

Ce travail est renvoyé à l'examen d'une Commission composée de MM. Putzeys et Mors.

M. de Borre donne lecture des caractères du genre *Ceradelium*, nouveau genre de la Tribu des Helopides, dont il est fait mention plus haut, établi par lui sur une espèce australienne, voisine des *Adelium*.

Voici les caractères principaux qu'il assigne à ce genre :

Genus CERADELIUM, (*Nov. gen. Trib. Helopidarum*).

Caput subquadratum, bicornutum, collo brevi. Thorax subhexagonale, lateribus cornubus armatum ; pronotum a lateribus prothoracis nullo modo, nisi cornubus illis, separatum. Elytra oblongo-ovata, striata. Femora sublinearia. Tarsi articulo penultimo subbilobo.

Une espèce, *C. armatum*, *Nobis*, de l'Australie orientale, provenant de l'envoi fait en 1867, par M. le comte de Castelnau.

M. Roelofs fait mention de quelques Curculionides qui se trouvaient dans un envoi reçu par M. Breyer en 1857, provenant de Sidney? (Australie).

Ces espèces sont les suivantes :

Prostomus scutellaris, Fab. — *Otiorhynchus sulcatus*, Fab. — Celeuthetide, n. gen., nov. sp. — *Erirhinus* (*Notaris*), nov. sp. — *Scotasmus carinatus*, Sch. — Erirhinide, n. gen. — *Poropterus conifer*, Klug. — *Poropterus*, nov. sp. — *Amycterus Bubalus*, Ol. — *Acantholophus planicollis*, Waterh. — *Haplonyx Kirbyi*, Schh. — *Belus* (*Isacantha*, Hope). *fumigatus*, Germar?

M. Roelofs insiste surtout sur la présence dans cet envoi de l'*Otiorhyn*-

chus sulcatus, Fab., insecte que l'on ne trouve qu'en Europe, et appartenant à un genre qui n'a pas de représentant en Australie. — La tribu des Otiorhynchides vrais est même étrangère à cette partie du monde.

M. de Sélys-Longchamps communique la suite de ses observations sur les Névroptères de Port Denison, reçus par M. Weyers :

« Parmi eux se trouve encore un nouveau genre d'Agrionines appartenant à la légion des *Podagrions*. Je le nomme :

SYNLESTES, De Sélys.

Secteur médian naissant du principal un peu avant la veine du nodus, le sous-nodal de cette veine même. Ptérostigma dilaté, quatre fois plus long que large, surmontant 4 à 5 cellules. Les secteurs non courbés vers le bord postérieur. Un secteur interposé aux deux côtés du nodal. Espace postcostal d'un seul rang de cellules. Ailes pétiolées jusqu'au milieu du niveau du quadrilatère qui est penché vers le bas et touche la nervure postcostale par son angle externe inférieur, d'où partent ensemble les deux secteurs du triangle ; le côté supérieur presque moitié plus court que l'inférieur.

Lèvre inférieure oblongue, amincie aux bouts qui sont contigus mais fendus dans le quart final. Antennes à premier article très-court, le deuxième plus long, le troisième grèle ayant le double des deux premiers réunis. Pieds médiocres à cils assez longs divariqués.

Ce genre remarquable remplace en Australie les *Chlorolestes* de l'Afrique méridionale dont il se distingue par les secteurs non courbés, l'absence de secteurs supplémentaires entre le médian et le bref, par le point de départ du médian avant la veine du nodus et par le point de contact du quadrilatère avec la postcostale, disposition qui rappelle les *Perilestes* de l'Amérique méridionale. La lèvre inférieure est aussi plus allongée que chez les *Chlorolestes*.

Les *Synlestes* se séparent des *Argiolestes* australiens par la disposition du quadrilatère et des secteurs interposés indiquée plus haut, les secteurs non courbés et l'espace postcostal d'un seul rang de cellules ; enfin par la lèvre à branches contigues.

Synlestes Weyersii, De Sélys.

Abdomen environ 40^{mm}. — Aile inférieure 32.

♂ inconnu. Par analogie il n'est pas douteux qu'il doit être pourvu d'appendices anals semicirculaires en crochets.

♀ Ailes étroites hyalines. Ptérostigma jaunâtre entouré de nervures noires épaisses, stature grèle. Coloration vert métallique foncé en dessus, jaune orangé en dessous et sur les cotés, ainsi qu'il suit : une tache entre la bouche et les yeux, le deuxième article des antennes, un gros point derrière l'occiput, les bords et le lobe postérieur arrondi du prothorax ; des lamelles élevées aux côtés de la suture mésothoracique, une bande juxta-humérale ne touchant pas le haut. (Sur les côtés jaunâtres du thorax existe une bande courte supérieure bronzée). Enfin le jaune des côtés de l'abdomen remonte en demi-anneaux à la base des segments. (Le bout de l'abdomen manque). Pieds d'un brun-jaunâtre, l'intérieur et le bout des femurs noirâtre.

Patrie. Port Denison (Queensland), d'après une femelle donnée par M. Weyers auquel je suis heureux de témoigner ici ma reconnaissance pour les services que par ses relations étendues il rend à l'Entomologie.

Outre l'*Hemiphlebia mirabilis* et la *Synlestes Weyersii* il y avait dans le même envoi quatre autres espèces d'Odonates ; *Cordulia eustalacta*, Burm. — *Æschna brevistyla*, Ramb. — *Lestes analis*, Ramb. et *Agriolestes icteromelas*, de Sélys.

Enfin une Panorpide nouvelle appartenant au genre *Bittacus* :

Bittacus nigriceps, De Sélys.

Longueur de l'abdomen 13-14^{mm}. — De l'aile inférieure 13-18.

Très-voisin du *B. australis*, Klug. (*B. corethrarius*, Ramb,), il en diffère par les caractères suivants :

1° Taille moindre.

2° Toute la tête et le bec, le dessus du prothorax, le dos de l'abdomen et les plaques ventrales noirs.

3° Les appendices anals du mâle excavés dans toute leur longueur en dessus, à bords entiers régulièrement arrondis et courbés l'un vers l'autre sans dent ni prolongement interne inférieur.

De Port Denison (Queensland). J'ai examiné un grand nombre d'exemplaires des deux sexes.

Chez le *B. australis* l'abdomen a 15 à 20 millimètres, l'aile inférieure 20 à 22, le front, la base et le dessous des mandibules, le derrière des yeux latéralement, la moitié basale du prothorax et de l'abdomen en dessus et les plaques ventrales sont roux, et les pinces anales des mâles qui sont moins excavées en dessus et à bords moins réguliers portent avant leur extrémité interne un prolongement en dent penché en bas.

J'ai reçu l'*australis* de Melbourne et de Queensland, et je possède le type femelle du *B. corethrarius* de Rambur qui est conforme à la figure et à la description de Klug.

Parmi les Bittacus de Queensland reçus par M. Weyers, j'ai deux femelles en mauvais état qui ont la petite taille du *nigriceps* avec la coloration de l'*australis*. Ne connaissant pas le mâle je n'ose affirmer si c'est une variété de l'*australis* ou si c'est une espèce distincte. Dans ce dernier cas elle pourrait être à bon droit désignée sous le nom de *Bittacus intermedius*. La couleur rousse en dessous de la bouche est mélangée de noirâtre ainsi que la base des derniers segments de l'abdomen en dessus. »

MM. Weyers et Van Volxem donnent quelques détails sur deux excursions à Calmpthout, faites les 15 et 22 mars de cette année.

Ils y ont remarqué entre autres espèces intéressantes:

Omophron limbatum, F. — *Carabus clathratus*, L. — *Harpalus neglectus*, Dej. — *Amara infima*, Duft. — *Bembidium argenteolum*, Ahr. — *Cybister Roeselii*, F. — *Dytiscus circumflexus*, F. — *Pelobius Hermanni*, F. Ces deux derniers en abondance.

Le *Stanelia hippocastanaria*, H. volait en grande abondance dans les bruyères, quoique son époque habituelle d'apparition soit beaucoup plus tardive.

M. De Borre annonce qu'il a reçu cette année plusieurs exemplaires du *Pelobius Hermanni*, F. d'Ostende.

La séance est levée à 10 heures.

Assemblée mensuelle du 2 mai 1868.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société, M. E. Dupont directeur du Musée royal d'histoire naturelle.

Le Secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Jahrbücher des Nassauischen Vereins für Natürkunde*, 19me et 20e années avec 2 pl. lith. 1 vol. in-8°. (De la part de la Société d'histoire naturelle de Nassau).

2° *Mittheilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft*, vol. II, n° 8. (Don de M. Bischoff-Ehinger).

3° *Zoologische Miscellen*, XIV, par M. G. de Frauenfeld. — Extrait des Annales de la Société I. et R. de Zoologie et de Botanique, de Vienne. Année 1867). — Don de M. Th. Lecomte.

4° *Essai d'une faune entomologique de l'Archipel Indo-Néerlandais*, 3me monographie. Famille des Pentatomides. 1re partie, avec 4 pl. col., par par M. Snellen van Vollenhoven. — Don de l'auteur.

5° *Coleopterologische Hefte*, II, publié par M. E. v. Harold. — Don de M. E. v. Harold.

6° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. Tome XXV, n° 3. — De la part de l'Académie.

M. Sauveur, président, prend la parole en ces termes :

Messieurs.

Depuis notre dernière assemblée mensuelle, un fait de nature à intéresser tous les amis des sciences naturelles s'est produit. L'ancienne administration du Musée royal d'histoire naturelle a cédé la place à une administration nouvelle.

L'organisation du Musée de Bruxelles, MM., est chose trop importante au point de vue des intérêts de notre Société, pour que je croie pouvoir passer sous silence le fait que je viens d'avoir l'honneur de vous signaler; et pour que je ne considère pas comme un devoir, de vous en entretenir quelques instants.

Quelle a été, Messieurs, la nature des rapports qui ont existé jusqu'ici entre la Société Entomologique et le Musée ? — deux mots la résument : *indifférence réciproque*.

Cette situation regrettable doit-elle nous être imputée? Evidemment non. Toutes les avances compatibles avec notre dignité, nous les avons faites. C'est au Musée de Bruxelles que nous avons témoigné le désir d'être installés, c'est au Musée que nous avons destiné nos collections ; n'est-ce encore dans l'intérêt bien entendu du Musée, qu'à diverses reprises nous avons réclamé l'exhibition des collections endormies depuis plus de 20 ans dans des magasins dont l'accès est interdit au public !

Vous savez, MM., comment ces avances ont été accueillies.

Quoique je considère comme superflue toute allusion à un passé qui ne laisse plus de traces, il importe, cependant, que je rappelle les réclamations que nous avons faites, depuis bien des années, pour obtenir que le capital scientifique qui est trop longtemps resté improductif dans les magasins que

j'ai cités plus haut, soit enfin placé à intérêts, pour que le monde savant soit admis à profiter des acquisitions importantes faites surtout dans son intérêt.

Voici ce que disait, dans l'assemblée générale du 23 novembre 1859, un de mes honorables prédécesseurs.

» Il n'y a rien de petit dans la nature — que les petits esprits. — L'Entomologie est aussi nécessaire que la Zoologie et la Botanique. L'histoire naturelle est une, et on n'en peut distraire aucune partie sans s'exposer à faire fausse route dans l'étude de la nature. — J'aurais passé sous silence ces antipathies des « hommes sérieux » — leur estime du grand, leur mépris du petit — car nous ne faisons pas de morale ici ; j'aurais choisi une autre occasion d'en parler, si nous n'en subissions pas directement la peine.

» En effet, Messieurs, à quoi attribuer la perte des belles collections que la ville de Bruxelles a possédées, et qui, depuis qu'elles sont devenues la propriété de l'état, disparaissent aux yeux du public. — Des collections conservées à l'écart, et qui ne sont ni exposées, ni surveillées continuellement, sont des collections perdues, et je crains beaucoup, si jamais notre Musée doive être exposé de nouveau à vos yeux, que vous n'en retrouviez que de faibles ruines. » (Tome 4, p. VIII et IX).

Voici une seconde citation, empruntée au discours prononcé par un autre président de notre Société, en assemblée générale du 23 septembre 1862.

« Le nombre des personnes qui s'adonnent aux recherches entomologiques dans les environs de Bruxelles, est malheureusement très-restreint ; l'on ne peut, selon moi, attribuer ce peu de goût pour une étude aussi intéressante, qu'à l'absence de toute collection d'insectes dans le Musée de notre ville. Je me souviens fort bien que c'est en voyant, il y a une douzaine d'années, les belles collections qui ornaient le Musée, que plusieurs d'entre nous, et moi-même, avons commencé les recherches et les études qui ont préparé la fondation de notre Société.

» Je puis dire, sans crainte de me tromper, que depuis que ces collections sont devenues invisibles pour le public, il est peu de personnes à qui soit venue l'idée d'en commencer une. On ignore presque, chez nous, l'histoire et les mœurs de ces milliers d'insectes que l'on rencontre presque à chaque pas, et l'on ne peut, par conséquent distinguer, dans leur nombre, ceux qui peuvent nous être utiles de ceux qui sont nuisibles. Ce fait est regrettable au point de vue des intérêts agricoles comme à celui de la science. » (Tome 6, p. 186 et 187.)

Mêmes observations dans le discours présidentiel du 23 septembre 1864.

« Je vous soumettrai quelques considérations à cet égard, qui, peut-être,

nous permettraient d'avancer le travail, et dans un temps rapproché, de mettre nos membres et le public à même de jouir d'une manière profitable de la visite de nos collections ; nous aurions le mérite de faire faire un pas avantageux à la science et de stimuler, par notre exemple, les Musées de l'État à en faire autant. » (T. VIII, p. 292 et 293).

Quelles réponses, MM., furent faites à ces observations si judicieuses? — Une seule : *insuffisance de locaux.*

Insuffisance de locaux ! — Je ne sache pas que depuis six mois, de nouveaux locaux aient été édifiés au Musée et cependant, pendant la période intérimaire qui vient d'avoir un terme, nos vœux ont été, comme par enchantement, à moitié réalisés.

Trois salles nouvelles ont été ouvertes au public, renfermant les poissons, les reptiles, des collections d'anatomie comparée et de plâtres, enfin une partie des ossements fossiles de Dinant, et de la collection minéralogique. Les locaux n'étaient donc pas insuffisants au point de mettre un obstacle invincible à nos justes demandes.

L'avant-garde des collections entomologiques elle-même a paru, et il est devenu matériellement impossible d'alléguer encore aujourd'hui, que l'insuffisance de locaux ne permettra pas au corps d'armée de suivre.

Ces observations transitoires m'amènent, MM., à la situation présente.

Et ici, je suis heureux de le constater, un notable revirement s'opère. Notre confiance bien ébranlée peut et doit renaître.

C'est d'abord le Ministre de l'Intérieur, qui, dans une récente et minutieuse visite des collections et des locaux, a, devant le personnel réuni du Musée, examiné en détail la collection entomologique, exprimé son intérêt pour cette collection et manifesté hautement son désir de la voir toute entière exposée le plus tôt possible dans les salles publiques.

C'est, d'une autre part, le nouveau directeur du Musée, qui, le jour même de sa nomination, exprimait le désir d'être admis au nombre des membres effectifs de notre Société.

Cette démarche de M. Dupont l'honore, comme elle nous honore également. M. Dupont a compris que la science est une, que tous ceux qui s'y vouent sont frères devant elle ; qu'il n'existe point, à cet égard, de différence entre le monde officiel et les associations libres. Il est aujourd'hui des nôtres, qu'il soit le bienvenu parmi nous. Nous comptons sur son appui, qu'il compte à son tour sur notre aide. Notre but est commun.

Je vous ai dit, Messieurs, qu'un grand pas avait été fait déjà dans le sens du vœu que nous avons émis, de voir reparaître les collections nationales si longtemps enfouies, et notamment les collections entomologiques. Confiant dans les intentions du Ministre de l'Intérieur, et dans le

zèle de M. Dupont, j'exprime, au nom de la Société, le désir que ces dernières collections voient le jour avant l'époque, peut-être encore assez éloignée, de l'agrandissement des locaux du Musée.

Il est un autre point encore que je dois rappeler ici : c'est la demande que nous avons adressée l'année dernière au gouvernement, de pouvoir disposer un jour, dans le Musée agrandi, d'un local plus convenable que celui qui a été provisoirement mis à notre disposition par le département de l'Intérieur.

Vous le savez, Messieurs, ce sont les mauvaises conditions de ce local, surtout au point de vue de son humidité, qui mettent entrave au développement de nos collections, que tous nous sommes prêts à enrichir.

Et, à ce propos, qu'il me soit permis de vous soumettre, dès à présent, une idée que je me propose de reproduire devant la prochaine assemblée générale du mois de septembre.

Quelle est actuellement notre situation vis-à-vis du Gouvernement? Nous avons, quant à nous, droit à la jouissance du local où nous sommes réunis. Le Gouvernement, de son côté, aura droit, à l'époque de notre dissolution, à toutes les collections de la Société.

Là s'arrêtent nos engagements.

Ainsi le Gouvernement n'a aucun droit d'exiger que nos collections soient exposées au public. D'une autre part, c'est à nous, et non à l'État, qu'il incombe de supporter des frais matériels de conservation et de surveillance.

Verriez-vous quelque inconvénient, Messieurs, à ce que, par un contrat nouveau, nous attribuions au Gouvernement la jouissance immédiate de nos collections, à charge, par l'État d'en faire jouir le public, et de supporter les frais matériels que je viens d'indiquer ?

Il y aurait là, me semble-t-il, un avantage réel pour nous, sans préjudice d'aucune espèce.

Le Musée, de son côté, aurait tout intérêt a entrer en possession de collections, déjà intéressantes, qui ne tarderaient pas à s'accroître dans de notables proportions, formées et classées par nous, moyennant la seule charge d'entretien et de surveillance, charge bien légère pour une administration qui possède un personnel spécial organisé.

Donc, intérêt pour les deux parties, intérêt pour la science surtout.

J'appelle dès à présent sur ce point la sérieuse attention de la Société et notamment celle de notre collègue M. Dupont. Il va de soi qu'il ne s'agit que d'un avant-projet à examiner, à débattre, et à ne réaliser que moyennant la sauvegarde des différents intérêts, des différentes responsabilités en présence.

Le dernier vœu que je forme enfin, est celui de voir un jour créer une salle d'étude où certaines collections, ainsi que les livres d'histoire naturelle appartenant à la bibliothèque du Musée, puissent être mis à la disposition du public, au même titre que les livres, manuscrits, gravures et médailles de la bibliothèque royale.

Si mes vœux se réalisent un jour, Messieurs, grâce à votre appui et à celui de la nouvelle administration du Musée, j'estime qu'un grand pas aura été fait dans la voie du progrès, et que nous aurons tous bien mérité de la science.

M. Dupont prend alors la parole et s'exprime de la manière suivante :

« Je remercie la Société de son bienveillant accueil.

» Le vœu que la Société vient de manifester par l'organe de son honorable Président, est trop légitime pour que je ne cherche à y satisfaire sans retard. J'espère pouvoir, dans la prochaine séance, annoncer à mes confrères que la plus grande partie de la collection entomologique du Musée royal sera exposée provisoirement, afin qu'ils puissent examiner les magnifiques séries dont le Musée est en possession.

» J'aspire, Messieurs, à voir toutes les spécialités belges concourir au classement de nos collections. Quels résultats ne devons-nous pas attendre de l'application à l'histoire naturelle de notre pays de ce principe de la division du travail pour converger vers un but commun, principe dont la nature que nous étudions, nous montre les merveilleux effets.

» C'est vous dire, Messieurs, mes sentiments à l'égard du désir que vient de formuler l'honorable Président de la Société. Tout grand Musée est un centre scientifique qui n'a vie que pour autant qu'il serve à un grand nombre de naturalistes, et l'idéal d'un tel centre scientifique ne semble-t-il pas être de voir de savantes sociétés se grouper autour de lui? Il est cependant dépassé par l'ingénieuse combinaison de notre Président. La Société pourrait se proposer, nous dit-il, de former et de classer les collections nationales d'insectes. Au Musée incomberait le soin des étiquettes, de l'entretien et de la surveillance. Je ne puis qu'applaudir à une proposition aussi généreuse que bien conçue qui sert à la fois les intérêts et de la Société et du Musée.

» Le Musée a un besoin urgent de locaux. J'espère que le Gouvernement les lui dispensera prochainement. L'une des annexes indispensables de cet établissement est, à mon sens aussi, une salle réservée à l'étude où, à la manière des salles de lectures, chacun pourra étudier sur les objets eux-mêmes qui solliciteraient ses recherches, quand ces objets pourront être déplacés. »

M. de Sélys-Longchamps promet, lors de la discussion du Budget de

l'Intérieur au Sénat, de réclamer les réformes nécessaires pour le Musée et d'appuyer surtout sur l'insuffisance des locaux.

Le Président propose à l'Assemblée, au nom du Conseil d'administration, d'offrir à M. Dupont la collection complète des Annales de la Société.

Cette proposition est adoptée.

L'assemblée décide ensuite que le rendez-vous général de l'excursion annuelle de la Société, est fixé à Arlon, Hôtel du Nord, le dimanche 31 mai, dans la matinée.

M. Weyers donne des renseignements sur l'état d'avancement du prochain volume des Annales de la Société.

Il donne ensuite lecture du rapport de MM. Putzeys et Mors, sur le travail de M. de Chaudoir, intitulé : Révision du groupe des Ozénides.

Conformément aux conclusions de ce rapport, l'assemblée décide l'impression du travail dans le prochain volume des Annales.

M. de Sélys-Longchamps annonce le dépôt prochain, pour le volume suivant, du catalogue général des Névroptères de Belgique.

M. De Borre donne quelques renseignements sur une excursion qu'il a eu dernièrement l'occasion de faire à Lichtaert, au nord de Hasselt, dans la Campine Limbourgeoise, entre le canal de la Campine et la Nèthe. Cette contrée présente la plus grande similitude avec les dunes des environs de Calmpthout (Campine anversoise), M. De Borre y a retrouvé les mêmes espèces que dans cette dernière localité, entre autres les *Carabus clathratus, nitens et arvensis*.

M. de Sélys-Longchamps communique la note suivante sur les *Lycæna alcon* et *euphemus* :

Ces deux espèces sont excessivement voisines, et Godard, comme Duponchel s'en est aperçu, a décrit et figuré l'*alcon* sous le nom d'*euphemus* ; c'est pourquoi ce dernier dans le supplément a publié de nouvelles figures, où l'erreur est rectifiée ; seulement il n'a pas fait remarquer que l'*alcon* de Godard n'est pas l'*euphemus* mais bien une variété de l'*arion*, comme le fait remarquer Staudinger, analogue à une variété mâle de l'*euphemus* que je signalerai plus bas.

M. Adrien Maurissen, entomologiste zélé, de Maestricht, connu par son Catalogue des Lépidoptères du Duché de Limbourg, qui a découvert l'*alcon* sur le territoire belge a bien voulu m'en adresser quelques exemplaires qui confirment sa détermination.

Il a pris l'*alcon* du 15 juillet au 15 août dans les prairies humides à Lanaeken et dans les prés secs à Houseel, se posant sur les fleurs de la *Betonica officinalis*.

A Kissingen en Bavière j'ai pris l'*euphemus* à la fin de juillet et au com-

mencement d'août, volant dans les prairies humides des bords de la Saal et dans les clairières marécageuses des montagnes en compagnie de l'*Erebus* qui est plus commun, et se posant toujours l'un et l'autre sur les fleurs de la *Sanguisorba officinalis* qui nourrit peut-être leur chenille.

Il est très-possible que l'on rencontre l'une ou l'autre de ces *Lycœna* dans les prés marécageux de l'Ardenne où la *Sanguisorba* croît, notamment à Vielsalm. C'est ce qui m'engage à donner ici une diagnose comparée de l'*alcon* et de l'*euphemus*, établie sur un bon nombre d'exemplaires que j'ai sous les yeux :

LYCOENA ALCON.	LYCOENA EUPHEMUS.
Polyommatus alcon. Duponchel, suppl. pl. 1, fig. 1, 2, 3. *P. euphemus*, Godart, pl. XI, seconde, fig. 6 et XI quart. fig. 2 (mâle).	*Polyommatus euphemus*, Duponchel, suppl. pl. 1, fig. 4, 5, 6.
Mâle. dessus Des ailes d'un bleu violet sans taches avec une bordure noirâtre étroite.	*Mâle.* Dessus des ailes d'un bleu violet argenté avec une bordure noirâtre plus large, moins arrêtée, un arc discoïdal et une série arquée de 4-5 points noires entre celle-ci et le bord.
Femelle. Dessus ses ailes brun; le disque saupoudré de bleu violet jusqu'aux deux tiers, un arc discoïdal et une série arquée de 5 points noirs entre celui-ci et le bord aux ailes supérieures seulement, dont le point inférieur est plus rapproché du bord.	*Femelle.* Dessus des ailes brun; le disque très-saupoudré de bleu un peu argenté jusqu'aux quatre cinquièmes environ, marqué d'un arc discoïdal et de points noirs comme chez le mâle, ses points formant une courbe régulière.
Variété mâle. Selon de Villers et Guénée l'arc discoïdal noir du dessous se voit parfois aux ailes supérieures en dessus.	*Variété mâle.* Sans points noirs en dessus excepté l'arc discoïdal des ailes supérieures. En dessous le point noir inférieur de la série arquée manque aux ailes supérieures.

Le dessous des ailes est un peu plus foncé chez l'*alcon* que chez l'*euphemus*, ainsi que la frange. En dessus tant pour les dessins que pour la nuance du bleu, le mâle de l'*alcon* ressemble en grand à l'*acis*, et l'*euphemus* en petit à l'*arion*. Tous deux diffèrent de l'*arion* en dessous par le petit nombre de points noirs.

M. de Sélys-Longchamps communique ensuite les observations suivantes :

J'ai comparé les *Lycœna damon* de ma collection que j'ai pris en Suisse et en Bavière avec un exemplaire recueilli en Espagne par M. Victor Ghiliani de Turin, qui diffère assez des mâles ordinaires pour constituer une variété ou race que l'on pourrait nommer *hispana*.

La taille est fort petite, à peine au dessus de celle de l'espèce voisine (*L. Donzelii*) l'aile supérieure n'ayant que 13 millimètres (17 chez le *damon* mâle). En dessus la bordure brune des ailes est un peu plus large, presque

comme chez la *L. Donzelii*. En dessous les ailes sont aussi rembrunies que la femelle type du *damon*, et comme chez elle, la base n'est pas saupoudrée de bleu verdâtre; enfin les points noirs aux ailes supérieures sont plus petits.

L'abdomen manquant, on ne peut vérifier le sexe de l'exemplaire. Si par hasard c'était une femelle, ce serait une variété présentant en dessus la coloration bleue du mâle, comme cela se voit chez les variétés *ceronus* et *syngrapha* des *Lycœna adonis* et *Corydon*.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 7 juin 1868.

Présidence de M. Sauveur.

La séance est ouverte à 8 heures

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé, après une observation présentée par M. De Borre.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société, M. Rodriguez, directeur de la partie zoologique du Musée d'histoire naturelle de Guatemala, présenté par MM. Candèze et Weyers.

Le Secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. T. XXV, n° 4. — De la part de l'Académie.

2° *Verhandlungen der kaizerlich-königlichen zoologischen-botanischen Gesellschafft in Wien*. T. XVIII, 1867, in-8°, avec pl.

3° *Das Insectenleben zur Zee und zur Fauna und Flora von Neucaledonien*, etc., etc., par G. R. v. Frauenfeld, in-8°, avec pl. — Tiré à part des Annales précédentes.

4° *Beitrag zu einer Monographie der Sciarinen*, par Joh. Winnerz, de Crefeld, Vienne 1867, in-8°. — Publié par la Société I. et R. de zoologie et de botanique de Vienne.

5° *Diagnosen der in Ungarn und Slavonien bisher beobachteten Gafäspflanzen welche in Koch's Synopsis nicht enthalten sind*, par A. Neilreich. Vienne 1867, in-8°. — Publié par la Société R. et I. de zoologie et de botanique de Vienne.

6° *Die Diatomeen der hohen Tatra*, par J. Schuman. Vienne, 1867,

in-8° avec pl. — Publié par la Société I. et R. de zoologie et de botanique de Vienne. — Envoi de cette Société.

7° *Horæ Societatis Entomologicæ Rossicæ*. T. V, n° 3. — De la part de la Société entomologique de Russie.

8° *Abhandlungen herausgegeben vom Naturvissenschaftlichen Vereine zu Bremen*. T. I, liv. 3, 1868. — De la part de cette Société.

9° *Annales de la Société entomologique de France*. Série IV, T. VII, 1867, 2me, 3me et 4me trimestre, in-8°, avec pl. — De la part de cette Société.

10° *Essai monographique sur les Galérucides Anisopodes* (*Altises*) *d'Europe et du bassin de la Méditerranée*, par E. Allard, in-8°. (Extrait des Annales de la Société entomologique de France, 1860-61). — Don de l'auteur.

11° *Notes pour servir à la classification du genre Sitones*, par E. Allard. (Extrait des Annales de la Société entomologique de France, 1864-65). — Don de l'auteur.

12° *Monographie des Galérucides d'Europe, du nord de l'Afrique et de l'Asie. — Tribu des Alticides ou Galerucides anisopodes*, par E. Allard. In-12. (Extrait de l'*Abeille*, T. III, 1866). — Don de l'auteur.

M. Weyers présente, au nom de M. le baron de Chaudoir, trois travaux pour le prochain volume des Annales ; ces travaux ont pour titre :

1° Note sur le genre *Oxystomus*, Latr.

2° Note sur le genre *Carenum*, Bonelli.

3° Révision des *Trigonotomides*.

L'Assemblée, en ayant entendu la lecture, décide que ces travaux seront publiés dans le prochain volume des Annales.

M. de Sélys-Longchamps dépose pour le compte-rendu de l'excursion annuelle de la Société, les listes des Diurnes et des Odonates qui ont été observés pendant la durée de l'excursion Il ajoute que plusieurs espèces intéressantes ont été reprises telles que l'*Erebia Medusa*, le *Satyrus Davus*, le *Polyommatus Chrysæis* et le *Syrichtus Cârthami*. En fait de Névroptères la *Cordulia arctica*, découverte autrefois au même endroit par M. Putzeys, a été également reprise et MM. de Sélys-Longchamps et Weinmann ont pris trois exemplaires du *Myrmeleo Formicalynx*, L. espèce non encore observée en Belgique jusqu'à présent.

M. Van Volxem ajoute que dans la même chasse il a capturé quelques échantillons de l'*Asida grisea*, genre non encore signalé en Belgique.

M. De Borre donne lecture des notes suivantes :

Dans la séance du 16 juillet 1867, notre savant confrère M. Putzeys nous a donné un tableau comparatif des carabiques rencontrés jusqu'ici

dans la région qui constitue en Belgique l'extrémité septentrionale de l'Ardenne, le massif borné d'une part par la frontière prussienne, d'autre part par les riviéres de l'Ourthe et de la Vesdre. M. Putzeys exprime le désir de voir ce tableau complété à mesure que de nouvelles explorations en fourniront l'occasion. Aussi je m'empresse d'y ajouter une annotation que le hasard me permet d'y faire. La varité à cuisses foncées du *Harpalus lævicollis*, Duft. (*nitens*, Heer) est signalée par M. Putzeys comme propre jusqu'ici à la Baraque Michel. Je viens d'en prendre un exemplaire ♂, le 14 mai dernier, à la lisière des bois qui suivent la rive gauche de la Vesdre, entre Ensival et Pépinster.

Au commencement du printemps, MM. Weyers et Van Volxem ont été chasser à Calmpthout. Ils ont eu l'obligeance de mettre à ma disposition les Hydrocanthares assez nombreux qu'il avaient capturés. Je n'ai fait que commencer à les examiner et j'y ai déjà reconnu deux excellentes et rares espèces, particulières au nord de l'Europe, l'*Hydaticus zonatus*, Hoppe, et l'*Agabus uliginosus*, L. Tous les exemplaires que j'ai sous les yeux sont mâles. Je ne puis dire que ces deux espèces soient des découvertes nouvelles pour notre faune, car elles sont signalées comme des raretés prises, la première 3 fois, et la seconde 2 fois, dans le catalogue publié par M. Mathieu (Annales 1, 159 et 161).

Le même Catalogue indique la capture, auprès de Bruxelles, de l'*Aphodius punctato-sulcatus*, Sturm. Cette espèce, très-voisine de l'*A. prodromus*, Ill., dont elle n'est même pour quelques auteurs qu'une simple variété, en diffère principalement par la présence de trois tubercules frontaux très-peu marqués (le front de l'*A. prodromus* est mutique dans les deux sexes). Elle a et doit avoir été souvent confondue avec l'*A. prodromus*. Je l'ai prise au mois d'avril dernier dans deux localités de la Campine; Zonhoven (près Hasselt), et Hérenthals. J'engagerai ceux de nos collègues qui ont pris des *Aphodius* en Campine, à rechercher si elle ne se trouve pas confondue avec leurs *A. prodromus*.

Parmi les *Hydroporus* à élytres rayées longitudinalement de noir, l'un des plus élégants est l'*H. novemlineatus*, Steph. (*Schönheri*, Aubé). Je ne pense pas qu'il ait été jusqu'ici indiqué en Belgique. J'en ai pris à Calmpthout le 20 mai dernier deux exemplaires dans les rigoles d'eau courante situées dans les sapinières au bord oriental du grand étang, qui a son écoulement dans cet endroit.

M. E. Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle, annonce à ses collègues qu'une partie des collections entomologiques du Musée sont disposées dans les vitrines et que les intéressés pourront les visiter tous

les jours de 9 à 10 heures du matin et de 3 à 4 heures de l'après-midi, sur l'exhibition de leur carte de membre de la société entomologique.

La partie actuellement exposée se compose de 224 boites de Lépidoptères diurnes, de 12 cadres de Diptères et de 68 cadres de Coléoptères.

M. Dupont annonce de plus que, d'ici à la fin de l'année, tout ce que le Musée possède en fait de collections entomologiques, aura été exposé aux regards du public.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 4 juillet 1868.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVEUR.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. de Sélys-Longchamps fait observer que dans le dernier compte-rendu il s'est glissé quelques fautes typographiques.

Cette observation sera prise en considération lors du tirage du compte-rendu qui doit paraître à la fin du tome XI des Annales.

M. Sauveur croit nécessaire de publier in extenso sous forme d'erratum et dans le numéro suivant des comptes-rendus, les corrections et les observations auxquelles pourrait donner lieu la rédaction d'un de ces numéros, sauf à modifier cette rédaction pour le tirage dans les Annales.

Cette proposition est adoptée.

En conséquence, dans la note de M. De Borre, à la page LXXXIV des comptes-rendus, il faut rectifier la rédaction de la manière suivante :

« Lichtaert se trouve au nord de Herenthals (au lieu de Hasselt) entre Lierre et Turnhout, dans la Campine Anversoise (au lieu de la Campine Limbourgeoise). »

Après ces observations le procès-verbal est approuvé.

Le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société, M. Ed. Morren, professeur de Botanique à l'Université de Liége, présenté par M. de Sélys-Longchamps.

Le Secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique.* T. XXV, n° 5, in-8°. — De la part de l'Académie.

2° L'*Insectologie agricole*, 2e année, n° 4, mai 1868, in-8°. — Envoi de M. E. Deyrolle.

3° *Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits*, par M. P. Millière, T. II, liv. XVIII, XIX et XX, in-4°, avec pl. col. — Don de l'auteur.

4° *Note sur Hœmerosia renalis*, Hb., par P. Millière. (Extrait des Annales de la société entomologique de France, IVe série, T. IV, 1864), in-8°, avec pl. — Don de l'auteur.

5° *Bulletin de l'Institut agricole de l'État fondé à Gembloux en* 1860. 1er volume, 1860-1867. — Envoi de l'Institut agricole.

Il est décidé que la collection complète des comptes-rendus, sera envoyée à l'Institut agricole, en échange de ses publications.

Il est donné lecture de la note suivante de M. A. De Borre :

« Une espèce de la famille des Cistélides, nouvelle pour la faune belge, et appartenant même à un genre jusqu'ici étranger à notre pays, a été prise à Arlon lors de l'excursion de notre Société. C'est l'*Omophlus pubescens*, Linné, Mulsant. (*O. amerinæ*, Curtis; *pinicola*, Redtenb), espèce déjà rencontrée en Allemagne, en Angleterre et dans la France centrale et orientale. Les deux exemplaires mâles que je dois à l'obligeance de notre collègue M. Weyers, sont un peu plus petits, à élytres moins rugueuses, et à pubescence noire du prothorax plus faible, que les exemplaires de France que je possédais. »

M. de Sélys-Longchamps annonce que l'*Agrion scitulum*, de Rambur, doit être ajouté aux espèces de la faune belge :

« Je l'ai pris assez communément dit-il, du 10 au 30 juin de cette année, sur le principal étang à Longchamps-sur-Geer, volant le plus souvent accouplé et se posant sur les *myriophyllum verticillatum* qui paraît la plante de prédilection choisie par la femelle pour la ponte des œufs. Cette espèce lasse souvent le chasseur parce que, à l'instar des *Agrion najas* et *viridulum*, elle ne se pose guère sur les herbes du bord de l'étang, et se ient à distance.

Lorsque la femelle vole on la reconnait facilement, même de loin, des autres espèces voisines, à la vivacité du bleu des anneaux de l'abdomen, et à la grande largeur que ces anneaux y occupent. Les points postoculaires sont toujours bleus, ainsi que la ligne qui se trouve entre eux, même chez certaines femelles où, par exception, les raies antihumérales et les côtés du thorax sont d'un bleu-verdâtre.

Quand au mâle observé séparément, on le distingue de loin de celui de *puella* à sa taille plus courte, au bleu de l'abdomen plus vif, moins étendu, — de *pulchellum* à sa taille plus courte et au bleu plus étendu.

La face est bleue chez le mâle, vert-jaunâtre chez la femelle.

Je donne ces indications parce que ma description dans la Revue des Odonates, est faite sur des individus desséchés.

L'espèce n'avait été observée jusqu'ici que dans l'Italie, la Crète, l'Algérie, le midi de la France et enfin à Paris, que l'on considérait comme sa limite septentrionale.

Notre collègue M. Van Volxem en a pris il y a deux ans, avant moi, plusieurs exemplaires à Laeken et dans la plaine de Montplaisir près de Bruxelles. Il est curieux qu'elle avait échappé à mes recherches depuis plus de trente ans que je recueille avec soin les Odonates de la Belgique.

Vers la mi-juin j'ai pris en même temps les neuf espèces suivantes sur le même étang à Longchamps :

Agrion minium, finissant.
— *najas*, très-commun.
— *viridulum*, commençant.
— *elegans*, id.
— *pulchellum*, çà est là.
— *puella*, très-commun.
— *cyathigerum*, commun.
— *Lindeni*, un individu.
— *scitulum*, assez fréquent. »

M. Fologne communique plusieurs exemplaires de la variété *Rothliebi*, Staud. du *Satyrus Davus*, pris à Calmpthout, vers la mi-juin de cette année, par M. Weyers.

Cette variété locale est propre aux plaines humides, et n'avait été signalée jusqu'ici qu'en Angleterre.

En Belgique le type ne se trouve qu'en Ardenne. M. Sauveur avait déjà pris cette variété à Calmpthout et en a vu plusieurs exemplaires dans la collection du Jardin zoologique d'Anvers, indiqués comme provenant de la même localité.

M. Van Volxem ajoute que dans cette même excursion il a pris la *Strangalia attenuata*, L., *l'Agrion tenellum*, Devillers, et la *Libellula dubia*, Vander L.

M. Fologne communique un exemplaire de *Lygris* (*Chesias*) *marmorata*, qu'il a capturé à Laeken.

M. Weyers annonce que M. Miedel a trouvé cette année au commencement de juin, à la Baraque-Michel, un exemplaire du *Carabus irregularis*, Fab., espèce non encore signalée en Belgique, se trouvant dans le Harz et les Alpes.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 1er août 1868.

Présidence de M. Capronnier, vice-président.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Sauveur, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a reçu membre effectif de la Société, M. Henri Delamain, de Jarnac (Charente), présenté par M. de Sélys-Longchamps.

Le secrétaire a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de l'Académie royale de Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XXV, n° 6, in-8°. — De la part de l'Académie.

2° *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique*. 1866, 2e fascicule, in-8°. — De la part de la Fédération.

3° *Berliner Entomologische Zeitschrift*, 1868, liv. 1 et 2, in-8° avec planches. — Envoi de la Société entomologique de Berlin.

4° Murray And. *The Journal of Travel and Natural history*, vol. 1, n° 3, in-8°. — Envoi de l'auteur.

5° *Bulletin de la Société malacologique de Belgique*, t. I, in-8°. — De la part de cette Société.

M. de Sélys-Longchamps dépose, pour les archives de la Société, une copie du catalogue des coléoptères des environs de Liége, dressé par feu M. Charles Robert en 1837, dont il possède l'original.

M. de Sélys-Longchamps s'exprime ensuite de la manière suivante :

Notre nouveau collègue, M. Henry Delamain (de Jarnac, Charente) m'a adressé à différentes reprises des observations sur les habitudes d'un Odonate de la famille des Libellulides nommé *Macromia splendens*, Pictet. Ce magnifique insecte, qui a de l'analogie, (mais non de l'affinité), avec les *Cordulegaster* par sa taille, et sa coloration, me fut d'abord envoyé ainsi qu'à M. Pictet par M. Amédée Guinard (de Montpellier) il y a une trentaine d'années. Cet amateur le découvrit aux environs de Montpellier.

M. Pictet ne connut que la femelle qu'il nomma *Cordulia splendens* (Magasin de zoologie 1843). Je décrivis les deux sexes dans la *Revue des Odonates* (1850) en plaçant à bon droit l'espèce dans le genre *Macromia* de Rambur. La découverte de la *Splendens* était d'autant plus importante,

que jusqu'ici on n'avait observé de *Macromia* que dans l'Asie et l'Afrique intertropicales et dans le sud des États-Unis d'Amérique.

Il était extraordinaire que l'unique espèce européenne n'eût été rencontrée qu'à Montpellier, bien que par sa taille et sa beauté elle fût de nature à attirer l'attention des chasseurs.

On doit à M. Delamain la découverte d'une seconde localité située au sud-ouest de la France, dans le département de la Charente. Voici le résumé des observations très-intéressantes qu'il m'a communiquées dans ses lettres :

« 18 juin 1865. — Depuis le 5 juin j'ai vu plus de soixante individus de la *M. Splendens* ; ils sont difficiles à prendre à cause de leur vol haut et rapide sur les bords de la rivière avec *Anax formosus* ; mais surtout dans les clairières et les allées des bois bien exposées au soleil. Leur vol très puissant ressemble beaucoup à celui de la *Cordulia Curtisi.* Le mâle tient en volant son abdomen légèrement recourbé, comme celui de cette espèce. Ce n'est que grâce au grand vent qui les gênait dans leur vol, que j'ai pu ces jours-ci en prendre quatorze exemplaires dans une allée abritée où ils s'étaient réfugiés et où ils se posaient volontiers sur les chênes. »

« 2 juillet 1865. — La saison de cette espèce est terminée ; on n'en voit plus que quelques exemplaires usés. Le mois de juin est donc sa véritable saison. En se posant elle s'accroche aux branches comme les Æschnides, l'*abdomen pendant.* La larve vit sans doute dans les eaux stagnantes, car j'ai observé une femelle voltigeant sur une grande mare de notre prairie, et se posant de temps à autre sur les feuilles de Nenuphar et autres plantes des marais, et plongeant dans l'eau son abdomen, évidemment pour y déposer ses œufs. »

« 22 juillet 1868. — La *Macromia* n'a pas été commune pendant cette année si chaude, mais j'ai constaté qu'elle se trouve dans tout le département, notamment aux environs d'Angoulême. J'en ai observé quelques exemplaires en mai et en juin. »

M. de Sélys ajoute qu'il considère les observations de M. Delamain comme extrêmement intéressantes, car il ne connaissait pour cette espèce aucun autre habitat que Montpellier, et ses habitudes étaient totalement inconnues, de même que celles des espèces tropicales du même groupe.

M. de Borre donne lecture de la note suivante :

« Le 14 juillet dernier, j'ai profité d'une belle et chaude journée pour aller chasser quelques heures à Vielsalm ; j'ai parcouru les deux versants de la montagne où sont exploitées les ardoisières, sur la rive droite de la

Salm. Un lépidoptériste eut fait, je pense, très-bonne chasse, car les papillons diurnes étaient excessivement nombreux, et je faisais sortir des buissons et des plantes basses une grande quantité de micro-lépidoptères; malheureureusement je n'étais pas armé pour ce genre de chasse dans lequel je suis très novice. Quand aux coléoptères, les résultats de ma battue étaient déplorables, et sans l'exploration des bouses dans les pâturages, je n'aurais pour ainsi dire rien rapporté. Notre collègue Candèze avait été chargé de la détermination des lamellicornes pris dans l'excursion de Vielsalm l'année passée; je ne sache pas qu'il ait encore rien déposé à ce sujet. C'est pourquoi je donnerai les noms des espèces que j'ai prises à Vielsalm.

1° Les 9 et 10 juin 1867 : *Onthophagus fracticornis*, F.; *Geotrupes sylvaticus*, Panz.; *Phyllopertha horticola*, L.

2° Le 14 juillet 1868 : *Aphodius fossor*, L.; *A. erraticus*, L.; *A. hæmorrhoidalis*, L.; *A. fœtens*, F.; *A. fimetarius*, L.; *A. rufipes*, L.; *A. depressus*, Kugel. (Espèce assez peu commune du sous-genre Acrossus, très-voisine de la variété noire l'*A. luridus*, dont elle se distingue surtout par le couleur rouge des palpes); *Geotrupes putridarius*, Er.; *G. mutator*, Marsh.

A côté de ces Lamellicornes coprophages, je citerai cinq espèces de Palpicornes : *Sphæridium scarabæoides*, L. et *bipustulatum*, Fab., *Cercyon obsoletum*, Gyll., *quisquilium*, L. var. *scutellare* et *pygmæum*, Illig.; un Histérien, l'*Onthophilus sulcatus*, Fab., et enfin le *Staphylinus pubescens*, De Geer.

Liste de Carabiques pris à Barvaux sur Ourthe le 11 juillet 1868 :

Notiophilus aquaticus, L.; *Carabus purpurascens*, Fab.; *C. nemoralis*, Mull.; *C. convexus*, Fab.; *Brachinus crepitans*, L.; *Harpalus puncticollis*, Payk.; *H. cordatus*, Duft.; *H. azureus*, Fab.; *H. griseus*, Panz.; *H. æneus*, Fab.; *H. latus*, L.; *Acupalpus meridianus*, L.; *Feronia lepida*, Fab.; *F. madida*, Fab. var. α. (*concinna*) et var. β.; *F.* (*Omaseus*) *vulgaris*, L.; *Calathus cisteloides*, Panz.; *Olisthopus rotundatus*, Payk.; *Trechus minutus*, F.; *Tachipus flavipes*, L.; *Bembidium lampros*, Herbst.

Liste des Carabiques pris à Marche, en août 1859 :

Procrustes coriaceus, L.; *Carabus cancellatus*, Ill.; *Brachinus crepitans*, L.; *B. explodens*, Duft.; *Harpalus azureus*, F.; *H. puncticollis*, Payk.; *H. rupicola*, Sturm.; *H. sabulicola*, Panz.; *H. ruficornis*, Fab.; *H. æneus*, F.; *H. rubripes*, Duft.; *H. tardus*, Panz.; *Feronia madida*, Fab. var. α (*concinna*); *Zabrus gibbus*, Fab.; *Amara aulica*, Panz.; *A. trivialis*, Gyll.; *Calathus cisteloides*, Panz.; *C. fulvipes*, Gyll.; *C. fuscus*, Fab.; *Anchomenus prasinus*, F. »

M. Lambotte fait passer sous les yeux de l'Assemblée une boite d'insectes principalement de coléoptères, provenant de Cantagallo (Brésil).

M. Weyers donne lecture au nom de M. Miedel, de Liége, des observations suivantes :

« Liste des principales espèces de coléoptères capturées en mai (le 21) et en juin (les 10 et 11) au Hockay, à la Baraque-Michel et dans le Hertogenwald.

Notiophilus rufipes, Dej.	Hockay, Baraque-Michel, pas rare.
— punctulatus, Wesm.	Hockay, rare.
Leistus rufescens, F.	Hockay, pas rare.
Carabus violaceus, var. exasperatus, Duft.	B. M., un exemplaire.
Cymindis vaporariorum, L.	B. M., pas rare.
Bradycellus cognatus, Gyl.	B. M., communément.
— verbasci, Dft.	B. M., un exemplaire.
Harpalus fuliginosus, Dft.	B. M., un exemplaire.
— luteicornis, Dft.	H. B. M., assez rare.
Amara famelica, Zim.	B. M., un exemplaire.
Feronia (Platysma) angustata, Dft.	B. M., communément.
— (Abax) carinata, Dft.	H., un exemplaire.
Trechus micros, Hbst.	B. M., un exemplaire.
— rubens, Fbr.	H. B. M. en abondance.
— secalis, St.	H. B. M. Hd., en abondance.
Bembidium ruficorne, St. (brunnipes, Dej).	H. pas rare, le long des eaux courantes.
— Mannerheimi, Sahl.	H. B. M., pas rare.
Aphodius hæmorrhoidalis, L.	B. M., rare.
Hoplia farinosa, L.	Hd., rare.
Limonius Bructeri, Pz.	Hd., pas rare.
Corymbites cupreus, var., æruginosus, F.	B. M., un exemplaire.
Corymbites quercus, Gyl.	H. B. M. Hd., en abondance.
— angustulus, Kiesenw.	Hockay, un exemplaire. (Cette rare espèce, non encore signalée en Belgique, a été capturée déjà à la Baraque-Michel, par MM. Putzeys et Chapuis.
Megapenthes tibialis, Lac.	Hd., rare.
Cryptohypnus riparius, F.	H. B. M. Hd. en abondance.
Agriotes picipennis, Bach.	H. Hd. pas rare. (Cette espèce se trouve aussi assez communément dans les bois de la Neuville, en Condroz).

Podabrus alpinus, Pk.	Hd. pas rare.
Telephorus violaceus, Pk.	H. Hd., pas rare.
Absidia pilosa, Pk.	Hd., pas rare.
Rhagonycha elongata, Fall.	B. M. Hd., pas rare.
— translucida, Krynk.	Hd. très-rare.
Rhizophagus parvulus, Pk.	Hd. rare. (Espèce nouvelle pour notre faune).
Otiorhynchus unicolor, Hbst.	Hd. rare.
Strangalia 4-fasciata, L.	Hd. rare.
Crioceris brunnea, F.	Hd. pas rare.
Gonioctena triandræ, Suf.	(Ces deux dernières espèces, nouvelles pour notre faune, sont assez communes au Hockay vers le 20 mai, je ne les ai plus reprises le 10 et 11 juin).
— pallida, L.	

Pour les abréviations, H. signifie Hockay, Hd, Hertogenwald, B. M. Baraque-Michel.

Je signalerai encore les deux espèces suivantes nouvelles pour notre faune :

Chrysomela molluginis, Suf. (Genuensis, Dj.), dont j'ai capturé plusieurs exemplaires à Glons, sur le Geer, vers le milieu du mois de mai.

Clythra (Gynandrophthalma) flavicollis, Charp. Un exemplaire, en juin, à Ougrée, près de Liége. »

La séance est levée à 9 1/2 heures.

LISTE DES MEMBRES

de la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des Membres fondateurs

Membres effectifs.

MM.

ALLARD (E.), membre de la Société entomologique de France, rue Paradis-Poissonnière, 1, à Paris. — Coléoptères d'Europe.

*ANDRIES (Joseph-François-Auguste), rentier, chaussée de Haecht, 56, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Lépidoptères.

BECQUEMONT, membre de la Société entomologique de France, avenue de Neuilly, 89, près Paris. — Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.

BELLIER de la CHAVIGNERIE, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin et de France, etc., rue de Parme, 9, à Paris. — Lépidoptères d'Europe.

BISCHOFF-EHINGER (André), négociant, à Bâle, Suisse. — Coléoptères.

BONVOULOIR (vte Henri de), rue de l'Université 15, à Paris, membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Suisse et Lyon. — Coléoptères.

BOURDON (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 21, à Liége. — Coléoptères.

*BREYER (Albert), docteur en médecine, etc., boulevard de Waterloo, 60, à Bruxelles. — Lépidoptères et Coléoptères.

CANDÈZE, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain, lez-Liége. — Entomologie générale, Coléoptères (Elatérides et Lamellicornes).

CAPRONNIER (J.-B.), artiste-peintre, rue Rogier, 246, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères.

CHAPUIS, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc., à Verviers. — Entomologie générale.

CHARLIER (Eugène), docteur en médecine, médecin chirurgien du bureau de bienfaisance de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes, faubourg St-Gilles, 19, à Liége. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.

CHAUDOIR (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).

CHEVROLAT (Auguste), membre de la Société entomologique de France, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — Coléoptères.

*COLBEAU (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France et de la Société malacologique de Belgique, et de plusieurs autres Sociétés savantes, chaussée d'Etterbeek, 324, à Etterbeek, lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.

COUBEAUX (Hippolyte), rue des Paroissiens, 17, Bruxelles. — Entomologie générale.

DE BORRE (Alfred Preudhomme), membre de la Société royale des sciences de Liége; faubourg St-Gilles, 274, à Liége. — Coléoptères, spécialement les Hétéromères.

DE CLEENE (Jean-Baptiste), négociant, Quai-aux-Foins, 41, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

DE FRANQUEN (Charles), à Huy. — Lépidoptères d'Europe.

DE LA LAFONTAINE (Alfred), rue Joseph II, 39, à Bruxelles. — Aptères.

*DE LA LAFONTAINE (Jules), conservateur des collections de l'Université à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.

DELAMAIN (Henri), membre de la Société entomologique de France, à Jarnac (France, département de la Charente). Lépidoptères d'Europe.

*DEMOULIN (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.

DEPUISET, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17, à Paris, membre de la

Société entomologique de France. — Entomologie générale, Lépidoptères.

Deyrolle (Emile), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Entomologie générale.

Deyrolle (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue du Colysée, 27, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.

Deyrolle (Théophile), peintre naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris. — Lépidoptères.

Donckier-Huart (Ch.), rentier, à Liége, rue du Paradis, 15. — Lépidoptères.

Dupont (E.), directeur du Musée royal d'histoire naturelle, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, rue de Dublin, 11, à Ixelles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

Dutreux (Aug.), ancien receveur général du grand-duché de Luxembourg, officier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre des Sociétés entomologiques de France, Stettin et Luxembourg, à Kokelschener, Grand-Duché. — Lépidoptères européens et Lépidoptères exotiques diurnes.

*Fologne (Egide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique; Grande rue des Aveugles, 106, à Laeken, lez-Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.

Fontaine (César), membre de la Société malacologique de Belgique, à Papignies, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.

Gautard (V. de), à Vevey, Suisse. — Coléoptères.

Gilnicki (Henri), naturaliste, rue de la Monnaie, 19, à Paris.— Coléoptères.

Gomensoro (Huascar L. de), rua Fresca, 17, em St-Domingo de Nitheroy à Rio de Janeiro (Brésil). — Entomologie générale.

Grenier (A.-D.), membre de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 63, à Paris. — Coléoptères de France.

*Hannon (J.-D.), docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Wavre, 54, à Ixelles. — Entomologie gén.

Hartog-Heys Van de Lier, membre de la Société entomologique de France, à Delft, Hollande. — Entomologie générale.

Hess (A.), rentier, à Manage, (Hainaut). — Lépidoptères, Coléoptères.

Houzé (Arthur), docteur en sciences naturelles, rue des Tanneurs, 66, à Bruxelles. — Entomologie générale, Coléoptères.

*Hulin (Jules), propriétaire, rue du Gouvernement, 16, à Gand. — Coléoptères.

Jekel (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France;

cabinet entomologique, rue de Lille, 13, à Paris. — Coléoptères européens et exotiques. (Curculionides).

KERELS (Georges-Jean), ingénieur civil, rue du Jardin Botanique, 10, à St-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Coléoptères, Lépidoptères.

LACERDA (Antonio de), à Bahia, Brésil. — Coléoptères.

LAMBOTTE (Henri), docteur en sciences, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue de l'Abondance, 9, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Anatomie et physiologie des insectes.

LECOMTE (Théophile), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, sur la Halle, à Lessines. — Entomologie générale, Lépidoptères.

LETHIERRY (Lucien), membre de la Société entomologique de France, rue Blanche à St-Maurice, lez-Lille. — Coléoptères et Hémiptères.

LIAGRE (Charles), D^r en médecine, chaussée de Charleroi, 63, St-Gilles, lez-Bruxelles. — Entomologie générale.

MARSEUL (abbé A. S.), membre de la Société entomologique de France, rue Demours, 15, au Thernes, à Paris. — Coléoptères, (Histérides).

MIEDEL (Joseph), rue Villette, 47, à Longdoz-Liége. — Coléoptères.

MIGNEAUX (Jules), peintre naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de Seine, 47, à Paris. — Entomologie générale.

MNISZECH (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.

MORREN (Edouard), professeur de botanique à l'Université de Liége, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Liége. — Entomologie générale.

*MORS (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue de l'Abricot, 7, à Bruxelles, — Coléoptères et Lépidoptères.

*PETEAU (Antoine), rue Royale, 173, à St-Josse-ten-Noode.—Lépidoptères.

PULS (Jacques), membre de la Société entomologique de France, pharmacien, place de la Calandre, 11, à Gand. — Diptères.

PUTZEYS (J.), secrétaire général au ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de Naples, 35, à Ixelles. — Coléoptères, (Carabiques).

RODRIGUEZ (Juan), directeur de la partie zoologique du Musée national d'histoire naturelle à Guatemala (Amérique centrale). Entomologie générale.

ROELOFS (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères, (Curculionides).

Rosart (Adrien), rentier, rue du Berger, 21, à Ixelles. — Lépidoptères d'Europe.

Sandoz (Virgile), artiste-graveur, rue d'Assaut, 19, à Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

*Sauveur (Jules), chaussée d'Alsemberg, 147, à Uccle, lez-Bruxelles. — Faune entomologique de Belgique.

Schuster (Adolphe), Herrngasse, à Cobourg, (Saxe-Cobourg). — Lépidoptères.

*Selys-Longchamps (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, à Liége, boulevard de la Sauvenière, 34. — Névroptères (principalement Odonates indigènes) et Lépidoptères d'Europe.

Sichel (Jules), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue de la Chaussée d'Antin, 50, à Paris. — Entomologie générale, Hyménoptères.

Simon (Eugène), étudiant en médecine, membre de la Société entomologique de France, rue Cassette, 24, à Paris. — Entomologie générale, Arachnides.

Singelée (Henri), négociant, rue Notre-Dame-aux-Neiges, 27, à Bruxelles. — Coléoptères.

Staudinger (Dr Otto), Diana-Bad, à Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.

*Tennstedt (Aug.), rue de Tirlemont, 173, à Louvain. — Coléoptères, Staphylinides.

Thielens (Armand), docteur en sciences naturelles, membre de diverses Sociétés savantes, rue de Namur, 10, à Tirlemont. — Entomologie générale.

*Thysebaert (Baron Charles de), propriétaire, rue de Berlaimont, 26, à Bruxelles. — Lépidoptères.

Van Volxem (Camille), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres sociétés savantes, boulevard du Régent, 32, à Bruxelles. — Entomologie générale. — Coléoptères (Lamellicornes et Longicornes.

Vuillefroy-Cassini (Félix de), membre de la Société entomologique de France, rue d'Amsterdam, 47, à Paris. — Coléoptères, hémiptères, hyménoptères, névroptères.

Weinmann (Rodolphe), chimiste, chaussée de Mons, 334, à Cureghem-lez-Bruxelles. — Lépidoptères de Belgique.

Weyers (Joseph, Léopold), membre des Sociétés entomologiques de France,

de Suisse, de la Société malacologique de Belgique, et de plusieurs autres sociétés savantes, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — Coléoptères, (Buprestides).

Membres honoraires.

MM.

Boisduval, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, impériale et centrale d'horticulture de Paris, etc., rue Fossé-Saint-Jacques, 22, à Paris.

Dohrn (E.-A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).

Fairmaire (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne et royale d'Édimbourg, licencié en droit, chef de bureau à l'administration de l'assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13, à Paris.

Hagen (Herman-Auguste), docteur, à Kœnigsberg (Prusse).

Kraatz, président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Oberwasserstrasse, 11, à Berlin.

Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége etc., à Liége. — Coléoptères.

Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis). — Coléoptères de l'Amérique du Nord.

Lederer (Dr-J.), Wipplinger strasse, 7, à Vienne (Autriche). — Lépidoptères.

Millière (Pierre), membre de la Société entomologique de France, place Kléber, 2, à Lyon. — Lépidoptères.

Snellen Van Vollenhoven (Samuel-Constant), docteur en droit, membre de l'Académie royale des sciences, président de la Société entomologique néerlandaise, conservateur au Muséum royal d'histoire naturelle à Leyde; Leyde, Breedstraat, 276.

Stainton, membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, near London.

Wesmael, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue de la Rivière, 26, à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles.

Membres correspondants.

MM.

Bertolini (Joseph), à Bologne.

Charlier (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.

De Palandt (baron Henri), à La Haye.

D'Osten-Sacken (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., à Washington (États-Unis).

Gobanz, docteur, professeur à l'Ober-Realschule de Graatz (Styrie).

Guido (Jose-Thomas), colonel, à Buenos-Ayres (République Argentine).

Huyvenaar, docteur à Hong-Kong (Chine).

Koppen, employé au ministère, à Saint-Pétersbourg, secrétaire de la Société entomologique de Russie.

Lallemant (Charles), pharmacien, à Jaulgonne, France (Aisne). — Coléoptères du Nord de la France et d'Algérie.

Luciani, Ile Maurice.

Lyon-Barnet, vice-consul de France à Surinam (Guyane néerlandaise).

Mariot (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).

Phipson (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

Scudder (Samuel) à Boston, Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord). — Lépidoptères et Névroptères.

Stal (Carl) Dr, à Stockholm, (Suède). — Coléoptères.

Viola (Miguel-Navarro), rédacteur de la Revue scientifique et littéraire de Buenos-Ayres, à Buenos-Ayres.

Organisation administrative

POUR L'ANNÉE SOCIALE 1867-1868.

Conseil d'administration.

MM. SAUVEUR, *président.*
CAPRONNIER, *vice-président.*
WEYERS, *secrétaire et bibliothécaire.*
VAN VOLXEM, *secrétaire-adjoint.*
FOLOGNE, *trésorier.*
ROSART.
HOUZÉ.

Commission de vérification des comptes.

MM. A. DE LA FONTAINE.
PETEAU.
ANDRIES.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

ALLARD. Essai monographique sur les Galérucides anisopodes, (Altises) d'Europe et des bords de la méditerrannée. In-8°.

— Note pour servir de classification des Coléoptères du genre *Sitones*. In-8°.
Monographie des Galérucides d'Europe. In-8°.
(Ouvrages du donateur).

BERTOLONI. Descrizione delle florole delle due isolette piu piccole del golfo della Spezia. In-4°.

— Descrizione di due specie di coleotteri Mozambicesi e delle vegetatione del Bacino Boschivo di Oropa. In-4°.

— Dei danni che le incontrato il pioppo della Virginia nelle provincia Bolognese. In-4°.
(Ouvrages du donateur).

COLBEAU. Rapport sur l'excursion faite à Vielsalm, par la Société Malacologique, au mois de juin 1867. In-8°.

— Rapport sur les coquilles du dépôt tufacé de Marche-les-Dames. In-8°.

— Observations sur les époques d'hibernation et d'accouplement de quelques mollusques terrestres de Belgique. In-8°.

(Ouvrages du donateur).

DEYROLLE, (E.) *Berce.* Faune entomologique française (Papillons) 1er volume (Rhopalocères). Pl. In-12.

— L'Insectologie agricole 1re année 1867 n° 8, et 2e année 1868 n° 4 mai, et n° 6 juin. Pl. In-8°.

FRAUENFELD (DE) Zoologische miscellen. In-8°.

— Das insecten leben zur Zee und Flora von Neu Caledonien. Pl. In-8°.

(Ouvrages du donateur).

GRENIER D^r^. Matériaux pour servir à la faune des Coléoptères de France. In-8°.

(Ouvrage du donateur).

HAROLD (VON). Coleopterologische Hefte, 2e et 3e fascicules In-8°.

(Ouvrage du donateur).

MILLIÈRE. Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits, 18e, 19e et 20e livraisons. Pl. In-8°.

— Note sur *l'hemerosia renalis.* Hb. In-8°.

(Ouvrages du donateur).

MORREN, (CH.) Notice sur une maladie provenant d'un diptère attaquant les navets et les choux de Bruxelles, et sur un genre de monstruosité, appelée Rhizocollésie, réunissant les racines des carottes, et les modifiant par spiralisme. In-8°.

— Note sur une émigration de demoiselles. In-8°.

— Rapport sur un mémoire de M. Verloren, d'Utrecht, en réponse à la question suivante, proposée pour le concours de 1844 :
Éclaircir par des observations nouvelles le phénomène de la circulation dans les insectes, en recherchant si on peut la reconnaître dans les larves des différents ordres de ces animaux. In-8°.

(Ouvrages du donateur).

Murray (And.) The journal of travel et natural history. Vol. I, n°s 2, 3 et 4. Pl. In-8°.
(Ouvrage du donateur.)

Sauveur. Du classement des variétés de *l'helix nemoralis* et de *l'helix hortensis*, d'après l'observation des bandes de la coquille. Pl. In-8°.
(Ouvrage du donateur.)

Scudder. An inquiry into the zoological relations of the first discovered traces of nevropterous insects of N. America, with remarks on the difference of structure of the wings of living Nevroptera. Pl. In-4°.
(Ouvrage du donateur.)

Verrill. Description of a species of *Samia*, supposed to be new, from Norway. In-8°.
Packard. Notes on two Ichneumons parasitic on *Samia columbia.* In-8°.

Sichel Dr. Considérations zoologiques sur la détermination de l'espèce et sur la fixation des limites entre elle et la variété, tirées principalement de l'étude des insectes hymenoptères. In-8°.
(Ouvrage du donateur.)

Snellen Van Vollenhoven. Essai d'une faune entomologique de l'archipel indo-néerlandais, 5e monographie, Pentatomides. Pl. color. Gr.-in 4°.
(Ouvrage du donateur.)

Stainton. The entomologist's annual for 1868, Pl. In-12.
(Ouvrage du donateur.)

Thielens. Rapport sur l'exposition internationale d'horticulture et le congrès botanique de Londres. In-8°.

— Herborisation dans la Campine brabançonne et anversoise. In-8°.

— Quelques mots à propos des aërolithes tombées en Brabant. In-8°.

— Nouvelles annotations à la Flore de la partie septentrionale du Brabant. In-8°.

— Les *Ajuga pyramidalis* et *genevensis*. In-8°.

— Notice sur la *Luzula Forsteri*. In-8°.

— Observations sur quelques plantes rares ou nouvelles de la Flore de Belgique. In-8°.

— Une excursion botanique dans le Luxembourg français. In-8°.

— Flore médicale belge. In-18.

— Notice sur le *Myosotis Dumortieri*. In-8°.

— Note sur le *Cytisus decumbens*. In-8°.

— Petites observations sur quelques plantes critiques. In-8°.

(Ouvrages du donateur.)

Van Beneden et Coemans. Un insecte et un gastéropode pulmoné du terrain houillier. Pl. In-8°.

(Ouvrage des donateurs.)

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie royale de sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. Bulletin. 36me année, tome XXIV, nos 8 à 12. Tome XXV, nos 1 à 6 et tome XXVI, n° 7. In-8°.

— Annuaire de l'Académie royale, pour 1868, avec un portrait. In-12.

Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique. Bulletin. Vol. VIII; 1866. 2e fascicule. In-8°.

Institut agricole de Gembloux. Bulletins de cet Institut. Tome Ier. In-8°.

Ligue de l'Enseignement. Bulletin. 1866-1867, n° 6. In-8°.

Société entomologique de Berlin. Berliner entomologische Zeitschrift. 11me année 1867 et 12me année 1868. Liv. 1 et 2. In-8°.

— entomologique de France. Annales de la Société entomologique de France, 4me série, T. VII, 1867. Pl. In-8°.

— entomologique des Pays-Bas. Tijdschrift voor entomologie, 2me série, vol. 2, liv. 2 à 6, et vol. 3, liv. 1. Pl. In-8°.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE PHILADELPHIE. Proceedings of the entomological Society of Philadelphia. Vol. IV, V et VI, Pl. In-8°.

The practical entomologist. Vol. 2, nos 1 et 2. Fig. In-4°.

— ENTOMOLOGIQUE DE RUSSIE. Horæ societatis entomologicæ Rossicæ. Tome IV, liv. 3 et 4, et tome V, liv. 1, 2 et 3. Pl. In-8°.

— ENTOMOLOGIQUE DE STETTIN. Stettiner entomologische Zeitung. Tome XXVIII, 1867. In-8°.

— ENTOMOLOGIQUE DE SUISSE. Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen gesellschaft. Vol. 2, nos 6 à 9. In-8°.

(Don de M. Bischoff-Ehinger.)

— D'HISTOIRE NATURELLE DE BOSTON. Proceedings of the Boston society of natural history. Vol. 1, 2, 3, 10 et 11. In-8°.

— Conditions et doings of the Boston society of natural history. In-8°.

— Journal of the Boston society of natural history. Vol. 1, 2, 3, 4 et 5. Pl. In-8°.

— Memoirs of the Boston society of natural history. Vol. 1, 1e et 2e parties. In-4°.

— Annual report of the trustees of the Museum of comparative zoology, 1866. In-8°.

— D'HISTOIRE NATURELLE DE BREMEN. Abhandlungen herausgegeben von Naturwissenshaftlichen Vereins zu Bremen. Tome I. Liv. 3e, 1868. In-8°.

— D'HISTOIRE NATURELLE DE NASSAU. Iahrbucher des Vereins für Naturkunde von Nassau, 19e et 20e années. Pl. In-8°.

— IMPÉRIALE ET ROYALE DE ZOOLOGIE ET DE BOTANIQUE DE VIENNE. Verhandlungen der Kaiserlich-Königlichen-Zoologisch-botanischen gesellschaft in Wien. Tome XVIII, 1867. Pl. In-8°.

— *Winnerz.* Beitrag zu einer monographie der *Sciarinen.* In-8°.

— *Nielreich.* Diagnosen der in Ungarn und Slavo-

nien bischer beobachteten Gafäspflangen welche in Koch's Synopsis nicht enthalten sind. In-8°.
— *Schuman*. Die Diatomeen der hohen Tatra. Pl. In-8°.

SOCIÉTÉ MALACOLOGIQUE DE BELGIQUE. Annales de cette société. Tome II, 2e fascicule. In-8°.
Bulletins de cette société. Tome II, 2e fascicule. In-8°.
Bulletins de cette société. Tome I. In-8°.

— PHYTOLOGIQUE ET MICROGRAPHIQUE DE BELGIQUE. Annales de cette société. Tome Ier. Liv. IX. à XII. In-8°.

— ROYALE DE KONIGSBERG. Schriften der Königlichen-physikalisch-ökonomischen gesellschaft zu Königsberg, 6e et 7e années. Pl. In-4°.

— DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT. Mémoires de cette société 1re série : vol. 4, 5, 6, 7, 8 et 9. 2e série : vol. 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. 3e série : vol. 1er. In-8°.
— Diverses brochures littéraires et historiques publiées par cette société. In-8°.

— DES SCIENCES NATURELLES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. Annales de cette société. Tome IX, 1866. In-8°.
— *Reuter*. Observations météorologiques faites à Luxembourg. In-8°.

SMITHSONIAN INSTITUTION. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. Année 1865, vol. relié. In-8°.

— *Leconte*. List of the Coleoptera of N. America. Part I. In-8°.

— *Leconte*. New species of N. American Coleoptera. Part. I. In-8°.

— List of the works published by the Smithsonian institution. In-folio.

UNIVERSITÉ DE LUND. Acta universitatis Lundensis. Année 1865, 3 vol. In-4°.

TABLE DES MATIÈRES.

1. 2. 3.

9. 10.

14. 15

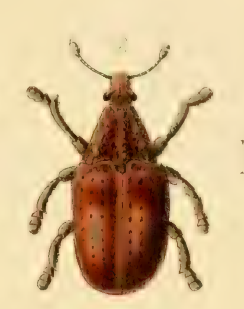
19. 21.

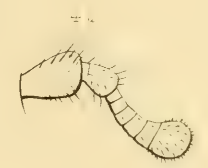
28. 29.

Fig. 1	Clivina	grandis	Dej	Fig. 16	Clivina	quadrata,	[illegible]
— 2	——	attenuata,	Herbst	— 18	——	hilaris,	[illegible]
— 3	——	fossor,	Lin.	— 19	——	urophthalma,	[illegible]
— 4	——	Sicula,	Baudi.	— 21	——	tuberculata,	[illegible]
— 5	——	Dumolini,	Putz	— 22	——	fasciata,	[illegible]
— 6	——	Euphratica,	Putz	— 23	——	laeta	[illegible]
— 7	——	rugiceps,	Kl.	— 24	——	bidentata,	[illegible]
— 8	——	lobata,	Bon.	— 25	——	atrata,	[illegible]
— 9	——	Parryi,	Putz	— 26	——	elegans	[illegible]
— 10	——	obesicollis.	Putz	— 27	——	[illegible]	[illegible]
— 11	——	bengalensis,	Putz	— 28	——	Australasiae,	[illegible]
— 12	——	Lernaea,	Sch	— 29	——	melanopyga	[illegible]
— 14	——	luridipennis	Duv	— 30	——	flava,	[illegible]
— 15	——	rufescens,	Dej.	— 31	——	[illegible]	[illegible]

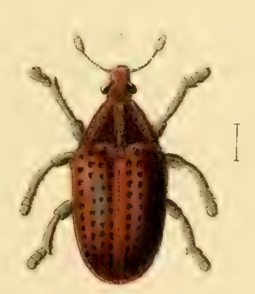
Putzeys del.





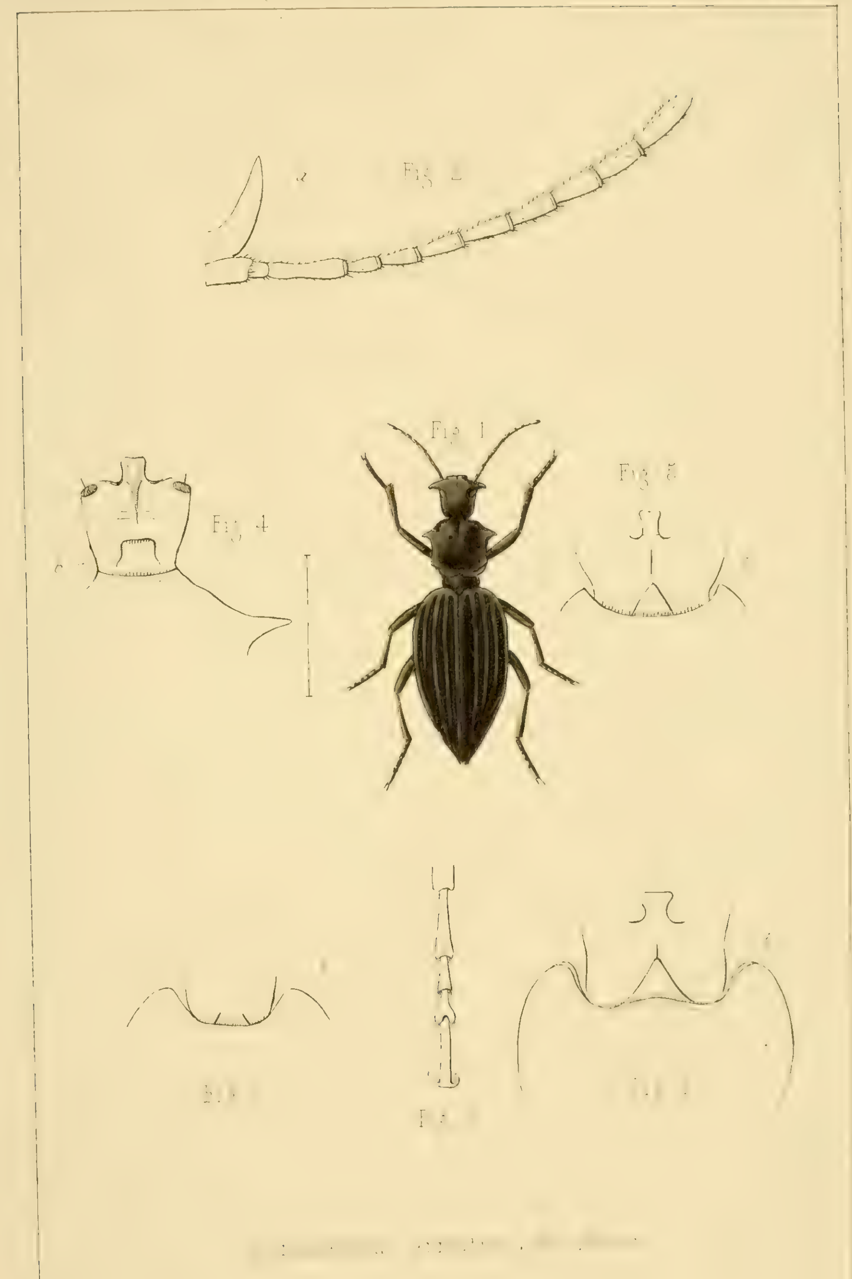








1. [illegible]
2. [illegible] Deyrollei [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]


Fig. 1
Fig. 4
Fig. 5

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE.

TOME ONZIÈME.



BRUXELLES

BRUXELLES
GAND & LEIPZIG,
C. MUQUARDT.

PARIS
E. DEYROLLE, FILS,
rue de la Monnaie, 19.

1867 - 1868


SMITHSONIAN
INSTITUTION
LIBRARIES


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
BOUND BY
HNM